TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9239 | 36 PAGES | — SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1974

0,8 % contre 1,3 %

Net ralentissement de la hausse du coût de la vie en août

LIRE PAGE 36.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

L'EUROPE DOUBLEMENT EN QUESTION

Au cœur des élections anglaises

L'Europe agricole est peut-être moribonde à Bruxelles et à Bonn, où le chancelier Schmidt croit lui administrer une médecine de cheval. Elle garde assez de vigueur pour réveiller soudain la campagne électorale britannique. La rébellion des modérés pro-européens du parti travailliste prend, en effet, de telles proportions que M. Heath, ravi de l'aubaine, a proclamé la mort du « mythe de l'unité du Labour ».

Deux des ministres les plus populaires de M. Wilson, Mme Shirley Williams et M. Jenkins, viennent en effet de faire savoir qu'ils renonceraient à leurs fonctions au cas où le fameux et encore imprécis « référendum » sur l'Europe promis par M. Wilson à ses compatriotes en cas de victoire électorale aboutirait à une rupture avec la Communauté. M. Jenkins, qui avait déjà quitté en 1972 le « cabinet fantôme » pour les mêmes raisons, verrait dans une telle issue « un événement dommageable pour le monde entier, et donc doublement préjudiciable à la Grande-Bretagne ».

Ce coup d'éclat du ministre de l'intérieur — personnalité de grand prestige dont M. Wilson se passerait difficilement — a jeté le premier ministre britannique dans un embarras évident. Avec l'aplomb tranquille et le sens manœuvrier qu'on lui connaît, il tente de se tirer d'affaire en faisant de nécessité vertu et en chantant les louanges d'une pluralité d'opinions travaillistes qui refléteraient heureusement « les hésitations et les doutes » de l'opinion anglaise. Il met au défi ses adversaires de « donner la parole au peuple ».

De son côté, en menaçant de renverser l'échiquier de l'Europe verte, le chancelier Schmidt a contribué de son côté à embarrasser M. Wilson, auquel il aurait eu l'occasion, au cours du dîner de l'Elysée, de dire ses quatre vérités. La semaine dernière, en effet, le ministre de l'agriculture, M. Peart, était revenu de Bruxelles en revendiquant une victoire. Même si le Labour Party ne compte pas trop sur le vote paysan, les satisfactions accordées aux producteurs de lait et de viande n'en étaient pas moins utiles pour gagner quelques voix dans les campagnes.

A plus longue échéance cependant, il est probable que l'attitude de la République fédérale servira aussi les intérêts britanniques. A Londres comme à Bonn, on a toujours dénoncé la politique agricole commune dans la mesure où, tout en assurant la survie de la petite paysannerie, elle est trop généreuse envers les grands producteurs, organisés et équipés de façon moderne. L'un des principaux obstacles à la renégociation souhaitée par les Anglais tenait précisément au fait que la France n'a jamais cessé de considérer le système en vigueur comme plus ou moins intangible. Les thèses britanniques pourraient donc bénéficier aujourd'hui d'un sérieux renfort, dont la presse anglaise, dans son ensemble, se félicite.

Reste à définir une politique cohérente à long terme, ce que M. Wilson, tiraillé entre ses hésitations et ses habiletés, s'est abstenu de faire à ce jour. L'évolution de l'opinion britannique pourrait lui faciliter les choses. Il y a deux ans encore, on estimait que la participation au Marché commun signifierait une hausse du prix des produits alimentaires. Or les consommateurs anglais commencent à savoir que les cours mondiaux dépassent de beaucoup ceux de la Communauté et que, à cet égard du moins, l'adhésion est payante. Le référendum, pour lequel M. Wilson a déjà requis de son parti une stricte discipline de vote, pourrait de ce fait devenir moins attrayant et ne plus justifier un déchirement durable du Labour.

Paris et Bonn cherchent à réduire la portée de leur différend sur la politique agricole

Le conseil des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture de la Communauté européenne se réunira mercredi 2 octobre, à Luxembourg, pour réexaminer l'accord sur la hausse de 5 % des prix agricoles conclu le 20 septembre et rejeté le 25 par le gouvernement d'Allemagne fédérale.

Les milieux officiels de Paris, Bonn et Bruxelles se sont efforcés jeudi de minimiser la portée de cette affaire que M. Chirac ne craint pas de réduire à un « malentendu ». Le premier ministre estime que la hausse des prix, qui devrait être décidée mercredi prochain, pourrait s'appliquer avec effet rétroactif. Si tel est le cas, Paris aura sans doute quelque difficulté à refuser au chancelier Schmidt le réexamen d'ensemble de la politique agricole commune, qui semble l'objectif principal de son opération.

En attendant ces décisions, la conférence agricole annuelle, qui a réuni jeudi 26 septembre, à l'hôtel Matignon, les représentants des quatre grandes organisations paysannes autour de MM. Chirac et Bonnet, n'a pas arrêté de mesures spécifiques pour améliorer les revenus des paysans. En revanche, une « rallonge » budgétaire pour 1975, d'un montant approximatif de 500 millions de francs, a été prévue en faveur des investissements, de la formation et de l'action sociale. La conférence a d'autre part adopté les grandes lignes d'un projet d'organisation des marchés agricoles, qui devrait être soumis au Parlement au printemps prochain.

Rumeurs de démission de M. Ertl

Le chancelier Schmidt a défendu sa décision, le jeudi 26 septembre, devant le Bundestag, avec une conviction qui n'était visiblement pas partagée par tous les membres du cabinet. Pour M. Schmidt, il était temps, en tout cas, de faire preuve de « *détermination contre le débordement de mesures unilatérales* ». Le chancelier en a appelé à tous ceux qui « *prennent l'Europe au sérieux* », afin qu'ils soutiennent Bonn et évitent ainsi « *toute nouvelle atteinte aux traités* ». Toutefois, dans la soirée, au cours d'une émission politique de la télévision, le chancelier s'est appliqué à nuancer son attitude. Il a fait valoir que l'accord donné *ad referendum* par le ministre de l'agriculture, M. Ertl, pour une augmentation de 5 % à Bruxelles, était « *formulé sous réserves expresses* » et que le cabinet avait pris la décision de ne pas l'entériner « *après le retour de M. Ertl et un vaste examen de tout le problème* ». Le fait que « *des signes d'aggravation des mesures contraires selon nous aux traités aient été enregistrés depuis lors* » aurait confirmé M. Schmidt dans sa résolution.

P.-J. F.

(Lire la suite page 3.)

Les malentendus de M. Chirac

Sur la scène des théâtres antiques, les acteurs jouaient masqués. M. Chirac portait jeudi soir le masque de la conviction intime, à l'issue de la conférence annuelle agricole qui a réuni à l'hôtel Matignon les responsables des quatre grandes organisations paysannes (F.N.S.E.A., APCA, C.N.J.A., C.N.M.C.C.A.).

Bonn refuse l'augmentation de 5 % des prix agricoles européens décidée après trente heures de laborieuses négociations à Bruxelles, demande que les mesures nationales d'aide aux revenus paysans soient levées, souhaite un réexamen de la politique agricole commune. « *C'est un malentendu* », affirme M. Chirac avec son habituelle assurance. « *Nous interprétons* [la position de Bonn], précise-t-il, *comme une demande d'éclaircissement.* »

Bref, M. Chirac doute que la République fédérale ait bien compris et bien évalué la portée du compromis bruxellois. Toutefois, le premier ministre pense que, par la vertu d'un nouveau conseil des Neuf, qui réunira les ministres de l'agriculture et des affaires étrangères, tout rentrera dans l'ordre. Le chancelier Schmidt s'est d'ailleurs longuement entretenu de la question par deux fois au téléphone avec M. Giscard d'Estaing.

L'incommunicabilité est, dit-on, le drame des hommes de notre temps. Les responsables politiques européens en sont peut-être au stade des malentendus, mais à trop s'expliquer, les chefs de gouvernement ne semblent plus se comprendre. Pour sa part, M. Chirac escamote le problème : la possibilité pour l'Allemagne, en position de force, de faire aboutir les projets qui lui tiennent au cœur depuis plusieurs années. Ce qu'elle veut, c'est modifier l'orientation du Marché commun agricole, axée essentiellement sur les prix au profit d'une politique de structure et donner des responsabilités aux agriculteurs dans la gestion des marchés.

M. Chirac a déjà fait capoter naguère un projet allant dans ce sens, qui avait été présenté par la R.F.A., puis repris par le collège européen en 1973.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 2.)

LA DÉCOMPOSITION DU SYSTÈME MONÉTAIRE

Le 30 septembre s'ouvre à Washington l'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire et de la Banque mondiale. Le Fonds voudrait jouer un rôle capital dans le « recyclage » des capitaux. Mais quelques pays fortement excédentaires, dont l'Allemagne fédérale, jugent dangereux d'étendre encore les facultés d'emprunt des pays déficitaires. Bonn proposerait plutôt la création d'une banque chargée de placer les pétrodollars dans des investissements productifs à long terme.

Aux Etats-Unis, se tient les 27 et 28 septembre une conférence sur l'inflation organisée par la Maison Blanche. Le président Ford a averti à cette occasion les Américains que des « sacrifices » leur seraient demandés. Samedi et dimanche, la même question sera examinée à Camp-David (Maryland) par les ministres des affaires étrangères et des finances des Etats-Unis, de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne et du Japon.

I. — La spéculation et le spectre des années 30

Par PAUL FABRA

Ce n'est pas sacrifier à la mode que de constater, quelques jours avant la réunion à Washington de l'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire, qu'il est plus que jamais impossible de juger de l'état de délabrement de l'appareil bancaire international, secoué de fonds en comble par la chute survenue le 26 juin dernier d'un établissement de Cologne, d'importance pourtant relativement modeste, la maison Herstatt, ainsi que de l'instabilité monétaire générale, encore aggravée par la formation du cartel des Etats pétroliers, sans se référer à la nature même du système économique dans lequel nous vivons. Cette constatation n'est pas nouvelle.

« *On ne devrait jamais oublier que les automobiles telles que le public les considère — et la place qu'elles occupent dans son cœur et dans sa bourse — ne sont qu'une des manifestations de la grande vague d'inflation dont la population et ses dirigeants aveugles sont responsables.* » Ces quelques lignes sont tirées d'un article publié par le *New York Times* le 1er juin 1929 (quatre mois avant le krach), sous la signature d'un journaliste du nom de Dannah, qui, à peu près seul à l'époque, annonçait la catastrophe en s'en prenant aux ressorts du premier modèle de notre moderne société de consommation, les Etats-Unis de la période 1922-1929.

Dans un autre texte, paru un mois plus tard, notre auteur exprimait son désaccord avec les conclusions d'un rapport triomphaliste établi à la demande du président Hoover par un certain nombre d'experts officiels sur le thème des « Récents changements économiques ». Ce rapport fondait sa foi dans la persistance de la « prospérité » (le mot-clef de l'époque, équivalent de notre « expansion » ou de notre « croissance ») sur la remarque suivante : « *Aussi longtemps que l'appétit pour les biens et les services restera insatiable, comme cela apparait être le cas, et aussi longtemps que la productivité pourra être améliorée, on ne voit pas pourquoi l'activité ne continuerait pas à s'accroître.* » La thèse de Dannah était au contraire que la « prospérité » était fondée sur une inflation illimitée de crédits employés au développement presque exclusif des biens de consommation durables du genre automobile, radio, etc., que, en vivant au-dessus de ses moyens, la société américaine tout entière se préparait des lendemains tragiques.

(Lire la suite page 33.)

« Europa » entre dans sa deuxième année

Il y a un an, exactement le 2 octobre 1973, *le Monde*, *La Stampa*, *The Times* et *Die Welt* lançaient en commun leur supplément économique et financier « Europa », inséré dans chacun des quatre journaux. Publié le premier mardi de chaque mois en allemand, en anglais, en français et en italien, à Hambourg, Londres, Paris et Turin, ce supplément illustrait la deuxième phase d'une collaboration entre les quatre journaux, dont l'origine remontait à octobre 1971, et qui se manifesta durant quinze mois (1972-1973) par la publication de « numéros spéciaux » sur des sujets économiques variés.

Ce mensuel multinational touche plus de cinq millions de lecteurs, et, selon un sondage, 40 % des hommes d'affaires en Grande-Bretagne, 63 % en France, 54 % en Allemagne fédérale et 36 % en Italie.

Son « identité » ne se manifestera pas seulement par une « manchette » plus apparente. La conception et le choix des thèmes proposés aux lecteurs s'inspireront d'une formule plus résolument internationale. Déjà, la page « conjoncturelle » rédigée avec le concours de CEGOS-Economie avait systématiquement mis en valeur de manière originale les comparaisons entre les quatre pays. D'autres secteurs économiques, financiers, sociaux, seront désormais regardés sous le même angle, nos lecteurs ayant fait connaître leur goût pour ce genre de rapprochements.

Outre des « dossiers » et des interviews « classiques », des « face-à-face », des dialogues, seront organisés. Une rubrique nouvelle sera ouverte, celle de la « consommation ».

L'ancien ministre anglais des affaires étrangères, Sir Alec Douglas-Home, cita un jour « Europa » comme l'une des manifestations les plus concrètes d'une efficace collaboration communautaire. Ecrit par des Européens pour des Européens, ce supplément va s'efforcer de répondre mieux encore à sa mission.

Après seize jours d'occupation

Des négociations s'engagent sur le sort du « France »

Pour la première fois depuis l'occupation — il y a seize jours — du paquebot « France » par son équipage, un réel espoir de trouver une issue à une crise, qui a entraîné notamment deux grèves des marins français, une réunion a lieu ce vendredi après-midi 27 septembre, à Paris, entre M. Jean Velitchkovitch, secrétaire général de la marine marchande, et les représentants des différents syndicats de marins et d'officiers. Il s'agit de déterminer dans quelles conditions le navire pourrait être autorisé à rentrer au port du Havre et peut-être de discuter de l'avenir du paquebot et de son équipage.

Cette réunion a lieu au moment même où une grève des marins est déclenchée par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. et à quatre jours de l'assemblée du conseil supérieur de la marine marchande, devant laquelle doit être examiné un « plan de croissance » de la flotte de commerce française.

(Lire nos informations page 22.)

AU JOUR LE JOUR

Changement

On constate, à l'heure actuelle en France, le charme rompu, la fin des festivités et le retour au quotidien.

On dit aussi que, si le temps a suspendu son vol durant quatre mois au-dessus de M. Valéry Giscard d'Estaing, il retombe d'autant plus lourdement sur les épaules du président de la République.

On conclut alors que le changement qui nous avait été promis n'était rien d'autre qu'un changement de style, c'est-à-dire un changement d'apparence.

C'est vrai d'une certaine façon. Mais, si l'on peut dire, ce qui change le plus ces jours-ci ce sont les apparences de la réalité. Car on nous avait promis des surprises et du changement ; et la surprise, aujourd'hui, c'est de constater que la crise économique faisait aussi partie du changement.

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde publiera dans son prochain numéro deux suppléments :

- **LE MEXIQUE, une voix du tiers-monde.**
- **LES ARDENNES sortent de l'ombre.**

UNE DÉCOUVERTE CAPITALE POUR LA PROTOHISTOIRE

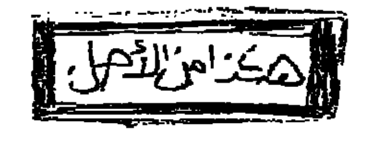
Un village de l'Aisne

Pour des générations d'écoliers, l'histoire de France a commencé avec Vercingétorix. Depuis Boucher de Perthes, on sait, cependant, que le territoire français a été occupé bien avant les Gaulois par divers populations d'hominiens dont on retrouve, ici ou là, les industries, puis les peintures rupestres. Mais il est rare de retrouver un endroit — campement ou habitation — où nos lointains prédécesseurs ont vécu pendant un certain temps. On connaît, entre autres, la grotte du Lazaret (près de Nice), villégiature d'hiver utilisée il y a cent trente mille ans et le campement de chasseurs de rennes d'il y a dix ou douze mille ans, trouvé à Pincevent (près de Montereau-faut-Yonne, en Seine-et-Marne), pour ne citer que deux exemples d'habitats paléolithiques temporaires.

Le néolithique correspond à une véritable révolution du mode de vie de l'humanité puisqu'il a vu le début des pratiques agricoles et, en conséquence, de la sédentarisation. On avait bien trouvé en France une demi-douzaine de maisons néolithiques isolées. Mais, jusqu'à présent, aucun groupe d'habitations n'avait été découvert en France. Cette lacune vient d'être comblée : le premier village néolithique a été mis au jour au cours de cet été 1974 dans la vallée de l'Aisne, sur le territoire de Cuiry-lès-Chaudardes, à une trentaine de kilomètres à l'est de Soissons.

Cette portion de la vallée de l'Aisne a révélé plusieurs sites néolithiques ou plus tardifs. Ces sites sont fouillés chaque été depuis 1972 par une dizaine de préhistoriens sous la direction de M. Bohumil Soudsky, professeur associé à l'université de Paris-I et directeur de l'Unité de recherche archéologique n° 12 du C.N.R.S. La campagne 1974 a commencé le 15 juin avec l'aide successive de quelque cent cinquante stagiaires bénévoles, dont quelques jeunes gens venus des villages voisins. Les traces de dix maisons et de plusieurs palissades ou enclos, édifiés entre 3800 et 2600 avant Jésus-Christ, qui ont été ainsi mises au jour, constituent les restes du plus ancien village d'agriculteurs connu sur l'Hexagone.

(Lire page 20 l'article d'YVONNE REBEYROL.)



LES DIFFICULTÉS DU MARCHÉ COMMUN

LA CONFÉRENCE ANNUELLE HYPOTHÉQUÉE PAR LA DÉCISION DE BONN

M. Chirac : il s'agit d'une demande d'éclaircissements

« La quatrième conférence annuelle agricole a été marquée dès le départ par une incertitude tenant à la position du gouvernement allemand au sujet de la décision prise il y a quelques jours par le conseil des ministres de l'agriculture européens, décision impliquant une augmentation linéaire de 5 % des produits agricoles à compter du 1er octobre », a déclaré M. Chirac à l'issue de la réunion qu'il a tenue jeudi 26 septembre à l'hôtel Matignon avec les dirigeants des quatre grandes organisations paysannes.

« Je ne doute pas, a précisé le premier ministre, *que la position allemande ne relève en réalité d'un malentendu. Elle nous apparait en ce qui nous concerne comme une demande d'éclaircissement. M. Christian Bonnet a convoqué le conseil des ministres des Neuf pour mercredi prochain à 15 heures, afin d'examiner le problème soulevé par la dernière déclaration du gouvernement fédéral. Je suis persuadé qu'à l'occasion de cette réunion, ce malentendu sera dissipé,* a souligné le chef du gouvernement, *et que la décision prise à Bruxelles deviendra définitive et pourra réellement s'appliquer à compter du 1er octobre. »*

Le premier ministre a ajouté en réponse à une question que la décision paraissait effectivement relever d'un malentendu car *« dans son communiqué le gouvernement de Bonn précise et confirme son attachement au traité de Rome et dit qu'il n'est pas question d'en remettre en cause les dispositions ».*

En ce qui concerne une éventuelle révision de la politique agricole commune, M. Chirac a déclaré : *« La politique agricole commune relève à la fois d'un texte précis signé par l'ensemble des partenaires européens et d'autre part d'une jurisprudence. Nous ne sommes pas disposés,* a-t-il noté, *à remettre en cause les principes ni les mécanismes de la politique agricole commune, qui ont permis la création d'une Europe agricole et ont représenté le seul succès de la construction économique européenne. Notre ambition est de poursuivre cette tâche — ingrate mais exaltante — de la réalisation de l'Europe. Et, pour cela, il importe d'abord de sauvegarder l'acquis communautaire. »*

Pas de nouvelles mesures nationales pour soutenir les revenus des agriculteurs

En raison de l'« incertitude » qui subsiste sur l'actualisation des prix agricoles européens, le dossier préparé par les organisations agricoles sur les moyens de relever le niveau des revenus paysans en 1974 n'a pas été examiné, le 26 septembre, au cours de la dernière phase de la conférence annuelle. Le premier ministre a indiqué, à l'issue de cette journée, que le problème des revenus fera l'objet d'une réunion ultérieure au lendemain du conseil des ministres des Neuf.

M. Chirac a indiqué, en outre, que la réunion de jeudi avait permis *« d'examiner un problème fondamental pour l'avenir de l'agriculture »* : l'organisation économique des marchés agricoles. Le chef du gouvernement a précisé qu'un groupe de travail va élaborer *les dispositions qui* ont fait l'objet d'un accord de principe au cours de la conférence annuelle. Les résultats de ces études donneront lieu, vraisemblablement avant la fin de cette année, au dépôt d'un projet de loi d'orientation qui devrait être présenté à la session parlementaire du printemps 1975.

L'organisation des marchés

M. Chirac pense que *« cette loi d'orientation permettra de mieux concilier les exigences des agriculteurs en matière de garantie d'écoulement et de prix, les exigences des consommateurs en matière de prix, et les exigences d'un marché qui ne devrait plus être marqué par des fluctuations aussi aberrantes que par le passé ».*

M. Bonnet, ministre de l'agriculture, a donné les grandes lignes de l'accord passé entre le gouvernement et les représentants des organisations professionnelles. Objectif : l'organisation des marchés agricoles (*voir le Monde* du 26 septembre). Celle-ci permettra : le paiement d'un prix minimum garanti aux producteurs ; l'adaptation de l'offre à la demande intérieure et extérieure ; l'amélioration de la gestion des marchés, dont les fluctuations provoquent des pertes de revenus pour les agriculteurs et des hausses de prix pour les consommateurs.

La réalisation de ces objectifs pourrait être confiée à un organisme regroupant les pouvoirs publics, les agriculteurs et les différentes professions concernées. Sa charge serait l'orientation générale de la production agricole en France. Sous ce « chapeau » se rangeraient « verticalement » deux types d'organisations qui géreraient directement les marchés : d'une part, les structures où sont déjà réunis les pouvoirs publics et l'ensemble des professions concernées, telles que l'Office des céréales ou l'Office de la viande. D'autre part, des agences interprofessionnelles (dans lesquelles les pouvoirs publics ne seraient pas partie prenante) qui seront chargées de fixer les prix minima garantis aux producteurs. Ce type d'organisme existe déjà pour les pruneaux, le champagne, les petits pois, le vin de Bordeaux ou le lait.

Les professionnels et le premier ministre ont en outre décidé de développer les efforts en faveur des groupements de producteurs. Et, dès à présent, des moyens seront mis en œuvre pour assurer la « transparence » des marchés *de la viande bovine, porcine et de* volaille.

Des « rallonges » financières

Un autre ensemble de problèmes ont été examinés au cours de cette conférence annuelle. Il s'agit de certains ajustements dans le budget de l'agriculture, de la modification des règles de protection sociale et de l'aménagement du budget social de l'agriculture. Dans ces différents secteurs, les professionnels ont obtenu un certain nombre de « rallonges » financières : 100 millions de francs pour le projet du budget de l'agriculture de 1975, qui permettront de doubler l'augmentation initialement prévue des crédits d'investissement du ministère ; 48 millions de francs pour l'enseignement scolaire agricole ; 25 millions de francs pour l'aide aux serres maraîchères afin de compenser l'augmentation des frais provoquée par la hausse du prix du fuel. Toutefois, aucune aide nouvelle ne sera accordée à de nouvelles installations ; trente-huit millions seront affectés en 1975 pour la réalisations ; 38 millions seront affectés en 1975 pour la réalisation du plan de rénovation du vignoble méridional — dit plan Chirac, qui porte sur une surface de 40 000 hectares à réaménager en dix ans; 47 millions de francs s'ajouteront dans le collectif budgétaire de 1974 au budget du Fonds d'orientation et de revalorisation des marchés agricoles (FORMA) pour que ce dernier puisse payer des primes telles que l'indemnité au ramassage du lait en montagne. Les crédits d'orientation du FORMA pour 1975 (295 millions de francs) seront augmentés de 220 millions pour le financement de contrats d'élevage bovin.

Le ministre a, en outre, indiqué que les sommes versées par le Fonds national de solidarité ne seraient désormais plus attribuées qu'aux agriculteurs retraités qui ont effectivement cessé toute activité. Un groupe de travail a, d'autre part, été chargé d'étudier les moyens de rendre plus juste le mécanisme des cotisations sociales.

En ce qui concerne l'encadrement du crédit, le ministre de l'agriculture a déclaré que le Crédit agricole bénéficiait d'une situation privilégiée. Toutefois, il a indiqué que les coopératives en difficulté pourront saisir les commissions départementales chargées d'examiner les dossiers des entreprises industrielles en situation financière précaire.

Les organisations paysannes représentatives accueillent favorablement les projets d'organisation des productions

A l'issue de la quatrième conférence annuelle agricole, les dirigeants des quatre organisations paysannes représentées ont exprimé leur déception de n'avoir pu aborder le problème du revenu agricole en raison de la décision allemande. M. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), a ainsi déclaré : *« La conférence n'est pas terminée. On n'a pas discuté du problème du revenu ».* M. Louis Lauga, président du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), s'est cependant félicité de ce que la conférence *« avançait très sérieusement dans le domaine de l'organisation économique des productions agricoles »,* et M. Bonjean, au nom des organisations mutualistes, a estimé *« conforme à ses souhaits »* les intentions exprimées par le gouvernement concernant l'organisation des productions agricoles.

Sur le plan européen, M. Bonjean a *« regretté l'évolution actuelle de la situation qui souligne une fois encore combien il est difficile de sauvegarder une politique agricole commune en l'absence d'autres politiques communes et de progrès dans l'ensemble de la construction européenne ».*

Quant à M. Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), il a repris les termes de M. Chirac, estimant que la position allemande était plus un *« malentendu qu'une remise en cause de l'Europe verte ».* Il s'est déclaré convaincu que le conseil de Luxembourg finirait par entériner l'augmentation de 5 % décidée le 20 septembre et remise en cause le 26 septembre par Bonn.

Les autres organisations agricoles qui ne participaient pas à la conférence annuelle ont réagi plus vigoureusement aux décisions allemandes en demandant au gouvernement français de prendre des mesures unilatérales de compensation.

Le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) a adressé un télégramme au premier ministre afin de lui demander de *« prendre des mesures nationales urgentes revalorisant les prix et les revenus agricoles, mesures que nécessite le veto du gouvernement allemand ».*

La Fédération française de l'agriculture (F.F.A.) a également envoyé un télégramme à M. Chirac dans lequel elle *« demande au gouvernement français de reprendre immédiatement les négociations de Bruxelles sur des bases plus sérieuses que le 19 septembre. A défaut,* ajoute la F.F.A., *le gouvernement français devrait décider unilatéralement une hausse très supérieure à 5 % des prix agricoles français, y compris le lait ».*

La Fédération nationale des producteurs de lait souligne dans un communiqué *« la gravité exceptionnelle de la position unilatérale prise par le gouvernement allemand »* et considère que *« l'augmentation des prix du lait à la production s'impose pour assurer, au moins, le maintien du revenu et du pouvoir d'achat des producteurs ».* Elles *« exige »* donc du gouvernement qu' *« il prenne les positions, décisions et mesures qui s'imposent pour assurer la pérénité des exploitations d'élevage ».*

Les réactions dans les milieux politiques

M. PELLETIER (Centre démocrate) : prendre des mesures sur le plan national.

M. Jacques Pelletier, sénateur Centre démocrate de l'Aisne, président du conseil général, nous a déclaré jeudi 26 septembre :

« Il est navrant que le gouvernement allemand refuse de ratifier l'accord sur l'augmentation de 5 % des prix agricoles qui était déjà loin de satisfaire les agriculteurs français pour lesquels il était indispensable d'obtenir 8 % sur l'ensemble des prix.

» La position allemande sur les prix agricoles est le signe évident du malaise fondamental qui existe entre les partenaires européens, malaise que le gouvernement français a trop longtemps caché à l'opinion publique. Il peut résulter de ce désaccord qui montre, malgré l'entente apparente, les ambiguïtés des relations franco-allemandes, un arrêt brutal de la construction européenne tant au plan politique qu'au plan strictement agricole.

» Par ailleurs, le rattrapage des revenus agricoles que pouvaient espérer de cet accord les agriculteurs français se trouve ainsi annulé. Les conséquences pour le pouvoir d'achat des agriculteurs et la compétitivité des exploitations agricoles sont graves : le gouvernement français ne saurait rester sans réaction et devra prendre des mesures appropriées sur le plan national. »

M. BERTRAND DENIS (R.I.) : retrouver l'élan du traité de Rome.

M. Bertrand Denis, député républicain indépendant de la Mayenne, nous a déclaré jeudi 26 septembre :

« C'est d'abord une grande tristesse que nous inspirent les décisions allemandes. Nous avions l'impression que le ministre de l'agriculture avait fait ce qu'il pouvait pour obtenir quelque chose. C'est une tristesse d'européen, car l'Europe est une nécessité. L'Europe, c'est aussi un ensemble de sacrifices.

» Il ne faut pas oublier la part que l'industrie allemande occupe dans les achats français, notamment de machines-outils. Est-ce qu'à 1 % près il faut briser tout cela ? Rien ne se fera dans l'aigreur. Il faudra retrouver l'élan des signataires du traité de Rome et ceci n'y contribue pas. »

● *M. Edmond Maire,* secrétaire général de la C.F.D.T., a de son côté violemment critiqué l'attitude du gouvernement en matière de politique agricole européenne. Il a notamment déclaré : *« Nous constatons que le gouvernement français fait tout pour créer une atmosphère de dramatisation et appeler ensuite à l'union sacrée contre le péril extérieur. Nous sommes frappés par cette tentative d'union avec les agriculteurs et même les consommateurs contre l'Allemagne. On va jusqu'à parler de diktat. Cela relève d'un nationalisme chauvin. »*

M. PIERRE JOXE (P.S.) : l'échec total du gouvernement.

M. Pierre Joxe, député socialiste de Saône-et-Loire, a déclaré mercredi 25 septembre :

« On peut se demander à présent quel a été l'objet véritable et secret des conversations en tête à tête de M. Giscard d'Estaing avec le chancelier allemand. A présent, devant l'échec total du gouvernement français, on voit que les propositions des socialistes prennent toute leur valeur :

» — réexamen de la politique agricole commune à l'occasion d'une négociation plus large étendue aux problèmes monétaires,

» — nouvelle hiérarchie des prix et politique d'organisation des marchés et d'orientation de la production,

» — plafonnement et différenciation des aides en tenant compte des différents types d'exploitation.

» Il reste que, dans les circonstances actuelles, c'est maintenant sur le gouvernement français que repose la responsabilité des mesures destinées à apporter une amélioration immédiate du revenu des agriculteurs de notre pays. »

● *M. François Mitterrand,* qui était jeudi soir 26 septembre à Bourg-Saint-Maurice pour apporter son soutien à M. Maurice Blanc, candidat socialiste à l'élection législative partielle qui aura lieu le 29 septembre dans la deuxième circonscription de la Savoie, a ironisé sur les résultats de la politique européenne de la France. Il a déclaré : *« Nous demandions une augmentation de 8 % des prix agricoles pour sauver l'agriculture française. Nous obtînmes 5 %, et ce fut, paraît-il, la première grande victoire de la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing... Nous en sommes maintenant à 0 %. »*

● *M. Jacques Duclos,* membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, jeudi 26 septembre, à Beaune : *« Les choses ne s'arrangent pas aussi bien qu'on le disait. Si les Allemands reviennent sur leur décision, ce ne sera pas pour rien. Les électeurs doivent songer au caractère précaire et fallacieux des promesses du gouvernement. De plus en plus la France tombe sous la dépendance étrangère, et son indépendance, de plus en plus, disparaît dans un brouillard cosmopolite. »*

Les malentendus de M. Chirac

(Suite de la première page.)

Il affirme qu'il n'est pas question de toucher aux principes de l' « Europe verte ». Or le chancelier ne dit pas autre chose. Mais il ajoute qu'il faut maintenant faire le point et voir si les Neuf ne peuvent pas faire mieux. Pourquoi ne pas reconnaître que c'est là l'essentiel de la démarche de Bonn ? M. Chirac pense peut-être que ce serait admettre le « leadership » de l'Allemagne en Europe. A moins qu'il ne veuille pas comprendre lui-même cet aspect du problème.

Le « malentendu » allemand a en tout cas sérieusement perturbé la conférence annuelle agricole. Il n'y a pas été question du revenu paysan, puisque l'augmentation des prix, décidée le 20 septembre à Bruxelles, est désormais inapplicable jusqu'à un nouvel accord des Neuf. Le président des chambres d'agriculture, M. Perrin, a proposé au chef du gouvernement de reporter purement et simplement la réunion. *« Pas question »,* a répliqué le premier ministre. Il a promis qu'une nouvelle session se tiendrait après le Conseil de Luxembourg pour étudier le pouvoir d'achat des cultivateurs et des éleveurs. Sans plus : M. Chirac ne s'est engagé *ni sur le taux de hausse des prix,* qui pourrait être finalement arrêté par les Neuf, ni sur l'ampleur des mesures fiscales et financières complémentaires, qui pourraient être approuvées au plan français par la suite.

Malentendu encore ? Assurément cette fois. Les présidents des quatre grandes organisations ne triomphaient pas, comme en certaines occasions, en apparaissant sur le perron de l'hôtel Matignon. C'était pour eux une défaite. Leurs troupes ont occupé le terrain sans désamparer depuis le début de l'été pour alerter l'opinion publique sur leur situation économique périlleuse. Au bout du compte, ils n'obtiennent que 3 milliards d'aide, dont 1,5 milliard est contesté par les instances communautaires. Les « rallonges » budgétaires accordées au cours de la conférence, *grosso modo* 500 millions de francs, sont émiettées sur des secteurs plus ou moins sensibles : la viticulture, l'élevage bovin, le lait de montagne. Le système de la conférence annuelle n'est-il pas lui-même en cause ?

Certes, M. Chirac a pu déclarer que tous les engagements pris au cours des trois sessions précédentes avaient été tenus. Mais il oublie quelques précisions. Le projet de réforme du statut du fermage aurait dû entrer en application le 1er janvier dernier. L'Office de la viande (ONIBEV) est une véritable Arlésienne. L'interprofession laitière (CNEIL) s'essouffle à vouloir fixer un prix minimum garanti et des cotisations professionnelles.

Certes, M. Bonnet a déclaré que, en mettant en chantier une organisation économique des marchés, la politique agricole française *« prenait un tournant fondamental ».* Mais à petite vitesse : la loi d'orientation qui devrait mettre ces mécanismes en place dès le printemps 1975 ne verra le jour que lorsque toutes les professions concernées seront tombées d'accord. L'expérience récente de l'ONIBEV et du CNEIL montre qu'il y faut du temps. La conjoncture peut être meilleure dans quelques mois et pousser moins les professionnels à s'organiser. La conférence annuelle permet au gouvernement de présenter en bloc un ensemble de mesures qui, annoncées au fil des mois, n'auraient pas le même impact psychologique.

Il reste que, cette année, les satisfactions données aux agriculteurs sont maigres : le gouvernement leur demande d'attendre, comme Pénélope à ses prétendants. M. Chirac tire les ficelles de la politique agricole. Mais c'est le temps qui démêlera son écheveau.

ALAIN GIRAUDO.

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

FRANKFURTER ALLGEMEINE (organe des milieux d'affaires): **ce n'est pas un malheur pour l'Europe.**

« Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement n'accepte qu'avec réserve une décision prise à Bruxelles, mais c'est bien la première fois que la réserve n'est pas levée. [...] Mais les critiques du gouvernement allemand vont jusqu'à soupçonner Bonn de vouloir dénoncer le Marché commun agricole et par là même torpiller la Communauté. De telles interprétations ne sont pas seulement fausses. Elles passent aussi à côté de l'essentiel. Il y a eu d'autres pays qui, par leurs actions isolées, ont enterré l'action commune et à leur tête, la France. Des primes à la vache par ci, des aides pour le fuel par là. [...] Quand des voix françaises viennent nous parler de « diktat », il faut leur rappeler que la politique de la « chaise vide » menée par Paris — sans parler de l'abandon de l'OTAN — était un coup autrement grave. »

FRANKFURTER RUNDSCHAU (libéral de gauche) : **l'image d'un nouveau riche.**

« En ce qui concerne la politique européenne le gouvernement fédéral n'a pas l'air inspiré par de très bons génies. La décision du cabinet allemand (...) pourrait à long terme signifier la fin de la lune de miel franco-allemande. En l'espace de deux semaines, le gouvernement allemand a réussi à créer, en quatre séances de conseil des ministres de la C.E.E., l'image du nouveau riche parvenu. »

GENERAL ANZEIGER (indépendant) : **il est trop commode de toujours nous faire passer à la caisse.**

« Avec sa décision de n'accorder que 4 % de hausse de prix aux agriculteurs au lieu de 5 %, le gouvernement a provoqué surprise, consternation et même irritation. C'est une réaction disproportionnée en comparaison du silence qui avait accompagné les décision de politique agricole de plusieurs membres de la C.E.E. et qui étaient pourtant on ne peut plus contraire au traité. Il est bien commode de toujours prier Bonn de passer à la caisse, mais tous en Europe devraient se rendre compte qu'un jour ou l'autre il faut bien aussi qu'ils payent eux-mêmes la note. »

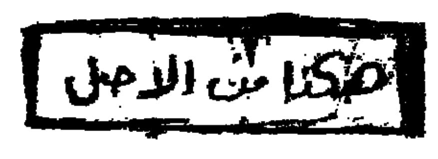
LE SOIR (Bruxelles) : **une modification souhaitable.**

« Nous comprenons aussi que les dirigeants allemands se refusent à considérer comme sacro-sainte une politique agricole commune dont les principes ont été arrêtés, il y a une douzaine d'années. Pourquoi ne serait-elle pas repensée et même profondément modifiée, le cas échéant, sur la base d'un bilan objectif, comme Bonn le demande ? Voilà, assurément, qui pourrait aussi servir l'Europe. Mais à une double condition.

» Que soit simultanément dressé le bilan du Marché commun industriel et des avantages qu'il a rapportés à chacun ; dans une Europe vraiment solidaire, tous doivent admettre l'équilibre des sacrifices et des profits. Que la politique agricole amendée respecte (enfin) l'esprit et la lettre au monde paysan européen le traitement équitable qui soit être le sien. (...) »

FINANCIAL TIMES (Londres, organe de la City) : **une révision de la politique agricole serait bien accueillie à Londres.**

« Le gouvernement de Bonn a pris une décision courageuse et d'une grande portée. Cependant, il devra maintenant faire preuve de beaucoup de tact et de diplomatie dans une situation qui est devenue extrêmement délicate. Le fait est qu'une série d'ultimatums ne seront bien accueillis par personne et par la France moins que par tous les autres. La prise de position du gouvernement de Bonn est également caractéristique de l'attitude singulièrement brutale du chancelier à l'égard de la Communauté européenne. Les Allemands désirent obtenir une révision de l'ensemble de la politique agricole commune et c'est cela qui est à l'origine de leur décision, une telle révision ne saurait qu'être bien accueillie en Grande-Bretagne. »



AGRICOLE

Rumeurs de démission de M. Ertl

(Suite de la première page.)

Tenu par la solidarité gouvernementale, M. Ertl a défendu, jeudi devant le Bundestag, la décision du chancelier « *prise dans l'intérêt de l'Europe* » et le « *refus d'une hausse en ligne droite dont, à tout prendre, la paysannerie elle-même devrait se réjouir* ». Pourtant, le ministre de l'agriculture n'a pas dissimulé aux députés qu'il était en désaccord avec « certains éléments » de la décision prise par le cabinet. M. Ertl s'est rendu jeudi auprès du président de la République fédérale, M. Scheel et a eu avec lui un entretien exceptionnellement long qui n'était nullement prévu dans l'agenda du chef de l'Etat.

Des rumeurs de démission ont aussitôt circulé à Bonn, d'autant que les réserves d'autres membres du cabinet sur le procédé « brutal » de M. Schmidt et sur le fond même de sa politique sont connues. Un porte-parole officiel, assurant que M. Ertl avait rendu à M. Scheel une « visite privée », a tenté de couper court à ces rumeurs en précisant qu' « *il n'a pas été question un seul instant de démission* ». Il existe néanmoins une grave discorde entre le S.P.D. et les libéraux. Le vice-chancelier, M. Genscher, était absent lorsque M. Schmidt fit son éclat, et même, selon la *Frankfurter Allgemeine* de vendredi, « *il se peut qu'il n'en ait pas été prévenu* », alors que, chargé des affaires étrangères, il souhaitait naturellement éviter un conflit trop net avec Paris.

P.-J. F.

VOULANT ÉVITER TOUTE DRAMATISATION

La Commission européenne se garde de porter un jugement sur la décision de Bonn

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne, dont, il est vrai, le président, M. François-Xavier Ortoli, ne se trouvait pas encore à Bruxelles, a réagi avec une très grande modération, c'est le moins qu'on puisse dire, à la décision du gouvernement fédéral de remettre en cause l'accord sur la revalorisation des prix agricoles, conclu par les Neuf le 20 septembre. M. Olivi, le porte-parole de la Commission, a indiqué aux journalistes que celle-ci « *prenait l'affaire au sérieux, mais ne dramatisait pas* ». La Commission, dont la première mission est de veiller au fonctionnement harmonieux de la Communauté, et qui était partie à l'accord du 20 septembre, n'estime donc pas nécessaire de formuler au moins des réserves à l'égard de l'attitude d'un gouvernement membre qui, dans une période difficile, n'hésite pas à brutalement remettre en cause un accord péniblement acquis après quatre jours de débat au sein de la plus haute institution de la Communauté — le conseil des ministres — et risque ainsi de provoquer une crise grave.

La Commission agit comme si l'essentiel, face aux foucades de M. Schmidt, était de temporiser. De façon surprenante, au regard du rôle que devrait jouer le Collège européen s'il voulait se montrer à la hauteur de la mission que lui confient les traités, les commentaires officieux livrés par les « milieux autorisés » jeudi à Bruxelles révèlent une attitude exclusivement défensive. Comme si la principale préoccupation pour l'aréopage bruxellois était de se justifier aux yeux de Bonn et d'éviter ainsi d'essuyer une nouvelle fois une de ces désagréables rebuffades données sur le ton de maître à élève que semble tellement affectionner le chancelier Schmidt.

« *La Commission a la conscience tranquille* », nous explique-t-on. Elle s'est dès l'origine élevée contre les aides nationales que condamne aujourd'hui le gouvernement fédéral. De plus, elle a, voici plus d'un an, soumis aux gouvernements membres un programme d'aménagement de la politique agricole commune. Est-ce sa faute si le conseil n'a pas encore pris ces efforts en considération ? Avec une grande discrétion, on fait quand même circuler quelques chiffres. En dix ans, à l'abri de la réglementation communautaire, le taux d'auto-approvisionnement de l'agriculture allemande est passé de 50 à 80 % ; par ailleurs la possibilité, depuis deux ans, de s'approvisionner en céréales et en sucre au prix intérieur de la Communauté, et non au cours mondial, a permis au trésor allemand, objet permanent de la sollicitude de MM. Schmidt et Apel, de réaliser des économies substantielles. La démonstration sera-t-elle poussée plus loin avant le conseil du 2 octobre ?

Compte tenu de l'état d'esprit qui règne à Bruxelles, pourquoi ne pas imaginer que dans quelques jours la responsabilité de la crise ne soit pas attribuée au gouvernement français et à ses aides aux éleveurs, maladroites et mal présentées ? M. Ertl, s'il parvient à soumettre au conseil des revendications claires et précises — jusqu'ici, le ministre fédéral n'a pas poussé aussi loin son offensive et, s'en est tenu à une critique peu ordonnée du Marché commun agricole — a de bonnes chances d'obtenir, au moins partiellement, satisfaction. C'est là — la Commission, pour sa part, semble l'avoir compris — la loi du plus fort.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES DANOIS PENSENT QUE BONN A FAIT « UNE MANŒUVRE TACTIQUE »

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Au Danemark, les milieux officiels semblent prendre assez calmement le brusque refus de l'Allemagne de ne pas accepter l'augmentation de 5 % des prix agricoles pour la prochaine saison. Toutefois, le ministre de l'agriculture, qui était en voyage officiel en Espagne, a décidé d'écourter son séjour et de regagner Copenhague pour faire le point de la situation avec ses collègues du gouvernement, et surtout avec les représentants des principales organisations agricoles locales. Celles-ci penchent à croire qu'il y a là essentiellement une « *manœuvre tactique* » de Bonn, destinée à empêcher les dirigeants français d'accorder de nouvelles subventions à leurs paysans (certains journaux ont même été jusqu'à parler, aujourd'hui, de bluff), et on n'imagine guère que la politique agricole commune pourrait sérieusement être mise en danger. On ne serait même pas mécontent de cette offensive du grand voisin du sud, car les agriculteurs danois, privés, en janvier 1973, de toutes les subventions qu'ils recevaient auparavant de l'Etat, n'ont cessé, depuis, de protester contre les avantages dont bénéficient leurs collègues d'une série de pays membres, et de réclamer que tout le monde soit logé au plus vite à la même enseigne.

M. Chirac, lors de sa visite en août au Danemark, avait entendu des doléances très fermes dans ce sens.

Quant aux ménagères danoises, elles se réjouissent à la pensée qu'une série de denrées alimentaires n'augmenteront pas, comme prévu, de 1,5 % le 1er octobre.

C. O.

LE PARLEMENT EUROPÉEN DEMANDE A L'ALLEMAGNE DE « RÉVISER SON ATTITUDE »

Luxembourg (*A.F.P.*). — Le « *débat d'urgence* » du Parlement européen sur les décisions allemandes en matière de politique agricole a tourné court jeudi 26 septembre. Alors qu'on s'attendait, après l'agitation qui avait régné au Parlement mercredi après-midi, à un débat vif et animé, il n'en est finalement sorti que l'adoption d'une résolution qui demande au gouvernement de Bonn de « *réviser son attitude* ».

Les députés socialistes irlandais se sont inquiétés de voir augmenter davantage les subventions nationales des gouvernements aux agriculteurs, « *parce que les gouvernements devront faire ce que l'Europe n'est pas capable de faire* ». Quelques voix se sont élevées aussi pour demander si le moment n'était pas venu « *de repenser entièrement la politique agricole commune* ».

Mais, dans l'ensemble, le débat est resté assez terne, contrastant avec les discussions animées de la session spéciale consacrée aux problèmes agricoles de la semaine passée.

EUROPE

Grèce

M. Papadopoulos est en résidence surveillée à son domicile

Athènes (*A.F.P., A.P.*). — M. Georges Papadopoulos, ancien président de la République, renversé par le coup d'Etat des forces armées du 25 novembre 1973, après avoir été le principal auteur du putsch du 21 avril 1967, est en « *résidence surveillée à son domicile* », a révélé jeudi soir 26 septembre un porte-parole du gouvernement.

L'ancien président de la République est sous la surveillance d'un détachement de quinze gendarmes, et il lui est interdit de communiquer avec l'extérieur, a ajouté le porte-parole. Son épouse, Mme Despina Papadopoulos, fait l'objet d'une instruction pour « *détournement de deniers publics* », ayant perçu indûment un traitement de secrétaire des services spéciaux alors qu'elle ne travaillait plus dans cette organisation depuis son mariage.

Le général à la retraite Dimitri Ioannidis, ancien chef de la police militaire, a été, pour sa part, entendu dans la nuit de jeudi à vendredi par le procureur chargé d'enquêter sur les émeutes à l'Ecole polytechnique en novembre 1973.

Escorté de gardes du corps, le général Ioannidis, avant de pénétrer dans les locaux du tribunal, a dû faire face à plusieurs milliers de jeunes manifestants hostiles criant : « *Livrez le chien de la police militaire au peuple !* »

Quatre membres du gouvernement de M. Caramanlis ont annoncé jeudi à Athènes leur intention de créer en Grèce un parti social-démocrate. Le communiqué annonçant la création de ce parti est signé de MM. Pezmazoglou, ministre des finances ; Mangakis, ministre des travaux publics ; Tsalaos, ministre de l'éducation nationale ; Avanos, secrétaire d'Etat aux travaux publics, et de quinze autres personnalités politiques grecques.

« *Nous voulons une Grèce membre de l'Europe* », souligne le communiqué, qui fait valoir « *la volonté d'alliance de la nouvelle formation politique avec les forces européennes du socialisme démocratique dont l'idéal est la paix, le respect de l'indépendance nationale et le contrôle de la course aux armements* ».

D'autre part, M. Andréas Papandréou, leader du Mouvement socialiste panhellénique, a violemment attaqué, jeudi, au cours d'une conférence de presse, le gouvernement de M. Caramanlis, l'accusant de préparer un « *coup d'Etat électoral* », en organisant des élections hâtives sans avoir procédé auparavant à une « *profonde épuration* » des éléments mis en place par le régime des colonels. Il a, en outre, accusé M. Caramanlis d'avoir renvoyé après les élections la solution de la question royale avec l'arrière-pensée de restaurer la monarchie en Grèce et, par là, de réinstaller la droite au pouvoir.

Italie

EMPOIGNADE A LA CHAMBRE

Rome. — Aux cris de « fascistes assassins ! », la Chambre italienne des députés a vécu jeudi 26 septembre l'une des séances les plus animées de l'après-guerre. Pendant quelques minutes, on a pu voir des encriers, des sièges, des bouteilles d'eau minérale et même une machine à sténotyper prendre leur envol. Bilan de ce combat parlementaires : neuf blessés, dont cinq députés.

Il était 17 h. 45 et la Chambre venait de refuser une requête de la magistrature visant à poursuivre en justice M. Julio Caradona, député du Mouvement social italien (M.S.I.), qui avait participé le 26 juin 1969 à l'attaque d'une section du parti communiste dans le quartier Roma de Monteverde. Un membre du P.C.I. a aussitôt demandé la parole pour s'étonner que le « banditisme fasciste » puisse échapper ainsi à la justice sous prétexte « d'activité politique ». Cette intervention du député a été alors qualifiée « d'exhibitionnisme stupide » par un membre du M.S.I. « C'est toi qui est sot, fasciste », cria une voix à gauche. « Fasciste, peut-être, mais pas sot », répliqua l'interpellé tandis que les députés communistes commençaient à scander : « Fascista, tu sei esibizionista. »

Est-ce le nom de Mussolini prononcé des deux côtés qui déclencha la bataille ? Toujours est-il qu'au bout de quelques minutes cette confrontation politique allait se transformer en pugilat. Une soixantaine de députés s'affrontèrent à coups de poing. Il fallut ensuite faire deux points de suture au député communiste Carlo Serri, blessé à la lèvre, et soigner la morsure au visage dont souffrait M. Domenico Valori (M.S.I.). Pendant ce temps, son collègue M. Sponziello, inspectait vainement le champ de bataille à la recherche d'une montre en or perdue... — R. S.

Portugal

A Lisbonne

DE VIFS ACCROCHAGES ONT OPPOSÉ DES ÉLÉMENTS DE DROITE ET DE GAUCHE

Lisbonne (*A.F.P., A.P., Reuter.*). — Une corrida qui a eu lieu le jeudi 26 septembre dans l'arène Campo Pequeno à Lisbonne sous la présidence du général Spinola a été l'occasion de sérieux affrontements entre la gauche et la droite.

Le spectacle proprement dit s'est déroulé dans le calme, mais lors d'un entracte des groupes de spectateurs se sont invectivés. Les uns — de loin les plus nombreux selon les observateurs — scandant « *Vive Spinola !* », les autres répondant : « *A bas la réaction !* »

Après la corrida, des cris de « *Mort à Cunhal !* » (le secrétaire général du parti communiste) ont fusé, auxquels de jeunes éléments d'extrême gauche ont riposté par « *Mort à Spinola !* » Des heurts assez violents se sont produits. La gendarmerie à cheval est intervenue à plusieurs reprises pour séparer les adversaires. Les manifestants de gauche ont ensuite longuement défilé dans la ville avant de se disperser sans incident.

Ces affrontements ont rendu plus pesant le climat dans lequel se prépare la manifestation de « *la majorité silencieuse* », toujours prévue, en principe, pour le samedi 28 septembre. D'âpres discussions ont lieu, à l'évidence, parmi les dirigeants, afin de décider si cette manifestation sera ou non interdite. Les membres du comité d'organisation de la manifestation ont été reçus le 26 septembre par le gouverneur civil de Lisbonne, M. Mario Jorge Bruxelas. L'un d'eux, M. Jose Almeida Araujo, un architecte, membre du parti libéral, qui se situe très à droite, a déclaré que le gouverneur les avaient invités à renoncer à leur projet.

A gauche, le parti socialiste, après le parti communiste, a demandé l'interdiction de cette « *manifestation contre-révolutionnaire* ».

Le général Spinola, quant à lui, se tait. Le correspondant de l'agence Reuter assure qu'un « *violent échange de propos* » a eu lieu, au cours de la corrida du 26 septembre, à la tribune présidentielle du Campo Pequeno, entre le chef de l'Etat et le premier ministre, M. Vasco Gonçalvès. Il ne précise pas, néanmoins, si cet « *accrochage verbal* » avait pour thème la manifestation de samedi.

Union soviétique

APRÈS LA CONDAMNATION DES « KOMINFORMISTES »

L'agence Tass accuse la presse occidentale de « calomnie » sur l'ingérence de Moscou en Yougoslavie

De notre correspondant

Moscou. — Rompant le silence qu'elle observait sur les événements de Yougoslavie, l'U.R.S.S. a démenti les rumeurs selon lesquelles elle aurait renforcé ses troupes stationnées en Hongrie, en vue d'une intervention militaire. Ce démenti soviétique a été diffusé sous forme d'un commentaire de l'agence Tass, repris par *la Pravda* du vendredi 27 septembre et dont l'auteur, Vladimir Gontcharov, affirme également qu'on a tort de voir « *la main de Moscou* » derrière le complot anti-titiste récemment découvert en Yougoslavie.

Ignorant délibérément le fait que de nombreuses informations publiées sur ces deux affaires émanaient de Belgrade, M. Gontcharov, après avoir égratigné le *Washington Post*, l'agence Reuter et le *Financial Times*, concentre ses attaques sur deux journaux de Vienne : le *Kronen-Zeitung* et *Die Presse*, qui ont publié de nombreuses informations sur des mouvements de troupes soviétiques en Hongrie.

« *Mais*, écrit M. Gontcharov, *les écrivassiers du* Kronen-Zeitung *et de* Die Presse *ne s'en tiennent pas là. Ils vont jusqu'à prétendre que l'U.R.S.S. envisagerait d'envahir la Yougoslavie, à la suite du démantèlement dans ce pays d'un « complot prosoviétique ». Les antisoviétiques, dont la fantaisie n'a pas de limite, ont interprété à leur manière les informations concernant l'arrestation en Yougoslavie et le procès intenté à un groupe de personnes s'opposant au régime existant dans le pays. Les antisoviétiques se sont employés, en dissertant sur « la main de Moscou » et sur « la menace soviétique », à fourvoyer l'opinion publique internationale, à calomnier les bons rapports soviéto-yougoslaves et, si possible, à les envenimer.* »

La mise au point de l'agence Tass sur le groupe qualifié à Belgrade de « kominformistes », reste prudente : ces gens n'ont pas été manipulés par Moscou, affirme bien M. Gontcharov, mais il se garde de les condamner explicitement. Ce n'est pas la première fois que l'existence en U.R.S.S. de quelques centaines de « kominformistes », ayant fui la Yougoslavie en 1948, envenime les relations entre Moscou et Belgrade. Le dernier accrochage à ce sujet remonte au printemps 1971, lorsque le correspondant à Moscou du journal yougoslave *Politika*, M. Marovitch, écrivit un article pour dénoncer les activités anti-titistes de certains exilés yougoslaves installés en U.R.S.S. Attaqué par les *Izvestia*, M. Marovitch dut quitter rapidement l'U.R.S.S. sans en avoir été officiellement expulsé.

La crainte du « dauphin » de Tito

Dans son commentaire, M. Gontcharov fait allusion à une autre pièce du contentieux soviéto-yougoslave : dressant la liste des « fables » répandues par la presse bourgeoise, il affirme qu'il y a quelques années, « *lorsque la Ligue des communistes yougoslaves a engagé une lutte énergique contre les nationalistes, les séparatistes et d'autres forces antisocialistes, plusieurs journaux occidentaux ont affirmé que l'U.R.S.S. appuyait les émigrants oustachis retranchés à Berlin-Ouest* ». En fait, l'affaire avait été lancée par un commentaire de *Politika*, qui avait reproché à la presse soviétique et à l'agence Tass de ne pas avoir condamné clairement un détournement d'avion organisé par un groupe d'oustachis.

Tout ce dossier s'inscrit dans le problème de la succession du maréchal Tito. Bien que, depuis deux ans, les relations soviéto-yougoslaves se soient considérablement améliorées, certains milieux particulièrement conformistes de Moscou assistent sans aucun plaisir à la montée de M. Kardelj comme dauphin du maréchal Tito. Le 10 septembre dernier, M. Kardelj avait été reçu par M. Brejnev. Officiellement, il n'a pas été question du complot antititiste durant cet entretien. On précise simplement de source informée que M. Brejnev était intéressé à rencontrer en tête à tête celui qui risque bientôt d'être le principal interlocuteur de Moscou à Belgrade.

JACQUES AMALRIC.

Une biographie fait l'éloge de l'économiste Voznessenski fusillé en 1950

De notre correspondant

Moscou. — « *Un communiste, un savant, un organisateur* », c'est sous ce titre que la *Pravda* du mercredi 25 septembre rend compte d'un nouveau livre publié aux éditions Politizdat. Il s'agit d'une biographie de Nicolas Voznessenski, non le poète de ce nom, mais l'ancien président du Gosplan, qui fut membre du bureau politique et vice-président du conseil des ministres. Il avait été « liquidé » en 1950 par Staline dans des conditions encore mystérieuses. D'où l'intérêt suscité par la publication de ce livre.

Voznessenski, certes, a été réhabilité voici longtemps. Dès le 1er décembre 1963, la *Pravda* avait publié un article à sa gloire sans mentionner pour autant, bien sûr, les raisons de sa mort prématurée. Dix ans plus tard, l'organe du P.C. récidivait, célébrant cette fois-ci non plus le soixantième, mais le soixante-dixième anniversaire de la naissance de « *ce fils fidèle du parti, de ce rhéteur du communisme, de ce grand dirigeant de l'Etat* ».

Mais, entre une réhabilitation en forme de nécrologie et un ouvrage complet, il y a une distance rarement franchie, lorsqu'il s'agit des victimes du stalinisme. Dans le cas de Voznessenski, elle vient de l'être, et l'anecdote ne manque pas d'intérêt pour les kremlinologues. Qu'on en juge plutôt : Voznessenski, grand patron de l'économie de guerre pendant le second conflit mondial, tombe en disgrâce en 1949 et est relevé de toutes ses fonctions. Un an plus tard, il est fusillé. Ce n'est que deux ans après sa mort que la *Pravda* consentait à livrer quelques explications sur la disparition d'un des communistes soviétiques les plus brillants. Le crime de Voznessenski, affirmait la *Pravda*, en 1952, avait été de commettre un ouvrage « antimarxiste » sur *l'Economie de guerre de l'U.R.S.S. pendant la grande guerre patriotique*. L'ouvrage, qui avait été fort bien accueilli à sa parution, en 1947, avait été retiré des librairies et des bibliothèques deux ans plus tard.

Il avait donc fallu près de cinq ans à la *Pravda* pour se décider à dénoncer le « *crime de Voznessenski* ». Cette dénonciation était signée d'un nom célèbre, puisque l'article avait été écrit par l'idéologue Michaël Souslov, actuellement considéré comme le numéro quatre du régime. L'affaire se corse encore lorsqu'on sait que Souslov dans son article de 1952 ne se contenta pas de s'en prendre à Voznessenski, mais cloua encore au pilori un autre jeune économiste du nom de Sorokine. C'est le même Sorokine, aujourd'hui membre de l'académie des sciences, qui signa les articles en réhabilitation publiés en 1963 et en 1973. C'est lui également qui, mercredi, vient de recommander dans la *Pravda* la lecture de la biographie de Voznessenski « *organisateur brillant de la planification soviétique, homme exemplaire au service du parti, du peuple et du communisme* ».

Enfin, la biographie de Voznessenski a été écrite par son ancien secrétaire, Kolotev, qui, dans un communiqué rédigé au début des années 60, mais jamais publié en U.R.S.S., expliquait que la grande faute de son patron avait sans doute été, au lendemain de la guerre, d'avoir refusé de signer une longue liste de condamnations à mort que Beria venait de lui faire parvenir.

J. A.

Islande

Accord avec les États-Unis sur le maintien de la base de l'OTAN à Keflavik

Reykjavik (Reuter). — L'Islande et les Etats-Unis ont abouti, le jeudi 26 septembre, à Washington, à un accord sur le maintien des forces américaines dans la base de l'OTAN à Keflavik, qui met fin à trois ans de querelles entre les deux pays, annonce un communiqué du ministère islandais des affaires étrangères.

L'accord, conclu entre M. Einar Augustsson, chef de la diplomatie islandaise, et M. Joseph Sisco, secrétaire d'Etat adjoint, réduit de trois mille trois cents à deux mille neuf cents le personnel américain de la base. Les quatre cents personnes touchées par cette réduction d'effectifs sont surtout des fonctionnaires, qui seront progressivement remplacés par du personnel administratif et technique islandais. Par ailleurs, tous les militaires américains devront résider à la base.

C'est la formation du nouveau gouvernement de coalition, dirigé par M. Geir Hallgrimsson (« le Monde » du 29 août), remplaçant l'ancienne coalition de centre gauche avec participation de l'Alliance populaire (communiste), qui a permis la conclusion de cet accord, dont la ratification par le Parlement islandais est acquise, le cabinet disposant de quarante-deux sièges sur soixante.

PROCHE-ORIENT

Liban

La crise ministérielle s'annonce longue et ardue

De notre correspondant

Beyrouth. — En se donnant un délai de réflexion avant d'accepter la démission du gouvernement de M. Solh (*le Monde* du 27 septembre), le chef de l'État, M. Frangié, a tenu à souligner qu'il prendrait tout son temps pour dénouer la crise ministérielle. Celle-ci s'annonce en effet longue et ardue, et le président de la République, qui a demandé à M. Solh d'assurer l'expédition des affaires courantes, ne veut pas improviser une nouvelle combinaison ministérielle.

C'est du moins l'opinion qui prévaut dans l'entourage du palais présidentiel, où l'on se félicite du « *départ en douceur* » du cabinet, qui aura suffi à désarmer une opposition qui s'était montrée particulièrement vindicative ces derniers temps. Les détracteurs du régime font état d'une « crise du pouvoir », qui est due, selon eux, à l'incapacité de celui-ci à faire face aux problèmes qui se posent au pays, et qui dépassent désormais, par leur ampleur, le cadre de simples revendications salariales ou estudiantines.

Au sein même de cette opposition, on peut distinguer deux tendances. La première est conduite par M. Raymond Eddé, leader du parti du bloc national et l'un des candidats à la présidence de la République. Fort de l'appui des deux leaders musulmans de l'Assemblée, MM. Saeb Salam et Rachid Karameh, M. Eddé s'en prend à la corruption, aux scandales et à l'état d'insécurité qui sévissent dans le pays, et se veut le promoteur d'une « *réforme par le haut* », dont les grandes lignes figurent au programme d'action politique qu'il a établi avec ses amis députés « *pour sortir le pays de l'ornière dans laquelle il s'enlise* ».

Plus violente, l'autre opposition est représentée par les leaders des deux grandes communautés musulmanes chiite et sunnite, qui, avec les chrétiens, se partagent le pays. Celles-ci s'estiment lésées dans leurs droits et revendiquent une participation plus « *équilibrée* » au pouvoir, non sans reprocher à la présidence de la République de monopoliser les postes-clés de l'État. Le régime politique au Liban étant présidentiel, et la première magistrature revenant par tradition à un maronite chrétien, on comprend que ce débat sur la « *répartition des prérogatives et des responsabilités* » suscite des remous et risque de remettre en cause le fragile équilibre inter-communautaire, clé de voûte du système libanais.

Pour amadouer ses détracteurs, le président Frangié a besoin à la fois et de réformer l'État, en l'épurant de certains éléments qui se réclament de lui, et d'associer directement au pouvoir les représentants des communautés musulmanes. Cette dernière initiative implique l'abandon d'une partie des prérogatives qui étaient jusqu'ici, par la force de la tradition, du ressort exclusif de la présidence de la République.

Mais ces options ne peuvent être prises sans un consensus national, auquel souscriraient les communautés religieuses, qui se sont muées depuis quelque temps en partis politiques.

C'est parce que la crise dépasse cette fois le cadre des personnes, et qu'elle touche aux structures, que l'opinion publique s'inquiète. Le chef de l'État étant seul habilité, après les consultations d'usage avec les députés et chefs de groupe parlementaires, à désigner le premier ministre, qui doit être de confession musulmane, on craint que celui-ci ne soit cette fois imposé par sa propre communauté.

ÉDOUARD SAAB.

Egypte

LES ÉTUDIANTS DE GAUCHE CRITIQUENT VIVEMENT LA POLITIQUE DU PRÉSIDENT SADATE

Le Caire (*A.P.*). — Un symposium, organisé à l'université du Caire à l'*occasion du quatrième* anniversaire de la mort de Nasser, le 28 septembre 1970, a fourni aux étudiants égyptiens de gauche l'occasion d'exprimer leurs critiques contre la politique du gouvernement.

Sur le plan intérieur, les étudiants s'en sont pris à la politique économique du président Sadate et *ont critiqué* l'affaiblissement du secteur public, allant jusqu'à dénoncer une « *nouvelle conspiration* » visant à dépouiller les ouvriers et les paysans de leurs conquêtes des vingt-cinq dernières années. Ils ont dénoncé aussi les campagnes en faveur de l'autorisation d'autres partis que l'Union socialiste arabe.

Les étudiants ont également attaqué la politique étrangère égyptienne, qu'ils ont jugée pro-américaine et malveillante à l'égard de l'Union soviétique.

D'une manière générale, les étudiants ont pris pour cibles les personnalités de la droite égyptienne, qu'ils reprochent au président Sadate d'avoir encouragées depuis le coup de force de mai 1971, qui avait éliminé une partie de la vieille équipe de Nasser.

UN COMMANDO DE FEDAYIN AURAIT TENTÉ UNE NOUVELLE ACTION EN ISRAËL

Un commando de fedayin a pénétré, mercredi 25 septembre, en Galilée, à partir du territoire libanais, mais a dû rebrousser chemin peu après, a annoncé jeudi un porte-parole militaire israélien. La patrouille israélienne qui a décelé le passage des fedayin aurait trouvé des armes et des tracts. D'après ces tracts, les Palestiniens qui devaient passer à l'action à la veille du Kippour, avaient l'intention de se saisir d'otages et de réclamer en échange la libération d'une dizaine de personnes, dont Mgr Capucci, actuellement jugé en Israël pour trafic d'armes, et M. Udi Adiv, un instituteur juif de vingt-huit ans, emprisonné en 1972 pour espionnage. La médiation aurait été assurée par l'ambassadeur de France en Israël ou par un représentant du Vatican.

De sources militaire israélienne, on a annoncé, d'autre part, jeudi qu'une unité israélienne avait pénétré dans le Sud-Liban « *pour y chercher des fedayin et des caches d'armes* ».

Selon Beyrouth, l'aviation israélienne a de nouveau bombardé jeudi soir le Sud-Liban.

A Damas, enfin, l'agence palestinienne Wafa a annoncé jeudi qu'un grave accrochage avait opposé le matin même des commandos palestiniens aux forces jordaniennes. Les commandos revenaient, selon l'agence, d'une opération contre un kibboutz israélien situé au sud de la mer Morte. — (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.*)

AFRIQUE

Algérie

Le gouvernement libère les comptes bloqués des Français

De notre correspondant

Alger. — Le gouvernement algérien a pris mercredi 25 septembre une mesure qui ne manquera pas d'être bien accueillie par les Français ayant vécu en Algérie : la libération des comptes bloqués. Un communiqué du ministère des finances autorise en effet « *le transfert des comptes départ définitif ouverts auprès des banques et de l'administration des P.T.T. par des personnes physiques résidant ou ayant résidé en Algérie mais n'ayant pas la nationalité algérienne* ».

Cette mesure intéresserait quelque dix mille « pieds-noirs » — souvent de condition modeste — réinstallés en France, et porterait sur une somme globale oscillant entre 35 et 45 millions de francs. Elle intéresse aussi, mais à terme, les « pieds-noirs » demeurés en Algérie, qu'il s'agisse de retraités ayant des économies ou de personnes en activité qui voudraient réaliser leur avoir avant de regagner la France. Le communiqué annonce en effet la publication, ultérieurement, d'un « *avis de change* » qui fixera les modalités de transfert de leurs fonds.

Ces décisions, dont on se félicite dans les milieux diplomatiques français à Alger, sont le résultat de l'amélioration des relations bilatérales depuis la première visite à Paris, il y a un an, de M. Bouteflika. Quelques jours après le retour du ministre des affaires étrangères, l'Algérie avait fait un premier geste de bonne volonté, le 23 juillet 1973, en libérant les comptes bloqués dans les limites de 10 000 dinars (1 dinar vaut environ 1,15 F). Parallèlement, des négociations étaient entamées pour liquider le contentieux financier entre les Trésors des deux pays. Menées dans la discrétion, elles ont abouti à la signature, le 8 août dernier, d'une nouvelle convention financière qui a pris effet le 15 septembre, et remplace celle du 31 décembre 1962.

« *Grâce à ce texte*, nous disait M. Smail Mahroug, ministre des finances, alors que les négociateurs touchaient au but, *on évitera qu'un incident ne bloque toute la machine. Désormais, si nous avons des contentieux, ils ne seront plus politiques, mais de droit commun, ce qui facilitera nos rapports et les rendra sereins.* »

Une page a été tournée, ce qui laisse bien augurer, estime-t-on ici, de la visite qu'une importante *délégation du C.N.P.F., présidée* par M. Huvelin, doit faire en Algérie à partir du 21 octobre, avant que M. Abdesselam, ministre de l'industrie et de l'énergie, *ne se rende lui-même en France.*

PAUL BALTA.

● *Les autorités algériennes* ont entrepris une campagne pour collecter tous les objets et documents se rapportant à la période 1954-1962. L'objectif est de créer un Musée national du combattant, qui sera installé dans l'ancienne prison Barberousse à Alger. C'est dans ce cadre que se situe la création à Paris d'une commission centrale de récupération pour l'Europe dont le bureau vient d'être constitué. (Ambassade d'Algérie, 18, rue Hamelin, 75016 Paris.)

Guinée-Bissau

● *A l'occasion de la proclamation de l'indépendance de la Guinée-Bissau-îles du Cap-Vert* et pour rendre hommage à Kwamé N'Krumah et Amilcar Cabral, le Comité N'Krumah organise un colloque sur le thème « Libération africaine et panafricanisme ». Il demande à toutes les organisations démocratiques et révolutionnaires, ainsi qu'aux démocrates et patriotes africains et amis de l'Afrique, de se joindre à lui. Le colloque aura lieu le samedi 28 septembre, 163, boulevard de l'Hôpital, à partir de 14 h. 30.

Tunisie

Nouveau ministre du Plan

M. AYARI SOUHAITE VOIR SE DÉVELOPPER LES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS

C'est en tant qu'ancien ministre de l'économie nationale que M. Ayari, nouveau ministre tunisien du plan (*le Monde* du 27 septembre), a tenu, *le jeudi 26 septembre, une conférence* de presse à la chambre de commerce et d'industrie de Paris. M. Ayari, qui venait de présider la première réunion à Paris du bureau de la chambre de commerce franco-tunisienne, a mis à profit cette occasion pour dresser un rapide bilan des relations entre les deux pays. « *Nous éprouvons à l'égard de Paris*, a-t-il dit, *une sorte de dépit amoureux. Nous attendons beaucoup de la France et celle-ci ne répond pas toujours à nos demandes et à nos espoirs.* »

Pour illustrer ce propos, le ministre a évoqué, notamment, la baisse des exportations traditionnelles (vin et huile surtout) vers la France, baisse due en partie, selon lui, aux règlements communautaires que Paris est tenu de respecter. Dans le domaine des investissements, il a signalé que la France venait derrière des pays comme la République fédérale allemande, la Hollande ou l'Italie. *Durant les huit premiers* mois de 1974, les investissements français se sont élevés à 7 200 000 dinars tunisiens (70 millions de francs environ) et permettront la création de deux mille huit cent quarante emplois. Or, le montant total des investissements étrangers l'année précédente a été de 500 millions de francs. « *Le rapprochements de ces deux chiffres,* a souligné le ministre, *est éloquent.* »

M. Ayari a soulevé également le problème des travailleurs immigrés. Après avoir rappelé qu'actuellement, quelque cent vingt mille à cent trente mille travailleurs tunisiens *vivent en France, il a* remarqué que leur pourcentage par rapport à la totalité des ouvriers étrangers en France était en régression. « *Les mesures de suspension récemment prises ne sont pas faites pour nous rassurer* », a-t-il ajouté.

Parmi les vœux qu'a exprimés le *ministre, on peut retenir son souci* de voir la Tunisie « parrainée » par la France au sein de la Communauté européenne. « *Elle le fait déjà*, a-t-il dit, *mais nous souhaiterions qu'elle déploie en cette matière plus d'agressivité.* » — D. J.

AU SUD-EST DE PARIS

CINQ NOUVELLES MAISONS BREGUET CONSTRUCTIONS



BELGRAVIA : 150 m2, 7 pièces, séjour 41 m2, 3 s.d.b.
Vous visiterez aussi 4 autres maisons de 4 à 6 pièces • Prix de 220 à 320 000 F, terrain compris • Crédits spéciaux.

DOMAINE DU BOIS+LA+CROIX

Breguet Constructions réalise un nouveau "Domaine" tout près de Paris. Dans un cadre superbe : les terres qui entourent le château du Bois La Croix et son parc.

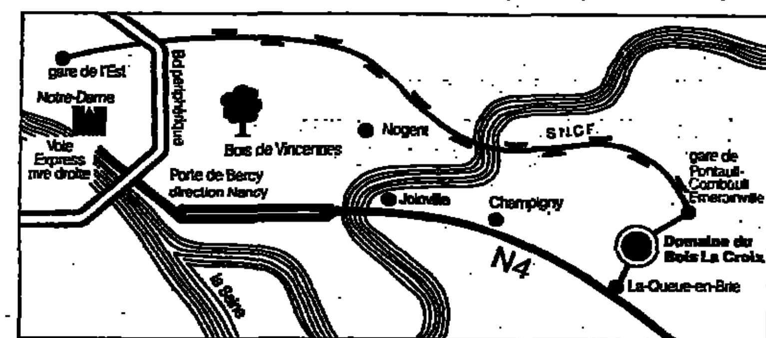
Vous y aurez le choix entre 5 nouveaux modèles de luxueuses maisons traditionnelles livrées entièrement terminées.

Elles sont vastes, de 90 à 150 m2 et de 4 à 7 pièces. Elles ont des séjours de 31 à 41 m2, des garages, de vastes rangements et jusqu'à 3 s.d.b.

Toutes sont entourées par un beau jardin.

77-PONTAULT-COMBAULT
☎ 406.53.56 & 64.63

VISITE DES 5 MAISONS MODELES DECOREES PAR ALESSANDRA ORSINI TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H.



A LA GARE DE PONTAULT, PLUS DE 40 TRAINS PAR JOUR POUR PARIS.

Sur le Domaine : 2 tennis, zone-loisir de 18 ha (bois aux arbres magnifiques, prairie), club-house (le château lui-même), écoles, centre commercial.

DES LIAISONS RAPIDES AVEC PARIS :

- à 18 km de Paris par la N. 4.
- à proximité de la future autoroute A 4 ;
- à 12 minutes à pied de la gare de Pontault ;
- à 30 minutes de la gare de l'Est ;
- un train toutes les 1/2 heures.

A 18 KM DU PERIPHERIQUE. A 12 MN A PIED DE LA GARE.

Pour recevoir une luxueuse documentation gratuite, remplissez ce bon et adressez-le-nous. Ou téléphonez.
NOM ____________ ADRESSE ____________ TEL ______

DIPLOMATIE

APRÈS LA REPRISE DES TRAVAUX DE GENÈVE

LA CONFÉRENCE PANEUROPÉENNE EST TOUJOURS A LA RECHERCHE DE SON SECOND SOUFFLE

Au cours d'une visite récente en Hongrie, le premier ministre finlandais, M. Sorsa, a déclaré qu'à ses yeux comme à ceux des dirigeants hongrois les résultats « hautement significatifs » obtenus à Genève justifiaient la tenue dès que possible au niveau le plus élevé de la troisième phase de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. De même, M. Gromyko, s'adressant ce mois-ci au chancelier Schmidt à Bonn, a insisté pour une conclusion prochaine de la conférence paneuropéenne.

A Genève, cependant, où les travaux ont repris le 9 septembre dernier, après une interruption de six semaines, il n'apparaît pas que la conférence ait retrouvé un deuxième souffle, malgré la création de groupes de travail « informels » chargés d'accélérer le travail des commissions et sous-commissions. On a même l'impression, dans certaines délégations de l'Ouest, que les Soviétiques se montrent moins pressés d'aboutir. Enfin l'affaire de Chypre est venue peser encore sur les débats, le représentant de la Grèce ayant déclaré que la C.S.C.E. ne pouvait passer à sa troisième phase sans que le problème chypriote ait trouvé une solution et le représentant de la Turquie s'opposant à l'adoption par la conférence de toute déclaration à ce sujet.

En juillet 1973, à l'issue de la *réunion, à Helsinki, des ministres* des affaires étrangères de tous les pays européens (33 sans l'Albanie), des Etats-Unis et du Canada, on pouvait pourtant espérer que sur la base *des directives par* eux définies, les experts parviendraient à mettre au point en quelques mois, durant la seconde phase de la conférence, les accords destinés à établir les bases d'une coopération croissante entre les pays européens de l'Est et de l'Ouest. Les chances d'un « sommet général » qui se tiendrait au cours de l'été 1947, à Helsinki, *pour approuver ces accords, ne* paraissaient pas négligeables.

Or non seulement l'été s'est passé sans « sommet » des trente-cinq, mais personne, aujourd'hui, *ne se hasarderait à prévoir si* et quand une réunion finale interviendra, même au seul niveau des ministres des affaires étrangères. Il paraît exclu en tout cas qu'elle puisse avoir lieu avant la fin de l'année.

Pourtant la deuxième phase de la C.S.C.E., qui s'est ouverte le 18 septembre 1973, n'avait pas trop mal commencé, en dépit *d'accrochages multiples entre dé*légués de l'Est et de l'Ouest, notamment au sein de la troisième commission sur les problèmes relatifs à « la libre circulation des hommes *et des idées* » sur les questions de la première corbeille à propos des principes fondamentaux devant régir les relations entre Etats. Dès les premiers mois de 1974, on enregistre quelques progrès sur les questions de la première corbeille, à propos des principes fondamentaux devant régir les relations entre Etats, ainsi que sur les problèmes de la *coopération dans les domaines de* l'économie, de la science, de la technique et de l'environnement. Quelques compromis sont aussi réalisés sur les problèmes de la troisième corbeille.

Puis les choses se gâtent. Déjà *difficiles*, les discussions de Genève s'éternisent en mai, juin et juillet. S'affirmant toujours disposés à conclure des accords généraux de principe en matière de coopération culturelle, les Soviétiques se dérobent en fait systématiquement, lorsqu'on leur demande de traiter, *de façon concrète, les problèmes des* contacts humains et de la libre circulation de l'information. Ils assurent que les exigences des Occidentaux constituent une ingérence dans les affaires intérieures des pays de l'Est.

Du coup, les Occidentaux durcissent leurs positions. Après des années de négociations, ils ont certes accepté la réunion d'une conférence paneuropéenne dont ils savent pertinemment qu'elle a pour principal but de permettre aux Soviétiques d'obtenir, au nom de la détente, la reconnaissance formelle d'un *statu quo* territorial et politique qui leur est éminemment favorable. Mais ils n'ont jamais varié dans leur résolution d'obtenir en échange que les frontières européennes deviennent plus ouvertes aux échanges des hommes et des idées, et donc à l'influence occidentale. Ils refusent donc de se contenter d'accords de principe dépourvus de valeur pratique. Ils le font savoir publiquement le 11 juin à Bonn, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf et le 21 juin à Ottawa, lors de la réunion du Conseil atlantique.

Très désireux que la phase finale de la C.S.C.E. se tienne au cours de l'été à Helsinki, les Soviétiques s'efforcent au contraire de minimser les divergences qui les *opposent aux Occidentaux*, assurant qu'avec un peu de bonne volonté on pourrait rapidement en finir. Ils tentent même d'accélérer les travaux en proposant, en juin, que les délégations a Genève soient désormais dirigées par des vice-ministres ou des directeurs de ministères. En juillet, M. Brejnev insistera auprès de M. Nixon, en visite à Moscou, pour que la C.S.C.E. se termine rapidement. Mais si les Américains paraissent assez disposés a en terminer de n'importe qu'elle façon avec une *conférence* qu'ils n'aiment pas, les Européens de l'Ouest ne l'entendent pas de la même oreille.

C'est ainsi que le 26 juillet dernier, ils imposent l'ajournement de la C.S.C.E. jusqu'au 9 septembre. Avant de se séparer toutefois, le comité de coordination de la conférence, composé de tous les chefs de délégation, adopte un « arrangement » important : il met fin, en effet, au blocage mutuel des corbeilles 1 et 3, raison principale de l'impasse, les Soviétiques exigeant, avant tout accord sur la troisième corbeille, une référence explicite à deux des principes de la première, à savoir, le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans les affaires intérieures.

Un « arrangement »

Aux termes de cet arrangement, résultat de longues négociations menées par huit pays neutres et non alignés (Autriche, Chypre, Finlande, Liechtenstein, Malte, Suède, Suisse et Yougoslavie) il est prévu que le préambule de la corbeille 3 ne contiendra qu'une référence générale aux principes devant gouverner les relations entre les Etats participants. En revanche, le catalogue de ces principes — contenus dans la première corbeille — comportera dorénavant deux ajouts. Le premier relatif au principe sur l'égalité souveraine des Etats, stipule le respect du droit de chaque Etat de choisir son système politique. Le deuxième, contrebalançant le premier, rappelle à propos de la non-intervention que les Etats doivent se conformer à leurs obligations résultant du droit international.

Commentant le 26 juillet dernier cet arrangement, M. Andreani s'en est félicité, tout en soulignant son caractère négatif puisqu'il ne fait qu'éliminer un obstacle sans constituer un progrès direct. *« Il s'agit toujours*, a-t-il dit, *de remplir le cadre défini à Helsinki et de rédiger des textes précis. On n'en sortira pas*, a-t-il poursuivi, *tant que les Soviétiques demanderont de trancher globalement les problèmes. A l'encontre de cette méthode de globalisation, nous pensons que la négociation finale ne peut intervenir que lorsque tous les problèmes auront été passés en revue un par un. Ce qu'il n'a pas été possible de faire jusqu'à présent. »*

De fait, la rédaction des textes a très peu avancé, notamment sur les problèmes de la troisième corbeille, qu'étudient quatre sous-commissions. Dans la sous-com*mission « contacts humains »*, un seul texte a été mis au point, concernant les visites familiales ; un autre, relatif à la réunification des familles, est en cours d'examen. Mais malgré les efforts des Occidentaux, quatre sujets n'ont encore pu être étudiés : les mariages entre ressortissants d'Etats différents, les facilités administratives pour les déplacements, le tourisme et les échanges de jeunes.

Au sein de la sous-commission « information », un texte a été rédigé sur la diffusion *de l'information* écrite. D'autre part, le projet sur l'accès à l'information est presque mis au point : il concerne en particulier la multiplication des points de vente des journaux étrangers, la consultation de ceux-ci par le public et le développement des possibilités d'abonnement. Restent à examiner les *projets sur l'élimination* du brouillage des émissions radio, sur la production de programmes simultanés et de débats télévisés en direct, ainsi que sur les conditions de travail des *journalistes*.

Dans la sous-commission « culture », un seul texte — sur la connaissance des œuvres culturelles — a été élaboré.

En ce qui concerne la première corbeille, sept des dix principes gouvernant les relations entre les Etats participants — tels qu'ils ont été annoncés dans le Livre bleu des recommandations finales de Helsinki — ont fait l'objet d'un examen approfondi. Le résultat en a été la rédaction de formules « provisoirement enregistrées », sur lesquelles il conviendra de revenir pour éliminer les « crochets », qui marquent encore la présence de divergences. Seul le troisième principe — inviolabilité des frontières — comporte une formulation claire, c'est-à-dire sans « crochets ». Quant aux mesures destinées à renforcer la confiance, à savoir essentiellement la notification de manœuvres militaires d'envergure, les vues des pays de l'Est, des neutres et des Occidentaux à leur sujet restent très éloignées.

Aucune date limite

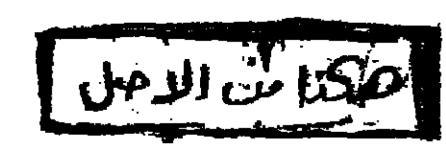
Un délégué français, M. Jacques Chazelles, parlant, le 11 septembre, peu après la reprise des travaux devant la troisième commission, a annoncé que les Neuf déposeraient rapidement des propositions « mises à jour » sur les points litigieux en s'engageant moralement à ne plus formuler aucune demande par la suite et en invitant les autres délégations à en faire autant. Il a prévenu toutefois ses collègues que les *Neuf s'opposeront* à la fixation d'une date limite pour la fin des travaux et à l'abandon des propositions qui n'ont pas encore été traitées.

La C.S.C.E. parviendra-t-elle cependant à sortir du marasme dans lequel elle se trouve actuellement et à terminer rapidement ses travaux ? Rien n'est moins sûr : le cœur n'y est pas et les méfiances continuent à l'emporter.

Cette conférence n'est d'ailleurs pas la seule négociation Est-Ouest qui marque le pas : il en est de même de la conférence de Vienne sur les M.B.F.R. et de la négociation SALT. *Comme* les autres, elle pâlit de la dégradation du climat international intervenue à la suite de la guerre au Proche-Orient et des tensions russo-américaines qu'elle a provoquées, ensuite des inquiétudes suscitées par l'accroissement des armements soviétiques, enfin, et peut-être, surtout, du fait de la crise du pétrole et des difficultés économiques, politiques et sociales croissantes qui accaparent l'attention des gouvernements. On a désormais, dans les capitales européennes, d'autres chats à fouetter qu'une conférence dont on sait pertinemment que les résultats seront maigres et lents à venir.

L'utilité de l'entreprise pour la coopération de tous les pays européens n'est pas méconnue pour autant. La délégation française, notamment, se refuse à tout pessimisme à l'instar du ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, dont l'attitude à l'égard de la C.S.C.E. est apparemment plus favorable que celle de son prédécesseur. M. Poniatowski lui-même, récemment en visite en Pologne, n'a-t-il pas déclaré à ses interlocuteurs que, l'Europe étant fragile, tous ses membres devaient renforcer leur coopération pour faire face à la crise énergétique ?

JEAN SCHWŒBEL



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le président Ford accepte un compromis sur la question de l'aide militaire à la Turquie

De notre correspondant

Washington. — Après deux heures de discussions serrées avec les leaders du Congrès, le président Ford a accepté, jeudi 26 septembre, un compromis sur la question de l'aide militaire à la Turquie. Il s'est déclaré prêt à soutenir un amendement spécifiant que cette assistance pourrait être suspendue, à moins que le président ne soit convaincu que la Turquie cherche, « de bonne foi », une solution négociée du problème de Chypre. La formule ne satisfera sûrement pas les éléments qui, au Congrès, demandaient la fin immédiate de l'aide militaire à Ankara et la considéraient comme « illégale ».

Le président Ford, à la différence de son prédécesseur, qui n'hésitait pas à affronter le Congrès, a cherché la concertation en tenant compte du sentiment anti-Turc qui s'était traduit par une importante majorité (307 contre 90) à la Chambre, demandant l'arrêt de l'aide militaire à la Turquie tant que des progrès substantiels n'auraient pas été accomplis vers la solution du problème de Chypre. Ultérieurement, des sénateurs avaient atténué la portée de cette démonstration en parlant seulement d'efforts « de bonne foi », et la commission des affaires étrangères de la Chambre se ralliait à la formule « *substantiels efforts de bonne foi* ». Finalement, els leaders du Congrès ont accepté d'accorder au président une certaine souplesse dans l'appréciation de la « bonne foi » des Turcs.

Ainsi, les efforts conjugés du président Ford et de M. Kissinger ont réussi seulement à limiter les dégâts. Il faut prévoir, en effet, que des restrictions seront apportées au projet de loi quand il viendra en discussion au début de la semaine prochaine. Et cela malgré les pressions du département d'Etat, qui avait souligné que le vote de la Chambre allait « *totalement à l'encontre des efforts de médiation de M. Kissinger* », tandis que la Maison Blanche déclarait que « *les amendements restrictifs gêneraient les tentatives en vue de régler le problème* ».

Certes, un très grand nombre de parlementaires qui ont à défendre leur siège en novembre ne sont pas restés insensibles aux pressions des éléments pro-Grecs dans les grandes villes. Mais la réaction générale du Congrès va au-delà de sa réprobation de l'initiative militaire turque. Elle confirme la vitalité de l'isolationnisme, la tendance à se replier sur soi-même, puisque aussi bien c'est l'ensemble de l'aide à l'étranger qui se trouve visée.

La commission sénatoriale des affaires étrangères a déjà voté de substantielles réductions de l'aide économique et militaire au Vietnam du Sud, au Laos et au Cambodge, instituant un plafond des dépenses. Divers amendements ont été présentés, l'un visant à éliminer progressivement l'aide militaire à la Corée du Sud, l'autre refusant au président le droit de transférer au Cambodge 250 millions (de dollars) d'équipements en stock au Pentagone ; d'autres encore se proposent de limiter les opérations secrètes de la C.I.A. ou encore de refuser l'aide américaine aux pays producteurs de pétrole qui ne voudraient pas baisser leurs prix. Toutes ces démarches révèlent le souci du législateur de surveiller étroitement sinon de restreindre la liberté d'action du président en matière de politique étrangère.

HENRI PIERRE.

QUAND LES « CORBEAUX » ATTAQUENT LES KENNEDY ET M. RICHARD NIXON

Washington. — Des agents du service secret ont veillé pendant plus d'une semaine sur la sécurité des enfants de Robert Kennedy, assassiné en 1968, à la suite de menaces d'enlèvement, a déclaré, jeudi 26 septembre, M. Edwards Schmults, sous-secrétaire au Trésor, dont dépend le « secret service ».

Ces menaces émanaient de la région de Boston et visaient, sans plus de précision, « un enfant de la famille ». Six des onze enfants de Robert Kennedy se trouvaient dans cette région et ils furent placés sous la protection d'agents du service secret jusqu'au 20 septembre.

Aucune mesure semblable ne fut prise à l'égard des trois enfants du sénateur Edward Kennedy, qui séjournaient alors aux environs de Washington. Le sénateur lui-même est sous la garde constante d'agents du service secret.

L'ancien président Richard Nixon, soigné au Memorial Hospital de Long Beach — au sud de Los Angeles — pour une phlébite qui présente des risques d'embolie, ne reçoit pas que des messages de sympathie. Des correspondants anonymes téléphonent à l'hôpital pour exiger qu'on « tue Nixon » ou qu'on le « laisse mourir ». M. Nixon est, lui aussi, sous la protection du service secret. — (A.P., Reuter.)

Argentine

Le Parlement est saisi d'un projet de loi draconien sur la sécurité de l'État

De notre correspondant

Buenos-Aires. — L'assassinat le mercredi 25 septembre de deux officiers, un colonel et un lieutenant (*le Monde* du 27 septembre), a provoqué un vif émoi au sein des forces armées. Dans un télégramme adressé à toutes les garnisons du pays, le général Leandro Anaya, commandant en chef de l'armée, a fait savoir que celle-ci doit être « *prête à répliquer de façon énergique à ce genre d'agressions et contribuer, dans le cadre de la loi, à éliminer définitivement la violence* ». A l'occasion des obsèques du colonel Jorge Grossi, promu à titre posthume au grade de général, le commandant en chef, s'exprimant aussi au nom de ses collègues de la marine et de l'armée de l'air, a précisé que les militaires agiraient dorénavant « *en étroite collaboration avec les autres forces chargées du maintien de l'ordre* ».

En mettant à exécution un plan de représailles contre les forces armées, l'E.R.P. (armée révolutionnaire du peuple) — qui les accuse d'avoir fusillé quatorze au moins et peut-être seize des guérilleros faits prisonniers le mois dernier à Catamarca — est parvenue à susciter la colère des militaires. Le général Anaya connaît les intentions des guévaristes de l'E.R.P., résolus à agir de telle sorte que les forces armées soient amenées à se dresser contre le gouvernement. « *Qu'ils sachent, ces agents du chaos*, a dit le commandant en chef, *que nous ne ferons rien en marge de la loi, mais que, dans son application, nous serons inflexibles.* »

La loi, toutefois, va être modifiée. La réaction des militaires a, en effet, contraint le gouvernement à prendre d'urgence de nouvelles mesures pour combattre la « *subversion* ». Mme Maria Estela Martinez de Peron, président de la République, a annoncé, le jeudi 26 septembre, dans une allocution radiotélévisée, le dépôt devant le Congrès d'un projet de loi sur la sécurité de l'Etat, projet qui va bien au-delà des réformes du code pénal approuvées au mois de janvier et dépasse tout ce que le régime militaire avait imaginé en la matière.

Il n'est pas loin, estime-t-on dans les milieux juridiques, d'établir le délit d'opinion. Des peines de prison de trois à huit ans sont prévues pour qui « *tente ou préconise, de quelque façon que ce soit, d'altérer ou de supprimer l'ordre constitutionnel et la paix sociale de la nation par des voies non établies par la Constitution* » ; des peines de deux à six ans pour qui « *commet des actes de propagande, divulgation ou diffusion tendant à instruire ou convertir à de telles conduites* » ; de deux à cinq ans pour qui « *utilise ou possède des emblèmes ou insignes distinctifs des organisations notoirement vouées à ces activités* ».

Les guérilleros, certes, sont visés, mais aussi les syndicalistes indépendants. Ceux qui, parmi eux, refuseraient de se soumettre à l'arbitrage du ministère du travail et « *inciteraient à ne pas se plier aux obligations qui en découlent* », sont passibles de un à trois ans de prison. Le gouvernement prétend sans doute endiguer ainsi une vague de grèves sauvages, qui ont affecté ou affectent l'industrie automobile et la récolte et la transformation de la canne à sucre notamment. L'approbation du projet de loi permettrait de poursuivre les dirigeants du mouvement ouvrier opposé à la C.G.T. — MM. Raimundo Ongar (typographes), René Salamanca (automobile), Atilio Santillan (canne à sucre) et autres — et assurer la permanence du Pacte social, signé par la centrale syndicale et le patronat.

Les entrepreneurs n'échappent pas non plus aux dispositions du projet de loi qui, pour faire bonne mesure, réprime sévèrement les délits économiques. Enfin, il est prévu que les personnes condamnées conformément à la loi sur la sécurité de l'Etat seront, au terme de leur peine, passibles d'une sanction supplémentaire : la perte de la citoyenneté argentine et l'expulsion du pays.

Le Congrès a, d'ores et déjà, commencé l'examen du projet de loi. Le Sénat a approuvé, sans modification, dans la nuit de jeudi à vendredi, un texte maintenant à l'étude des députés. Les parlementaires péronistes, aussi respectueux de la prééminence de Mme Peron qu'ils l'étaient de celle de son mari, ont voté le texte sans broncher. Les parlementaires de l'opposition ont voté contre. Mais, parmi eux, ceux de l'Union civique radicale, pris entre leur désir de protéger les institutions démocratiques et leur crainte des militaires, ont paru désorientés. Ils ont accepté d'ajouter leurs voix à celles des péronistes — la majorité des deux tiers étant requise — pour que le projet soit immédiatement débattu.

PHILIPPE LABREVEUX.

ASIE

Cambodge

LES KHMERS ROUGES ATTAQUENT LA PÉRIPHÉRIE DE KOMPONG-CHHNANG

Phnom-Penh (*A.F.P.*). — Les troupes républicaines ont abandonné, à la suite des durs combats de ces derniers jours, dix-neuf positions défendant par l'ouest le chef-lieu provincial de Kompong-Chhnang, à 90 kilomètres au nord de Phnom-Penh, apprend-on de source militaire.

Appuyés par une puissante artillerie, près de dix mille soldats du GRUNC ont brisé le périmètre de défense extérieur de Kompong-Chhnang et, après avoir occupé une colline à 8 kilomètres de la ville, sont en mesure d'atteindre à l'arme lourde l'agglomération et son terrain d'aviation. Déjà, des combats ont été signalés à 6 kilomètres seulement du centre.

Le secteur ouest de Kompong-Chhnang, actuellement sous le contrôle des Kmers rouges, avait été choisi comme centre d'implantation des réfugiés. Plusieurs milliers de personnes s'y étaient installées. Elles ont maintenant rejoint la ville. Plusieurs camps de réfugiés à l'ouest de Kompong-Chhnang ont été détruit par les Khmers rouges.

La ville, qui compte plus de soixante-dix mille habitants, est défendue par trois mille soldats et environ quatre mille miliciens. Située entre Phnom-Penh et les riches provinces du Nord-Ouest, Kompong-Chhnang contrôle, en outre, le trafic sur le grand lac Tonlé-Sap d'où plusieurs milliers de tonnes de poissons sont acheminées chaque mois vers la capitale.

A Phnom-Penh, trois personnes ont été arrêtées dans les locaux de l'importante Association du corps enseignant qui vient d'être dissoute.

ONU

LA YOUGOSLAVIE DÉNONCE L'« INGÉRENCE » AMÉRICAINE AU CHILI

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). — Au cours du débat général, jeudi 26 septembre, devant l'Assemblée des Nations unies, le ministre des affaires étrangères de l'Ouganda et celui de la Guinée, la princesse Bagaaya et M. Esono, ont condamné le racisme en Afrique du Sud et en Rhodésie. M. Esono a rendu hommage au nouveau régime portugais.

Parlant de la crise énergétique, des matières premières et des produits alimentaires, le ministre de l'Inde, le sardar Swaran Singh, a souligné que la croissance des pays en voie de développement était à la merci des cours mondiaux des engrais, des carburants et des produits industriels.

Au nom de la Yougoslavie, M. Minic, qui s'en est pris d'autre part à « *l'ingérence des Etats-Unis dans les affaires intérieures du Chili* », a demandé la mise en œuvre d'un programme d'assistance aux pays les plus touchés. Devant le renchérissement des produits pétroliers, le ministre belge, M. Van Elslande, a déclaré que les pays de la Communauté européenne devraient diminuer leur dépendance à l'égard des importations de pétrole. Le ministre de Bahrein, le sheik Mohamed Ben Mubarka Al Khalifa, s'est prononcé pour un dialogue entre les pays producteurs de matières premières, afin d'éviter une éventuelle pénurie de produits alimentaires ou d'énergie.

A travers le monde

Éthiopie

● UN PORTE-PAROLE de la Confédération des syndicats de travailleurs éthiopiens a annoncé, le jeudi 26 septembre, que l'un des vice-présidents de la centrale, M. Gidey Gebre, arrêté par l'armée lundi dernier, avait été relâché. Le président, M. Beyene Solomon, et le secrétaire général, M. Fisehatsion, restent détenus. — (*A.F.P.*)

Mozambique

● LA MISE EN EAU du barrage hydro-électrique de Cabora-Bassa, l'ouvrage le plus important d'Afrique, débutera dans quinze jours, a déclaré, le 26 septembre, un responsable du chantier de construction. Deux tunnels, construits en 1971 pour dériver le cours du Zambèse, seront bouchés pour faire monter le niveau des eaux le long des 250 kilomètres de parois qui retiendront le lac artificiel. — (*A.F.P.*)

Nations unies

● LE COMITÉ POLITIQUE spécial de l'Assemblée générale a décidé, le jeudi 26 septembre, sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote, d'inviter deux mouvements nationalistes d'Afrique du Sud à participer aux débats du Comité concernant « *la politique du gouvernement d'Afrique du Sud* ». Il s'agit du Congrès panafricain d'Azanie et du Congrès national africain (A.N.C.). La délégation du gouvernement de Pretoria, qui a vivement protesté contre cette décision, a décidé de se retirer de la liste orateurs à l'Assemblée générale. — (*U.P.I., Reuter.*)

POLITIQUE

Réponse à M. de Calonne

Par JACQUES MERCIER (*)

Le gaullisme a toujours électoralement constitué une équivoque. C'est ce qui vient de permettre à la droite, enfin rassemblée, de s'emparer de l'Etat.

Lorsqu'en effet l'entreprise de M. J. Chirac rendit évident que l'U.D.R. n'était plus ce bloc monolithique auquel, pour le meilleur et parfois pour le moins bon, il fallait dire oui ou non, c'en fut fait du candidat de la nouvelle société. Il est d'ailleurs vraisemblable que l'aventure se serait pareillement terminée au détriment de tout autre dès lors que la droite de l'électorat — un électorat forcé, oh combien ! — pouvait « changer », en effet, « sans risque » cette entreprise complexe : le gaullisme qu'elle avait subi par l'effet de la peur et qu'elle n'a, depuis 1940, cessé de détester.

Ce gaullisme, elle le déteste toujours, parce que l'idée de « grandeur », voire d'indépendance nationale, la fait ricaner, parce que l'Etat doit « laisser faire » l'argent et parce que, pour voir le tiers-monde, elle a les yeux de Raymond Cartier... En bref, elle a toléré le moins bon du gaullisme, elle en a détesté le meilleur pour les raisons qui la faisaient détester par Bernanos, qu'elle détestait...

C'en est donc fini de la « loi gaulliste », je veux dire d'un rassemblement où les gaullistes firent (souvent) la loi à la droite, et la question posée aujourd'hui à l'U.D.R. est aussi simple qu'inverse : ce rassemblement aurait-il, maintenant, pour finalité de permettre à la droite de faire la loi aux gaullistes ?

A cette question et à cette autre nécessairement complémentaire des rapports que les gaullistes doivent désormais envisager avec la gauche unie, le mouvement n'apporte d'autre réponse que des affirmations aussi démonstratives que le rappel de l'allégeance proclamée du premier ministre à l'U.D.R. (n'appartiendrait-il plus à ce mouvement ?) ou l'affirmation selon laquelle l'action du président de la République « confirmerait les options fondamentales de l'U.D.R. ».

On veut bien faire à « V.G.E. » le crédit que cette théorie du spectacle qu'il met hebdomadairement en œuvre comporte une part de spontanéité comme elle recèle aussi une part de l'héritage lyrique de de Gaulle..., mais l'adaptation classique du droit aux mœurs que constituent les récentes réformes ne saurait tenir lieu ni de politique économique et sociale ni de politique extérieure. Le laxisme que Michel Debré reprochait au ministre des finances n'a pas, que nous sachions, pris fin ; un « pilotage à vue » de l'économie ne nous permet pas, non plus, de nous fier aux promesses rassurantes de celui qui, pendant deux ans, annonça des taux d'inflation régulièrement et largement démentis...

Au plan extérieur, ce que l'on croit savoir de certains rapprochements nous fait penser que le temps des retrouvailles de fait avec l'OTAN n'est pas éloigné : quant aux transferts de souveraineté envisagés dans une Europe dominée par les Etats-Unis, ils constituent pour les gaullistes le désaveu d'une de leurs options fondamentales. « L'Europe — écrivait Paul Valéry — aspire visiblement à être dirigée par une commission américaine. » Cette prédiction prend corps...

De tout cela il semble bien que — les assises nationales de l'U.D.R. renvoyées dans un souci d'anesthésie — on ne veuille débattre que dans les réunions d'un état-major conscient mais divisé, dépassé, dont on devrait attendre au moins quelque souci de conservation. Echec ou succès, en effet, du président concourront l'un comme l'autre à la fin de l'U.D.R. que préparent au grand jour — et fort loyaux en cela avec leur constante pensée — les lieutenants et associés du président... la phagocytose ou, selon les goûts, la « grande bouffe » de l'U.D.R. !

Si le président va à l'échec, la fin de l'U.D.R. va de soi, dès lors surtout que ne s'affirme plus ni l'autonomie de la pensée gaulliste ni sa « présence » et son « action ». Si la politique ambiguë du président entraîne quelques succès, il en va de même, car on connaît le ton que donne à sa propre renommée la trompette du *Chant du départ* :

« Le changement, madame, mademoiselle, monsieur, était impossible avec ces gens-là ! Vous-mêmes qui m'avez élu n'en croyez pas, n'est-il pas vrai, vos oreilles ? »

Je transpose à peine.

Il n'est donc guère de choix pour l'U.D.R. — ou bien celui que, selon la fameuse caricature de 1787, M. de Calonne proposait à l'Assemblée des notables : « A quelle sauce voulez-vous être mangés ? — A aucune », répondaient-ils ; et M. de Calonne, sévère, de rétorquer : « Vous sortez de la question. »

Voici bien la demande, voici bien la réplique, de l'état-major giscardien, à laquelle je me félicite que Jean Charbonnel ait répondu : « Nous ne voulons pas être mangés. » Je me joins à lui ; d'autres, tels les jeunes gaullistes de l'U.J.P., marquent leur intention de le faire. Je veux croire enfin qu'à l'U.D.R. certains hommes, dont nous savons la valeur et le caractère, apporteront la même réponse que nous.

On comprendra, d'ailleurs, que ce qui précède relève moins d'une quelconque animosité contre le président et ses fidèles — avec lesquels nous nous sentons moins opposés que différents — que du regret de voir la cécité de certains amis leur faire oublier la prophétie de Churchill à Munich : « Vous aviez le choix entre le déshonneur et la guerre, vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre. »

(*) Avocat à la cour, ancien député U.D.R. de l'Essonne.

POLITIQUE

AVEC LA PUBLICATION DE LEUR « PROJET DE SOCIÉTÉ »

Les socialistes donnent une nouvelle dimension à leur entreprise

En publiant leur « projet de société » les organisateurs des assises nationales du socialisme, qui doivent se dérouler à Paris les 12 et 13 octobre, viennent de donner une nouvelle dimension à leur entreprise.

Par THIERRY PFISTER

Jusqu'à présent cette initiative avait surtout laissé l'impression d'une entente d'états-majors nouée durant la campagne pour l'élection présidentielle entre MM. Pierre Mauroy, secrétaire national à la coordination du P.S., Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., et Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T. Dans la foulée du bon résultat réalisé le 19 mai par la gauche, les trois hommes lançaient leur opération, obtenant le feu vert de M. Mitterrand, qui prenait même l'initiative de proposer le 25 mai que *« soit fixé le lieu de rencontre où les socialistes se retrouveront »*. Dès le lendemain et le surlendemain le P.S.U. puis la C.F.D.T. donnaient un accord de principe. Il ne restait plus qu'à mettre en place un groupe de travail chargé d'élaborer les documents qui viennent d'être publiés (*le Monde* du 27 septembre) et qui doivent symboliser l'accord politique existant entre les trois familles de la gauche socialiste.

Pourtant, une fois passé l'effet de surprise, des blocages se sont manifestés au sein des principales organisations intéressées. Bien que n'étant pas officiellement partie prenante, la C.F.D.T. enregistre des réactions de mécontentement qui se manifestent de deux côtés :

— d'une part, des syndiqués hostiles à toute liaison entre la centrale et une formation politique font remarquer qu'une telle alliance interdirait pratiquement aux « cédétistes » de reprocher à la C.G.T. ses affinités avec le P.C.F. ;

— d'autre part, le noyau d'extrême gauche militant au sein de la C.F.D.T. condamne cet alignement sur un projet jugé par eux « réformiste ».

Le P.S.U., pour qui se pose le problème de sa survie, paraît s'acheminer inexorablement vers une nouvelle scission. Sa direction a, semble-t-il définitivement, fait le choix de participer à une grande force socialiste. Sa minorité reste décidée à poursuivre son projet de création d'une force autogestionnaire, autonome certes, mais qui risque surtout d'être marginale et d'aller s'ajouter aux autres organisations d'extrême gauche sans parvenir à constituer un authentique pôle politique. Le constat de rupture n'interviendrait en toute hypothèse que lors du congrès du P.S.U. qui suivra les assises et qui aura à en tirer les conséquences. Le conseil national, qui se déroulera les 5 et 6 octobre, à Orléans, ne sera donc qu'une sorte de « répétition générale ». M. Michel Rocard devra toutefois déjà y répondre aux accusations de certains de ses amis qui lui reprochent de sacrifier le P.S.U. à son ambition personnelle et de postuler à la succession de M. François Mitterrand.

Le parti socialiste lui-même n'est pas à l'abri des remous suscités par la convocation des assises nationales du socialisme. De divers horizons, des réticences se sont manifestées, plus ou moins ouvertement. Il y eut d'abord le CERES, peu soucieux de se voir concurrencer dans son rôle d'« aile gauche » du P.S., mais qui a très vite rectifié le tir en sentant que sa base comprenait mal ces jalousies de « boutiques ». Un CERES qui n'en reste pas moins sur le qui-vive et prêt à basculer demain dans l'opposition à la direction du parti. Il y eut ensuite M. Jean Poperen et ses amis de l'ERIS (association Études, recherches et informations socialistes) qui, pour être passés par le P.S.U., en en gardant d'assez mauvais souvenirs, supportent mal l'idée de voir leurs rivaux d'hier se préparer à assumer demain, tardivement, un rôle plus important que le leur au sein du parti socialiste. Il y a aussi les anciens de la Convention des institutions républicaines, le carré des fidèles de M. Mitterrand, qui refusent farouchement d'envisager une quelconque amorce de succession du premier secrétaire. M. Pierre Joxe, en particulier, a multiplié les tentatives pour amarrer le P.S. au P.C.F. dans des conditions telles que l'arrivée du P.S.U. devînt impossible. Il lui aurait fallu, en effet, renier toute son histoire depuis 1965 et, notamment, son attitude durant les événements de mai 1968. Les ex-« conventionnels » sont en réalité trop directement liés au destin personnel de M. François Mitterrand pour ne pas ressentir douloureusement son échec électoral de mai dernier et ne pas se crisper plus ou moins, à présent, pour tenter de figer une situation qui, ils ne l'ignorent pas, va évoluer rapidement dans les mois qui viennent.

Il y a eu enfin l'incompréhension des partisans de M. Pierre Mauroy lui-même. Elus locaux du parti, cadres issus de la S.F.I.O., ils n'ont pas compris pourquoi leur « patron » tenait tant à « s'encombrer » des militants du P.S.U. qui, à leurs yeux, ne peuvent que leur compliquer la vie au sein même du P.S.

Une autre dimension

Toutes ces réticences, toutes ces hostilités plus ou moins avouées, devraient en principe être suffisantes, bien qu'elles soient divergentes, pour faire échouer le processus engagé. Or, malgré tout, tant bien que mal, il se poursuit. D'une part parce que les arrière-pensées des adversaires ne sont guère plus avouables que les ambitions personnelles des initiateurs et que personne n'ose s'affirmer franchement adversaire de la réunification de la gauche socialiste. D'autre part parce que le processus actuel a une autre dimension que la petite « combinaison » d'états-majors à laquelle il semble trop souvent se limiter.

Quand, en 1965, M. François Mitterrand s'est projeté au premier rang de la gauche il n'avait derrière lui qu'un P.C.F. isolé, un P.S. exsangue, déconsidéré par le décalage de plus en plus criant entre un langage « marxiste » et une pratique des plus opportunistes, un P.S.U. toujours persuadé que le temps jouait pour lui. A travers le relatif succès de sa première campagne présidentielle et le dramatique échec d'une gauche divisée par la crise de 1968, M. Mitterrand a peu à peu réussi à bâtir une gauche nouvelle, rééquilibrée et qui peut enfin se poser sérieusement le problème de la prise du pouvoir. Il n'en reste pas moins que ce renouveau est lié au destin d'un homme, à son charisme, et qu'il reste en conséquence très fragile. D'autant plus fragile que le pouvoir n'a pas en principe d'élections nationales majeures à affronter avant 1978 et que les partis de gauche vont dès lors avoir bien du mal à maintenir un minimum de mobilisation.

Ils risquent d'avoir à traverser une période de relative dépolitisation, comme au lendemain de la guerre d'Algérie, de 1962 à 1964, ou même au lendemain des événements de 1968 et 1969. Dans ces périodes les syndicats ont souvent été amenés à occuper le devant de la scène politique (qu'on se rappelle les « petites phrases » de M. Séguy...) et ce phénomène a des chances de se reproduire dans le contexte économique actuel.

Gestionnaire attentif et homme de parti formé à l'école de la S.F.I.O., M. Pierre Mauroy a donc le souci de profiter de la conjoncture actuellement favorable au P.S., grâce au prestige de son chef, pour construire une véritable organisation de masse. Pour y parvenir, il lui faut acquérir une base ouvrière, et donc trouver dans le monde syndical un répondant. La C.F.D.T. ayant, de son côté, besoin d'un débouché politique, les conditions d'un accord existaient. En acceptant de favoriser la réunification du parti socialiste et du P.S.U., le maire de Lille paie en fait le prix de l'alliance avec la C.F.D.T.

M. Michel Rocard, de son côté, tire les conséquences de l'évolution des couches sociales sur lesquelles s'était traditionnellement appuyé le P.S.U. Leur adhésion à la stratégie d'union de la gauche, comme la décision de la C.F.D.T. de ne pas faire du P.S.U. son antenne politique, ont rendu inéluctable, à ses yeux, les reclassements actuels sous peine de s'isoler au sein d'une extrême gauche toujours incapable de s'insérer durablement dans le débat politique national. Mais à partir du moment où la direction du P.S.U. décide de faire le saut et de réintégrer le parti socialiste, ce n'est, bien sûr, pas pour y occuper une position minoritaire et continuer de tenir le rôle de témoin prophétique avec moins de liberté encore qu'elle n'en avait en état indépendante. C'est comme composante de la majorité du P.S. que le P.S.U. se prépare à venir, et donc comme participant à la direction de ce parti. Il est dès lors logique de penser que le visage même de la formation de M. Mitterrand va s'en trouver modifié.

L'inquiétude du P.C.F.

Le parti communiste, qui a toujours suivi attentivement l'évolution de la gauche socialiste, ne s'y est pas trompé. Si le P.S.U. était resté autonome il était prêt à lui faire toute sa place et sans doute même plus que sa place au sein de l'union de la gauche. Il l'a discrètement fait savoir aux dirigeants du P.S.U. Dans la mesure où ceux-ci préfèrent jouer le jeu de la réunification socialiste, le P.C.F. a tout intérêt à mettre des bâtons dans les roues et il ne s'en est pas privé en engageant une polémique contre MM. Chapuis, secrétaire national du P.S.U., et Rocard, ce qui gêne, bien sûr, les dirigeants du P.S. Le contenu du « projet de société » n'est pas de nature à calmer les appréhensions des communistes, qui voient sans joie M. Rocard et ses amis venir renforcer les socialistes mais aussi durcir les négociations et la concurrence entre le P.C.F. et le P.S. De la même manière ils avaient mal accepté que M. Mitterrand supplantât, en 1971, M. Alain Savary.

M. François Mitterrand ne se trompe pas sur la profondeur des évolutions qui sont amorcées. Si, au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, il avait clairement déclaré à ses amis qu'il ne serait plus jamais candidat dans un scrutin de cette nature, mais qu'il restait à la tête du P.S. jusqu'aux prochaines élections législatives, il a depuis pris le temps de la réflexion. Le député de la Nièvre n'est pas homme à prendre sa retraite et sa dernière conférence de presse a, une nouvelle fois, prouvé qu'il entend bien rester le porte-parole de toute l'opposition et qu'il se tient toujours prêt à assumer la direction des affaires publiques. Il n'ignore pas, pour autant, que son parti a encore besoin de se renforcer, et il n'est pas le dernier à tempêter contre son mauvais fonctionnement et ses insuffisances. C'est pourquoi il a laissé la bride sur le cou à MM. Mauroy et Rocard, se contentant, de temps à autre, de rappeler d'un geste ou d'un mot qu'il est le patron et qu'il est décidé à le rester.

Le péril que doit éviter M. Mitterrand est le même que celui auquel M. Mendès-France n'a pas toujours échappé : ne pas croire, du fait que l'âge vous fait aspirer à des échéances prochaines, que le régime est au bord de la crise fatale. Si cette tentation est surmontée et si le parti socialiste continue de jouer son rôle de leader d'une majorité de rechange sans tomber dans les délices empoisonnées des querelles intestines, la réorganisation de la gauche pourra franchir une nouvelle étape. Cette réorganisation, réussie dans le domaine électoral et parlementaire, pourra réussir dans le domaine social et militant. Dès lors, le projet de société socialiste ne serait pas seulement un texte éphémère symbolisant la réunification du P.S. et du P.S.U., mais il deviendrait la base d'une nouvelle négociation avec le parti communiste afin que au-delà d'un accord sur un programme de législature, la gauche puisse dessiner d'un commun accord, les grands traits de la société qu'elle entend bâtir.

POLITIQUE

A CAGNES-SUR-MER

Les parlementaires U.D.R. s'interrogent

De nos envoyés spéciaux

Cagnes-sur-Mer. — En ne consacrant en définitive qu'une demi-journée — celle de ce vendredi matin — à l'examen du problème de la qualité de la vie, objet de leurs journées d'études de Cagnes-sur-Mer, les parlementaires U.D.R. ont révélé l'importance prééminente qu'ils attachaient au règlement préalable de leurs problèmes internes. Ils ont en effet traité ces derniers tout au long de la journée de jeudi, et les discours que devaient prononcer au cours de la séance de clôture MM. Sanguinetti, Chirac et Claude Labbé, président du groupe, devaient révéler que l'U.D.R. était une fois de plus à un tournant de son destin.

L'appartenance de l'U.D.R. à la nouvelle majorité présidentielle, le soutien à M. Giscard d'Estaing, l'allégeance à M. Jacques Chirac, n'ont cependant pas été remis en cause. Mais les parlementaires gaullistes, qui le 3 juillet à Vélizy-Villacoublay s'étaient laissé séduire par le premier ministre, ont, après la période de réflexion de l'été dans leur circonscription et après l'évolution récente de la situation générale, voulu réfléchir plus précisément sur la distance qu'ils devaient maintenir entre eux-mêmes et le pouvoir.

M. Couve de Murville a été très applaudi en évoquant la « crise » de l'U.D.R. et en constatant : « Nous ne sommes plus le pouvoir. Nous y participons, et cela est bien différent. » C'est que les élus gaullistes redoutent un peu de s'être laissé embarquer sur une galère dont le capitaine ne leur aurait pas dit exactement quelle était sa destination. Ils ont rappelé, à Cagnes, leurs craintes de voir quelques-uns des principes sur lesquels ils ont fondé leur engagement politique — institutions, indépendance nationale, encadrement de l'économie, participation — remis en cause par le chef de l'Etat avec une caution qu'ils lui auraient donnée une fois pour toutes. Cet affrontement a donc fait juger bien téméraire et trop aventuré l'engagement sans nuance pris par le secrétaire général du mouvement, M. Alexandre Sanguinetti, qui avait même renoncé — après quelques semaines d'expectative sourcilleuse — à exercer la moindre « vigilance » à l'égard du pouvoir élyséen.

Cette liberté prise par M. Sanguinetti lui a été vivement reprochée par la plupart des participants. Sa mise en cause a été accentuée en raison des déclarations qu'il avait faites en faveur du service militaire à six mois et de la création d'un syndicat unique. Les élus l'ont ainsi accusé d'engager de sa propre initiative le mouvement sans avoir au préalable été mandaté par ses instances dirigeantes, bureau exécutif ou comité central. Reproche et exigence qui pourront paraître excessifs, s'il est vrai que pendant toute cette période l'U.D.R. n'a guère existé que par son secrétaire général.

C'est donc le problème des rapports du groupe parlementaire et du mouvement gaulliste qui a dominé les débats. M. Sanguinetti affirmait, il y a quelques mois, que sans l'action des militants les élus n'existeraient pas. Il lui est répondu aujourd'hui que sans ses cent quatre-vingts députés l'U.D.R. aurait déjà disparu. Il lui est rappelé que le groupe parlementaire a bien supporté l'épreuve des élections présidentielles, qu'il a conservé sa cohésion et sa force et qu'il ne doit son poids — tout relatif — qu'à lui-même. M. Claude Labbé, président du groupe, se faisant l'interprète de la majorité des députés, a donc rappelé devant la presse que le « comportement », l' « état de la majorité nous porte naturellement à admettre qu'un président qui n'est pas issu de nos rangs puisse diriger la nation sans que nous devions réviser, au fond, la nature de notre soutien. [suite ci-dessous]

Ouverte jeudi matin par une allocution de bienvenue de M. Pierre Sauvaigo, maire de Cagnes, député, la première des deux journées parlementaires de l'U.D.R. était consacrée à un débat sur les relations entre le groupe et le mouvement.

Au cours de la discussion, M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, a déclaré : « *En réalité, il s'agit de la crise de l'U.D.R., après une élection présidentielle qui l'a durement secouée à l'intérieur d'elle-même et dans l'esprit de la plupart des Français. N'hésitons pas à dire, puisque c'est la vérité, que nous vivons un brutal retour aux réalités. Nous avons vécu pendant cinq ans dans une sorte de prolongement inespéré de la période antérieure. (...) Nous avons, des années durant, poursuivi sur la lancée, en cherchant simplement à continuer, en évitant les vagues. Le mouvement n'avait guère plus à proposer aux Français que ses services passés et le souvenir du général de Gaulle. (...) Comment les mieux intentionnés auraient-ils pu nous juger avec bienveillance, dans un système où trop nombreux étaient ceux qui cherchaient à se servir de l'Etat et ont, de-ci de-là, fait éclater quelques scandales qui rejaillissaient inévitablement sur l'ensemble ?* »

Après avoir affirmé qu'il était inutile de chercher des « *boucs émissaires* », l'ancien premier ministre a ajouté : « *Nous ne sommes plus le pouvoir, nous y participons, et cela est bien différent. La rengaine de l'Etat U.D.R., c'est terminé. Tant mieux.* » Evoquant les relations avec le gouvernement, il a dit encore : « *Le soutien n'exclut pas la discussion ; en démocratie le libre jugement est la loi, et loyauté et discipline ne signifient pas inconditionnalité. (...) La contestation ne doit pas être notre fait, non plus l'allégeance les yeux fermés.* »

M. Michel Debré, ancien premier ministre, a souligné que la question des relations entre le groupe et le mouvement est secondaire par rapport au problème de l'orientation de l'U.D.R. Le député de la Réunion a suggéré que les parlementaires se préoccupent de la société présente avant de s'interroger sur la société future.

Les participants ont entendu également MM. Lucien Neuwirth (Loire), qui a proposé que l'U.D.R. soit désormais « *articulée autour de son groupe parlementaire* », devenu sa principale force ; Jean Falala (Marne), qui a recommandé à ses amis de rester fidèles au gaullisme et vigilants à l'égard du pouvoir ; Michel Boscher (Essonne), qui a estimé que les députés gaullistes ne devaient être « *ni des marginaux ni des inconditionnels* ».

M. Didier Julia (Seine-et-Marne) a engagé l'U.D.R. à marquer son originalité par des propositions constructives : il s'est prononcé, notamment, pour une indexation de l'épargne (« *Il n'est pas gaulliste*, a-t-il dit, *de tromper les épargnants.* »). Il a reproché à M. Sanguinetti d'avoir renoncé, selon la propre expression du secrétaire général, à la « *vigilance* » à l'égard du président de la République. Il a souhaité que MM. Charbonnel et Jobert puissent s'exprimer librement à l'intérieur de l'U.D.R. (« *Ils le pourront s'ils le désirent* », lui a répondu le secrétaire général.)

M. Gabriel Kaspereit (Paris) a jugé que l'U.D.R. devait cesser de s'interroger constamment sur elle-même pour poser les « *vrais problèmes* » : ceux de l'inflation, de l'énergie, de l'Europe. Il a demandé aussi qu'elle ne justifie plus par son attitude inconditionnelle la formule de l' « *Etat U.D.R.* ». M. Pierre Bas (Paris) a invité les députés à « *mettre entre parenthèses* » leurs divisions afin de faire face à « *la véritable guerre économique* » qui caractérise, selon lui, la situation actuelle. M. Hector Rolland (Allire) a regretté notamment que l'on aide les syndicats « *qui nous combattent avec acharnement* » et que l'on méconnaisse « *celui dont les adhérents votent pour l'U.D.R.* ». Il a réclamé, d'autre part, « *un changement de style et d'esprit* ». Enfin M. Bertrand Flornoy (Seine-et-Marne) a insisté sur la nécessité du renouvellement avant de conclure : « *Le secrétaire général doit préparer sa succession d'urgence dans les mois qui viennent.* »

M. Labbé : tourner une page

Au cours de la séance de jeudi après-midi, M. Michel Debré a déclaré que l'appartenance de l'U.D.R. à la majorité ne devait altérer en rien ses orientations fondamentales, notamment son attitude à l'égard de l'OTAN et son refus de la supra-nationalité.

La discussion a porté ensuite sur la représentation des parlementaires au comité central du mouvement. M. Claude Labbé a souhaité que le groupe (dont il est le président) y soit à parité avec les militants. M. Jean-Paul Mourot (Indre) a demandé que les députés soient élus au comité central, non par le groupe mais par les fédérations départementales. MM. Jacques Legendre (Nord), Charles Bignon (Somme), René Caille (Rhône), Guy Guermeur (Finistère), ont insisté sur l'importance du rôle des militants et sur les dangers d'une « *omnipotence* » des parlementaires au sein du mouvement. M. Jean-Paul Palewski (Yvelines) a élevé *les mêmes objections* avant de s'en prendre à M. Sanguinetti, auquel il a reproché ses déclarations sur le service militaire et sur les syndicats (le secrétaire général de l'U.D.R. s'était prononcé pour une armée professionnelle — associée à une conscription de six mois — et pour l'existence d'un syndicat unique). M. Sanguinetti a expliqué qu'il n'avait fait que reprendre des thèmes bien connus (« *Ce n'est tout de même pas moi qui ai écrit « Vers l'armée de métier »*, a-t-il lancé) et que, de toute façon, il s'était exprimé à titre personnel. M. Labbé a estimé que si sur les questions militaires le secrétaire général pouvait exciper de ses anciennes fonctions de président de la commission de la défense nationale de l'Assemblée, sur les problèmes du syndicalisme il ne pouvait prétendre se poser en spécialiste. Le président du groupe a ajouté que, quelle que soit la volonté de M. Sanguinetti de parler en son seul nom, ses propos engageaient nécessairement le mouvement. Il lui a donc demandé de s'abstenir désormais de telles déclarations.

M. Labbé a prononcé ensuite l'allocution de clôture de cette première journée : « *L'U.D.R.*, a-t-il dit, *doit résolument tourner une page.* » Il a ajouté : « *Ce changement nous est-il imposé du seul fait de l'élection présidentielle ? Je ne le crois pas. Certes, nous mesurons la gravité de l'échec, mais notre conception de la majorité nous porte naturellement à admettre qu'un président qui n'est pas issu de nos rangs puisse diriger la nation sans que nous devions réviser, au fond, la nature de notre soutien. Qu'il respecte, pour l'essentiel — même s'il s'en écarte dans le détail ou la manière, — la ligne générale d'une politique que nous pourrions nous-mêmes proposer au pays, et notre concours lui est naturellement acquis.* »

M. Labbé a poursuivi : « *Dans la conjoncture présente, les Français veulent connaître la vérité, même si cette vérité déplaît ou blesse. Il nous appartient de la dire et de demander qu'on la dise. Cacher au peuple français les difficultés qui l'attendent et les sacrifices qu'il lui faudra consentir est une attitude inconséquente. Le réveil après l'anesthésie est souvent le plus désagréable qui soit. On nous reprochera plus d'avoir joué les éternels satisfaits que les Cassandre.* »

Le président du groupe U.D.R. a précisé que les députés gaullistes entendaient assumer leur mission « *tout naturellement au sein de la majorité présidentielle* ». « *Nous ne nous sentons pas mal à l'aise dans cette majorité*, a-t-il ajouté ; *nos partenaires et alliés diffèrent assez singulièrement de nous ? C'est le propre d'une majorité qui repousse tout monolithisme. Faut-il encore donner une définition du lien qui nous unit au président de la République ? Soutien sans équivoque, sans restriction, d'une formation qui garde les yeux ouverts et qui a cessé de pratiquer la confusion entre les responsabilités du pouvoir et ses obligations propres. Chaque fois qu'il le voudra, M. Valéry Giscard d'Estaing trouvera auprès de nous les plus fermes défenseurs d'une politique rigoureuse tant — et nous n'avons aucune raison et aucun droit d'en douter — qu'il s'inspirera des principes fondamentaux de notre engagement.* »

M. Labbé a indiqué que l'originalité de l'U.D.R. devait s'exercer « *dans l'initiative et la proposition ou, même, la vigilance au sein de la majorité* ». Il a ensuite écarté toute éventualité d'un rapprochement avec la gauche. « *Ce n'est pas aujourd'hui*, a-t-il dit, *que nous allons tendre la main au poing fermé, même sur une rose. Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons intégrer ceux que le général de Gaulle appelait les séparatistes et qui, malgré les apparences, n'ont pas tellement changé. Par naïveté ou par calcul, ne fournissons pas l'appoint qui manque théoriquement à l'opposition pour devenir la majorité. C'est le seul résultat tangible auquel pourraient aboutir certains espoirs de rapprochement avec les leaders du programme commun. Ce qui nous intéresse, en revanche, c'est que la politique présidentielle et gouvernementale, la dynamique propre de notre mouvement, puisse inspirer aux masses d'un électorat qui vote plus souvent par opposition que par conviction, le goût de nous rejoindre. Mais gardons-nous de rechercher ce « petit bout de chemin » qui provoquerait le basculement de la majorité.* »

Le président du groupe U.D.R. a exprimé « *l'attachement* » de ses amis à M. Chirac. Il a déclaré : « *Pas plus qu'avec le président de la République, nous ne prenons de distance vis-à-vis du*

M. JEAN BOINVILLIERS CHARGÉ D'UNE MISSION TEMPORAIRE POUR LES PROBLÈMES DE L'INFORMATION.

Par décret paru jeudi 26 septembre au *Journal officiel*, M. Jean Boinvilliers, député U.D.R. de la deuxième circonscription du Cher, est chargé d'une mission temporaire auprès du premier ministre pour les problèmes de l'information.

Cette mission lui avait été confiée par un décret du 28 mars 1974 (*le Monde* du 29 mars), auprès de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de l'information. Mais, « *en raison des circonstances* » (mort du président Georges Pompidou et changement de gouvernement), elle n'avait pu être effectuée.

M. Boinvilliers aura pour tâche, à compter du 26 septembre, d'étudier chez les partenaires européens de la France, les structures de l'information et d'en tirer éventuellement des enseignements pour des améliorations susceptibles d'être appliquées dans notre pays.

sur la survie du mouvement gaulliste

d'esprit » des responsables du mouvement devaient changer. Ces derniers — et M. Sanguinetti le premier — devraient désormais admettre que le groupe parlementaire détienne la responsabilité de l'« action politique permanente », alors que le mouvement serait chargé de fixer la doctrine à long terme.

Le président du groupe n'a pas hésité à inviter ses amis à être « vigilants », à garder « les yeux ouverts » et même à jouer les Cassandre plutôt que les éternels satisfaits, *afin de conserver intacte leur* « force de proposition » et même de « critique ». L'hommage appuyé rendu à M. Chirac, l'énumération de ses qualités, le titre qui lui a été décerné par M. Labbé de « chef de la majorité représentée au gouvernement et au Parlement », ont montré suffisamment que l'actuel premier ministre prenait aux yeux de l'U.D.R. les traits d'un homme dont l'avenir ne fait que commencer.

Les distances prises vis-à-vis du président de la République, dont la capacité à surmonter une éventuelle crise grave a été mise en cause, constituaient bel et bien un désaveu de l'attitude de M. Sanguinetti. Celui-ci a-t-il été convaincu d'accepter le nouvel équilibre proposé entre le groupe parlementaire et le mouvement ? N'ayant guère trouvé de *défenseurs* à Cagnes, il a certes déclaré devant la presse : « Le mouvement est là pour être le support des élus », mais les ambiguïtés ne seront levées que lorsque les intentions qui viennent d'être exprimées seront concrétisées. Il s'agit en somme de trouver une recette qui permette une meilleure coopération et une plus grande interpénétration entre les militants et les élus du gaullisme. *Au comité central des 5 et 6 octobre, les députés présenteront des* projets de réforme tendant à donner au groupe parlementaire en tant que tel une place dans les instances nationales — bureau exécutif et comité central, — égale ou presque à celle des militants. Le secré-

L'U.D.R., qui s'est *fondée* contre les partis politiques, qui a longtemps brocardé le parlementarisme, se voit donc aujourd'hui contrainte par la dureté des temps et l'ironie de l'histoire à rechercher le salut dans un recours à ses députés, rendant ainsi un amer hommage au pouvoir du Parlement. Plus que de « la qualité de la vie », c'est en définitive de la nature de leur propre survie qu'on débattu les députés U.D.R.

ANDRÉ PASSERON.

premier ministre. Nous voulons simplement conserver intacte notre force de proposition et de critique... Mesurons aujourd'hui cette chance pour la France d'avoir un premier ministre jeune, dynamique, combatif, ayant du caractère et une ardente ambition. En des temps difficiles, une telle présence à la tête du gouvernement s'impose, comme doit s'imposer également et logiquement son rôle de chef de la majorité représentée au gouvernement et au Parlement. »

Après avoir souligné qu'il appartenait au mouvement de fixer la doctrine et au groupe d'exercer « *l'action politique permanente* », M. Labbé a invité l'U.D.R. à répondre à « *l'espérance voilée d'inquiétude que ressentent aujourd'hui les Français* ».

Vendredi matin 27 septembre, les parlementaires ont entamé un débat sur « la qualité de la vie ». Trois rapports leur ont été présentés sur le niveau de vie, le cadre de vie et l'environnement. Le premier document, rédigé par MM. Jean-Claude Burckel (Bas-Rhin) et René Caille (Rhône), affirme qu'il existe « *de nombreuses zones d'ombre qu'il est urgent de faire disparaître* ». Les rapporteurs présentent une analyse des vingt-deux propositions de loi déposées par des parlementaires U.D.R. Ils insistent notamment sur l'institution du revenu minimum familial, *qui serait obtenu* par une profonde réforme de la fiscalité et par le biais de l'impôt négatif. Ils précisent : « *Le revenu familial doit correspondre au SMIC, auquel s'ajouterait une part de bien-être.* » Ils souhaitent que les personnes âgées bénéficient également d'un minimum de ressources correspondant à 75 % du SMIC. Ils présentent une proposition sur la garantie du niveau des revenus des rentes et des allocations contre l'inflation par une revalorisation systématique de leur montant en fonction de l'évolution du coût de la vie. Ils estiment que ces mesures constitueraient une prime à l'épargne.

Enfin, M. Caille insiste sur la nécessité de la participation et sur la nécessité de « *réformer en profondeur la nature des rapports entre partenaires sociaux* ».

A propos du cadre de vie, M. Didier Julia (Seine-et-Marne) insiste notamment sur la condition du troisième âge et des malades, sur une politique de l'urbanisme qui devrait généraliser « *la maison individuelle en propriété* », favoriser le développement des villes moyennes et coordonner davantage la politique du logement et celle de l'emploi. M. Xavier Hamelin (Rhône) complète le rapport de M. Julia en insistant sur l'importance du cadre de vie des femmes au travail, de l'égalité nécessaire des salaires masculins et féminins, de l'amélioration des transports urbains et du développement des transports en commun.

M. Marc Lauriol (Yvelines) présente le rapport sur l'environnement. Il demande que soit respecté, dans l'avenir, l'équilibre entre les villes et les campagnes, entre le béton et les arbres, entre les grandes villes et les villes moyennes, entre l'habitat et les équipements collectifs, entre les nécessités du logement et celles du travail. Il propose notamment que le refus de toute dérogation aux prescriptions des plans d'occupation des sols trouve sa contrepartie dans une compensation pécuniaire versée au propriétaire.

M. Aymeric Simon-Lorière (Var), maire de Sainte-Maxime, consacre sa communication à la question de la municipalisation des terrains à bâtir. A propos de ceux situés au centre des villes, il déclare notamment qu'il convient « *de plafonner le droit de construire afin de permettre à la commune de récupérer un certain droit* », mesure dont la conséquence serait que « *les communes ne souffriraient pas de la spéculation et ne verraient pas leur budget grevé par des acquisitions foncières fort chères bénéficiant à des particuliers au détriment de la collectivité* ».

THOMAS FERENCZI.

Les relations entre l'U.J.P. et la jeunesse communiste

M. FASSEAU RÉPOND A M. MALAUD

M. Jean-Paul Fasseau, président de l'Union des jeunes pour le progrès, vient d'adresser à M. Philippe Malaud une réponse à la lettre que l'ancien ministre républicain indépendant lui avait envoyée pour condamner la rencontre des dirigeants de l'U.J.P. avec ceux de la jeunesse communiste (*le Monde* du 27 septembre).

« *Votre réaction*, écrit M. J.-P. Fasseau, *ne surprendra personne et surtout pas ceux qui connaissent vos positions politiques personnelles, qui n'ont jamais été considérées comme particulièrement progressistes. Mais ceci est votre droit le plus strict.*

» *Le texte de votre lettre démontre en tout cas que vous avez fort mal lu l'ensemble des positions de l'U.J.P. publiées depuis trois ou quatre jours et que, bien entendu, vous retenez uniquement ce qui vous intéresse.*

» *Cela fait plus d'un an que nous affirmons publiquement la nécessité pour l'U.J.P. de dialoguer avec tous les mouvements politiques de jeunes, car il est absurde que chacun reste enfermé dans une sorte de ghetto, ignorant ou méprisant le voisin.*

» *Vous affirmez avec conviction que notre démarche trahit la pensée du général de Gaulle et constitue en quelque sorte une escroquerie vis-à-vis de nos idées.*

» *Le caractère sommaire de cette réaction me contraint à vous rappeler que le général de Gaulle fit appel à des ministres communistes et que 20 % du corps électoral votent pour les candidats du P.C.* »

Conformément à la demande de l'Association de la protection de La Baule

M. GUICHARD ANNULE LE PERMIS DE CONSTRUIRE DE DEUX IMMEUBLES COLLECTIFS

M. Olivier Guichard, maire de La Baule, ancien ministre de *l'aménagement du territoire et de* l'équipement, candidat à l'élection législative partielle du 29 septembre, vient de prendre deux arrêtés annulant le permis de construire de deux immeubles *collectifs* qui devaient être édifiés dans le quartier de La Baule-les-Pins. Le premier immeuble, dénommé « le Vermont », devait accueillir trente logements et être situé avenue des Algues. Le second, dénommé « la Grande-Mare », devait acueillir cinquante-cinq logements et être situé avenue de Lyon.

En annulant ces permis de construire qu'il avait auparavant approuvés, *M. Guichard donne* raison à l'Association pour la protection et l'embellissement du site de La Baule-Escoublac. Celle-ci avait, en effet, découvert que la municipalité appliquait depuis plusieurs années un plan d'urbanisme non approuvé officiellement (*le Monde* du 17 août). Le plan « légal » et plus restrictif en matière de construction était, en revanche, resté lettre morte. En conséquence, l'Association avait attaqué devant le tribunal administratif les deux permis de construire qui sont aujourd'hui annulés et qui, s'ils avaient été maintenus, l'auraient été en violation de la réglementation.

RECTIFICATIF. — Le pourcentage des voix obtenues aux élections présidentielles du 19 mai 1974 par M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand à Aix-en-Provence est de 53,80 pour le premier et de 46,20 pour le second.

Les pourcentages publiés dans l'article d'Alain Richard « Un nouveau paysage électoral » doivent être corrigés en conséquence (*le Monde* du 19 septembre 1974).

Les élections sénatoriales dans le Nord

UNE MISE AU POINT DE M. BATAILLE, PRÉSIDENT DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS DU DÉPARTEMENT.

M. Jean-Paul Bataille, président de la fédération des républicains indépendants du Nord et quatrième sur la liste d'« Union des centristes et indépendants » (suivant de M. Diligent, qui n'a pas été réélu le 22 septembre), nous adresse une mise au point concernant une déclaration de M. Pierre Carous, président du groupe U.D.R. du Sénat, qui l'avait accusé d'être responsable de l'échec de M. Diligent (*le Monde* du 24 septembre) ainsi que de l'élection d'un second sénateur communiste.

« *(...) Il est contraire à la vérité,* déclare M. Bataille, *de m'attribuer personnellement l'échec d'une liste d'union totale de la nouvelle majorité présidentielle. L'alliance réalisée par la fédération des républicains indépendants du Nord a été décidée par son bureau, après consultation des militants et de la fédération nationale. De plus, des militants, dans toutes les formations intéressées, y compris l'U.D.R., étaient très réservés à l'idée de constituer une liste d'union totale. Psychologiquement, l'affaire n'était pas mûre. (...) Contrairement aux affirmations de Pierre Carous avant le scrutin du 22 septembre et depuis, l'élection d'un second sénateur communiste était inévitable, compte tenu du progrès de ce parti dans le Nord.*

» *L'argument développé avec insistance par l'U.D.R., « vous avez le choix entre M. Schumann et un communiste », a eu pour seul résultat d'éliminer André Diligent.*

» *Les socialistes avec 1 456 voix et les communistes avec 1 007 voix dépassent de 128 voix les voix additionnées de l'U.D.R. et des centristes et indépendants.*

» *Il ne me semble donc pas sérieux d'affirmer qu'une liste de la nouvelle majorité présidentielle aurait obtenu un siège supplémentaire.* »

RELIGION

POINT DE VUE

POUR UNE ÉVANGÉLISATION compréhensible, utile et vérifiable

Par GABRIEL MARC (*)

DES évêques sont réunis pour examiner comment évangéliser le monde moderne, c'est-à-dire lui annoncer efficacement la « bonne nouvelle » du salut en Jésus-Christ. Il est dommage qu'ils n'aient pas jugé bon de recueillir l'expérience des mouvements de laïcs dont l'évangélisation est pourtant la raison d'être. Pour la France on ne peut objecter que la récente session pastorale ait tenu lieu de consultation, son objet ne recouvrant que très partiellement celui du synode. Quant à l'audition d'un biologiste français connu pour ses idées partisanes, mieux vaut n'en point parler.

Faisons un constat : l'évangélisation ne progresse plus mais régresse, et l'on peut concevoir des inquiétudes pour l'avenir de la foi. Tout se passe comme si le christianisme échouait finalement à donner un sens à l'aventure des hommes, au moment même où ceux-ci le cherchent éperdument.

Bien entendu nous en accusons les idéologies trompeuses et le matérialisme jouisseur. C'est nous pourtant, la communauté des croyants, l'Eglise, qu'il faut accuser : nous présentons une bonne nouvelle incompréhensible, inutile et invérifiable.

Incompréhensible parce que présentée dans le langage d'une ère révolue d'une aire géographique limitée, qui n'est plus accessible qu'au reste des gens formés à l'humanisme bourgeois. Nous sommes réticents devant cette interprétation de l'aventure humaine dans le cosmos qui s'organise en ce moment même, à travers de multiples colloques, en langage de référence universel. Nous persistons à méconnaître en fait la diversité des expériences que reflètent les cultures des groupes humains, ce qui les oblige à recevoir la bonne nouvelle comme une langue étrangère.

Inutile parce que nous ne répondons pas aux deux questions fondamentales pour l'avenir de l'humanité : d'une part, comment concilier les libertés follement conquises sur une terre paraissant inépuisable avec la nécessité récente de la stricte organisation d'une terre très petite où les hommes vont être très nombreux ; d'autre part, après avoir soumis efficacement la nature pour s'affranchir de la misère et de la maladie, comment assumer la responsabilité d'une nature qui devient une création de la culture humaine. Cette dernière question, nous refusons même qu'elle soit posée en érigeant comme norme une loi naturelle qui apparaît aux gens comme une servitude.

Invérifiable enfin, parce que nous ne portons pas de fruits. La bonne nouvelle n'est qu'un discours que la communauté des croyants n'applique pas : les nations réputées chrétiennes sont les plus riches et les mieux armées. Certes, il y a, ici ou là, des tentatives timides pour faire exister une communion locale témoignant de la force de l'Evangile. Mais elles subsistent difficilement en marge d'une organisation ecclésiale encore considérée comme universellement valable bien qu'héritée des temps ruraux et féodaux.

Ainsi, loin d'accompagner l'aventure humaine, nous traînons derrière. Pourtant, avec bon nombre de croyants, je suis persuadé que nous détenons bien une information sensationnelle pour la réussite de cette aventure, et nous sommes coupables de ne pas la livrer. Il nous faut donc la rendre compréhensible, vérifiable.

Compréhensible en libérant l'expression de la bonne nouvelle de sa gangue formelle, afin quelle puisse être perçue par toutes les cultures présentes sur la terre aujourdhui. Il ne sagit ni de la brader ni de l'émietter. La critique évangélique vaut aussi pour les cultures. Mais faut-il que la critique s'exerce à partir de l'expression de l'évangile dans une unique culture révolue, ou bien a partir d'une expression universelle enrichie des apports de toutes les cultures ?

Utile en extrayant de son contenu ce qui répond aux questions les plus graves d'une humanité qui a conscience de franchir un seuil dangereux. Pour cela, il nous faut témoigner d'une réelle estime pour la vie des gens, toute la vie, sans exclusive ni préjugé, et accueillir favorablement les courants de pensée et les réalisations du monde moderne. Pour s'exercer après et non avant, la nécessaire critique évangélique ne peut y perdre en force, bien au contraire.

Vérifiable enfin en produisant des œuvres : la première est de faire réellement l'Eglise à la dimension universelle. Il ne s'agit pas de renforcer la structure hiérarchique qui vient coiffer une masse indistincte d'individus juxtaposés. Il s'agit au contraire de créer des communions locales diversifiées et de libérer l'expérimentation de cet « être ensemble » original qui découle des conseils évangéliques. Il s'agit aussi de relier ces communions par des liens directs tissant une communion à la dimension universelle. La seconde, c'est d'être très exigeant quant à la qualité du don de soi aux autres que manifeste le don d'argent, de temps et d'affection.

Faute de cela, il n'est pas d'évangélisation possible. Lorsque le Christ appelait ses premiers disciples, il leur disait simplement : « *Venez et voyez.* » Il y avait quelque chose à voir. Si nous voulons que les nations deviennent disciples, il faut aussi que dans notre Eglise il y ait quelque chose à voir dont on ne puisse plus se passer.

(*) Président de l'Action catholique des milieux indépendants.

RELIGION

L'OUVERTURE DU SYNODE ÉPISCOPAL A ROME

L'évangélisation repose sur une confiance totale en Dieu rappelle Paul VI

De notre envoyé spécial

Rome. — Tandis qu'à Rome foisonnent des banderoles et des affiches publicitaires pour *l'Exorciste* et pour *l'Antechrist*, le quatrième synode épiscopal de l'Eglise catholique s'est ouvert ce vendredi 27 septembre au Vatican, à la chapelle Sixtine, par une messe concélébrée. Dans son homélie, Paul VI a rappelé que l'évangélisation, thème du synode, repose sur une confiance totale en Dieu.

« *Seigneur Jésus, nous voici prêts à partir pour annoncer ton Evangile au monde*, a dit le pape. *Nous nous souvenons, oui, nous nous souvenons de ces paroles enflammées de l'Apôtre* saint Paul), *qui nous assurent une garantie sans limite et contre toute difficulté dans l'entreprise difficile que représente l'évangélisation du monde pour nous, hommes parmi les hommes, à nous qui sommes dépourvus de puissance terrestre, à nous qui sommes pauvres de ressources temporelles.* »

Auparavant, le pape avait déclaré : « *En abordant nos travaux de réflexion et nos discussions, nous serions tentés d'analyser aussitôt les besoins spirituels de ce monde, les possibilités d'apostolat et de rechercher les méthodes capables d'assurer une présence plus vigoureuse à l'Eglise. Nous préférons, avant tout, nous tourner vers toi pour confirmer en nous cette première certitude : que le fait même de l'évangélisation naît de Toi, Seigneur, comme un fleuve, il a une source et Toi, Seigneur Jésus-Christ, Tu es cette source.* »

Le pape devait prendre la parole à nouveau ce vendredi après-midi lors de la première assemblée de travail consacrée au rapport de Mgr Ladislas Rubin, secrétaire général du synode ainsi qu'au bilan panoramique de la vie de l'Eglise d'aujourd'hui, par Mgr Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza (Brésil), membre du conseil du secrétariat du synode. On s'attend que le Saint-Père tienne des propos plus techniques sur le rôle présent et à venir du synode. Rappelons que certains membres de ce dernier pourraient être agrégés au conclave lors de la vacance du siège pontifical, donnant ainsi à cette assemblée un relief tout à fait nouveau.

Le voile se lève peu à peu sur le contenu du document préparatoire du synode, *théoriquement* réservé aux participants. Certains pays ont pris l'initiative de traduire ce texte, rédigé en latin, afin de le rendre plus accessible. Un des buts de cet exposé est de soulever un certain nombre de questions sur lesquelles les évêques auront à réfléchir. Citons-en quelques-unes : signification des mouvements charismatiques (pentecôtisme, etc.) qui fleurissent un peu partout ; les petites communautés, qui se présentent comme des cellules plus ou moins détachées de l'Eglise ; la naissance de nouveaux ministères de laïcs, qui montrent que les prêtres *ne sont pas les seuls évangélisateurs* ; les conséquences de l'irrésistible croissance numérique des jeunes, surtout dans le tiers-monde ; la dissociation entre la vie de la foi et la pratique religieuse ; l'importance et les conséquences de l'œcuménisme ; la nécessité de dialoguer avec les religions non chrétiennes et avec les athées ; l'utilité des missionnaires étrangers dans les pays d'outre-mer ; les rapports entre les libérations humaines et le salut ; l'influence des moyens de communication sociale ; le renouveau liturgique, etc.

Samedi 28, le synode doit aborder le thème qui lui a été assigné. Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, fera un rapport sur la situation de l'évangélisation en Europe. Les quatre autres continents seront traités par Mgr James Sangu, évêque de Mbeya en Tanzanie (Afrique), Mgr Edouardo Pironio, évêque de Mar-del-Plata, en Argentine (Amérique latine), Mgr Joseph Bernardin, archevêque de Cincinnati (Amérique du Nord, Australie et Océanie), le cardinal Joseph Cordeiro, archevêque de Karachi au Pakistan (Asie).

Notons enfin que le Vatican semble prendre de plus en plus au sérieux le désir des journalistes d'être mieux informés. Pour la première fois, une conférence de presse avec traduction simultanée a été organisée à leur intention le 26 septembre pendant plus de trois heures, avec la participation du Père Roberto Tucci, directeur de Radio-Vatican, de Mgr Rubin et du Père Grasso, théologien jésuite.

HENRI FESQUET.

En Allemagne fédérale

LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE S'ASSURE LE CONTROLE D'UN HEBDOMADAIRE

(De notre correspondant.)

Bonn. — L'Eglise catholique ouest-allemande vient de s'assurer une confortable *majorité* dans l'hebdomadaire *Rheinischer Merkur*, qui paraît à Coblence. Sept diocèses, dont celui de Cologne, ont racheté pour 8 millions de marks les parts appartenant à une maison d'édition de Hambourg, portant ainsi leur participation à plus de 80 %. Jusqu'alors ils ne possédaient que 13 % du capital par l'intermédiaire d'un notaire de Cologne, mais l'hebdomadaire recevait déjà des subventions de l'Eglise.

Cette opération financière a provoqué un malaise dans certains milieux catholiques ouest-allemands. Il y a près de deux ans, en effet, la conférence des évêques avait refusé de donner 6 millions de marks pour renflouer l'hebdomadaire *Publik*, dont la ligne politique, proche du parti social-démocrate et critique à l'égard de l'Eglise officielle, ne plaisait pas à la majorité des prélats.

L'orientation du *Rheinischer Merkur* leur convient mieux. L'hebdomadaire, qui tire à cinquante mille exemplaires, défend une politique proche de la démocratie chrétienne. En en prenant le contrôle, l'Eglise catholique ouest-allemande s'assure, pour développer ses conceptions politiques et sociales, une tribune qui lui a fait défaut, notamment au moment du débat sur la libéralisation de l'avortement. — D. V.

LE PÈRE JEAN ROMARY VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE PARIS

Le Père Jean Romary vient d'être nommé vicaire général du diocèse de Paris par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, en remplacement du Père Michel Saudreau, devenu évêque du Havre.

[Agé de quarante-quatre ans, le Père Romary a été ordonné en 1957. Docteur en théologie, missionnaire du travail à Drancy, puis professeur de théologie au séminaire d'Issy-les-Moulineaux jusqu'en 1965, il a occupé ensuite les fonctions de conseiller pour les questions sacerdotales de 1965 à 1971 avant de devenir curé de Saint-Lambert de Vaugirard, où il succède au Père Saudreau, charge qu'il conserve encore à titre provisoire.

Le Père Marcel Hugues, secrétaire des doyennés et vicaire épiscopal, secondera le Père Romary.]

● *La revue « Etudes internationales »*, publiée par le Centre québécois de relations internationales de l'université Laval, consacre son dernier numéro à la « coopération internationale entre pays francophones ». C.P. 337 Sillery Québec, P.Q. GIT 2 R 5.

LE PÈRE JEAN-MARIE VASSEUR EST ÉLU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES PÈRES BLANCS

Rome *(A.F.P.)*. — Le Père Jean-Marie Vasseur, un Français de quarante-six ans, a été élu supérieur général des missionnaires d'Afrique (Pères blancs), le jeudi 26 septembre, par les quatre-vingt-quatre membres du dixième chapitre général de la société, réuni à Rome depuis le 3 septembre. Il remplace le Père Théo Van Asten, Hollandais (qui avait demandé qu'on ne le renouvelle pas dans ses fonctions), connu pour ses positions ouvertes en matière de renouveau conciliaire — et notamment pour sa décision spectaculaire, en 1972, de retirer les quarante-deux Pères blancs du Mozambique, en protestation contre le régime raciste portugais.

[Né à Abbeville (Somme) en 1928, le Père Vasseur est entré chez les Pères Blancs en 1946, et a été ordonné prêtre en 1953. Licencié en philosophie, il enseigne successivement aux séminaires de Nasso (Haute-Volta), puis de Bonnelles, dans la région parisienne, avant de devenir directeur du séminaire de Tionkuy, en Haute-Volta. En 1972, il devient supérieur des Pères Blancs de la région ouest de Haute-Volta.]

AÉRONAUTIQUE

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'USIAS

Les exportations militaires compensent les baisses du secteur civil

« *Le secteur militaire reste le pilier principal de nos exportations, et les importantes commandes enregistrées au cours de l'exercice apporteront une charge capable de compenser, au moins partiellement, les baisses enregistrées dans le secteur civil* », écrit M. Jean Dours, délégué général de l'Union syndicale des industries aéronautiques et spatiales (USIAS), dans son rapport annuel d'activité pour le compte des constructeurs français. « *Dans la conjoncture actuelle, l'alimentation du secteur militaire en crédits d'études et de développement est essentielle*, explique-t-il, *pour être en mesure de proposer à l'exportation des matériels militaires compétitifs.* »

« *En fait*, note encore M. Dours, *la diversification de notre industrie devrait permettre d'absorber pour l'essentiel les à-coups provoqués par les difficultés de commercialisation des grands programmes d'avions civils et d'éviter des répercussions sur l'emploi allant au-delà d'une contraction des effectifs globaux de la profession par « fonte » naturelle.* » En 1973, les effectifs de l'industrie aérospatiale sont passés de 108 525 au début de l'année à 106 132 à la fin, ce qui représente une diminution de 2,2 % (la diminution des emplois est plus sensible, avec 3,4 %, à la Société nationale industrielle aérospatiale). En revanche, le chiffre d'affaires hors taxes (environ 10 880 millions de francs) est, pour 1973, en hausse de 25,3 %, ce qui, compte tenu du mouvement des prix, correspond à une augmentation réelle de 17,3 %. Selon le délégué général, les ventes de matériels militaires représentent 73 % de ce chiffre d'affaires.

« *Les résultats à l'exportation*, observe M. Dours, *entrent pour une large part dans l'évolution du chiffre d'affaires : près de 5 milliards de livraisons en 1973 contre 3 800 millions de francs en 1972. Une sensible progression est également à enregistrer sous l'angle des commandes : 5 470 millions en 1973 pour 3 700 millions en 1972. A noter que pour les cinq premiers mois de l'année 1974 les commandes à l'exportation atteignent déjà le niveau de 4 500 millions de francs.* » Le délégué de l'USIAS note que le *montant des commandes reçues* et restant à exécuter à la fin de décembre 1973 est supérieur à 24 milliards de francs, dont 10 à l'exportation. « *En dix ans, la croissance des effectifs a été de l'ordre de 20 % et celle du chiffre d'affaires (exprimé en francs constants) a été de l'ordre de 68 %* », écrit notamment M. Dours.

Parmi les matériels les plus vendus à l'étranger figurent les Mirage III et Mirage 5 (trente-huit exemplaires à l'Arabie Saoudite, neuf au Pérou et dix-sept au Zaïre) et les hélicoptères (cent soixante-sept exemplaires de tous les modèles) pour l'année 1973.

La rentabilité de Concorde

En demandant au gouvernement de « *développer par tous les moyens les activités militaires, à l'exportation notamment* », M. Dours souligne que « *sur le plan politique une réglementation plus souple apporterait des résultats appréciables* ». Il note enfin que « *la clause de non-réexportation appliquée à un certain nombre de pays pèse toujours sur notre industrie* », mais que « *néanmoins des mesures récemment décidées et d'autres en préparation devraient tendre à diminuer ces difficultés vis-à-vis de la concurrence étrangère* ».

A propos de Concorde, le délégué de l'USIAS écrit que « *les analyses de performances les plus récentes ont permis d'escompter une exploitation régulière et rentable de l'appareil dès son entrée en service. C'est ainsi que d'après les plus récentes études tenant compte des majorations enregistrées et à prévoir sur le carburant, le coût d'exploitation total d'un Concorde, en 1976, se situera autour de 10 000 dollars par heure de vol, soit environ 35 000 dollars pour l'étape Paris - New-York. Au tarif de la première classe d'avril 1974 (soit 507 dollars par passager), on voit que ces frais sont couverts avec un coefficient de remplissage de l'ordre de 65 %, certainement largement inférieur au taux de remplissage que l'on peut envisager à l'entrée en service* ».

ÉDUCATION

M. René Rémond est élu premier vice-président de la conférence des présidents d'universités

M. René Rémond, président de l'université de Paris-Nanterre (Paris-X), a été élu premier vice-président de la conférence des présidents d'université, réunie jeudi 26 septembre à Paris, autour de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, président de droit de la conférence. Il succède à M. Claude Champaud, de l'université de Rennes ; M. Pierre Deyon (Lille-III) a été élu second vice-président ; M. Michel Soutif (Grenoble-I) est troisième vice-président (1).

« L'autonomie n'a été jusqu'à présent qu'un principe. Elle doit devenir cette année une réalité, ou bien elle sera renvoyée sine die », a déclaré M. Rémond, à l'issue de cette réunion, exprimant ainsi l'avis général des présidents. Ceux-ci mettent grand espoir dans l'orientation définie par le nouveau secrétaire d'Etat aux universités, qui a fait de cette autonomie un des axes de son action.

Une longue discussion a eu lieu au cours de cette réunion sur les projets du secrétaire d'Etat concernant la réorganisation des cycles et des diplômes universitaires. Elle a permis, selon les présidents, de *« clarifier le débat »*. Celui-ci a porté particulièrement sur la préparation à la vie professionnelle, la nécessité de ne pas abaisser ni dévaluer les formations universitaires, les rapports avec les diplômes étrangers, l'entrée dans l'enseignement supérieur (liée aux intentions de M. René Haby, ministre de l'éducation, d'instituer un baccalauréat à la fin de la classe de première et de faire des classes terminales actuelles une année d'initiation à l'enseignement supérieur). Les universités sont, d'autre part, concernées par la formation des maîtres, autre « volet » de la réforme en cours de préparation.

La conférence des présidents d'universités a, en outre, émis un avis favorable au projet d'arrêté concernant les diplômes de second cycle. Toutefois, la conférence a demandé au secrétaire d'Etat que des précisions soient apportées dans les procédures d'habilitation, comme diplômes nationaux, des maîtrises ; en particulier que la composition des futurs « *groupes d'études techniques* », désignés par le secrétaire d'Etat, soit davantage définie, les présidents craignant qu'ils ne constituent un *« frein à l'innovation »*.

(1) La commission permanente comprend en outre : MM. Claude Champaud, Paul Didier (Paris-IX), Pierre Feuillée (Dijon), Henri Gastaut (Aix-Marseille-II), Roland Perez (Amiens), Bernard Picinbono (Paris-XI), Fernand Sabon (Montpellier-I). D'autre part, les six présidents de commissions sont, pour la prochaine année universitaire : MM. Michel Alliot, Paris-VII (pédagogie et formation permanente), André Herpin, Paris-VI (recherche), Jean Frésal, Paris-V (moyens et personnels), Jacques Izard, Caen (questions sociales et vie de l'étudiant), François Luchaire, Paris-I (relations extérieures), Pascal Arrighi, Toulon (règlements et législation).

DÉFENSE

Le général Martin (C.R.) : la lutte technologique sans fin du temps de paix

Dans *le Figaro* du jeudi 26 septembre, le général d'armée aérienne (cadre de réserve) André Martin, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, publie, sous le titre *« Défense : savoir ce que l'on veut »*, un point de vue dans lequel il écrit notamment :

« L'autocritique de l'institution militaire par le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, et publiée dans le Monde (1), *ne peut que susciter de l'intérêt. Il est difficile de rester insensible à tant de reproches, souvent justes, émanant d'un professionnel.*

» Etait-ce bien là le rôle d'un major-général ? Qu'importe, tous les sujets litigieux sont abordés. Comme de coutume, c'est la partie constructive qui est la moins satisfaisante. Rien d'étonnant à cela : il est difficile d'effacer d'un trait de plume des dizaines de conseils de défense. Les chefs d'état-major ont toujours plus ou moins souffert de la discordance existant entre les missions et les moyens, et le général de Gaulle reconnaissait lui-même que nous avions « tout juste les moyens » de notre politique ». (...)

» Mieux vaut s'en tenir aux vérités simples de la géopolitique. Nul ne peut affirmer que, dans l'avenir, l'océan Atlantique, l'Europe continentale, la Méditerranée ne renfermeront pas de nouveau un danger mortel pour notre pays. Le passé nous enseigne aussi qu'à chaque guerre ce sont les armements nouveaux qui ont fait la décision. Le maréchal Foch, dès 1918, avait prédit que ce seraient les forces mécaniques, nées de la puissance industrielle, qui vaincraient. Aujourd'hui, pour la France, il ne s'agit pas de gagner une guerre, mais de l'éviter, et les armements nouveaux de notre époque procèdent du nucléaire et de l'électronique. Mais ces types d'armements nous entraînent dans une logique contraignante : la lutte technologique, sans fin, du temps de paix. Pour être craint, il faut être crédible, et, pour un pays de notre dimension industrielle et financière, il nous faut faire un effort dans une seule direction, y consacrer la partie principale de nos ressources. Dans l'état actuel des choses, la force nucléaire sous-marine répond à la question. Mais cette force stratégique devra accéder à une certaine capacité « antiforces », car un adversaire éventuel ne craindra vraiment que de subir une diminution de son potentiel nucléaire face à son adversaire principal. Les seules réactions « anticités » ne sont que des dangereux pis-aller, capables de faire réfléchir et de faire hésiter, mais pas plus. (...) »

(1) *Le Monde* des 19, 20 et 21 septembre 1974.

M. GISCARD D'ESTAING REMET AU GÉNÉRAL BIGEARD LES INSIGNES DE GRAND-CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR

Dans la cour d'honneur des Invalides à Paris, M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé ce vendredi 27 septembre une cérémonie de remise de décorations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et dans l'ordre national du Mérite.

Parmi les récipiendaires, ont été faits, notamment, dans l'ordre national de la Légion d'honneur : grand-croix, le général de corps d'armée Marcel Bigeard, commandant la IVe région militaire à Bordeaux, et grand officier, le général d'armée aérienne Jacques Mitterrand, inspecteur général de l'armée de l'air ; le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, major général de la marine nationale : le général de corps d'armée Pierre Langlois, commandant la VIe région militaire et gouverneur militaire de Metz, et le général de corps d'armée Robert Toussaint, commandant la VIIe région militaire à Marseille.

L'HUMANITÉ : pour l'armée aussi des changements démocratiques.

L'Humanité du jeudi 26 septembre publie un article de Jean Colpin, qui écrit notamment :

« Pour l'armée française s'affirment la nécessité et l'urgence de réformes positives. Elles sont une exigence ressentie comme telle par l'opinion publique et qu'expriment de plus en plus les militaires eux-mêmes. (...)

» C'est un aspect capital que le gouvernement cherche à masquer de même qu'il tente de cacher que la pression des luttes a été déterminante dans l'adoption des quelques mesures récentes auxquelles il s'opposait farouchement jusqu'alors. Mais ces dernières sont trop limitées et viennent si tardivement que l'écart s'élargit encore avec les besoins à satisfaire. (...)

» Tout cela est évidemment étranger aux élucubrations des gauchistes dont l'anti-militarisme est immédiatement exploité par les partisans de l'armée de métier. C'est-à-dire d'un type d'armée qui peut servir aux pires besognes et qui présente, le style giscardien aidant, bien des séductions pour les amateurs d'abandon de la souveraineté nationale et d'atteinte aux libertés. (...)

» Dans son action quotidienne, le parti communiste soutient les revendications légitimes des militaires appelés et professionnels ; il appuie la présentation, par le Mouvement de la jeunesse communiste, du statut démocratique du soldat ; il défend les militaires injustement sanctionnés ; il aide à la satisfaction des justes aspirations des cadres d'active et de réserve, ainsi que des travailleurs de l'armement. »

● *Le lieutenant-général Pierre Roman*, chef d'état-major de l'armée de terre belge, est en visite officielle en France jusqu'au samedi 28 septembre, sur l'invitation du général de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre. Il a visité notamment le 3e régiment d'artillerie de Mailly-le-Camp (Aube), où sont stationnées des batteries de missiles nucléaires tactiques Pluton.

LE MÉCONTENTEMENT DANS LES CASERNES

Des torts partagés

Le chef d'état-major de l'armée de terre a expédié des missions aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, pour y observer deux exemples d'armées de métier, et en Suède et en Suisse, pour y étudier deux modèles de milices dites populaires. Ces missions ont fait leur rapport au général d'armée Alain de Boissieu auquel, apparemment, elles n'ont rien appris. La preuve en est que ce dernier répète, à qui veut l'entendre, que « le service de douze mois est la solution la moins chère et la plus raisonnable en période d'austérité » *et que, du reste,* « il n'est pas utile de vouloir changer la situation, pour le moment, alors qu'on n'a pas les crédits pour se lancer dans ce genre de réforme ». *En définitive, le remue-ménage actuel dans les armées n'aurait aucune raison d'être, aucune justification réelle, selon le chef d'état-major de l'armée de terre, puisqu'il serait créé et entretenu, artificiellement, par une poignée d'« agitateurs » gauchistes et antimilitaristes.*

Cette dernière observation manque quelque peu de nuances. Si les « meneurs » trouvent un certain écho dans les régiments, c'est aussi parce que le milieu militaire se révèle propice, dans les circonstances présentes, à des actions de sape, faute d'avoir su évoluer et se transformer à temps. Les appelés ne sont pas les seuls à élever la voix au mépris de règles disciplinaires souvent dépassées. Ce n'est pas un hasard si de jeunes officiers préfèrent quitter, discrètement, l'armée plus tôt que prévu, faisant valoir qu'ils y étouffent ou qu'on y meurt de consanguinité, sans ouverture sur l'extérieur, pour reprendre l'expression d'un cadre qui affirme comprendre les raisons du départ de ses camarades. Ce n'est pas un hasard, non plus, si un récent conseil des ministres a été contraint de placer en deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande comme il est dit pudiquement, un officier général qui, en réalité, a préféré donner sa démission pour des raisons d'incompatibilité d'humeur avec ses supérieurs, trop ancrés dans leurs certitudes.

Avec des arguments qui paraissent être davantage à usage interne, le général de Boissieu écarte l'armée de métier, qui coûte, affirme-t-il, 5 milliards de francs de plus par an que le système mixte actuel. Il récuse le service de six mois, qui reviendrait trois fois plus cher que le service d'un an. Et, au demeurant, toute autre formule que le service militaire de douze mois lui paraît techniquement irréalisable ou insuffisamment élaborée.

« Vous ne pouvez pas former un pilote de char ni un tireur en six mois, *affirme le chef d'état-major de l'armée de terre.* Les tirs d'un tireur de char s'étagent sur les douze mois de service. Par conséquent, en six mois, il en aurait fait la moitié. Si l'on adopte le service de six mois, vous aurez toute l'armée qui sera transformée en centres d'instruction. » *Il ne vient, apparemment pas à l'idée, au général de Boissieu, d'imaginer — même si il est plus coûteux — un apprentissage plus actif et de durée raccourcie pour remplacer le désœuvrement qui caractérise, aujourd'hui, les derniers mois de service militaire dans de trop nombreuses casernes.*

En vérité, le tort de certains chefs militaires est de croire que les situations sont intangibles et qu'on porte atteinte aux principes d'une défense dès lors qu'on tente de modifier les modalités pratiques d'une institution, fût-elle plus que centenaire comme le service militaire obligatoire. Mais ces mêmes chefs militaires n'ont pas tous les torts. Les dirigeants politiques en ont aussi. En annonçant — à grand renfort de publicité — son intention d'étudier, en juillet, les problèmes de la défense, le président de la République a contraint le gouvernement et les chefs militaires à différer leurs grands projets de réforme et à gérer le quotidien, comme si rien de fondamental ne devait évoluer dans l'attente d'hypothétiques changements décisifs après les arbitrages du chef de l'Etat, chef des armées.

Une telle attitude est, on en conviendra, particulièrement inconfortable pour les cadres de carrière et aussi pour les soldats du contingent. Pour peu que se prolonge encore le temps de la réflexion que s'est donné le chef de l'Etat, l'amertume risque de devenir indifférence, désintérêt ou découragement. D'une définition nouvelle des missions des armées par le président de la République dépendent l'organisation, le volume, l'équipement et, donc, le coût des forces. La démarche est logique et inattaquable, même si elle est fondée sur l'illusion que les missions des armées peuvent avoir, indifféremment, plusieurs aspects. Pour autant, cette démarche interdit — faute d'aboutir rapidement à des conclusions précises et concrètes — toute innovation profonde, dans l'immédiat, et elle accroît les risques d'une explosion, à la base, que le pouvoir politique aura contribué à créer par son irrésolution et son embarras à trancher en la matière.

JACQUES ISNARD.

Après un accident mortel à bord

DEUX MARINS DU PORTE-AVIONS « CLEMENCEAU » SONT MIS AUX ARRÊTS « POUR INCITATION A MANIFESTATION COLLECTIVE ».

(De notre correspondant.)

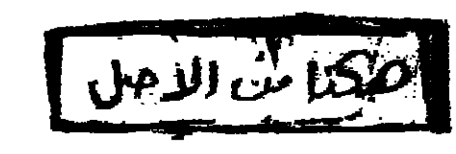
Brest. — Deux membres de l'équipage du porte-avions *Clemenceau* sont aux arrêts à bord du navire depuis mardi 24 septembre. Après la mort accidentelle d'un marin, originaire de Froissy (Oise), M. Jacques Delarvelle, tombé ce jour-là dans le puits d'un ascenseur, avec le tracteur qu'il pilotait sur le pont d'envol, deux matelots ont rédigé, indique-t-on à la préfecture maritime de Brest, un tract invitant leurs camarades à présenter une pétition pour protester contre les conditions de l'accident. Les autorités maritimes n'ont révélé ni les noms des marins objet de la sanction ni la teneur du tract. Elles ont seulement précisé que les deux marins ont été mis aux arrêts *« pour incitation à manifestation collective »* (fautes dites de troisième catégorie dans le règlement de discipline générale et entraînant des arrêts ou des arrêts de rigueur).

C'est la première fois, semble-t-il, qu'un incident de ce genre se produit sur un navire de guerre.

L'EXPLOSION D'UNE FRÉGATE LANCE-MISSILES SOVIÉTIQUE AURAIT PROVOQUÉ LA MORT DE DEUX CENTS PERSONNES.

Selon des informations des milieux proches de l'OTAN, c'est une frégate lance-missiles soviétique du type Kashin qui a explosé et coulé en mer Noire il y a deux semaines environ.

Les milieux militaires atlantiques croient savoir que le navire de guerre soviétique, qui serait assez ancien, puisque sa construction remonterait à douze ans environ, était en essais en mer Noire avec à son bord des armements et des équipements électroniques nouveaux. Une explosion a eu lieu, suivie d'un incendie, qui aurait duré plus de cinq heures. On ignore officiellement le nombre de victimes, mais, selon des informations d'origine américaine, deux cents personnes — essentiellement des techniciens soviétiques — auraient péri.



Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS

Cher Paris d'avant-hier



Photo de Robert Doisneau

DANS L'OBJECTIF DE ROBERT DOISNEAU

Le temps des pantalons de golf

RÉTRO - TENDRESSE ? Voilà Robert Doisneau, photographe et ancien coureur de barricades — celles d'août 1944, qu'il rallait à bicyclette l'appareil sur le cœur, — de nouveau à la mode. La petite musique de l'œil de ce modeste refait surface. *Paris-badauds, saisi dans ses riches instants et qu'accompagnerait* encore le tremblé nostalgique de la guitare d'Henri Crola.

En ces temps où le passé séduit si fort, et où l'avenir *intrigue et inquiète, la réapparition de ce Parisien des gestes de* la rue doit être considérée bien plus que comme une anecdote. A travers l'itinéraire de R. Doisneau se retrouvent les grands thèmes qui agitent aujourd'hui les esprits, et c'est un peu sa gloire d'avoir depuis tant d'années montré la fragilité du citadin pris dans le garrot qui l'assassine.

Dans sa démarche, le flottement des pantalons de golf ; les souvenirs de l'après-guerre quand il vient d'entrer à l'agence Rapho et où chaque jour un reportage est commandé. Dans son sourire, la malice d'un timide qui hésitera toujours à prendre la grossièreté de face. Un charme, une présence aiguë. L'argot placé dans la conversation comme un vieil ami du langage.

La banlieue « imbécile » lui avait donné des frissons. Sans haine, il allait en brosser le portrait, dégageant les points forts de son style. « Toute ma vie, j'ai regardé l'absurde. » Ce qu'il appelle le « petit bonhomme » était placé dans un monde hostile ; sa tentation fut simple : dénoncer les contraintes en sauvant les sourires.

Et les sourires, il a passé son temps à les voir disparaître. La ville grandissait en dévorant ses gens, et les endroits, les lieux où les gens se retrouvaient, se rassemblaient, s'aimaient.

Un universitaire américain, très spécialiste, très américain, très profondément persuadé que la capitale conservait dans ses tiroirs les reliques du Vieux Monde, était venu tout spécialement lui demander de lui montrer un bistrot parisien. Un bistrot, un *simple bistrot, avec zinc*, patron à moustaches, vichy-fraise, et gueules au comptoir. Ce professeur distingué qui tenait une chaire de photographie, et qui avait étudié Paris à travers le cas Doisneau, souhaitait sans doute mettre l'auteur « in situ » et percer ainsi le mystère. Doisneau s'était laissé convaincre et avait entraîné son hôte vers un *coin de la rue de la Roquette* où il savait trouver ce qui conviendrait au curieux d'Amérique.

Un « pub » en place de « Chez Marcel »... Il y avait de la lumière tamisée, du cuivre, du cuir, des moquettes soyeuses. Marcel avait laissé tomber *le bœuf en daube* et était rentré chez lui. Tant pis pour l'Américain !

La communiante

Trop vite, trop d'impatience. Calmons le jeu. Halte à l'agression, de toute urgence. Dans le livre qu'il signe avec Max-Pol Fouchet, Doisneau ouvre l'ouvrage sur une série de photos nous montrant des piétons, place de la Concorde, essayant d'échapper aux voitures lâchées par le feu vert. Le cocasse et ses limites : c'est la mort à l'ombre de l'obélisque si les jambes ne suivent pas. Voilà aussi ce que veut dire *Doisneau à qui* trop facilement on épinglerait la seule étiquette du photographe d'un Paris suranné.

Doisneau promeneur et carnet de marche. « Il y a, du côté de la rue des Lombards, un coin très étonnant, très dangereux. *C'est le* « Guatemala » ; des filles dans les portes cochères, et des hommes en attente, farouches, des canons de pistolet dans les prunelles. » Encore jamais vu ça dans ces pérégrinations, jamais ressenti le picotement du mauvais coup qui peut arriver. L'agressivité serait donc partout ?

Il faut continuer à voyager dans cette *capitale. Une vie* n'y suffirait pas. « Je pars, aurait-il pu dire, ce soir pour Bercy, une commande, mais Bercy, quel voyage ! » Comme tous ces voyages qu'il avait faits dans les Halles. L'histoire de la petite *communiante* qui s'en allait distribuer des images pieuses à ses amis les marchands et qui était rentrée chez son père *limonadier* couverte de fleurs blanches. « Un buisson »...

« Nous n'aurons jamais fini, dira Max-Pol Fouchet, de découvrir, dans cette cité, la vérité des hommes, à condition qu'elle soit préservée. » Doisneau ne veut rien *expliquer d'autre.*

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

RESTAU-RÉTRO

Quatre décors derrière le maître d'hôtel

C'ETAIT avant la guerre. Celle de 1939. Le *buffet de la gare de Lyon* avait été inauguré le 7 avril 1901 par le président Loubet, ainsi qu'en témoigne, dans la grande salle, un cartouche encadré de deux replètes créatures, sous un tableau représentant le pont *Alexandre-III noyé* dans les délires architecturaux de l'Exposition universelle de 1900.

Les buffets de gare n'ont pas la réputation de *faire* courir les foules *pour le* plaisir. Sauf celui-ci, « *la plus belle salle à manger du monde* », s'était un jour écrié Salvador Dali ! Pour *étaler sa grandeur*, la compagnie du P.L.M. avait voulu bien faire les choses. Sous les ors, les tentures de velours rouge, les entrelacs, les *gueules de lion*, les fleurs, volutes, acanthes et palmes, le moindre saucisson pommes à l'huile prenait — et prend encore — la dimension d'un festin...

« *Enrichissez-vous !* », proclamait-on alors en *guise* de programme *politique*. Semée dans les jardins du Second Empire, cette graine allait germer sous le *soleil* de la Troisième République, dans les cervelles des sénateurs barbus qui retrouvaient ici un décor jumeau de l'Opéra, avec son cortège de déesses tout en rondes-bosses, parentes de ces demoiselles dont la plénitude des formes assurait le succès d'un Chabanais contemporain lui aussi. Au fond du buffet, voici encore le fabuleux symbole de la caisse en acajou massif, véritable trône pour roi de l'industrie.

1901. Pour la première fois, la télégraphie sans fil traverse l'Atlantique ; Victorien Sardou *triomphe* avec sa pièce *Patrie* ; les mineurs de Monceau font une grève de trois mois pour obtenir la journée de huit heures ; les *Boxers* chinois sont écrasés par les Allemands et les Boers d'Afrique du Sud par les Anglais ; *Sigmund Freud a publié l'Explication des rêves* et les danseuses du ventre de l'Expo universelle roulent encore des hanches dans toutes les mémoires. Les voyageurs du P.L.M. les retrouvent au plafond du buffet, lovées dans *l'attente de l'amour comme les almées du* paradis d'Allah.

Il suffit de s'asseoir devant la côte de veau inventée par le restaurateur Foyot installé à la porte du Sénat, pour commencer le voyage. En face, enchâssés dans une arcature d'or faisant balcon sur la perspective, voici le vieux port de Marseille et Saint-Honorat ensoleillés par le pinceau de Jean-Baptiste Olive. Styliste de la sainte trinité « Industrie-Commerce-Arts », un coq *cocoricotte sur une desserte* devant le « Théâtre romain d'Orange » où l'on reconnaît au premier plan Sarah-Bernhardt, Réjane, Rostand, accompagnés par le directeur *général* du P.L.M., M. Noblemaire, arborant une démocratique casquette de chauffeur.

Vague à l'âme

Classé monument historique depuis 1972, le buffet de la gare de Lyon ne risque pas de connaître la pioche des démolisseurs, qui a fait disparaître, les uns après les autres, les restaurants témoins du début de ce siècle. A notre connaissance, il en reste trois dans Paris.

Dans un genre différent, avec son décor style chevaux de bois encadrant les grandes glaces murales séparées par de longues demoiselles enrobées de lianes, arums, glaïeuls, coquelicots, ondulations fluviatiles, algues et autres végétaux ; un festival de paons dont la queue s'épanouit en yeux bleu électrique ouverts sur des porte-manteaux en forme de volatiles ; un carrelage de marguerites et bleuets, le *restaurant* Julien (16, *rue du Faubourg-Saint-Denis*) n'a pas changé depuis son ouverture en 1889. Sa clientèle non plus, qui en fait une sorte d'anti-Train Bleu. Nos dirigeants pourraient y puiser matière à *réflexion* sur la *façon* dont se *nourrit* pour moins de 10 francs tout un peuple d'employés, d'ouvriers, de crieurs de journaux, de porteurs de rouflaquettes.

Julien (et, dans un sens, c'est dommage), ne *figure sur aucun guide. Ce n'est pas le cas de* Vagenande (142, boulevard Saint-Germain), né en 1898 sur l'initiative d'un certain Chartier, lequel visait un peu plus haut en disséminant à travers Paris quelques mangeoires pour cols blancs. Les glaces biseautées, les bois tarabiscotés, les quarante-deux céramiques fignolées en paysages romantiques, la verrière, les appliques, les porte-manteaux de style nouille — dans un restaurant L... — les pièces de deux sous en bronze que l'on glisse dans le piano mécanique pour entendre rugir « Viens pou-poule... » sous l'affiche du *feuilleton* « *la Fille du meurtrier* », de Xavier de Montépin, dessinée par Cherel, tout cela, en parfait état, concourt à entretenir du *vague à l'âme chez les fanas de la mode* rétro.

Comment ces douces merveilles ont-elles survécu à la folie dévastatrice des modes successives ? S'il faut en croire le *propriétaire* actuel du restaurant Rougeot (boulevard du Montparnasse) où les glaces s'accrochent à une forêt de vignes vierges, ronces, volubilis, marronniers aux tons roses, bleus et verts tendres comme une végétation de printemps, cela tient à deux causes. La première étant que les promoteurs de l'affaire, par souci du durable et de l'économie, construisaient dans l'indestructible et le facile à entretenir. La seconde, du moins pour ici, que l'avant-dernière *patronne*, Mme Rougeot, *une* Auvergnate, ne voulait pas dépenser un centime pour se mettre au goût du jour façon Dupont-tout-est-bon.

Julien, Vagenende, Rougeot, n'auront probablement jamais l'honneur, comme le buffet de la gare de Lyon, de figurer au *répertoire* du patrimoine artistique. *Pour* l'instant, bien tranquilles, ils se tiennent loin des sentiers battus par ceux-là même qui confondent généralement les meubles « de style » et ceux « d'époque », et que n'effraient pas les *coups* de *fusil* dans quelques *cantines pour le Tout-Paris entièrement* reconstituées à la manière 1900. On a le goût qu'on peut !...

LOUIS DOUCET.

RUE AU MAIRE, PRÈS DU TEMPLE

Une valse à l'envers sous la boule à facettes

SANS cette glace gravée façon entre-deux guerres, où se profile, monochrome, une *gitane cambrant hardiment* un pied prompt à faire voleter les volants de sa robe à pois, la façade presque aveugle du *Tango* pourrait passer sans mal, avec ses pavés de faïence couleur de jaune d'œuf, pour celle d'un boucher de gros ou d'une halle à primeurs. Surtout dans ce petit faubourg besogneux du Temple, où les commerces modestes se poussent du coude, rues Beaubourg, Chapon, des Gravilliers, Volta, Au Maire, alignant boutiques écaillées et grises vitrines parmi d'exigus cafés-bars « orientaux », entre des restaurants annonçant de loin la couleur : « Couscous tous les jours » — pour ne pas dire « à toute heure »...

Ce Paris *qu'a* chanté Carco, qui enchanta Cendrars, celui des bastringues à six sous le bock, des chauffeurs-livreurs en proie au mal de la java, des midinettes éperdues de valses à trois temps, ce Paris-là, dont les contours se vaporisent au fil des ans pour se faire plus flous d'un hiver à l'autre, subsiste presque intact derrière les murs du *Tango*.

A chaque *poussée de la porte*, des gouttes de rengaines mêlées d'un soupir de l'accordéon — magique élixir pour les cœurs paumés — roulent sur le trottoir, comme une invite à oublier. Pour 8,70 F, prix de la consommation la moins chère, oublier dans la fumée des cigarettes *abandonnées pour un paso, tout* un monde hostile de voitures emmêlées, de courses à faire, de terme à payer. Et rêver...

Depuis 1913, la maison Gailhac, du nom de son fondateur, un Auvergnat de la capitale, fait danser. « *Le décor n'a pour ainsi dire jamais changé depuis* », dit non sans fierté le gérant, debout derrière son tiroir-caisse, mirador d'où son œil infaillible a tôt fait de débusquer — avant de le signaler *illico* au garçon — le resquilleur qui prétendrait s'élancer sur un parquet poli comme un miroir par un demi-siècle de pas appliqués, serait-ce le temps d'une rumba, sans commander d'abord sa grenadine.

Car l'entrée est libre, mais, comme l'affichait jadis le bal Vauvilliers de la rue du Jour, aujourd'hui disparu : « *Pendant les danses, le public est prié de s'asseoir et de consommer* »... Les malins cependant connaissent la combine, qui s'esquivent pendant les pauses, sous le prétexte de prendre l'air, traversent la rue et vident d'un trait *leur demi*... au *bistrot* d'en face, laissant ainsi leur verre « obligatoire » s'éterniser des heures.

Pas d'élégance, ici, on vient en chandail, en col ouvert, en jupe « de tous les jours ». Des dames seules ou venues à deux, des messieurs entre deux âges, *qu'un seul one-step suffit* à rajeunir, de rares jeunes hommes, moins encore de jeunes femmes : une clientèle sans histoires, des fidèles qui se connaissent bien, à en juger par leurs embrassades par-dessus les banquettes de simili-cuir brun, solidement fixées au sol (comme les tables) selon un vieux règlement de police toujours en vigueur et soucieux de voir la paix régner dans les bals publics.

Les hanches chaloupées

Violon, piano, accordéon, batterie... La boule tournante à facettes de glace, avec l'aimable complicité d'un spot, sème le plafond de flocons de lumière, tandis que les bacs à néon virent au rouge sombre. Moulée dans un pull bleu ciel, la chanteuse de l'orchestre coule dans le micro des accents de plus en plus langoureux — « *viens, je serai dans tes bras plus forte et plus fragile, viens, tout peut recommencer, viens...* » si langoureux qu'on devine, dans l'ombre, des soupirs chaloupés. Tout à l'heure elle donnera dans le « réaliste », avec une foi et un coffre à faire pâlir du même coup et la Mireille et la Georgette. Après l'émotion, la *gaieté, que diable !* La cucaracha fait basculer les hanches en cadence, et le garçon de comptoir lui-même — papillon noir sur jacquard prune à fond blanc — ne résistera pas au rythme obsédant, faisant se dandiner les diabolos, marquant la mesure de son décapsuleur.

Paris d'hier, qui fait fi des discothèques et se rit des boîtes à la mode. « *La maison est ouverte en matinée tous les jours. En soirées, vendredi, samedi, dimanche et veilles de fêtes* », dit un calicot affiché au fond de la salle, au-dessus de la glace, qui multiplie par deux les couples, des couples de fanatiques, d'amoureux de la danse et de l'accordéon.

Dernier vestige, *dans un* quartier qui est resté pendant des lustres le fief traditionnel des musettes, du bal des Gravilliers à l'As de Cœur en passant par chez Marius, de la rue des Vertus — ainsi nommée par pure dérision — où un avis rappelait que « *les messieurs ne dansent pas entre eux* », et que les dames étaient priées... « *de ne pas fumer* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(*) Le Tango, 11-13, r. Au Maire, Paris-IIIe.





tourisme

POLÉMIQUE — L'ARDÈCHE ET SES TOURISTES

Les pilleurs sont aussi les payeurs

La « Lettre d'Ardèche » publiée dans « le Monde du tourisme » du 21 septembre sous le titre « Les pilleurs de ruines » nous a valu un très abondant courrier. Nous présentons ici plusieurs commentaires qu'ont suscités, de la part de nos lecteurs, les réflexions de M. Roger Degrémont.

Du travail pour les apprentis

M. Jean Lanoir, de Paris :

J'ai lu la « Lettre d'Ardèche » avec sympathie, mais aussi avec une pointe d'agacement, car elle reprend un peu facilement toutes les critiques adressées aux acquéreurs de résidences secondaires.

Je connais un peu l'Ardèche, mais surtout le nord du Gard, où j'ai acheté il y a dix-huit mois une propriété dans un hameau accroché au flanc des collines dominant la vallée de la Cèze, entre Saint-Ambroix et Bessèges. Je reconnais n'y venir que six semaines par an. Mais que faut-il préférer ? Un mas à l'abandon dont la toiture s'effondre et les terres l'entourant se couvrent de ronces... ou un paysan qui l'habite de temps à autre ?

Je l'habite parce que personne ne veut l'habiter en permanence. A qui ferez-vous accepter de vivre les douze mois de l'année dans la solitude, dans une résidence difficile d'accès, éloignée des commerçants et des distractions ?

(...) Je ne suis pas un « pilleur de ruines », mais un releveur de ruines et j'ai contribué — pour une petite part — à donner du travail aux jeunes apprentis des entrepreneurs locaux.

Les jeunes préfèrent la ville : c'est leur droit, mais ne venons pas dire qu'ils sont chassés des campagnes par l'acquéreur de résidence secondaire. Le problème est beaucoup plus complexe, monsieur le professeur, et fait partie de celui — non abordé — de la régionalisation.

Le retour à la châtaigne

M. Louis Soler, de Fontenay-aux-Roses :

Comme M. Degrémont, je suis professeur à Paris, et comme lui j'aime l'Ardèche. Comme lui, je regrette que certains s'y comportent comme en pays conquis (mais occupé, en effet, un mois sur douze par ceux qui y possèdent une résidence secondaire et qui ne sont pas enseignants : nous pouvons l'occuper, nous, quatre mois sur douze !).

En revanche, je ne suis pas convaincu que tous les malheurs viennent des « estivants », fussent-ils hollandais; ni tous les bonheur du retour à la châtaigne de tous les jeunes qui ne « craignent pas les ampoules aux mains ». Les causes du mal et les solutions, je ne les vois pas aussi clairement. C'est sans doute aux Ardéchois de le dire, y compris ceux, certainement les plus conscients, qui inscrivent des slogans sur les poteaux, mais pas uniquement ceux-là. Car les slogans sont simples et les réalités complexes, liées à toute notre histoire.

Le village où je passe mes vacances comptait en 1914 deux cent quarante habitants, deux écoles, la laïque et la privée. Il n'y a plus d'école pour la trentaine d'habitants d'aujourd'hui, car il n'y a plus d'enfants. Trente-neuf hommes sont morts à la guerre de 1914-1918 (un mâle sur trois, en comptant les garçons en bas âge !) ; la plupart des survivants sont partis vers la ville : sans doute craignaient-ils les ampoules ? Qu'ils aient eu tort ou raison, cette triste situation est antérieure à la venue des Hollandais et autres estivants.

(...) L'évocation joyeuse d'écoles rurales pleines et animées ne peut laisser insensible un enseignant : c'est ce qui existait il y a quelques dizaines d'années, mais l'école n'est pas une fin en soi, et si elle fonctionne seulement pour donner une instruction faisant miroiter la possibilité d'un métier sûr pour plus tard (cheminot à Lyon, postier à Lille, gardien de la paix ou professeur à Paris), le problème des campagnes reste aussi crucial et aussi tributaire d'une conception générale débordant largement la polémique sur les maisons temporairement occupées. Le « sous-développement » de l'Ardèche est un problème politique et non seulement moral ou esthétique, qui comme tous les sous-développements ne sera pris en considération, hélas ! que lorsque ces oubliés le poseront de façon violente au pouvoir central.

Bungalows et caravanes

M. Gilbert Pélissier, de Paris :

On ne peut à la fois regretter que des ruines « défigurent » *(sic)* un pays et reprocher à des gens de les remettre en état, plutôt que d'installer des caravanes ou des bungalows dans leur environnement.

(...) Je connais mal l'Ardèche, mieux l'Aveyron, la Lozère, voire le Lot. En fait, le mouvement actuel de rénovation rurale entreprise par des citadins recoupe une ancienne tradition villageoise beaucoup plus mobile qu'on ne le croit : autrefois, il n'était pas rare que les autochtones préfèrent, avec l'aide de leurs voisins, se construire une nouvelle maison plutôt que de réparer l'ancienne, la notion d'équipement étant tout à fait absente et remplacée par la répartition des volumes intérieurs fonctionnels. Si bien qu'ils laissaient dépérir l'ancienne maison et ne s'en occupaient plus Ainsi se trouvent disponibles des ruines que, en tout état de cause, personne n'habiterait.

Je ne pense pas que ce sont les étrangers qui détruisent la culture souvent très élaborée d'une région mais qu'avant, déjà, la société industrielle s'en était chargée. On ne peut condamner d'une façon systématique ceux qui préfèrent investir leur argent, sans esprit de profit (car ce n'est pas rentable, en effet) dans des ruines plutôt que de se laisser couler dans les moules heureux des clubs de vacances.

Je suppose que, sur ce dernier point, M. Degrémont est d'accord. Quant à vouloir que la campagne cesse d'être sous-développée, c'est s'attaquer au projet même de toute la société contemporaine et à ses valeurs. D'ailleurs n'y a-t-il pas aussi une question de langage : la campagne, en accédant au confort et à la mécanisation, est moins sous-développée que les ceintures des grandes agglomérations urbaines. C'est pourquoi elle attire, elle pousse les hommes à établir des échanges qui n'ont sans doute pas encore eu lieu mais qui existeront lorsque, sous ses lézardes, la société démontrera à l'évidence que les poutres qui la maintiennent sont faites d'un même bois.

Quelle expulsion ?

M. Bergmann, de Paris :

J'ai lu avec consternation la lettre de M. Roger Degrémont : « Moi, je ne suis pas raciste, je demande simplement que les Hollandais aillent déposer leurs étrons ailleurs que chez moi. »

Cette attitude est, hélas ! trop fréquente ; je l'avais rarement entendue exposer avec autant de précision. Une maison occupée un mois vaut mieux qu'une maison abandonnée. Une maison sera occupée cette année un mois par ses acquéreurs, l'an prochain deux mois, et huit mois quand ils prendront leur retraite, comme le cas s'est produit à des milliers d'exemplaires en Dordogne. Ce n'est que grâce aux résidences secondaires et aux travaux qu'y font les acquéreurs que survivent les artisans, les petits entrepreneurs, les commerçants, bref que survivent les villages en voie de dépeuplement.

M. Degrémont nous arrache des larmes avec la famille de six enfants expulsée pour permettre la vente à des touristes. Je voudrais bien qu'il nous donne l'adresse, la date de l'ordonnance d'expulsion de M. le président du tribunal de grande instance de Privas, la date de l'arrêté exécutoire de M. le préfet, la date de l'expulsion, les motifs avancés par le propriétaire devant le tribunal, les propositions de relogement équivalent, les preuves qu'il désirait reprendre la jouissance de sa maison pour lui ou pour ses descendants directs. Vous savez bien, sans nul doute, que l'expulsion d'une famille est rarissime et ne peut être prononcée que dans les conditions ci-dessus. Et, dans ces cas rarissimes, les commissaires de police font, à juste titre, tarder l'exécution des années, voire indéfiniment.

mode

Diversité des fourrures imaginaires

LES tisseurs français spécialisés dans les imitations de fourrures concentrent, cet hiver, leurs efforts vers la diversité des poils ras ou demi-courts, au toucher très doux, réalisés selon la technique du velours et des peluches. Ainsi voyons-nous les effets de loutre, de castor ou de poulain rejoindre les tissages d'astrakan et de breitschwantz, déjà très prisés sur le plan international, comme d'ailleurs les renards et les loups.

Les membres de l'ANTIF (Association nationale des textiles imitation fourrure) utilisent surtout les fibres artificielles ou synthétiques de Rhône-Poulenc et de Bayer, plus diffusées en France que celles de Dupont de Nemours, importées de Belgique.

Les modèles d'hiver des confectionneurs parisiens mettent en vedette la veste trois quarts pour le jour, plus ou moins ajustée, mais assez longue pour se porter sur une jupe ou un pantalon. Le blouson, pour sa part, retrouve plus d'aisance, surtout en coupes de chandails, resserrés de bords-côtes au cou, aux poignets et au bas, dans un style rappelant celui des années 50.

Les longueurs actuelles au mollet renouvellent et allègent les proportions des manteaux, amples et désinvoltes, à grandes emmanchures, col châle et poignets à poils longs ressortant sur un tissage plus ras. L'équilibre et le contraste les rend moins engonçants et donc plus faciles à porter.

Les coloris restent fidèles à ceux des pelages : beige et gris dans les unis, fauves tachetés, mouchetés ou striés dans les imprimés, roux, blanc ou noir dans les poils longs. Des tissages froissés beige et marron, amarante ou gris et blanc cassé sont destinés aux petites pièces et aux pelisses.

NATHALIE MONT-SERVAN.

TUTTI : manteau travaillé en bandes horizontales imitant le renard roux, sur antilope, en fibres modacryliques de Giron frères. 980 F environ, chez Toptin's, 7, avenue Victor-Hugo ; à Orléans, F.M. Boutique, 18, avenue de la République.

LUCIEN DAVILLE : long caban en imitation de dralon de renard roux, de Tissavel. 600 F, aux Trois-Quartiers et dans les Dames de France à travers la France.

OBADIA-VITALIS : grand manteau en « astralik » (Rhodia) gris, de Gaitz-Hocky. 800 F, chez Sandrine, Parly 2 et Pulchérie, Vélizy 2.

CHLOE : pelisse imperméable, de Karl Lagerfeld, en popeline de coton beige doublée de « froissé » beige et marron, de Marpel, à petit col, grandes manches-capes, poches basses et ampleur basculée. 1 200 F, chez Popard, 50, rue du Bac ; Lyon, Jane Auber, 75, rue du Président-Herriot ; Nice, Pink, 7, rue de France. Cloche en feutre noir doublée de beige, de Jeanine Montel, 9, rue des Quatre-Vents.

JEAN LOUIS DE PARIS : redingote en imitation d'écureuil en dralon noir et blanc, de Tissavel, 510 F, au Printemps à Paris et en province, ainsi qu'aux Galeries Lafayette et à la Samaritaine.

(Croquis de MARCQ.)

maison

Le séchage artificiel du linge

COURAMMENT utilisé dans les pays anglo-saxons, le séchage électrique du linge est encore peu connu en France.

● *L'armoire sèche-linge*, en tôle galvanisée laquée au four, est équipée de barres d'étendage et d'un thermostat qui maintient l'air chaud à environ 50° C. Une minuterie coupe le courant, au terme du temps imparti pour le séchage : de trois à quatre heures, dans une armoire, selon le degré d'essorage du linge. Parmi les appareils de ce genre : deux armoires de 1,60 mètre de haut, l'une de 60 centimètres de large et 60 centimètres de profondeur, pour 4 kilos de linge sec (935 francs), l'autre de 32 centimètres de profondeur seulement, pour 2 kilos de linge, 849 francs (Halvatia, 2, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris). Une armoire pour 3 kilos de linge sec fait partie d'un programme d'appareils encastrables, dont un réfrigérateur ayant les mêmes dimensions : 1,13 mètre de haut et 0,60 mètre de profondeur (Neff, 1 320 F).

● *Un séchoir mural*, prenant le minimum de place refermé, convient pour étendre des petites pièces de linge, 517 F avec minuterie (Halvatia).

● *Le séchoir rotatif* ressemble à une machine à laver, dont il a les mêmes dimensions. Le linge mouillé est déposé dans un tambour qui tourne lentement pendant que l'air chaud traverse le linge. Selon les capacités du séchoir et l'essorage du linge, le séchage dure de une à trois heures. L'humidité s'évacuant dans la pièce, celle-ci doit être aérée pour éviter les condensations. Les appareils existant sur le marché sont d'origine étrangère. Trois séchoirs ont une capacité de 4,5 kilos de linge sec : l'un peut être raccordé à une gaine d'évacuation (Bauknecht, 1 535 F), l'autre possède un tambour avec inversion du sens de rotations pour défroisser le linge (Miele, 2 460 F) ; le troisième est doté d'un contrôle électronique de séchage (Siemens, 3 350 F). Parmi les petits appareils, un séchoir pour 3 kilos de linge peut s'accrocher au mur (Mag, 18, avenue de la République, 75011 Paris). Un autre, pour 2,7 kilos de linge, est monté sur roulettes (Hoover, 1 150 F).

Enfin, rappelons qu'il existe désormais des machines dans lesquelles le linge est lavé et séché, dans le même tambour. Toutefois, pour obtenir un séchage correct, il faut retirer la moitié de la charge de linge lavé. Ce type d'appareil, polyvalent (Siemens ; Bosch ; A.E.G.) connaîtra certainement le succès pour sa commodité d'emploi ; mais il faudra attendre encore quelques années pour que son prix soit à portée de bourse d'un jeune ménage.

JANY AUJAME.

plaisirs de la table

LE BILAN DES LECTEURS

ALORS, ces vacances ?

Voici d'abord, de mes lecteurs gourmands, le tableau d'honneur : *hôtel du Livradois* à Ambert, dont les crêpes au jambon sont remarquables.

Hostellerie Saint-Germain, à Saint-Germain-lès-Arlay (10 km au nord de Lons-le-Saunier), où officie un ancien du « Greuze » de Tournus.

Hôtel des Voyageurs à Naucelle (Aveyron) et sa simple cuisine rouergate.

Hôtel Ker-Ys, à Perros-Guirec, une bonne cuisine au beurre breton.

Auberge du Moulin Fleuri, à Veigné (Indre-et-Loire).

Auberge du Cheval Blanc à Saint-Epain (Indre-et-Loire), gentil menu à 12 francs.

Grand Hôtel des Carmes à Figeac, joignant l'accueil au confort et à l'excellence de la cuisine.

Le Chapon Fin à Moissac, très honnête.

Mais les critiques, hélas ! sont plus nombreuses. Concernant les prix, le service, l'accueil...

Auberge du Père Bise à Talloires, où l'on se contente de retirer un moucheron du verre sans changer celui-ci.

Château de Riel à Molitg-les-Bains, où le service est déplorable et si lent qu'on apporte le vin le repas à moitié pris.

Château de Maraval au cap d'Agde où les lavabos ne laissent couler que de l'eau froide.

Le Water's Edge de Jersey, où personne ne condescent à parler et même à vouloir comprendre le français.

Hôtel de Bretagne à Questemberg, où la bouteille de saint-nicolas-de-bourgueil est à 30 francs et où l'on ne montre pas le menu « prix fixe ».

Mais de reste, le prix des vins soulève l'indignation, l'ire de nombreux *correspondants. L'un d'eux a trouvé sur une carte, à 30 francs la* bouteille qu'il achète au producteur moins de 8 francs !

Citons encore, à Paris, *La Cascade*, au prix d'un « trois étoiles », et *Aux Lyonnais*, où l'on *refuse après 13 h. 30 de servir le menu*.

Enfin, j'avais signalé le *Château du Besset*, à Saint-Romain-de-Lerps, et l'aventure d'un ami qui s'était vu compter 300 francs une chambre indiquée 200 francs sur le Guide des relais de campagne. M. Gorlan, le propriétaire, m'écrit qu'il a rectifié le tir et ajoute que ma remarque était « déplacée ». Ce n'est certes pas l'avis du client lésé ! Ce n'est pas non plus l'opinion de ce lecteur qui, se fiant au Guide des relais, croyait trouver là piscine et tennis alors qu'ils n'étaient pas construits. L. R.

« EXPÉDITIONS LOINTAINES »

A la suite de l'article de La Reynière intitulé « Expéditions lointaines » (« le Monde » du 14 septembre), M. Jacques Harvey, restaurateur, nous écrit :

S'il est exact que mon établissement est situé 11, rue des Fossés-Saint-Marcel, à l'enseigne *Sel et Poivre*, La Reynière prétend avoir été mis dans l'obligation pour s'y rendre d'aller au « diable vauvert ».

Cette affirmation, aussi surprenante que peu flatteuse pour le cinquième arrondissement, est tout à fait subjective puisque d'une part ce monsieur n'indique *pas son point de départ* et d'autre part n'hésite pas dans le même article à recommander un restaurant situé à Saint-Mandé, comme si une commune mesure pouvait exister pour un Parisien entre le cinquième arrondissement et Saint-Mandé. (...)

Comment M. La Reynière peut-il affirmer que le menu serait *semblable à celui de cent* autres maisons sans avoir goûté ni les sauces proposées ni la viande qu'« *on lui avait dite bonne* ».

Une plus ample curiosité et un souci d'exactitude dans le renseignement auraient permis à ce monsieur, qui se veut grand journaliste et gourmet à la fois, d'apprécier les autres produits dont la carte, *composée d'une cinquantaine* de plats, aurait pu lui fournir la suggestion.

Le prix qu'il a fixé, de 50 F, pour un repas, est également subjectif car il dépendait d'un appétit qui n'a jamais eu à s'exercer puisque M. La Reynière a cru pouvoir juger sur titres alors qu'il était de son devoir de journaliste de juger sur pièces.

J'insisterai en dernier lieu sur le fait que nos tables sont installées de la façon la plus adéquate en fonction du nombre de convives et de leur corpulence. Celle de M. La Reynière aurait peut-être pu demander à bénéficier d'une double table s'il avait, par conscience professionnelle, été au bout de son programme et dîné en notre compagnie.

Je terminerai en m'interrogeant sur l'incidence que pourrait avoir sur la cuisine la présence d'un « *jeune barbu aux longs cheveux* » ou de la qualité d'Américaine de la patronne.

Pour rendre hommage à la vérité, ni le chef ni le grillardin ne portent barbe ou longs cheveux. Pour ce qui est de la patronne, il s'agit de mon épouse. Je suis Français. Et je ne vois pas en quoi sa nationalité peut modifier la qualité culinaire de plats que vous êtes, monsieur le directeur, invité cordialement à apprécier en toute objectivité.

[Le diable vauvert, j'indiquais moi-même ironiquement que j'avais à m'en excuser puisque aussi bien ce n'était pas si loin que ça. Et ce n'est tout de même pas de la diffamation.

Il n'y avait pas cinquante plats à la carte, et c'est M. Harvey qui m'avait dit : « La viande est bonne. » D'autre part, je n'ai pas parlé de la banalité de la cuisine mais de la banalité du menu, ce qui n'est pas la même chose.

Le prix de 50 francs est, d'après la carte, un prix moyen calculé pour un mangeur moyen (et comme il est d'usage dans la profession en multipliant par 3 le prix d'un plat principal moyen). — L. R.]

Les huîtres revenues...

J'AI tout de suite voulu savoir. Eh bien ! étonnez-vous, les huîtres n'ont pas augmenté ! Ou si peu (1 franc la douzaine, au Chalut*) que pour un peu on les croirait données ! Et, de surcroît, elles sont très belles cette année...*

La réouverture du Chalut *(94, bd des Batignolles — tél. 387-26-84 — fermé le dimanche et le lundi) est un petit événement de la vie parisienne gourmande, chaque année, parce que le* Chalut *est une sorte d'institution et, en même temps, une habitude d'amitié. On mange le premier perdreau chez Lasserre et les premières huîtres chez les Bernardi.*

Tout ce qui vient de la mer est ici d'une fraîcheur, d'une qualité, d'une saveur rares. Alors, réjouissons-nous de voir les spéciales papillon ne passer que de 21 à 22 F, les belons ne grimper également que d'un franc, à 27 F les n° 2, 33 F les n° 1 et 38 F les zéros. De même pour les bouquets, le tourteau qu'il faut déguster froid à la vinaigrette (comme on sert ici également la raie).

Enfin, mais cela est à peine croyable en nos temps d'inflation, le homard, lui, a diminué. De 155 F le kilo, il passe à 140 F sans même que M. Fourcade soit passé par le boulevard des Batignolles ! On croit rêver !... Et les mânes de François Coppée doivent se réjouir :

C'était un petit homard des
(Batignolles...

ainsi que rime le fameux pastiche où la « petite » avait gardé « les pattes pour sa mère ». Heureux temps !

Mais revenons au présent. Le lecteur ne s'étonnera point qu'entre toutes ses préparations je me régale ici du homard « à la nage ». D'autant que la nage est parfaite, épicée à propos, juste ce qu'il faut pour que le palais, enfiévré savamment, ne doive son apaisement l'instant d'après qu'à cette merveille qu'est le soufflé au citron.

Quelques bouquets, un homard à la nage et un soufflé au citron, le tout arrosé d'un muscadet sur lie, quel repas !

Et comme dirait Jean Rigaux, familier de cette pérenne maison : « A bon entendeur, Chalut ! »

LA REYNIÈRE.

Échos gourmands

★ Les chais bordelais sont pleins et on « brade ». Contrecoup de l'augmentation agressive de ces dernières années, des scandales aussi. Et, pourquoi pas, de la sottise de certains vignerons prétendant nous faire boire le « vin chaud du soldat » ? Une lectrice de Toulouse me communique une lettre reçue d'un viticulteur de là-bas, M. Claude Roux, dans laquelle je lis qu'il faut boire un bordeaux à la température de 20°. Le malheureux !

★ Ce vigneron devrait bien s'inscrire aux cours de Jacques Puisais. Les séminaires « Connaissance et usage du vin » 1975 se dérouleront pour le « premier degré » : du 12 au 17 janvier, du 26 au 31 janvier et du 9 au 14 février. Les « second degré » du 23 au 28 février, au château d'Artigny, à Montbazon (Indre-et-Loire). S'inscrire dès à présent.

★ La Sologne et la chasse sur votre table !

M. Collbeau, lauréat de l'A.A.A.A.A., expédie de petits paniers de six boîtes, conserves artisanales de terrine de canard, de lièvre, de sanglier, de faisan, de garenne et de foies de volailles (45 F, Collbeau, à Châtillon-sur-Loire (45). C'est remarquable.







cinéma et photographie

LE FLOU ET LE SAUTILLANT

LES vacances terminées, arrive le temps des bilans. Pour l'amateur de cinéma, les résultats, hélas, comblent rarement les espérances : images troubles, floues, ou mal exposées. Quelle déception ! On avait pourtant toute confiance puisque le prospectus du fabricant et les arguments du vendeur garantissaient la réussite totale. Comment rater un film avec une caméra dont le fonctionnement est presque entièrement automatique ?

Les progrès de la technique ont bien simplifié les choses, mais le cinéma reste un art complexe qui exige quelques connaissances *et pas mal* d'expérience. Il y a presque toujours trois raisons principales aux décep*tions éprouvées avec les premiers* essais... et avec les suivants.

● LA PREMIERE EST L'INSTABILITE DE L'IMAGE. — Les caméras Super-8 les plus vendues à l'heure actuelle, sont dans la plupart des cas légères, parfois même très légères. L'amateur inexpérimenté les manie comme une mitraillette à la manière de Buster Keaton *filmant son* célèbre combat de Chinois. On pense ainsi « faire du mouvement » et donner vie aux images. Les résultats sont catastrophiques car bouger en filmant sous *prétexte* de faire un *travelling* est — sauf pour les amateurs très avertis — une grosse erreur. La caméra doit être d'autant plus solidement et fermement calée contre la poitrine — ou mieux sur un trépied — qu'elle est légère. Ce n'est pas la caméra qui doit bouger, mais *les* personnages de la scène filmée. Or souvent c'est le contraire qui se produit : on « balaie » sur *des images mortes, genre* paysages ou monuments qui, eux, relèvent de la photographie.

Dans la plupart *des cas, donc*, la caméra peut et doit rester fixe. Cette règle est d'autant plus impérative que *la focale utilisée est plus longue*. Une séquence filmée avec un télé-objectif sera impossible à regar*der lors de la projection à cause du* sautillement des images si, au moment du tournage l'appareil de prise *de vue n'était pas parfaitement im*mobile. Avec les images grossies que donne un télé-objectif, l'amplitude du tremblement communiqué à la caméra par l'opérateur est décuplée sur l'écran au moment de la projection.

L'utilisation du zoom, qui permet de changer rapidement de focale, est *mauvaise elle aussi pendant le* tournage. Le zoom permet de cadrer au mieux la scène à filmer. Mais il ne *doit pas être manipulé comme* le changement de vitesse d'une voiture de course. Il est bien préférable lorsqu'on veut changer de focale de le faire *avant* le tournage de la séquence pour éviter ces rapprochements et ces éloignements vertigineux sur l'écran qui n'ont même plus l'avantage de surprendre le spectateur, tout le monde usant et abusant de ce procédé, y compris les meilleurs professionnels.

Lorsque l'amateur arrive — et ce n'est pas si facile — à obtenir une très bonne stabilité des images, son film acquiert, quels que soient ses autres défauts, une qualité essentielle.

● AUTRE RAISON DE DECEPTION : LE MANQUE DE NETTETE DES IMAGES. — C'était pendant les vacances et le cirque s'installait sur le champ de foire. Les hommes, torse nu, en sueur, enfonçaient les piquets de la tente à grands coups de maillet, frappant chacun à leur tour. Il y avait là une très bonne scène, mais à la projection les images se révélèrent floues. *Une erreur de mise* au point avait été faite. Comment l'expliquer ? Pour rester inaperçu, le *cameraman avait filmé de loin en* utilisant un très fort grossissement (focale de 60 mm avec une caméra Super-8), et la distance avait été mal évaluée. Comme la *profondeur* de champ, c'est-à-dire les limites à l'intérieur desquelles l'image est nette, est d'autant plus étroite que la focale est plus longue, cette erreur provoqua le flou.

Sans doute les caméras d'un certain prix disposent-elles d'un système de mise au point de la distance, le plus souvent sur microprisme. Mais ce système n'est pas précis car il est souvent mal réalisé par les constructeurs. D'où des erreurs fréquentes (la visée télémétrique nous semble bien supérieure). *Certains fabricants ont résolu le* problème en construisant des caméras très simples à objectif fixe et à fo*cale très courte (la XL de chez* Kodak par exemple). L'image est toujours nette sans aucun réglage. C'est *une solution fort appréciée par ceux* qu'effrayent la technique et les manipulations. Mais le « piqué » n'est tout de même *pas aussi bon* qu'avec les caméras possédant une bague pour régler les distances. En fait, avec une focale intermédiaire de 13 mm, la profondeur de champ par temps ensoleillé est assez considérable (1). Le risque de flou est alors très réduit.

Il est donc préférable de filmer *avec des focales courtes ou moyennes* (entre 7,5 et 15 mm en Super-8). Mieux vaut se servir de ses jambes *pour s'approcher au maximum* de la scène à filmer, et pour éviter de recourir au télé-objectif. Si, pour des raisons de discrétion, s'approcher est impossible, il est indispensable de soigner au maximum la *mise* au point. *Quelle que soit la focale utilisée, la mise au point préalable doit toujours être faite avec le zoom en position de grossissement maximum.* De cette façon, les réglages sur micro-prismes sont moins imprécis.

Ajoutons que, plus la lumière est forte, plus le diaphragme est fermé et *plus le champ de netteté est étendu.* Les flous sont donc plus rares par temps ensoleillé. En revanche, quand *la lumière est pauvre et que le* diaphragme est grand ouvert, le champ de netteté se rétrécit considérablement. *C'est alors qu'il faut* complètement éviter d'utiliser le téléobjectif. Cette précaution prend d'autant plus d'importance que la plupart des producteurs, emboîtant le pas à Kodak, fabriquent maintenant des caméras à très grande *ouverture* (1,2).

● TROISIEME RAISON DE DECEPTION : LA LUMIERE. — Toutes les caméras modernes Super-8 sont dotées du réglage automatique du diaphragme. C'est un perfectionnement bien utile qui fait gagner beaucoup de temps, mais qui réserve de désagréables surprises. La première est qu'une séquence filmée à contre-jour, c'est-à-dire soleil en face de soi ou presque, sera noire ou très *sombre à la projection. Sous* la violence de la lumière, en effet, la cellule photo-électrique incorporée dé*clenche la fermeture maximale du* diaphragme. A chaque fois que l'opérateur veut filmer à contre-jour en évitant cet effet fâcheux, il doit empêcher volontairement la cellule de jouer son rôle. Pour cela, il *repère — soleil dans le dos* — le diaphragme indiqué par la cellule, la caméra étant *dirigée* vers le sol ou vers le sujet à filmer. L'opérateur *débraie alors l'automatisme*, se retourne face au soleil et *règle à la main* le diaphragme sur l'ouverture *qu'indiquait l'aiguille*. On peut alors filmer sans risque d'assombrissement.

Si la caméra ne possède pas la possibilité de débrayer l'automatisme de la cellule — ce qui est fâcheux — il faut faire très attention de ne pas filmer trop *tourné vers le soleil*.

On procède de même quand — la cellule incorporée réglant le diaphragme en fonction d'une valeur moyenne de la lumière reçue — il arrive dans les scènes de couleurs contrastées que des parties soient sur-exposées ou sous-exposées. Un visage sur fond de verdure paraîtra *tout blanc*, par exemple, car la cellule, trop impressionnée par les parties sombres de l'herbe ou des bois, *aura provoqué une ouverture excessive* du diaphragme. Un réglage à la main s'impose là aussi, après plein *cadrage sur le visage*.

Beaucoup de fabricants, hélas ! produisent des caméras dont on ne peut débrayer l'automatisme de la cellule. C'est un défaut gênant.

D'une façon générale, le système d'exposition automatique de la lumière des caméras neuves a très souvent besoin d'être revu. N'hésitez donc pas — en profitant de la garantie qui accompagne votre achat — à renvoyer la caméra au fabricant si les images apparaissent trop sombres ou trop claires.

Stabilité de l'image, évaluation correcte des distances, bonne exposition lumineuse : les conditions techniques de base sont réunies pour la bonne réussite de votre prochain film.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Avec une focale moyenne de 13 millimètres et un diaphragme ouvert à 5,6, la profondeur de champ va de 1,20 mètre à l'infini. Avec un diaphragme ouvert à 8, elle va de 0,83 mètre à l'infini. Avec un petit téléobjectif de 35 millimètres, les profondeurs de champ ne sont respectivement que de 9 mètres à l'infini et de 6,25 mètres à l'infini (exemples valables pour une Super-8).

brocante

Dans la tradition de la ferraille

DEUX organisations professionnelles rivales, le Syndicat national du commerce de l'antiquité et de l'occasion et l'*Association nationale des antiquaires et brocanteurs de France*, n'ayant, cette saison encore, pas pu se mettre d'accord, deux foires de brocante simultanées se tiendront aux portes de Paris du 27 septembre au 6 octobre.

Toutes deux issues de la Foire à la ferraille et aux jambons, qui se tenait boulevard Richard-Lenoir, et tirait elle-même son origine du Moyen Age, ces manifestations se veulent l'une comme l'autre dans la tradition de la brocante et de la cochonnaille. Nous avons déjà dénoncé souvent l'absurdité de la simultanéité de ces deux manifestations, tant pour l'acheteur éventuel que pour le brocanteur. Les efforts des organisateurs de la foire de Chatou sont réels depuis quelques années pour éliminer les exposants qui ne sont pas de vrais brocanteurs, et cette manifestation a acquis, *depuis 1970*, une bonne réputation parmi les chineurs amateurs.

Pour la première fois cet automne, la foire qui, jusque-là, avait lieu à Nogent-sur-Marne, se tiendra à la porte de Pantin, sous l'ancienne halle centrale de La Villette.

Souhaitons que les organisateurs mettent à profit cette occasion pour présenter aux visiteurs une marchandise digne d'intérêt. *En effet, les chineurs* ont tous gardé le souvenir affligé de la foire de printemps de *Nogent, où les quelques objets* présentés relevaient plus du débarras de cave que de la brocante de qualité. Puisque les deux syndicats ont choisi cette fois encore la concurrence dans la simultanéité, il leur faut aussi rivaliser sur le plan de la qualité.

ELVIRE VALOIS.



échecs

Nº 574

L'INTERCEPTION SUBLIME

(Finale du tournoi des candidats, deuxième du match, Moscou, septembre 1974.)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : KORTSCHNOI

Déf. sicilienne. Variante du Dragon.

1. é4	ç5	16. Cd-é2!!(m)	Da5
2. Cf3	d6	17. Fh6	F×h6
3. d4	ç×d4	18. D×h6	Tf-ç8(n)
4. C×d4	Cf6	19. Td3!!(o)	Tç4-ç5(p)
5. Cç3	g6	20. g5!!(q)	T×g5(r)
6. Fé3	Fg7	21. Td5!!(s)	T×d5
7. f3(a)	Cç6(b)	22. C×d5	Té8
8. Dd2	0-0	23. Cé-f4!(t)	Fç6(u)
9. Fç4(c)	Fd7(d)	24. é5!!(v)	F×d5(w)
10. h4!(é)	Tç8(f)	25. é×f6	é×f6
11. Fb3	Cé5(g)	26. D×h7+	Rf8
12. 0-0-0(h)	Cç4(i)	27. Dh8+aban.(x).	
13. F×ç4 (j)	T×ç4		
14. h5!(k)	C×h5(l)		
15. g4	Cf6		

NOTES

a) Entrant dans l'« attaque Rauser » du « système du Dragon », caractérisé par les roques opposés et un milieu de partie acharné.

b) D'innombrables variantes fondées sur d'interminables analyses ont lieu après 7..., 0-0 ; 8. Dd2, Cç6, le coup du texte ne présentant qu'une simple interversion sans importance. A déconseiller est 7..., a6 ; 8. Fç4 (ou 8. Dd2, b5 ; 9. a4!), b5 ; 9. Fb3, Fb7 ; 10. Dd2, Cb-d7 ; 11. Fh6, F×h6 ; 12. D×h6, Cç5 ; 13. 0-0-0, C×b3+ ; 14. ç×b3!, Db6 ; 15. Rb1, 0-0-0 ; 16. b4!, Rb8 ; 17. Cb3! (Kruitchine-Botwinnik, 1963).

c) Parmi toutes les réponses (9. Cb3 ; 9. 0-0-0), le développement du F-R sur la base ç4 représente certainement le meilleur moyen d'interdire l'avance d6-d5 ; en même temps, une forte pression s'exerce sur l'importante case centrale d5 et sur la diagonale a2-g8.

d) Malgré d'importants travaux effectués sur cette position fondamentale du Dragon, il est difficile de juger les différents plans en présence, *soit 9..., a5* (une idée de D. Byrne) : 10. a4!, Cb4 ; 11. 0-0, d5 ; 12. é×d5, C×d5; 13. C×d5, C×d5; 14. Ff2 avec un certain avantage aux Blancs en raison de l'affaiblissement de l'aile -D ennemie, *soit 9..., Cd7* ; 10. h4, Ca5 ; 11. Fb3, Cb6 ; 12. Dd3, Fd7 ; 13. h5, Tç8 ; 14. h×g6 ; 15. 0-0-0, Cb-ç4 ; 16. Fh6!, F×h6 ; 17. T×h6, é5 ; 18. Td-h1, Dg5+ ; 19. Rb1, é×d4; 20. Cd5, f5; 21. D×d4, C×b3 ; 22. a×b3 avec une position gagnante, *soit 9..., C×d4* ; 10. F×d4, Da5 ; 11. 0-0-0, Fé6 ; 12. Fb3, F×b3 ; 13. ç×b3, Tf-d8 ; 14. Rb1, Td7 ; 15. g4, Ta-d8 ; 16. h4 ou bien 12..., b5 ; 13. Rb1, b4 ou Tf-ç8 avec, en général, des difficultés pour les Noirs. Pour ces raisons, le système inauguré par 9..., Fd7 qui permet à la T-D l'accès de la case ç8 est considéré comme susceptible de donner aux Noirs des contre-chances sérieuses.

e) Le jeu de Karpov, remarquable par sa précision, est théoriquement intéressant. En effet, les suites usuelles sont, à ce stade, 10. Fb3 et 10. 0-0-0. Certains maîtres préfèrent ne pas dévoiler leurs cartes par 10. Fb3 (ce qui conserve la possibilité des grand et petit roques) ; d'autres jouent franchement 10. 0-0-0, acceptant un jeu tactique intense après 10..., Db8 ; 11. Fb3, a5 ; 12. Cd-b5, a4 ; 13. C×a4, Ca5 ; 14. Dé2, C×b3+ ; 15. a×b3, d5! ou 11. g4, b5 ; 12. Fd5, Tç8 ; 13. F×ç6, F×ç6 ; 14. h4, b4 ; 15. Cç-é2, C×é4! ou 11. h4, Tç8 ; 12. Fb3, a5 ; 13. a4, C×d4 ; 14. F×d4, b5. Karpov ne se presse pas d'effectuer le grand roque et entame immédiatement l'attaque rituelle sur l'aile -R.

f) Menaçant 11..., C×d4 ; 12. F×d4 T×ç4 ou 12. D×d4, Cg4.

g) Ainsi est récupérée la case ç4. En même temps, les Noirs se réservent la possibilité, dans certaines variantes, de sacrifier la qualité sur ç3. S'opposer à l'avance du pion blanc h par 11..., h5 serait une erreur positionnelle évidente après 12. 0-0-0, Cé5 ; 13. Fh6, Cç4 ; 14. F×ç4, T×ç4 ; 15. F×g7, R×g7 ; 16. Cd5!, C×d5 ; 17. é×d5 et les Blancs menacent 18. g4 (le sacrifice de qualité 13..., F×h6 ; 14. D×h6, T×ç3 n'est pas convaincant après 15. b×ç3, Da5 ; 16. Rb2, Tç8 ; 17. Dé3).

h) Sur 12. h5, C×h5; 13. Fh6, F×h6; 14. D×h6, les Noirs peuvent maintenant jouer 14..., T×ç3 car, après 15. b×ç3, Da5 ; 16. 0-0-0, Tç8, ils obtiennent du contre-jeu.

i) Ici se pose un problème théorique capital. Faut-il accepter la continuation bien connue 12..., Cç4, comme le fait Kortschnoi, ou suivre la recommandation de Boleslavsky 12..., a5 avec la suite 13.h5 (si 13. g4, a4 ; 14. C×a4,Cç4 ; 15. F×ç4, T×ç4 ; 16. Cç3, Da8 ; 17. h5, Tf-ç8 ; 18. Dd3, b5!), a4 ; 14. C×a4, F×a4 ; 15. F×a4, Cç4 ; 16. Dd3, Da5 ; 17. Fb3, d5!

j) Fischer a essayé 13. Dd3 mais, après 13..., C×é3 ; 14. D×é3, Db6 ! ; 15. Dd2, Dc5 ; 16. h5, b5 ; 17. h×g6, h×g6; 18. a3, a5; 19. g4, a4, les Noirs ne sont pas si mal.

k) Ouvrant la colonne h.

l) Et non 14..., b5 ; 15. h×g6, h×g6 ; 16. Fh6, C×é4 ; 17. Dé3 ! ni 15..., f×g6 ; 16. é5 !, b4 (si 16..., d×é5 ; 17. Cé6 !) ; 17. é×f6, b×ç3 ; 18. Dd3 !

m) Les complications surgissent après 16. Fh6, C×é4 (et non 16..., F×h6 ; 17. D×h6, T×ç3 ; 18. g5, Ch5 ; 19. T×h5, g×h5 ; 20. Th1 avec gain) ; 17. Dé3 ! (bien meilleur que 17. C×é4), T×ç3 ; 18. b×ç3, Cf6 ; 19. F×g7, R×g7 ; 20. Th2, Da5; 21. Cb3, D×a2 ; 22. D×é7, Da3+ ; 23. Rb1, Té8 ; 24. D×d6, D×d6 ; 25. T×d6 comme dans la partie Geller-Kortschnoi (quatrième du match, 1971, nº 401). Une défense semble cependant possible après 20. Th2 par 20..., Tg8 ; 21. Cé2, Rh8 ; 22. Cg3, Tg7 (Jansa-Osnos). Karpov innove ici par un coup dont le caractère circonspect paraît peu conforme à son style entreprenant ; il s'agit, en vérité, d'une idée profonde qui élimine toute possibilité d'un sacrifice de qualité de l'adversaire sur ç3 et ruine toute résistance au mat qui s'annonce par Fh6 - F×g7 - Dh6+ - Cg3 - g5.

n) Cède au R la case de fuite f8 et crée différentes menaces.

o) Karpov ne se précipite pas dans une attaque prématurée : 19. g5, Ch5 ; 20. T×h5, g×h5 ; 21. Cd5, T×ç2+ ; 22. Rb1, Rh8 ; 23. g6, f×g6 ; 24. C×é7, T×b2+ ; 25. R×b2, Dé5+ et 26..., D×é7. Il évite, avec une feinte prudence, les sacrifices sur ç3 et menace très fortement de gagner par 20. g5, Ch5 ; 22. Cf4 !, coupant court ainsi à toute offensive de l'ennemi fondée sur l'avance du pion b.

p) Après trente-six minutes de réflexion, Kortschnoi suspend son attaque pour empêcher l'avance 20. g5.

q) Un sacrifice de pion digne de figurer dans une étude artistique.

r) Si 20..., Ch5 ; 21. Cf4, T×g5 (ou 21..., C×f4 ; 22. D×h7+, Rf8 ; 23. Dh8 mat) ; 22. Cç-d5 avec attaque simultanée du pion é7, de la Tg5 et du Ch5.

s) Dans cette magnifique interception réside la pointe du sacrifice.

t) Quelle belle harmonie ! La D noire reste coupée de l'aile - R pendant que surgit la simple et terrible menace 24. C×f6+, é×f6 ; 25. Cd5 ! A noter que 23..., Fé6 ne sert à rien à cause de 24. C×é6, f×é6 ; 25. C×f6+, é×f6 ; 26. D×h7+, Rf8 ; 27. D×b7 et les Blancs gagnent.

u) Forcé pour parer la menace.

v) A nouveau une interception sublime de la D noire. Après 24. C×f6+, é×f6 ; 25. Ch5 les Noirs gagnent par 25..., Dg5+ (et non 25..., g×h5 ; 26. Tg1+, Rh8 ; 27. Dg7 mat).

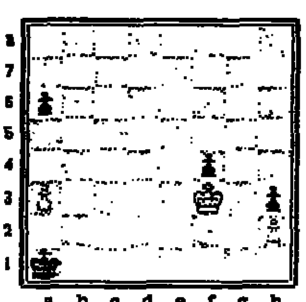
w) Que faire ? Si 24..., C×d5 ; 25. D×h5 suivi du mat. Si 24..., d×é5 ; 25. C×f6+, é×f6 ; 26. Ch5 !

x) Car si 27..., Ré7 ; 28. C×d5+, D×d5 (si 28..., Rd7 ; 29. C×f6+ et si 28..., Rd8 ; 29. D×f6+) ; 29. Té1+ et 30. D×é8+. Karpov a joué cette partie dans un style que ne désavouerait pas R. Fischer.

CLAUDE LEMOINE.

ETUDE

P. FAGARO
(1953)



BLANCS (3) : Rf3, Pa3 et h2.
NOIRS (4) : Ra1, Pa6, f4 et h3.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME Nº 573.
T. GORGIEV. « Chakmaty S.S.S.R. », 1950.

(Blancs : Ré4, Ph4 et h5. Noirs : Ré7, Pf6 et g4. Nulle.)

Avec leurs pions doublés sur la colonne h, les Blancs sont apparemment dans une situation désespérée. Par exemple, après 1. Rf4?, f5 ; 2. h6, Rf6 ; 3. h5, Rf7! les Blancs sont en zugzwang.

1. h6!, Rf8 (si 1..., Rf7 ; 2. Rf4, f5 ; 3. h5!) ; 2. h5! le seul coup (si 2. Rf4?, f5! ; 3. R×f5, g3 ; 4. Rf6, Rg8 ; 5. Rg6, g3), Rf7 (2..., Rg8 ne sert à rien : 3. Rf4, f5 ; 4. R×f5, g3 ; 5. Rg6; ni 2..., f5+ ; 3. R×f5!) ; 3. Ré3!! il fallait y penser (si 3. Rf4, f5 ; 4. Rg3, Rg8), f5 ; 4. Rf4 ! enfin, Rf6 ; 5. Rg3, Rf7 ; 6. Rf4, Rf8 ; 7. R×f5, g3 ; 8. Rf6! Rg8 ; 9. Rg6, g2 ; 10. h7+, Rh8 ; 11. Rh6, g1=D (ou T). Pat. Une étude raffinée.

hippisme

DES POULICHES QUI SAVENT NAGER

L'HISTOIRE qu'on raconte à Longchamp :

Une pouliche vient de gagner une grande épreuve pour deux ans, témoignant par cette victoire de progrès considérables. Deux habitués des balances, admiratifs, mais aussi étonnés et soupçonneux, commentent la réussite de son entraîneur :

« ... *Et le mois prochain,* dit le premier, *il va faire gagner à cette pouliche l'Arc de Triomphe !* (N.D.L.R. : où tous les concurrents ont trois ans et plus.)

— *Ce n'est rien,* renchérit le second : *ensuite, il fera d'elle un étalon...* »

L'histoire traduit bien le trouble et la suspicion qui se sont emparés de l'enclosure depuis qu'en effet, coup sur coup, plusieurs pouliches, relevant du même entraîneur, ont couru « 5 kilos » au-dessus de la qualité qu'elles avaient montrée jusque-là. Certaines de ces soudaines et sensationnelles améliorations se sont révélées à l'époque où la télévision nous montrait de jeunes nageuses de l'Est, façonnées en lutteurs de foire, raflant tous les titres européens.

Le rapprochement était inévitable. Chacun l'a fait *in petto.* Un célèbre entraîneur, naguère habitué permanent du succès, et dont les méthodes ne suffisent plus apparemment à l'assurer, a dépassé ce stade. Puisque les sociétés de courses feignaient d'être aveugles, les organismes professionnels et la presse spécialisée muets, il a courageusement (sinon très confraternellement), fait part de ses soupçons, par écrit, à la Société d'encouragement.

Sa lettre a ouvert le procès des anabolisants aux courses.

Remarque liminaire importante : l'usage de ces produits, que la morale sportive peut réprouver, n'est pas condamnable au regard de l'actuel code des courses. Celui-ci interdit d'administrer à un cheval, dans les quarante-huit heures précédant une course, un produit susceptible de modifier son comportement. Mais, rédigé à une époque où la pharmacopée ne laissait pas encore entrevoir de telles possibilités, il ne proscrit pas, pourvu qu'il soit interrompu au moins quarante-huit heures, un traitement progressif visant à développer la musculature d'un sujet et, surtout, à le « viriliser » lorsqu'il s'agit d'une pouliche.

En sports humains, la musculation est l'unique but recherché, la virilisation étant un effet secondaire dont — dans le cas des nageuses notamment — on se passerait volontiers.

Aux courses, la musculation offre un intérêt commercial au moment des ventes de yearlings, quand il s'agit de présenter un sujet paraissant plus fort que les autres (combien de ces poulains qui paraissent avoir deux ans quand ils n'en ont qu'un, mais qui, souvent, par la suite, courent à trois ans comme s'ils en avaient dix, ignorent-ils les anabolisants ?). Plus tard, la musculation peut également offrir de l'intérêt dans quelques cas. Mais elle n'est pas l'objectif principal : la vitesse doit plus à l'influx nerveux qu'aux muscles, généralement suffisants, et peut même se trouver encombrée de masses musculaires lourdes à déplacer et surchargeant squelette et tendons

Par contre, la « virilisation », voilà la grande affaire.

Moins de « mordant »

Un siècle et demi d'expérience a indiqué qu'à poids égal, à naissance égale, à entraînement égal, bref tous autres atouts étant équitablement partagés, une pouliche est 3 livres — c'est-à-dire environ deux longueurs — moins bonne qu'un mâle. Les conditions des courses, pour rétablir l'équilibre, font d'ailleurs porter 3 livres de moins aux pouliches quand celles-ci rencontrent les poulains.

L'infériorité ne tient pas tellement à une différence de vélocité, voire de résistance. C'est le « mordant », l'ardeur à la lutte, la volonté d'aller jusqu'au bout de ses forces, qui sont moindres chez la pouliche que chez le mâle.

Imaginons une pouliche à qui un traitement aurait donné ces caractères secondaires du mâle : ardeur et goût de la lutte. Elle serait théoriquement la championne. Elle bénéficierait au départ d'un avantage de deux longueurs non seulement dans les courses réservées aux seules femelles mais même dans les confrontations avec les mâles, puisque, alors à égalité de caractère avec eux, elle profiterait encore de la décharge de 3 livres dite « poids pour sexe ».

L'imagination, en l'occurrence, n'a pas grand effort à accomplir quand, dans les revues professionnelles, s'insère de la publicité pour des anabolisants et quand — il faut y revenir — leur usage n'est pas condamnable dans la rédaction actuelle du code des courses.

Leur probable emploi par quelques écuries n'est d'ailleurs pas la seule pratique actuellement mise en cause dans les milieux professionnels.

Une autre a trait aux « défatigants ». Le principe est le suivant :

Après l'entraînement, on soumet le cheval à un double traitement, ayant pour but d'éliminer (probablement par des perfusions de sérum) les toxines nées de l'effort et de « recharger » les cellules en leur apportant, sous une forme directement utilisable, certains de leurs composants. Alors que dans les méthodes traditionnelles d'entraînement on laisse passer au moins trois jours entre deux galops appuyés, pour que la courbature née du premier ait disparu, avec les défatigants le cheval peut pratiquement galoper tous les jours. C'est alors un sujet beaucoup plus préparé à l'effort — près de qui les autres paraissent sous-entraînés — qu'on présente en compétition. Certes, la réussite peut n'avoir qu'un temps. Le squelette et surtout les tendons risquent de ne pas supporter ce que les cellules musculaires acceptent avec l'aide des défatigants. Mais dans une grande écurie, où les effectifs sont constamment renouvelés, l'éphémère n'est pas un écueil. Au demeurant, c'est un éphémère lucratif : au plus haut niveau, il suffit de quelques victoires pour assurer la renommée d'un cheval et pour que sa valeur atteigne des millions.

On est loin, avec les anabolisants et les défatigants, du « roi des sports, sports des rois » qui était jadis une définition des courses.

Que faire ? Laisser ces pratiques s'étendre ? Car elles s'étendront quand tous les entraîneurs auront constaté, comme celui qui a donné l'alarme, qu'elles facilitent — et bientôt, peut-être, conditionnent — le succès. Dans l'éthique des courses, les défatigants ne sont pas forcément condamnables : ils aboutissent à révéler le « super cheval », celui dont le caractère et l'organisme résistent à un entraînement beaucoup plus sévère. Mais que donneront, au haras, les pouliches « virilisées » ? Les plus célèbres championnes ne vont-elles pas être les pires reproductrices ? Faut-il interdire une catégorie de produits, pas une autre ? Une direction de réflexion, et qui ne prétend pas tout résoudre : peut-être conviendrait-il de réserver la surveillance médicale des chevaux de compétition à des vétérinaires spécialement agréés. Il ne sont pas plus d'une trentaine à pratiquer dans les grands centres d'entraînement de la région parisienne. Tous connaissent très bien les courses. Tous se plieraient probablement à une discipline rigoureuse — qui, en même temps, pourrait faire la part des cas particuliers — s'ils avaient l'assurance que cette discipline est commune.

Un mot des pistes : *Paulista* a gagné le prix Vermeille avec une supériorité de plus de deux longueurs. *Allez France* et *Paulista* — deux pouliches — sont désormais les favorites de l'Arc de Triomphe.

LOUIS DÉNIEL.

bridge

Nº 569

LA DÉFENSE INVISIBLE

Il fallait, pour découvrir la bonne défense, reconstituer les mains avec exactitude, puis jouer d'une façon inhabituelle.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ R V 10 7 5 ♥ D 8 3 ♦ D 3 2 ♣ 7 3		
♠ 9 8 4 ♥ 10 4 ♦ 9 6 5 4 ♣ V 10 9 8		N O E S		♠ A D 3 ♥ V 9 7 2 ♦ A 8 ♣ A 6 4 2
		♠ 6 2 ♥ A R 6 5 ♦ R V 10 7 ♣ R D 5		

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♥	passe	1 ♠	passe
2 SA	passe	3 SA	passe

Sud	*Nord*
1 SA	2 ♣
2 ♥	2 ♠
2 SA	3 SA

Ouest a entamé le valet de trèfle pour le 6 d'Est et la dame du déclarant qui a joué le roi de carreau. Ouest ayant fourni le 5, *comment Besse, en Est, a-t-il fait chuter* TROIS SANS ATOUT ?

Réponse :

A la première table, où le début du coup avait été le même, Est, après avoir pris avec l'as de carreau, avait cru bon de tirer l'as de trèfle et de rejouer trèfle. Le déclarant avait alors gagné 3 SA en réalisant ses carreaux maîtres. Il avait squeezé Est à trois couleurs et l'avait mis en main à la fin :

♠ R V 10
♠ A D ♥ V
♠ 6 2 ♥ 6

Sud avait joué son quatrième cœur pour forcer Est à prendre et contre-attaquer pique. Si Est avait gardé un trèfle de plus et l'as de pique sec, Sud aurait joué pique avant de tirer les cœurs afin d'affranchir le roi de pique...

Le contrat est-il donc imperdable ? Non ! Regardez la défense mortelle que Besse a trouvée après avoir longuement réfléchi : il a pris avec l'as de carreau et *a rejoué... un petit TREFLE !* Ensuite, il a défaussé *l'as de trèfle* et a gardé son quatrième petit trèfle. Cependant ce sacrifice, qui ne coûtait rien (puisque Sud avait, de toute façon, à faire deux levées dans cette couleur), économisait une défausse et il évitait le « squeeze placement ». En effet, la position finale était cette fois à quatre cartes :

♠ R V 10 7
♠ 9 8 ♣ V 10 — ♠ A D ♥ V ♣ 6
♠ 6 2 ♥ 6 ♣ 5

Est ayant pu conserver ainsi un trèfle, la défense pu faire les quatre dernières levées, soit une de chute avec l'as de carreau.

LA CHARRUE AVANT LES BŒUFS

Pour réussir certains coups, il est nécessaire d'imaginer la position finale. Une fois que l'on a commencé ainsi par les... dernières cartes, il reste à trouver la route qui a conduit à cette fin de coup. La donne suivante, « préparée » par l'expert Louis Meffre, peut servir d'exemple.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ 10 ♥ 9 7 2 ♦ R V 10 9 8 4 3 **♣ R V**		
♠ D 9 8 6 2 ♥ A R ♦ D 7 2 ♣ D 10 8		N O E S		♠ — ♥ D V 10 8 5 ♦ A 6 5 ♣ 9 6 5 3 2
		♠ A R V 7 5 4 3 ♥ 6 4 3 ♦ — ♣ A 7 4		

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♠	2 ♦	2 ♥	3 ♠
passe	4 ♦	passe	4 ♠
contre	passe	passe	passe

Ouest entame as et roi de cœur et contre-attaque le 2 de carreau pour le 8 du mort et l'as d'Est. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Quand on détient une très grande longue dans la couleur adverse, le seul moyen de l'indiquer est de faire un saut dans cette couleur. En effet, une simple surenchère de « 2 piques » serait ici un cue bid, et Sud n'aurait plus jamais le moyen de montrer une couleur à pique.

PHILIPPE BRUGNON.

Courrier des lecteurs

LA RENTREE CACHEE (nº 552). — « Il y a un lapsus, écrit Bismut, quand vous faites prendre l'entame avec la dame de carreau. C'est avec l'as, bien entendu, puisqu'à la fin il faut pouvoir prendre cette dame avec le roi du mort... » Cette remarque est exacte. En revanche, dans le puzzle final à six cartes, M. Bismut n'a pas remarqué que, si Est a jeté un trèfle, Sud n'aura aucune difficulté à faire deux levées à trèfle... En effet, comme le précise F. Leroy : « Dans ce cas, une seule impasse à trèfle est nécessaire. »

LE GRAND CHELEM DE MADELEINE (nº 556). — « Vous donnez les enchères, mais pas la méthode, déclare Jean Ceccaldi. On peut arriver à sept par d'autres méthodes... » Il y a des centaines de systèmes artificiels, mais les commentaires des annonces concernent les enchères naturelles, système pratiqué partout et que tout le monde peut comprendre

chronique sportive

LE « GRAND PAVOIS » DE LA ROCHELLE

Bourse aux bateaux, bourse aux nouvelles

SOUS le nom de Grand Pavois, une exposition à flot de bateaux de plaisance vient d'avoir lieu à La Rochelle, peu après Expobat organisée en Méditerranée. Pourquoi de telles manifestations alors que le Salon nautique de Paris propose en janvier une vue d'ensemble de la production ? Parce que la plaisance est une activité saisonnière. Les chantiers souhaitent connaître, dès l'automne, les goûts et les possibilités de la clientèle qui prendra livraison d'un bateau au printemps.

Le Grand Pavois, créé l'an dernier, bénéficie en tout cas d'un atout : il a lieu dans une ville qui est devenue la capitale française de la voile. A côté du nouveau port des Minimes où sont présentés les modèles français et étrangers, on trouve des chantiers, des voileries, des fabriques de mâts. Des architectes navals très en vue habitent La Rochelle. La bourse aux bateaux est en même temps une bourse aux nouvelles.

Parmi les créations, ou les bateaux peu connus, on pouvait voir le *Dufour 31* (9,40 mètres), construit sur place dans le plus grand chantier de plaisance du Vieux Continent ; le *Kelt* (6,20 m), venu de Vannes, qui prend un bon départ ; le *Delph*, construit à La Seyne-sur-Mer par Artecna, qui a collectionné les victoires en Méditerranée ; le *Fugue* (11, 50 m), le *Comfort 30* (9,15 m).

Les visiteurs, bien accueillis, étaient plus nombreux que l'an dernier. Cependant, les transactions ont été, semble-t-il, de même importance qu'en 1973. Le vent n'est certes pas à l'euphorie mais le courant qui pousse les Français vers la mer demeure vif. De plus, la voile ne souffre évidemment pas de la hausse du carburant. La profession demeure, dans l'ensemble, assez confiante.

Au Grand Pavois on pouvait même rencontrer des constructeurs heureux. Michel Dufour, qui rentrait des Etats-Unis, nous a confié qu'après bien des efforts et des déceptions, il était en train de réaliser une percée sur ce marché difficile. Il espère vendre en un an, outre-Atlantique, quelque cent cinquante bateaux (des types 27, 31 et 34) sur sa production totale de six cents : un exemple à suivre pour l'économie française... Ce développement compense en tout cas le fléchissement enregistré sur d'autres marchés, la Grande-Bretagne en particulier.

Sur les quais et les pontons, il était aussi question de compétition. La Semaine de La Rochelle, qui a lieu à la Pentecôte, attire de plus en plus de monde et pose bien des problèmes à ses organisateurs. La Half Ton Cup, qui s'est disputée ici le mois dernier, aura lieu l'an prochain aux Etats-Unis, comme la One Ton Cup, mais celle-ci sera courue à Marseille en 1976. Il nous a semblé qu'on y pensait déjà beaucoup. Nous avons ainsi entendu parler pour cette confrontation de trois nouveaux One Tonners français : un Dufour réalisé en bois moulé à La Rochelle (le bateau dû à Peterson qui a enlevé la Half Ton Cup a été construit dans cette ville par le chantier Hervé, qui compte livrer plusieurs unités de ce type en bois moulé), un Finot en aluminium, le *Brise 37*, qui sortira de chez Le Guen et Hémidy, spécialistes du métal léger, et un Mauric en plastique, grand frère du *Delph*, qui proviendra, comme lui, de chez Pierre Gary, à La Seyne-sur-Mer.

D'autre part, le chantier rochelais de Roger Mallard, qui présente son *Ecume de mer* dans une nouvelle et agréable version 1975, prépare, toujours sur plans Finot, un Half Tonner inédit, *Rose de mer*.

Voilà qui paraît de bon augure. Il est réjouissant de voir de grands architectes français s'intéresser enfin à la One Ton Cup, si négligée chez nous jusqu'à maintenant. Les créations américaines y ont toujours fait la loi : Doug Peterson a régné cette année, mettant fin à la suprématie de Dick Carter et d'Olin Stephens. Celui-ci, un peu éclipsé par Peterson, se met à nouveau en vedette, après avoir dominé ses adversaires dans la Coupe de l'America : son compatriote Britton Chance, discrédité, et l'Australien Bob Miller, trop confiant.

En effet, en Grande-Bretagne même, où il a essuyé un échec voilà quelques semaines dans la One Ton Cup, Stephens enregistre des succès spectaculaires avec des voiliers de sa conception. Le Swan 44 *Keolaha*, vainqueur en classe I dans les épreuves du RORC (Royal Ocean Racing Club) de la saison, a été déclaré « *bateau de l'année* » ; il devance *Battlecry*, né sur la même planche à dessin. En classe II, *Gunfleet of Hamble* l'emporte ; il est de la même origine, comme *Cyclone*, vainqueur en classe III. Avant son tragique naufrage, *Morning Cloud*, à M. Edward Heath, tenait la dragée haute à ses rivaux. C'est beaucoup pour un seul architecte !

A quand une grande rencontre internationale en haute mer : Stephens contre le reste du monde ? On aime prendre des initiatives à La Rochelle. Une telle compétition ne passerait pas inaperçue...

YVES ANDRÉ.

Plus que jamais le « cirque blanc »

NOUS y voilà ! Non contente d'avoir poussé les skieurs à un professionnalisme à peine déguisé en multipliant les compétitions, la Fédération internationale de ski (FIS) entend maintenant les transformer en saltimbanques. Le comité alpin de la FIS, réuni à Bâle le 19 septembre, a en effet adopté le principe des courses parallèles avec des difficultés artificielles sous la forme de deux tremplins.

On attend que soient ajoutés les anneaux de feu et les bassins d'eau pour corser des épreuves qui ne semblent plus faire recette. Et si, demain, les professionnels américains s'avisent de faire disputer les slaloms le dos tourné à la pente, on peut craindre que la FIS, dans son souci de surenchère, n'adopte cette méthode tout en lui adjoignant trois pirouettes obligatoires afin de s'assurer les faveurs du public.

Ce public — l'aurait-on oublié ? — suivait passionnément les compétitions lorsqu'il s'en disputait quatre ou cinq importantes dans l'année. Il a commencé à manifester son désintérêt quand, d'un jour à l'autre, lui parvenaient tant de résultats qu'il lui devenait impossible de s'y reconnaître.

Sachant maintenant qu'on lui propose des jeux du cirque, sans doute préférera-t-il le vrai, celui qui a chapiteau sur rue et qui abrite des gens de métier. Là au moins, on ne tente pas d'abuser le spectateur en lui parlant de sport et d'amateurisme.

Au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, on en est à remettre en cause la participation de la France aux compétitions olympiques... On se refuse, en effet, à admettre que des athlètes puissent être transformés en funambules, surtout dans une aussi noble discipline que celle du ski. — F.S.

philatélie

N° 1 348

FRANCE : Centenaire de l'UPU...

Afin de souligner le centenaire de l'Union postale universelle, l'administration française des postes émettra un timbre commémoratif, d'après une maquette et la gravure de Pierre Béquet.

Vente générale le 7 octobre.

1,20 F, vert, rouge et bleu.

Impression en taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 5 et 6 octobre, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert à la Maison de la poste et de la philatélie, Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « premier jour » spéciale pour ce timbre.

— Le 5 octobre, de 8 heures à 12 heures, à la Recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

POLYNESIE FRANÇAISE : hobiecat.

A l'occasion du deuxième championnat du monde de hobie-cat, il a été émis un timbre « poste aérienne ».



100 francs C.F.P., polychrome.

Imprimé en hélio, par l'Atelier du Timbre de France, d'après une maquette dessinée par J.-L. Saquet.

RECTIFICATIF

⊙ 93500 Pantin (104, av. J.-L'Olive), les 5 et 6 octobre (et non à la mairie).

● *A SAINT-ETIENNE, à la Maison des jeunes, les 5 et 6 octobre, à l'occasion du congrès régional Forez-Velay-Vivarais et du deuxième anniversaire du jumelage philatélique « Cheminots philatélistes de Saint-Etienne - Peña philatélica de Villanueva y Geltru », une exposition sera organisée.*

...Et les timbres d'usage courant.

En raison des récents changements de tarifs postaux paraîtront, en vente générale le 7 octobre, deux nouvelles valeurs, dont une en typo (feuilles) et taille-douce (carnets et roulettes) dans un type déjà existant, la « Marianne », de Béquet.

0,60 F, vert ; typo.

0,60 F, vert ; taille-douce ;



0,80 F, rouge ; taille-douce.

Mise en vente anticipée :

— Le 5 octobre, de 8 heures à 18 heures, et le 6 octobre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste de Paris-6, 6, rue Saint-Romain, Paris-VIe. — Oblitération « premier jour » spéciale pour ces timbres.

— Le 5 octobre, de 8 heures à 12 heures, à la Recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-VIIe. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

ADALBERT VITALYOS.

SCIENCES

UNE DÉCOUVERTE CAPITALE POUR LA PROTOHISTOIRE

Le plus ancien village d'agriculteurs connu en France : Cuiry-lès-Chaudardes entre 3800 et 2600 avant Jésus-Christ

De notre envoyée spéciale.

Cuiry-lès-Chaudardes. — Des piquets blancs, verts, rouges, jaunes ou noirs, repérant des petits trous creusés dans un sol nu tapissé de gravillons. Une vingtaine de jeunes gens occupés, les uns à gratter la terre avec précaution, les autres à charrier les déblais dans des brouettes. Tout autour de la fouille, de gros remblais de terre brune. Pour le profane, le site n'est pas très spectaculaire. Mais, avec des explications et de l'attente, tout s'ordonnance et on distingue la forme rectangulaire ou trapézoïdale des maisons. Toutes sont bâties sur le même plan allongé. Elles ont été édifiées entre 3800 et 2600 avant Jésus-Christ.

De ces habitations faites de piliers de bois et de claies de branches enduites de torchis, il ne reste rien évidemment. Mais les trous des pieux creusés dans le sol beige et caillouteux de la terrasse alluviale sont trahis par des traces sombres. Ils sont, en effet, remplis d'une terre noire de texture beaucoup plus fine. Il est ainsi possible de reconstituer le plan des maisons construites il y a environ cinquante siècles.

L'armature des longs murs extérieurs était faite de piliers de bois espacés de 50 à 70 centimètres. A l'intérieur de chaque habitation, trois autres rangées de poteaux plus espacés alignées dans le sens de la longueur soutenaient le toit. Au centre de la maison, les pieux étaient posés de telle sorte qu'ils laissaient libres de grands rectangles allant d'un mur à l'autre.

Culture rubannée

Ce plan n'est pas inconnu. Il a dû naître vers 5500 avant Jésus-Christ en Europe centrale, puis s'est répandu peu à peu vers l'est jusqu'en Ukraine, vers l'ouest en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, et dans le nord-est de la France. Quatre cents de ces habitations ont été repérées dans toute l'Europe. Sur le seul site de Bylany (situé en Tchécoslovaquie, à une centaine de kilomètres à l'est de Prague), le professeur Soudsky a trouvé cent soixante maisons de ce type édifiées entre 4700 et 3900 avant notre ère. Les habitants de toutes ces maisons utilisaient des poteries ornées du même décor fait de lignes parallèles continues ou pointillées. On a donc donné à cette civilisation néolithique le nom de culture rubannée ou linéaire.

Chaque maison est flanquée d'une ou plusieurs fosses irrégulières qui se sont, elles aussi, remplies au cours des siècles d'une fine terre noire. Les cultivateurs néolithiques y ont puisé l'argile dont ils avaient besoin pour faire le torchis de leurs maisons. Ensuite, le trou servait de poubelle — on y trouve des tessons de céramique et quelques os d'animaux domestiques, vaches, cochons, chèvres et moutons — ou, comme à Bylany notamment, de four à blé ou à céramique et aussi de silo. Ces silos, que l'on n'a pas retrouvés à Cuiry-lès-Chaudardes, renseignent sur la durée d'occupation de chaque site, car leur revêtement intérieur d'argile était refait chaque année. A chaque couche d'enduit correspond donc une année d'utilisation.

Les agriculteurs néolithiques recherchaient les riches terres noires (les tchernoziums), sur lesquelles poussait une chênaie mixte. Ils commençaient par brûler une portion de forêt et cultivaient pendant quatre ou cinq ans la terre ainsi libérée. L'épuisement des sols les forçait ensuite, sans quitter le village, à installer les champs sur un deuxième, puis sur un troisième site. Ce cycle durait donc de douze à quinze ans. Après, les agriculteurs devaient aller plus loin à la recherche d'autres chênaies et de sols vierges.

Une population petite et gracile

Chaque maison abritait, selon la longueur (20 à 40 mètres), de deux à six familles, comme en témoigne le nombre des foyers. Certes, on n'a pas retrouvé les sols originels des habitations à Cuiry-lès-Chaudardes. Ceux-ci ont été lessivés et détruits par le ruissellement. Ce sont donc d'autres sites européens qui ont fait connaître le rythme de la culture linéaire, mais la similitude des maisons et de la poterie permet de penser que le mode de vie des agriculteurs installés dans la vallée de l'Aisne était le même que celui des populations vivant en Europe centrale quelque deux mille ans avant eux.

A Cuiry-lès-Chaudardes, on n'a retrouvé aucun reste humain — si ce n'est un soldat anglais tué en juillet 1918. Mais, par les autres sites de culture linéaire en Europe, on sait qu'il s'agissait d'une population petite, gracile et dolichocéphale, donc de type méditerranéen.

Dès qu'il est repéré, chaque objet — tesson, os, silex taillé — est soigneusement localisé, numéroté, nettoyé et stocké pour étude ultérieure. Tout sera mis sur ordinateur, grâce à un crédit spécial de 200 000 francs pour deux ans accordé par la Direction générale de la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Des échantillons de la terre noire emplissant les trous des poteaux et les fosses sont prélevés pour être examinés par des pédologues, des palynologistes (spécialistes des pollens anciens). Tout cela demandera du temps. Jusqu'à présent, les archéologues sont allés au plus pressé, car le site, « prêté » par le propriétaire actuel, a dû être recouvert mi-septembre par le sol végétal dont on l'avait provisoirement débarrassé.

Cette zone de la vallée de l'Aisne doit d'ailleurs être fouillée de toute urgence. Des ballastières exploitent en effet les graviers des terrasses alluviales, et, avant dix ans, un canal à grand gabarit doit remplacer le petit canal latéral actuel.

Si la découverte du village néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes constitue un événement capital pour la connaissance de la protohistoire de la France, le comportement des autorités du département de l'Aisne et des exploitants de la région est également remarquable. Depuis 1967, l'Office du tourisme de l'Aisne a chargé M. Michel Boureux de détecter les sites archéologiques du département par la photo aérienne et par la surveillance des gravières et des chantiers. C'est ainsi que furent repérés les divers sites préhistoriques de la vallée de l'Aisne. En outre, Le conseil général a attribué en 1974, sur proposition du préfet, M. Brun, une subvention de 100 000 F à lunité de recherches archéologiques n° 12 (1). Un archéologue à temps plein et une aide financière importante : l'Aisne est probablement le seul département français à soutenir l'archéologie avec autant de générosité.

Quant aux exploitants, leur coopération est acquise. Les ballastiers préviennent les archéologues quand ils ont atteint les graviers après avoir décapé la terre végétale et ils signalent les trouvailles qu'ils peuvent faire eux-mêmes. Les agriculteurs d'aujourd'hui livrent, pour un été, un champ aux archéologues, laissant donc enlever la terre végétale qui sera remise en place après quelques mois. La population de la région s'intéresse, elle aussi, à ses lointains prédécesseurs. A Beaurieux, petite localité voisine, une exposition sur les fouilles a attiré de nombreux visiteurs en 1973, et le pharmacien expose en permanence quelques objets trouvés dans les sites de la région.

YVONNE REBEYROL.

(1) La subvention annuelle des Affaires culturelles a été de 6 000 F en 1973 et de 5 000 F en 1974. L'unité de recherches archéologiques n° 12 reçoit aussi des crédits du C.N.R.S. et elle devrait recevoir prochainement une aide importante de la D.G.R.S.T., qui s'ajoutera à la subvention déjà accordée pour l'étude sur ordinateur.

JUSTICE

Vendre sciemment un appartement à une prostituée est un acte de proxénétisme

estime la cour de Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. — Vendre un appartement à une prostituée pour lui permettre d'exercer ses activités constitue bien un délit au sens de l'article 334, alinéa 1er du code pénal, qui vise « *l'aide, l'assistance et la protection de la prostitution d'autrui* ».

Partant de cette analyse, la cour d'appel de Grenoble a, dans un arrêt rendu, jeudi 26 septembre, réformé un jugement du 18 décembre 1973 de la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de cette ville concluant à la relaxe des dix-huit personnes — dont quinze prostituées — pousuivies pour avoir réalisé de semblables transactions à Grenoble au cours des années 1970 à 1973 (*le Monde* du 20 décembre 1973). Les magistrats d'appel ont estimé cependant que pour huit des prévenus la preuve du délit n'était pas rapportée de façon formelle et ils ont confirmé la relaxe prononcée en première instance à l'égard de ceux-ci. Les dix autres inculpés reconnus coupables se sont vu infliger des peines d'amende allant de 2 500 à 10 000 francs.

Pour écarter la responsabilité des prévenus, le tribunal correctionnel avait estimé que, des deux éléments — intentionnel et matériel — constitutifs d'une infraction pénale, le second — en l'occurrence la prostitution — n'existait pas au moment de la passation de l'acte de vente. « *Admettre que le délit peut être constitué par la suite aboutirait à subordonner la commission d'une infraction à l'acte volontaire d'une personne autre que le prévenu, acte nécessairement postérieur à la vente et échappant à tout contrôle des vendeurs* », avaient notamment expliqué les juges.

Ce n'est pas l'avis des magistrats de la cour d'appel, qui considèrent que le texte de l'article 334, qui tend à « *réprimer tout concours quelconque apporté en toute connaissance de cause* » à une personne se livrant à la prostitution, « *n'exige pas que ce concours soit concomitant à l'exercice de la prostitution pour que cette sorte de proxénétisme soit punissable* ».

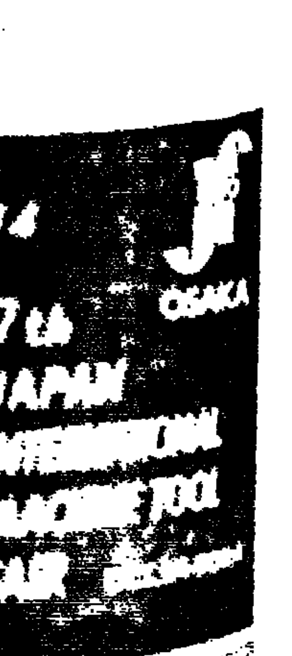
En d'autres termes, la cour estime que même si l'acte de vente est antérieur à l'exercice de la prostitution le délit existe bien. Il constitue, dit-elle, un moyen punissable si le vendeur, compte tenu « *de la destination antérieure et actuelle des lieux et de la personnalité de l'acheteur* », savait à quelles fins le local était voué.

LE RESPONSABLE PRÉSUMÉ D'UNE FILIÈRE DE DROGUE ENTRE L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS EST ARRÊTÉ A PARIS.

Soupçonné d'être l'organisateur de l'une des principales filières du trafic de la drogue entre l'Europe et les États-Unis, un ressortissant espagnol, M. José Jimenez Santor, âgé de quarante-neuf ans, dit « Pepe », vient d'être arrêté dans un bar de l'avenue Victor-Hugo, à Paris (16e).

José Santor, qui nie toute participation à un trafic de drogue quelconque, a cependant admis qu'il connaissait et avait rencontré Maurice Schoch, trafiquant notoire arrêté par les services de la D.E.A. (Drug Enforcement Administration), le 12 août dernier, à New-York, avec son frère, sa maîtresse et deux autres personnes. Ces cinq trafiquants s'apprêtaient, au moment de leur arrestation, à « réceptionner » à New-York 75 kilos d'héroïne dissimulés dans des meubles de style Louis XIII, embarqués à bord du cargo « Atlantic-Crown ».

José Santor, qui était recherché par la police espagnole pour meurtre et tentative de meurtre, devait être présenté ce vendredi 27 septembre, avec quatre autres personnes, à M. Jean Trocherie, juge d'instruction à Paris.



ARRESTATION DE QUATRE MEMBRES DU RÉSEAU D'ÉVASION DE LA PRISON DE FLEURY-MÉROGIS.

Quatre personnes accusées d'être mêlées au réseau d'évasion découvert, le mois dernier, à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), viennent d'être arrêtées par les services de la police judiciaire de Versailles. Inculpés de complicité d'évasion par M. Jean Michaud, juge d'instruction à Evry-Corbeil (Essonne), MM. Alain Garbi, trente-sept ans, agent immobilier à Sancoins (Cher) ; Roger Guillemet, trente-quatre ans ; Francis Hubert, quarante ans, gérant de l'auberge de la Moutière à Montfort-l'Amaury (Yvelines), et Angelo Fortuna, maître d'hôtel de cet établissement, ont été écroués à Fresnes ou à la Santé le 26 septembre.

Ils ont reconnu avoir versé des sommes d'argent à un surveillant de la prison de Fleury-Mérogis, M. Yvon Deloison, vingt-sept ans, écroué le 28 août dernier pour avoir organisé les évasions d'au moins cinq détenus (« le Monde » du 30 août). Le premier à s'évader fut, il y a dix-huit mois, M. Jean-Claude Guillemet, incarcéré pour vol à main armée. Il fut suivi, le 30 juin, par M. Rachid Garbi, trafiquant de drogue, arrêté en possession de 70 kilos d'héroïne. Les frères de ces deux hommes figurent parmi les quatre personnes qui viennent d'être arrêtées.

● *Trois cocktails Molotov contre la prison de Besançon.* — Alerté par une forte odeur de brûlé, un gardien de la maison d'arrêt de « La Butte », à Besançon (Doubs), a découvert, dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 septembre, trois cocktails Molotov qui avaient été lancés contre la porte de la prison. Deux des engins, dont la mise à feu était constituée par une simple mèche, ont brûlé sans exploser ; le troisième ne s'était pas allumé. Personne n'a encore revendiqué la responsabilité de cette action, mais les enquêteurs estiment qu'il s'agit d'un attentat symbolique à caractère politique.

● *Un procès vieux de quarante-cinq ans.* — La cour d'appel d'Aix-en-Provence vient, par un arrêt qui condamne la ville de Nice à verser 3 500 000 francs aux héritiers d'une vice-reine des Indes, de mettre un terme à une procédure engagée en 1929. Parce que la ville n'avait pas respecté une des clauses liées au don d'une propriété, la donatrice, Mme Fielding, riche Anglaise épouse d'un vice-roi des Indes, avait intenté une action en annulation de la donation. Il aura fallu quarante-cinq ans de procédure pour que les héritiers de Mme Fielding voient reconnaître, en partie, le bien-fondé de cette action.

En attendant une réforme complète

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES SERONT ÉTENDUS A TOUTE LA FRANCE

Ouvrant, jeudi 26 septembre, au Palais des festivals de Cannes, le vingt-troisième congrès de la prud'homie française, auquel assistent neuf cents personnes, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, a annoncé une réforme de cette institution qui ne laisserait notamment « aucune parcelle du territoire échapper à la juridiction des conseils de prud'hommes », alors que, par exemple, actuellement, la Corse ni la Corrèze n'en possèdent.

« *Je considère les prud'hommes comme une partie vivante de la justice* », a déclaré le ministre, qui fixe au 1er janvier prochain l'entrée en vigueur du décret du 12 septembre 1974, portant modification de la procédure des conseils.

Ce texte, dont la rédaction a *été guidée*, a affirmé le garde des *sceaux*, « par le seul intérêt du justiciable, accélère, grâce à l'institution d'une procédure de référé, le règlement des conflits. Désormais, les requérants ne se verront plus contraints d'attendre le jugement avant d'intenter d'autres actions à la suite d'une rupture de contrat de travail. Ils pourront rectifier leurs demandes et en formuler de nouvelles ».

Pour remédier à la lenteur de la justice, a indiqué M. Lecanuet, « certaines décisions seront laissées à l'initiative de chaque conseil. Elles concernent le paiement des arriérés de salaire et la délivrance de certificats de travail ».

« Si je ne suis pas en mesure de vous annoncer une refonte des structures de la juridiction prud'homale, M. Durafour et moi-même sommes bien décidés à faire aboutir des projets concrets », a signalé le garde des sceaux.

M. Michel Durafour, ministre du travail, doit prononcer, samedi, le discours de côture du congrès.

POLICE

APRÈS TROIS JOURS DE DÉBATS SOUVENT DIFFICILES

Le Syndicat des policiers en civil a surmonté son premier « conflit de génération »

De notre envoyé spécial

Colmar. — « *Congrès de la tristesse, du malaise, des occasions perdues* », ces commentaires désabusés ont conclu, jeudi 26 septembre, les deuxièmes assises du syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.). Commencées dans l'amertume, celles-ci se seront achevées dans le désenchantement, et si la notion finale a été adoptée à l'unanimité, sa présentation a donné lieu à des discussions particulièrement acharnées. Comme les autres secteurs de la police, les « civils » découvrent les conflits de génération et la détermination des jeunes fonctionnaires qui n'accordent plus guère de crédit aux procédés classiques de concertation pour obtenir la satisfaction de leurs exigences. C'est une leçon que l'administration, tout autant que le syndicat, devra méditer alors que le mouvement de renouvellement des hommes va encore s'amplifier. Le bureau national du S.N.A.P.C. devra certainement, pour sa part, faire preuve, dans deux ans, à Angers, de davantage d'imagination et de dynamisme, pour conserver la confiance de ses adhérents.

Certains congressistes ont cependant obtenu l'insertion dans la résolution finale — qui initialement n'en soufflait mot — d'un paragraphe exprimant « *la profonde déception* » des congressistes devant le discours du directeur général de la police nationale le 24 septembre, « *qui n'a apporté aucune réponse à leur inquiétude* ». Ils s'interrogent également dans ce texte sur le sens d'une réflexion de M. Louis Verger, affirmant que « *le commandement est inséparable de la responsabilité et que la responsabilité ne se partage pas* », redoutant que « *celle-ci implique un refus de la concertation à tous les niveaux* ». Aussi le congrès a-t-il prévu, pour le cas où la procédure de négociation serait refusée par l'administration, d'engager à bref délai une action auprès des parlementaires, du garde des sceaux et des procureurs généraux, afin de mettre en lumière l'irrégularité qui entache l'action des services de police judiciaire, du fait de l'emploi de gardiens de la paix non qualifiés.

Pour le reste, le congrès a, une fois de plus, insisté sur l'insuffisance des moyens et la limitation des droits syndicaux. Pendant trois jours, un tableau déplorable de la police judiciaire a été dressé. Les zones urbaines pâtissent le plus des carences en personnel et en matériel. Rares sont les villes où est respecté l'effectif théorique d'un officier de police judiciaire (inspecteur principal ou divisionnaire) pour vingt mille habitants ; d'un inspecteur pour douze mille et d'un enquêteur pour sept mille.

Dans le Val-de-Marne, actuellement, il manque soixante-douze inspecteurs, inspecteurs principaux, inspecteurs divisionnaires et enquêteurs... sur l'effectif théorique de 1972. En Seine-Saint-Denis, il en manque quatre-vingt-treize ; dans l'Essonne soixante. Une seule des six brigades territoriales de P.J. de la proche banlieue parisienne compte un effectif normal.

C'est dire si l'intention prêtée au ministre de l'intérieur de dégager une partie des effectifs des renseignements généraux parisiens (intention explicitement confirmée, voir d'autre part) pour les affecter à la sécurité publique en banlieue, a retenu ici l'attention. Outre l'accroissement des effectifs et l'amélioration de la formation, le S.N.A.P.C. souhaite obtenir des moyens matériels « qui font cruellement défaut, alors que la recrudescence de la criminalité est de plus en plus inquiétante ». Alors que des chefs de service et des cadres de la « tenue » disposent de véhicules de service, des inspecteurs n'en sont-ils pas réduits dans certaines villes à procéder à des arrestations avec des cyclomoteurs ? Situation qui a inspiré au président André Marion un trait d'humour grinçant : « *La différence entre un inspecteur et un commissaire, c'est que le commissaire mène ses affaires personnelles avec la voiture du service, alors que l'inspecteur mène les affaires du service avec sa voiture personnelle.* »

La prolongation des débats autour de la motion finale a regrettablement écourté les discussions prévues sur la garde à vue. Le sujet, il est vrai, a, ces derniers temps, perdu beaucoup de son caractère explosif. La plupart des prises de position abondent dans le sens d'une extension de la garde à vue pour les affaires de banditisme (sans que les frontières de ce dernier aient été esquissées), mais elles souhaitent en même temps que, contrairement à ce qui s'est passé lors de l'élaboration du code de procédure pénale, la police soit associée à toute réforme éventuelle. De toute manière, conclut M. Guy Moutafis, membre du bureau, « *l'opinion publique n'est pas suffisamment mûre pour accepter la prolongation* ». Les inspecteurs se sont montrés en tout cas dans leur ensemble moins exigeants que Me René Hayot, avocat du S.N.A.P.C. qui, la veille, à la tribune du congrès, n'hésitait pas à se déclarer favorable à une garde à vue de quinze jours.

JAMES SARAZIN.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR CONFIRME LES MUTATIONS D'INSPECTEURS DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Le ministère de l'intérieur a précisé, jeudi 26 septembre, que l'information selon laquelle deux cents inspecteurs des renseignements généraux en fonction à Paris seraient affectés prochainement dans des commissariats de sécurité publique dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne n'est pas « inexacte quant aux objectifs », mais qu'elle le serait « dans ses modalités ».

L'information avait été donnée par un délégué parisien au congrès du Syndicat national des policiers en civil, actuellement réuni à Colmar (« le Monde » du 27 septembre). Selon le ministère de l'intérieur, des crédits sont bien prévus pour créer ces nouveaux emplois, mais aucune mutation ne serait envisagée, et les emplois ne seraient pourvus qu'après le vote de ces crédits.

FAITS DIVERS

L'ACHEMINEMENT DES SECOURS AUX SINISTRÉS DU HONDURAS SE RÉVÈLE DIFFICILE

Le ravitaillement des communautés isolées par les inondations consécutives au passage du cyclone tropical « Fifi » demeure la principale préoccupation des autorités du Honduras. Deux cents avions et treize hélicoptères sont désormais utilisés pour acheminer les secours, principalement dans la région de Tocoa, la vallée d'Aguan, et le département de Colon.

Selon l'envoyé spécial du *Los Angeles Times*, les autorités auraient exagéré le nombre des victimes du cyclone, tant en ce qui concerne les morts que les sinistrés. Un officier américain lui a déclaré que le nombre des personnes décédées s'élèverait à 1 000, et que 100 000 personnes, et non pas 350 000, seraient sans abri.

La Croix-Rouge française, qui a expédié le 23 septembre 25 000 F de médicaments, vaccins et aliments pour enfants, renouvelle son appel à la solidarité (1). Le Corps mondial de secours (2) nous fait également savoir qu'il collecte des dons en vue d'aider les sinistrés honduriens.

(1) Croix-Rouge française. Par chèque bancaire : 17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris ; par chèque postal : C.C.P. Paris 600-00, mention : Honduras.

(2) Corps mondial de secours : 139, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris. C. C. P. 33-331-31 La Source.

● *Une lettre piégée*, adressée à M. Emile Muller, député réformateur, maire de Mulhouse, a été interceptée jeudi 26 septembre au centre de tri de cette ville. Elle n'a pu encore être désamorcée. Une information a été ouverte contre X...

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

Une nouvelle liaison Paris-Pékin

LA CHINE PREND L'AIR

L'Administration de l'aviation civile chinoise (A.A.C.C.) — ainsi se nomme la compagnie chinoise — s'apprête à ouvrir sa première ligne intercontinentale. Elle exploitera, à partir du mois d'octobre prochain, un vol direct hebdomadaire Paris-Pékin via Karachi. Autre signe d'ouverture de l'empire du Milieu au monde extérieur : au cours de sa croisière autour du monde, le « Queen-Elizabeth-II » fera escale à Canton au mois de février 1975.

Quand donc feraient-ils leur « grand bon en avant » dans le transport aérien international ? La discrétion des Chinois sur ce sujet entretenait le suspense. Se saisissant de quelques indices — des vols de reconnaissance, par exemple, — certains observateurs avançaient des dates précises, traçaient des réseaux imaginaires. Et puis, toujours l'attente était déçue.

Les Chinois n'en étaient pas à quelques mois près. Ils étaient résolus à préparer soigneusement la sortie de leurs avions sur les aéroports étrangers. Ils avaient une flotte à équiper, des navigants à former, des droits de trafic à négocier. On ne s'improvise pas, du jour au lendemain, transporteur aérien, surtout dans un pays très longtemps coupé du monde extérieur.

Placée, au mois de janvier 1967, sous le contrôle direct de l'armée populaire de libération, l'A.A.C.C. ne se soucia guère de sortir des frontières, sauf à desservir son ancienne alliée : l'Union soviétique, la Mongolie et quelques pays voisins amis : la Birmanie, la Corée du Nord et le Vietnam du Nord. Le devoir l'appelait à l'intérieur. L'avion, ciment de l'unité nationale. Pendant la révolution culturelle, on vit ainsi la compagnie chinoise jouer un « rôle vital » en transportant, aux quatre coins du territoire, des millions d'exemplaires des pensées du président Mao.

Venu le moment de rompre son isolement, la Chine ouvrit timidement son ciel à des compagnies étrangères, triées sur le volet. Pakistan International Airlines (PIA) reçut, au printemps 1964, l'autorisation de fréquenter les pistes de l'aéroport de Changhaï. Goûtant aux fruits de la diplomatie gaullienne, Air France se vit reconnaître le même privilège à l'automne 1966. C'est dans le même ordre d'arrivée que ces deux transporteurs se présentèrent, l'an dernier, à Pékin. De nombreux autres concurrents sont sur les rangs pour desservir l'empire du Milieu. Question de prestige, mais aussi d'intérêt.

L'A.A.C.C. s'équipe d'appareils russes, anglais et américains pour prendre sa part de trafic sur certaines lignes internationales. Elle possède cinq Ilyouchine-62 et une bonne vingtaine au moins de Trident. Elle a pris livraison de huit Boeing-707 sur les dix commandés aux Etats-Unis. Elle étudie l'acquisition d'une trentaine de VC-10 et devrait prochainement confirmer l'achat de trois Concorde, qui se mesureront, peut-être un jour, aux Tupolev-144 des « révisionnistes » soviétiques.

La Chine a signé, depuis de nombreux mois, plus de vingt accords aériens. L'A.A.C.C. s'est ainsi ouvert la possibilité d'exploiter plusieurs liaisons vers l'Afrique orientale, l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest. Elle a finalement choisi d'assurer son premier vol intercontinental vers Paris. Ultérieurement, elle devrait desservir sur cette route la Roumanie, l'Albanie et la Yougoslavie.

Pékin n'était jusqu'alors qu'un cul-de-sac. Elle va devenir un point de transit. L'accord sino-japonais signé au printemps dernier renforcera cette position de la capitale de l'empire du Milieu. Japan Airlines doit incessamment ouvrir une ligne Pékin-Tokyo. Air France envisage de continuer son service Paris-Pékin vers la capitale nippone. La Chine à la croisée des chemins.

Lors de l'assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), réunie en ce moment à Montréal, le représentant chinois, nouveau venu dans le « club », a clairement exposé l'état d'esprit de son gouvernement. Il a sans ambages accusé les Etats-Unis d'avoir pris le contrôle économique du transport aérien dans les pays du tiers-monde, afin « de pouvoir les manipuler à sa guise ». Un débat politique. L'avion n'est jamais neutre.

JACQUES DE BARRIN.

«France» : les négociations s'engagent

A la suite du vote organisé par l'équipage, jeudi 26 septembre, et qui donnait une large majorité en faveur d'un retour du paquebot au port du Havre, à quai, les organisations C.G.T. et C.F.D.T. ont demandé, dans un communiqué commun, que le navire rentre maintenant à son port d'attache.

Cette déclaration peut apparaître comme un tournant dans le conflit. On se souvient en effet que le 11 septembre c'est dans le chenal du port normand que l'équipage avait obligé le commandant à immobiliser le navire. Il s'agissait en même temps pour les marins du *France* de rester à proximité de la « base » politique et syndicale que représente la ville du Havre, où un puissant comité de défense du paquebot est animé par le député et maire communiste, M. André Duroméa. L'équipage, d'autre part, pouvait espérer faire pression sur les pouvoirs publics en tentant de bloquer l'approvisionnement pétrolier du port.

Le mardi 24 septembre, à cause de la tempête, le navire avait dû lever l'ancre et les marins avaient décidé de rester en mer en donnant l'ordre au commandant d'aller se mettre à l'abri au large de la côte est du Cotentin.

La modification intervenue dans l'attitude des syndicats de marins est interprétée par certains comme un recul, mais doit être considérée aussi comme une volonté d'ouvrir réellement des négociations. La C.G.T. et la C.F.D.T. déclarent en effet : « *Il ne peut y avoir d'autre issue au conflit que la levée immédiate de l'interdiction faite au* France *par le premier ministre et son gouvernement de rentrer dans le port du Havre et l'ouverture de véritables négociations.* » Cette attitude pourrait être motivée aussi par une certaine lassitude qui se serait fait jour parmi l'équipage. Mercredi et jeudi, en effet, selon notre correspondant à Cherbourg, environ soixante-cinq membres de l'équipage ont été débarqués. Il ne resterait à bord que huit cent vingt à huit cent trente personnes.

De son côté, le comité central des armateurs de France, au moment où les syndicats de marins C.G.T. et C.F.D.T. entament une grève de quarante-huit heures ce vendredi et samedi, déclare : « *Le plan de croissance de l'armement sera arrêté au niveau politique très peu de temps après la réunion du Conseil supérieur de la marine marchande le 1er octobre. Les déclarations présidentielles et gouvernementales ne laissent aucun doute quant à l'approbation par le gouvernement de ce plan et quant à l'adoption de l'essentiel des mesures qui devraient en permettre la réalisation... Ce plan constituera la véritable défense de l'emploi.* »

District parisien

9 000 MÈTRES CARRÉS D'ESPACES VERTS SUPPLÉMENTAIRES AUX HALLES

« C'est ici, à l'Hôtel de Ville, que le problème des Halles sera réglé », a déclaré le vendredi 27 septembre M. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, au cours d'une conférence de presse. « La décision revient en définitive au Conseil de Paris, et il serait dommage que le projet qui nous sera soumis nous empêche de l'accepter. »

C'est, en effet, au début de la semaine prochaine que M. Galley, ministre de l'équipement, doit remettre le rapport que lui a demandé le président de la République sur les conditions financières et techniques d'un nouvel aménagement du carreau des Halles, après la suppression du centre de commerce international décidée le 6 août dernier.

« Dans l'état actuel des études, a indiqué M. Milhoud, des équipements prévus aux abords immédiats du carreau seraient tous maintenus (logement, centre des antiquaires et forum commercial), alors qu'ils avaient été remis en cause dans un premier temps. » « C'est finalement 9 000 mètres carrés d'espaces verts supplémentaires qui seraient créés », a précisé le président du Conseil de Paris, en rappelant que 4,5 hectares de jardin étaient déjà prévus dans le projet initial. C'est cette fois un jardin de 5,4 hectares exactement qui serait proposé au président de la République. Le seul équipement important remis en cause étant le centre de commerce international, c'est principalement la nouvelle utilisation du « trou » que devra décider le Conseil de Paris sur proposition du préfet.

Provence - Côte d'Azur

Draguignan veut s'opposer au transfert de la préfecture du Var

La décision de transférer à Toulon le siège de la sous-préfecture du Var, fixé jusqu'à ce jour à Draguignan, soulève dans cette dernière ville et sa région immédiate de très vives protestations. M. Edouard Soldani, maire de Draguignan, président du conseil général et sénateur socialiste, a ainsi déclaré :

« Nous n'accepterons jamais ce transfert effarant qui va rompre l'équilibre du Var. Le département a des moyens légaux pour s'y opposer. On les connaîtra bientôt... La préfecture est le support essentiel de l'économie de Draguignan, ville en pleine expansion. La transférer à Toulon alors qu'on prétend vouloir faire une politique de décentralisation est incompréhensible et absurde. »

Draguignan (21 000 habitants) n'est pas la seule préfecture à compter moins d'habitants qu'une sous-préfecture du même département. Toulon a 350 910 habitants. On peut également citer (1) les cas de la Manche (préfecture : Saint-Lô, 22 798 h. ; sous-préfecture : Cherbourg, 81 598 h.) ; de la Marne (préfecture : Châlons-sur-Marne, 59 349 h. ; sous-préfecture : Reims, 173 561 h.) ; du Finistère (préfecture : Quimper, 47 801 h. ; sous-préfecture : Brest, 175 228 h.) ; du Morbihan (préfecture : Vannes, 36 364 h. ; sous-préfecture : Lorient, 102 385 h.) ; de la Corrèze (préfecture : Tulle, 22 779 h. ; sous-préfecture : Brive-la-Gaillarde, 52 387 h.) ; du Haut-Rhin (préfecture : Colmar, 78 561 h. ; sous-préfecture : Mulhouse, 201 970 h.) ; de l'Allier (préfecture : Moulins, 42 351 h. ; sous-préfecture : Montluçon, 73 307 h.) ; de l'Aisne (préfecture : Laon, 29 019 h. ; sous-préfecture : Saint-Quentin, 72 694 h.).

Si, par exemple, Saint-Etienne a, en 1856, recueilli la préfecture de la Loire, dont Montbrison était le chef-lieu dès 1801, depuis le début de ce siècle aucun « transfert de préfecture » n'a été décidé ou engagé malgré l'évolution de la situation démographique, économique, et les demandes de telle ou telle agglomération. On peut toutefois citer le cas particulier des Ardennes dont, jusqu'en 1966, le chef-lieu était situé à Mézières, ville moins peuplée (25 000 habitants environ) que sa voisine Charleville (31 000 habitants environ). La fusion des deux localités a résolu les difficultés que pouvait soulever ce déséquilibre.

(1) Ces chiffres correspondent, selon le dernier dictionnaire des communes, à la population des agglomérations.

ENVIRONNEMENT

M. Jarrot : l'usine de Markolsheim est sans danger

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Dans le discours qu'il a prononcé ce vendredi matin à la préfecture de Strasbourg, M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a confirmé son opposition à toute implantation immobilière nouvelle sur les crêtes des Vosges. Cela revient à stopper les projets de stations. « *En attendant la parution du Livre blanc sur les Vosges,* a-t-il dit, *j'ai l'intention de geler tout projet qui constituerait une menace pour notre capital naturel.* » En revanche, il a été très prudent sur le chapitre des implantations industrielles, pourtant accusées de plus en plus de polluer en Alsace le sol, l'air et l'eau. Ainsi, pour Morkolsheim (1), « *il n'est pas question de remettre en cause les implantations décidées* », a-t-il précisé. M. Jarrot a contredit ses affirmations de la veille, en assurant à ce sujet que « *toutes les précautions ont été prises et que les effluents de la Chemische Werke sont sans danger* ».

Cela dit, toute nouvelle implantation dans les forêts de cette région sera interdite. Conclusion du ministre : « *Il faut inventer un nouveau type de croissance conciliant l'économie et la protection de l'environnement.* »

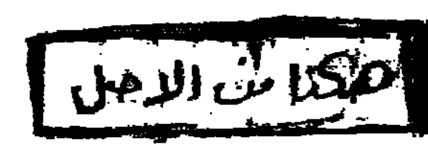
MARC AMBROISE-RENDU.

(1) A Markolsheim, la police frontalière a interdit le 26 septembre à de nombreux agriculteurs allemands venus soutenir les militants de la défense de l'environnement qui occupent depuis sept jours le terrain destiné à l'usine chimique Chemische Werke Munchen de pénétrer en France. Les automobilistes ont alors reflué sur Neuf-Brisach (Haut-Rhin), où ils ont bloqué le pont du Rhin entre 10 heures et 12 heures.

LE « MUTSU » : UN NAVIRE ATOMIQUE FANTOME

Tokyo (A.F.P.). — Le navire à propulsion nucléaire japonais, le « Mutsu », dont le réacteur provoque des radiations d'un niveau très supérieur à celles qui étaient prévues à la construction, erre depuis un mois au large des côtes du Japon septentrional sans pouvoir accoster.

Le « Mutsu », qui porte le nom d'un port de cette région, avait pris la mer, il y a un mois, pour procéder à des essais. Des fuites radioactives ont été détectées dès le début de son voyage. Lorsqu'ils l'apprirent, les pêcheurs de Mutsu ont refusé que le navire rentre dans ce port dont ils ont menacé de bloquer les accès. Le maire de Kobé vient, à son tour, de refuser d'accueillir le « Mutsu ». Les réserves de combustible du bateau étant épuisés, les autorités envisagent de mettre le « Mutsu » à l'ancre au large.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Rhône-Alpes

Un budget plus important sans impôt nouveau

De notre correspondant régional

Lyon. — Des deux débats, l'un r. les orientations du budget 75, l'autre sur la situation éco-mique et sociale, qui ont do-né la troisième session ordi-ire du conseil régional de ône-Alpes, une impression mmune peut être tirée. Dans n comme dans l'autre s'est uvée posée la question de la uite des pouvoirs d'une assem-ée qui, paradoxalement, re-mbe dans le carcan d'une loi il ne la satisfait pas et en même mps se refuse à tout ce qui urait apparaître de sa part mme une véritable fronde.

De quoi s'agit-il ? D'abord, co- le débat sur les grandes ientations du budget de 1975, savoir si l'on devait accepter recourir à une majoration des pôts locaux de l'ordre de 1 à 5 % pour pouvoir envisager un ontant de ressources de l'ordre 110 millions de francs et, selon s mots de M. Hubert Dubedout, puté (P.S.) de l'Isère et prési-nt de la commission des finan-s, au nom de laquelle était for-ulée la proposition, « *donner à population l'impression que us allons entreprendre une vé-table action régionale* ». Mais, u même coup, se trouvait de uveau engagé un débat diffi-le. En janvier dernier, non seu-ment le conseil avait refusé le ût des impôts locaux mais, en mitant à 23 300 000 francs son udget 1974, il n'avait pas suivi comité économique et social qui roposait 80 milions.

Quand on sait tout ce qu'il y a faire dans la région, 110 mil-ons de francs paraissent exces-ifs. Cependant, tout de suite, la eule question se posa de : Fal-ait-il accepter d'entrée de jeu, ût-ce pour tout cela, une taxe dditionnelle sur les impôts lo-aux ? Les seuls à y consentir uraient été certains parlemen-aires U.D.R., comme M. Maurice Herzog député de Haute-Savoie, avec l'espoir que ce sacrifice pourrait constituer une incita-tion à des aides de l'Etat, ou ré-publicains indépendants, comme M. Marcel Anthonioz, député de l'Ain, qui, avec beaucoup plus de réserve soulignait que trop d'in-certitude demeurait sur la voca-tion de la région « *conçue comme un système de déconcentration et non de décentralisation* ».

Partout ailleurs, c'était le refus; les uns invoquant l'injustice de l'impôt local, en disant que ce serait une erreur fondamentale de le prendre pour base de res-sources, d'autres suggérant, comme M. Ribadeau-Dumas, dé-puté de la Drôme, d'augmenter plutôt le montant de la taxe sur les cartes grises ou de recourir à l'emprunt, comme d'autres ré-gions l'ont déjà fait.

Ainsi, d'un bord politique à l'autre, on se retrouvait pour un refus dont les motivations étaient différentes. On eut même le sen-timent qu'un vote pouvait inter-venir pour rejeter immédiatement l'idée de la taxe, c'est-à-dire pour signifier ce que M. Hubert Per-nin, conseiller général républi-cain indépendant de l'Ardèche, devait dire sans ménagement : « *Si la loi sur la régionalisation a été mal faite, alors qu'on la reprenne et qu'on demande à l'Etat de verser aux régions les sommes nécessaires à des budgets dignes de ce nom, soit d'attribuer aux conseils régionaux leur part du budget national* ».

L'intervention du préfet de région pour tenter de rétablir une situation compromise ne fut pas du goût de tous. Du moins fut-elle sans équivoque : « *Je voudrais mettre un terme*, dit M. Doueil, *à cette idée fallacieuse selon laquelle il pourrait y avoir une modification de la loi. C'est s'en-tretenir dans une grande illusion que de l'espérer dans l'immédiat. On pourrait tout au plus vous transférer des attributions avec les crédits correspondants, mais cela suppose un décret en Conseil d'Etat qui n'est même pas en chantier.* »

Finalement, le conseil prit le parti de ne pas prendre parti. Une proposition de M. Ribadeau-Dumas, demandant le vote sur le recours à la taxe additionnelle à la date, selon celui-ci, du budget lui-même, c'est-à-dire en janvier prochain, obtint la majorité : 41 voix contre 24 et 2 abstentions.

Le débat sur la situation écono-mique et sociale de la région devait s'effilocher de la même façon. Il présentait pourtant un caractère d'acuité particulière, en raison des trois grandes crises qui affectent la région : la chaussure à Romans, les tanneries à Anno-nay et Titan-Coder, dont les ouvriers de Villefranche-sur-Saône avaient envoyé une délégation pour suivre ce débat, dont ils attendaient sans doute trop.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Bretagne

UNE CAPITALE PLUS « CENTRALE » QUE RENNES

(De notre correspondant.)

Rennes. — Le rôle de Rennes comme capitale régionale de la Bretagne a été sérieusement bat-tue en brèche, au cours des débats du conseil régional, qui a pour-suivi ses travaux jeudi 26 sep-tembre après avoir reçu la visite de Mme Veil, ministre de la santé. Deux heures de discussions se sont instaurées autour d'un éven-tuel transfert des institutions dans une ville de Bretagne inté-rieure. Elles ont ainsi remis en cause une décision intervenue lors de la session de mars, cons-sistant à utiliser les futurs locaux du conseil général d'Ille-et-Vi-laine, dont la construction est prévue à Rennes.

Au-delà peut-être de la querelle géographique, le choix du siège devrait refléter au fond les op-tions majeures du conseil régio-nal. Ainsi, pour M. Georges Lom-bard, président de la communauté urbaine de Brest, « *installer le siège du conseil régional en Bre-tagne centrale, c'est contribuer à réanimer cette région* ». D'autres partisans du « recentrage » esti-ment que le conseil régional aurait ainsi des chances de de-venir plus autonome par rapport aux services de l'Etat. — D. M.

Nord-Pas-de-Calais

Un établissement public politique

De notre correspondant

Lille. — « *Le pouvoir régional est politique. Il le sera d'ailleurs de plus en plus, ou il ne sera pas.* » Cette affirmation de M. Pierre Mauroy (P.S.), président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a donné d'entrée le ton aux travaux de cette assemblée, réunie à Lille du 22 au 25 sep-tembre. Elle a été reprise avec autant de vigueur, au terme des débats, par M. Jacques Piette (P.S.), le rapporteur général : « *Nous ne pouvons accepter comme définitif le régime actuel. Nous voulons élargir notre compé-tence, conquérir notre autonomie dans le respect nécessaire des cohérences nationales.* »

Seuls des communistes et des socialistes forment le bureau ; quelques sièges sont « gelés » pour les formations de la majorité présidentielle, en attendant que, dans les autres régions où celle-ci détient le pouvoir, la proportion-nelle soit aussi appliquée. C'est donc le parti socialiste et son leader, M. Pierre Mauroy, le parti communiste et son leader, M. Gustave Ansart, qui appa-raissent comme les maîtres du jeu. Les débats prirent d'ailleurs beau-coup trop l'allure d'un dialogue P.C.-P.S. où les divergences sur quelques sujets affleuraient sou-vent en nuances subtiles et prudentes. Les représentants de l'U.D.R., les indépendants, les centristes, refusèrent d'engager le fer dans des controverses de type parlementaire sur les grands su-jets d'actualité, qui étaient autant d'occasions de fustiger le gouver-nement. Sur la plupart des dos-siers régionaux, ils affichèrent aussi une certaine réserve, mais, finalement, les décisions du conseil, grâce à leur vote résigné et exprimé comme tel, furent presque toutes votées à l'unanimité.

C'est là sans doute le paradoxe d'une assemblée qui se veut poli-tique tout en étant un établis-sement public. Le nouveau préfet de région, M. André Chadeau, visiblement mal à l'aise, a sans doute trouvé l'expérience assez rude. Au ton de certaines répli-ques, il a très vite compris que ses interventions n'étaient pas particulièrement prisées... ni même souhaitées. On peut penser que la tension entre l'administration pré-fectorale et le conseil général sera sans doute dans le Nord-Pas-de-Calais beaucoup plus vive que dans d'autres régions.

L'Etat partout

A propos du budget, le conseil a réaffirmé sa politique : « *Ni accompagner l'Etat ni se substi-tuer à l'Etat* », formule difficile à appliquer quand l'Etat est par-tout. Pourtant on s'y est tenu, et c'est ce qui explique sans doute que sur un budget d'investis-sements de 34 millions de francs, une vingtaine de millions seule-ment soient affectés, soit 68 %. « *La pire des attitudes*, affirme M. Mauroy, *serait de nous lancer sans réflexion sur tous les pro-blèmes... Nous n'avons que faire de la précipitation.* »

Le sujet le plus débattu a été le projet d'installation d'un vapo-craqueur (steam-cracking) dans le Nord-Pas-de-Calais, qui per-mettrait une relance de l'industrie chimique à partir du pétrole. L'implantation est souhaitée à Dunkerque par le promoteur, C.D.F.-chimie, pour des raisons économiques, mais les élus, au contraire, plaident pour un autre site : le bassin minier en pleine conversion. Les communistes, sur cette position, ont paru intransi-geants, les socialistes plus nuancés.

GEORGES SUEUR.

Faits et projets

Circulation

● OPPOSITION AUX AUTO-ROUTES A-86 et A-87 — Le Comité des maires de la cein-ture verte de l'Ouest parisien, présidé par M. Jacques Baumel, conseiller général et maire (U.D.R.) de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), réaffirme « *son opposition formelle et unanime aux projets d'auto-routes A-86 et A-87* ». Il de-mande l'abandon définitif des emprises retenues.

District parisien

● A L'HOTEL DE VILLE. — Le groupe des républicains indé-pendants du Conseil de Paris, présidé par M. Jacques Domi-nati, fait connaître dans un communiqué qu'il a enregistré l'adhésion de MM. Lucien Fi-nel (U.D.R.), Lucien Joffre (Paris - Majorité) et Pierre Seince (soc.). Ces trois conseil-lers avaient, à l'occasion des élections pour la présidence de la République, fait publique-ment connaître qu'ils vote-raient pour M. Valéry Giscard d'Estaing. Le groupe des répu-blicains indépendants est désormais fort de huit mem-bres. Il a, d'autre part, désigné son secrétaire général, M. Ber-trand de Maigret, pour le représenter à la commission consultative sur la réforme du statut de la capitale.

Transports

● LE REMPLACEMENT DE L'AEROTRAIN La Défense-Cergy-Pontoise. — Pour rem-placer l'Aérotrain abandonné au mois de juillet dernier, le secrétariat d'Etat aux trans-ports a mis au point cinq solu-tions de remplacement ferroviaire. Le conseil d'admi-nistration du District s'est récemment prononcé en faveur du tracé Cergy-Préfecture-Nanterre-Université. Le syndi-cat des transports parisiens s'est rallié à l'unanimité, le jeudi 26 septembre, à ce projet.



Centre

DES SESSIONS DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

(De notre correspondant.)

Tours. — Le conseil régional du Centre va tenir sa prochaine session lundi 30 septembre à Tours, et non à Orléans. Le bureau a accepté, après délibérations, l'invitation faite par le maire de la ville, M. Jean Royer, en décidant, en outre, de pousser davan-tage à l'avenir la décentralisation de ces réunions. Il a, en effet, envisagé que chaque année une session du conseil, en principe celles qui ne sont pas budgétaires, se déroule-rait dans chacun des chefs-lieux des cinq départements qui consti-tuent la région. — B. P.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

SOCIETE FRANCAISE DE METALLURGIE FINE d'IMPORTANCE INTERNATIONALE
recherche pour USINE
de transformation de non ferreux
(alliages cuivre nickel)
700 personnes
50km *région Nord Paris*

chef de département LAMINAGE

Le titulaire sera chargé après mise au courant de la Direction d'une importante unité de fabrication *(200 personnes)* de produits laminés, variés et de qualité.

Outre la compétence technique acquise après plusieurs années en fabrication, il est indispensable que le candidat possède de très solides qualités de chef et de gestionnaire:

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 13.218 à
s.n.p.m PETITES ANNONCES 180, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

PHILIPS

chargé d'études de marché

Notre département analyse et études économiques recherche un jeune cadre diplômé Grande Ecole Commerciale, Sciences Eco, pour lui confier la responsabilité d'études de marketing de produits grand public.

- **Formation assurée ;**
- **Anglais courant indispensable.**

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 320, à
PHILIPS Départem. du Personnel, 50, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

TRES IMPORTANTE MANUFACTURE DE TAPIS HOLLANDAISE
recherche
pour son bureau de vente en France
UN COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
LIBRE DE SUITE
Adresser C.V. à M. JANSEN, DESSO-FRANCE, 185, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 93120 LA COURNEUVE.

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE 15 km de Rouen
recherche
CADRE, 30 ans minimum
pour poste ADJOINT ADMINISTRATIF
Formation ESC, ESSEC ou équivalent plus expérience en comptabilité. Rattaché au Chef de la comptabilité. sera chargé de travaux de comptabilité générale et de contrôle de gestion.
Possibilités évolution dans groupe important.
Envoyer C.V. avec prétentions à M. le Chef du Personnel, référence N° 27.974 S, SICA - 27460 ALIZAY.

Important groupe industriel du SUD-OUEST recherche dans le cadre de son développem. informatiq.
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR FORTRAN - COBOL
Ayant deux ans d'expérience pratique des algorithmes d'optimisation.
POSITION CADRE
Adres. C. V., photo, prétentions à D 6.535, Havas Bordeaux.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recherche
pour son laboratoire de chimie
INGÉNIEUR CHIMISTE
ayant quelques années d'expérience en chromatographie, en phase gazeuse et analyse de gaz.
Adresser candidature et C.V. à Secrétariat C.P.M./F.M.). C.N.E.T., 22301 LANNION.

CHEF DE CAISSE
Banque Grenoble rech. homme 30 ans ayant expér. des opérations courantes de banque et capable de diriger avec compétence, autorité un service caisse. Ecrire C.V. détaillé, n° 7.152, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour Service Process Usine Sud-Ouest
JEUNE INGENIEUR CHIMISTE
possédant connaissances génie chimique.
Poste susceptible d'évolution dans le groupe, selon goûts et aptitudes. Préférence donnée à candidats parlant anglais et/ou allemand.
Adr. C.V. détaillé et prétent. à n° 73.688, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

L'Association de gestion et de coordination des équipem. socio-culturels de l'agglomération de LAVAL (E.S.C.A.L.) rech. pour le quartier Saint-Nicolas un ANIMATEUR COORDINATEUR
Ce poste conviendrait à un animateur :
— Titul. d'un dipl. d'une école d'animation ou du CAPASE ;
— Justifiant d'une sérieuse expérience d'animation en centre social ;
— Age souhaité : 28 ans minim.
Le dossier de candidature (avec photo d'identité et C.V. détaillé) est à adresser à M. le Président de l'E.S.C.A.L., Hôtel de Ville, 53017 LAVAL.

représent. offre

Importante société de la Charente rech. pour son départem. matériel d'étable représentant dynamique avec connaissances techniques et références. Ecrire n° 7.254, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

case

CASE FRANCE S. A.
A TENNECO COMPANY
recherche **SPÉCIALISTES PRODUITS** pour matériels de **COMPACTION** et de **TRANCHÉES.**

Si vous avez 30 ans min., une bonne connaissance des produits et expérience pratique acquise sur le terrain, **CASE FRANCE** vous offre travail stimulant intéressant la promotion de matériels de **COMPACTION** et/ou de **TRANCHÉES** sur le marché français.

Nous recherchons des éléments dynamiques et ambitieux ayant sens de l'organisation. Anglais courant et/ou allemand courant indispensable ; autres langues un atout.

Envoyer C.V. détaillé au Directeur Produits
CASE FRANCE S.A.
Ballainvilliers. — 91160 Longjumeau.

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche
pour des études informatiques touchant aux statistiques et à la recherche opérationnelle
jeune ingenieur
Grandes Ecoles ou
universitaire
haut niveau.
dégagé des obligations militaires
Adresser C.V. et prétentions N° 0912 à PUBLIPRESS 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cédex 02.

Groupe Fonderie et Mécanique
RECHERCHE
pour une de ses usines (500 personnes environ) proche banlieue Paris
DIRECTEUR D'USINE
Le poste pourrait convenir à un ingénieur d'au moins 40 ans, possédant une bonne connaissance technique de la Fonderie de métaux ferreux et quelques années d'expérience de direction d'usine.
Il est nécessaire de posséder :
— le sens du commandement en usine ;
— de bonnes qualités d'organisateur et de gestionnaire.
La rémunération sera élevée et en rapport avec l'expérience et les qualités du candidat.
Prière adresser curriculum vitae manuscrit à : M. René PILA, 98 bis, r du Cherche-Midi, Paris-6e.

3M

ingénieur en organisation
PARIS
Ce poste peut convenir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant au moins 2 ans d'expérience dans une importante entreprise ou dans un cabinet spécialisé.
Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
Information Carrière SVP.11.11
Référence : 404
37, rue du général Foy 75008 PARIS

Important Laboratoire Pharmaceutique situé à Levallois cherche
• pour son service financier
SECRÉTAIRE COMPTABLE
avec notions d'anglais
• pour son service export
DACTYLO organisée
bonnes connaissances sténo, formation assurée.
Téléphoner : Mme BIGOT - 739-94-80 pour prendre rendez-vous.

BAUKNECHT FRANCE
développe son Département CUISINE et recherche
CHEFS DE VENTE RÉGIONAUX et Représentants
Expérience Vente Cuisine Equipée exigée.
Envoyer C.V. à : BAUKNECHT FRANCE 12, quai de Bercy - 94220 CHARENTON.

IMP. Sté de CONSTRUCTION d'APPAREILS de MESURES PARIS-12e, rech. :
INGENIEUR
TECHNICO-Cial, pour visite et suivi de clientèle Paris, région parisienne, en vue vente appareils de mesures électriques et électroniques.
Ecrire av. C.V., photo et prét. à A.O.I.P. MESURES, Boîte postale 301, Paris-13e.

RECHERCHONS libre rapidement
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
ayant sens des responsabilités, âge indifférent.
Ecrire avec C.V. et prétent. à Horwath & Horwath FRANCE 42, rue du Louvre, 75001 Paris.

LABORATOIRE PHYSIQUE-CHIMIE *recherche pour poste* C.N.R.S. 1 B
INGEN. ELECTRONICIEN
Bréguet, Violet ou équivalent pour étude et réalisation d'appareils scientifiques. — Envoyer C.V. à Professeur MONNERIE, Ecole Supér. Physique-Chimie, 10, rue Vauquelin, 75231 PARIS CEDEX 05.

ORLY - RESTAURATION
Branche Restauration d'Entreprise du GROUPE MAXIM'S (50 % d'expansion annuelle) RECHERCHE
1°) DIRECTEUR Cial ADJOINT
De formation : études supérieures de commerce ou école hôtelière. Cette condition n'est pas limitative. Il sera tenu le plus grand compte de l'expérience et/ou des aptitudes.
Il devra assister le Directeur commercial pour :
— le développement des ventes,
— la formation,
— l'animation,
— le contrôle
d'une équipe de vente et sur le plan administratif.
Domicile : Paris ou région parisienne.
2°) CADRES Ciaux ET TECHNICO-Ciaux PARIS-PROVINCE
Soit de formation commerciale ou hôtelière, soit ayant acquis l'expérience de la profession. Ils seront chargés de la négociation auprès des directions de contrats de gestion de la restauration dans :
— les entreprises,
— les écoles publiques et privées,
— les cliniques et hôpitaux.
Pour ces deux postes, connaissance de la restauration et de la vente de services appréciée. DEUX SITUATIONS A REMUNERATION ELEVEE OFFERTES DANS UN GROUPE RENOMME OCCUPANT L'UNE DES TOUTES PREMIERES PLACES DANS LA RESTAURATION DE QUALITE.
ENVOYER C.V. à : Roger COTTRET, ORLY RESTAURATION, 15, avenue Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Urgent banl. est R.E.R., postes professeurs d'éducation physique, profess. de Sciences Eco, poste de Surveillant d'externat à pourvoir. 886-01-22 hres bur.

Institution secondaire privée, à 45 km. Paris Nord, recherche : PROFESSEUR physique et mathématique, expérimenté, agrégé ou équivalent. Téléphone : 440-28-24.

Société de TRAITEMENT ET DE VISUALISATION DE L'INFORMATION recherche
UN A.T. 2
sortant de I.U.T. ou avec B.T.S. Envoyer C.V. et prétentions à Société SOFAMARE, Service du Personnel, 88, r. de la Chapelle, Paris-18e.

Important groupe distribution PARIS-CENTRE recherche pour son départem. comptabilité (Siège social)
COMPTABLES
2e échelon B.P. ou niveau probatoire pour gestion comptes clients.
AIDES-COMPTABLES
2e échelon C.A.P. ou B.E.P. pour suivi des comptes de comptabilité générale.
REVISEUR
EXPERIMENTE, 30 ans min., B.T.S., pour contrôler les comptabilités de ses filiales implantées sur tout le territoire (lieu de travail Paris, fréquents déplacements province; larges possibilités d'avenir pour candidat de valeur).
5 × 8, 13 mois 1/2, rest. entrepr., nombreux avantages sociaux.
Adresser C.V., photo et prétent. n° 99.432 B., à BLEU PUBL., 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

METCO - FRANCE
Equipements et fournitures pour métallisation recherche
AGENT TECHNICO-CIAL ET DE VENTE
résid. région parisienne. Formation de base niveau brevet et bonne pratique atelier mécanique générale. Formation spécialisée assurée par l'entreprise. Situation convenant à candidat dynamiq., ayant expér. ou aptitude à la vente. Adr. C.V. et prétent. B.P. n° 61, 95102 Argenteuil (qui convoq.).

FRAMATOME
STE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTIONS NUCLEAIRES recherche pr son service documentation
JEUNE HOMME
Age minimum 25 ans. Licencié en physique ou diplôme scientifique équivalent, ayant de préfér. une formation en technique documentaire ou l'expér. de ce domaine pr la gestion des docum. techniques internes à la société G. 398. Env. C.V. détail. Photo Sal. souhaité (en mention. la réf. du poste) au Service du Pers. 77/81, r. du Mans, 92-Courbevoie.

Société Internationale siège Paris recherche
directeur général
200 000 F à 250 000 F
Il dirigera une activité de biens d'Equipements comprenant plusieurs unités organisées en Centres de profits qui réalisent un chiffre d'affaires annuel total de 200 millions de francs.
Agé de 35 ans minimum, c'est un Manager confirmé, un Gestionnaire rigoureux, qui allie a de bonnes compétences techniques une solide expérience des problèmes de Marketing et Commerciaux. Anglais indispensable.
Les candidats intéressés peuvent adresser leur dossier de candidature sous référence 8078 à
Publicité ZEEGERS
149, rue St-Honoré 75001 PARIS
Mentionner le nom des Sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise. Discrétion de rigueur assurée.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE d'implantation nationale, recherche pour certains de ses établissements :
H.E.C. - E.S.S.E.C. E.S.C. - D.E.C.S. B.P. - B.T.S.
MEME DEBUTANTS.
Formation pratique assurée par la Société et candidats ayant expérience pratique de service de comptabilité générale (chefs comptables ou comptables), ou de l'exercice libéral de la profession.
Sens des contacts humains, goût du travail en équipe.
Ecr. à n° 73.536 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Journal professionnel, rech. JEUNE HOMME débutant susc. assurer fabrication revue (imp. offset). Ecrire O.T.I.L., 8, rue Port-Mahon, PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENTREPRISE GENERALE D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche
1 JEUNE INGÉNIEUR
DYNAMIQUE, possédant l'expérience de réalisation d'unité de stockage automatique pour gérer comme ingénieur d'affaires les contrats en cours.
Langue anglaise souhaitée.
Env. C.V., photo (réc.) s/réf. 2.377, GAUTRON Pub, 29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transmettra.

Entreprise région SACLAY recherche
CHEF COMPTABLE
comptabilité générale et contrôle budgétaire. Envoyer C.V. à REGIE-PRESSE n° T-60.490, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Entreprise de transports recherche pour adjoint chef de service informatique un candidat niveau I.U.T. informatique. Age maximum 35 ans, emploi à Paris (9e). Ecrire avec C.V. et prétentions à Louis GUILLOU, S.G.W., 14, rue Saint-Georges, 75429 Paris Cedex 09.

emplois féminins

Sté spécialisée dans le financement à long terme des entreprises exportatrices recherche une ATTACHEE DE DIRECTION future SECRETAIRE GENERALE chargée principalement du suivi des questions juridiques et administratives.
Ce poste de cadre conviendrait à une jeune femme 28 ans min. HECFJ, IEP, lic. Droit ou équiv. possédant quelques années d'expérience comparable. La rémunération sera de 48.000 à 80.000 F/an selon qualific. Envoyer C.V. avant 8 octobre à : UFINEX, 20, rue de la Trémoille, PARIS-8e, qui répondra à toutes les candidatures.

Près PARIS-BOURSE recherche
SECRÉTAIRE-COMPTABLE
(femme) comptable décalque très expérim. sér. référ. exigées 5 × 8, 5 semaines de vacances 13 mois 1/2. Adresser Curricul. Vitae manuscrit et prétentions. Ecrire N° 12.345 PUBLICITE BLEY, 101, r. Réaumur, Paris.

Ecole rech. 1 Surveillante d'internat, 22 ans minim., niveau BAC. - Téléphone : 883-29-19.

Cherche pers. pr garder enf., 3 apr.-midi par sem., 14 h. 30 à 18 h. 30. — Tél. : 551-95-02.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

autos-vente

A112
MODELES 1975 DISPONIBLES
LEASING PARTICULIER SUR 4 ANS
GARAGE DES PATRIARCHES
CONCESSIONNAIRE AUTOBIANCHI
13 RUE MIRBEL PARIS 5e
TEL. 336.33.35
M° Censier - Daubenton

Universit. américain vend cause départ, R-12 break 1972. 36.000 km, excel. état. 702-29-28.

Particul. vend 1301 spécial 74 12.000 km. Prix Argus. Téléph. : après 19 h., 204-74-87.

NEUBAUER PEUGEOT
OCCASIONS-CONFIANCE
LOCATION TOURISME UTILITAIRE

Cadre Citroën vd GS 1220 Club 6 mois, 4.000 km. M. Alexandre 578-61-61, poste 2620 (hres. bur.).

propositions diverses

Vous cherchez un Analyste-Programmeur ?
L'association des Diplômés en Informatique de l'I.U.T. de LYON (ADIIL) est à votre disposition pour vous mettre en rapport immédiatement avec ses membres, analystes-programmeurs confirmés ou débutants :
ADIIL,
I.U.T.-1 Informatique
43, boulevard du 11-Novembre-1918
69621 VILLEURBANNE Tél. : 68-03-27.

proposit. com. capitaux

Groupe financier important dispos. capitaux ch. à acquérir participat. ds affaires moyennes. Nécessité d'avoir bonne rentabil. Ecr. N° 788 B. Edit. Bleu Pub. 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Firme vente par correspondance diffusant catalogue couleur sur 800.000 lecteurs (trices) recherche FOURNISSEURS pour prochaine édition. Tél. : Service Achats, 307-49-09, p. 12.

cours et leçons

L'angl. rapide prof. d'orig. Cours intens. Tél. : 224-96-60, le soir.

Maths Leç. part., rattrap. rap. LOU. 84-97, midi à 14 h.

MATH. Cours particuliers tous niveaux. - ODE. 08-94.

demandes d'emploi

ALLEMAND, 33 ANS, CELIBATAIRE, TRILINGUE
— Diplômé d'études supérieures en sciences économiques, financières, industrielles et politiques.
— Assistant d'Université.
— Directeur adjoint dans une organisation politique internationale.
— Gérant, partenaire dans une société industrielle allemande..
recherche une position de
CADRE SUPÉRIEUR
De préférence, il aimerait travailler dans une société française ou suisse ayant des activités internationales, ou dans un holding financier, ou comme conseiller privé d'un industriel. Rémunération actuelle 235 - 270.000 F.
Ecrire N° 1.398 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE ECONOMIE SOCIOLOGIE
TRAVAIL LOISIRS, H., 33 a., 10 ans expér. prof., libre suite, Bur. d'études, fonction personn. Ecr. à 79.527 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

DIRECTEUR GENERAL
39 ans en poste
Intéressé par nouvelle situation FRANCE ou AFRIQUE
de passage en France.
Tél. 969-88-84.
Rendez-vous 1re sem. octobre.

J.F. 26 ans, lic. droit privé, 2 années d'expérience en droit immob. recherche poste respons. Ecr. N° T 060521, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, 2e, qui tr.

Irlandais, 50 ans, voud. enseig. l'irlandais ou l'anglais dans famille ou trav. ds bar le soir. Etudier. franç. dans la journée. Ecr. N° 6.566 « le Monde » Pub. 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. doct. psycho, lic. soc.+dipl. Sc. Po., ch. situation, presse, édition, audio-visuel et autre. T. 9 h., tous les mat. 337-87-62.

J.F. 23 a., lic. droit ch. empl. chez conseil juridi. T. 252-58-35.

Après long séjour à l'étranger fme parl. angl et allem. ch. sit. mi-temps, public-relat., préférence antiq. ou galerie d'art. Tél. : 280-71-88 (12 h. à 14 h.).

Jne fme 29 a., allem., anglais, dynam., grande expér. aff. à haut niveau et comm. intern. Esprit analyse, sens relations publ. Tr. dispon. permis cond. Libre immédt. ch. situation attachée dir. ou secrétar. gal. Ecrire N° 1.786, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre 51 ans, ancien gérant de Sté agencem. de mag., bur. et stand, sans emploi cause expropriation, expérience plus. ann. ch. situation, poss. adjoint de direction ou poste responsabilité, libre imméd., déplacem. accept. Tél. : 775-89-68.

---

52 ans, dir. moy. entrep., comm. gestion et comm. rompu aux affaires en général. Form. base comptabilité sup. au cour. lég. soc. fisc. Droit des sociétés. Offre ses services : 150.000 F. Ecr. N° 1.319 « le Monde » Pub. 5. r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Perfo-vérificatrice IBM 29-59 opératrice IBM 2260 monitrice. Longue expérience. Recherche situation PARIS. Libre immédiatement. Ecrire Mme NEGRE 91300 — MASSY - VILAINE.

J.H. 25 a., titul. BTSC-DECS complet, 4 a. d'expér dont 1 en cab., connais. pl. compt. OCAM ch. poste respons. de préfér. ser. Audit interne, accept. déplace. prov. et étr., même fréq. L de s. Ecr. N° 1.388 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Paris

RAYMOND-POINCARE
Amusant pied-à-terre 85 m² avec jardin privé, arbres, verdure. CIABA, 720-66-66.

11e - 7, AV. PH.-AUGUSTE
Très beau 3 pièces tout confort, téléphone, 3e étage, calme. Prix 170.000 F. Téléph. 628-79-40.

SUR AVEN. DAUMESNIL
Près bois, bel appt 2-3 p., entr., c., w.-c., s. bns, pl. Sud, 7e ét., asc., chauffage central, balcon. Prix 210.000 F. Téléph. 343-62-14.

XVIe AUTEUIL
DANS BEL IMM. BOURGEOIS DOUBLE EXPOSIT. S/JARDIN
4 PCES, cuis., bains, chauff. central, moquette. REFT NEUF PAR DECORAT.
PRIX 378.500 F
Voir samedi, lundi, 14 - 18 h 30 : 36, av. Th.-GAUTIER. BAL. 22-04

PANTHEON APPARTEMENT d'ANGLE
Sal., s. à m., 3 ch., 2 sanit., ch. serv. Soleil. Poss. park. 633-63-63.

MICHEL-ANGE. Imm. gd stand. 5 P., 2 s. bns, 125 m², balcon, soleil. - Tél. 325-79-41.

Luxueux appart. 135 m² hab. + 60 m² terrasse arborée, vue panoramiq., 9e ét., calme 100 % garanti, gar. 3 voit. Tél. 628-47-68.

Av. Foch. Part. à part. vd 3 p. cuisine, salle bains, débarras. Téléph. 567-91-88 ou 734-36-69.

2e, près BANQUE DE FRANCE (Métro BOURSE)
Dans un magnifique immeuble de caractère restauré entièrement, vide-ordures, interphone, 4 mètres de hauteur plafond.
STUDIOS - 2 et 3 PIECES
avec loggia et duplex décorés et aménagés très grd standing. Investissement de très grande qualité et d'avenir.
Le propriétaire : GIRPA, 325 - 25 - 25 + 56 - 78.

12e. PRES GARE DE LYON, DANS UN STYLE MARAIS PRESERVE, NOUS VENDONS DIRECTEMENT DANS QUATRE BEAUX IMMEUBLES RESTAURES AVEC UN SOIN PARTICULIER et GD STANDG, 2 ASCENS., VIDE-ORDURES, INTERPHONE, COUR AMENAGEE, FONTAINE, FLEURS, ARBRES. 87 STUDIOS ET DUPLEX DE CARACTERE (POUTRES APPARENTES) AMENAGEMENT ET DECORATION DE PRESTIGE PAR DECORATEURS (S. D'EAU CARRELEE, W.-C., KITCHENNET. EQUIP., MOQUETTE, TISSUS, PEINTURE).
PLACEMENT ET RENTABILITE EXCEPTIONNELS ET SANS SOUCIS.
GESTION ET LOCATION ASSUREES.
GIRPA, 325 - 25 - 25 + 56 - 78.

ILE SAINT-LOUIS
Immeuble classé - 65 M2 en DUPLEX - Living + ch. Tél. Tout confort 250.000 F **508-88-97**

Particul. à Particul. **VOSGES** près PLACE des
Grenier + studio + petite chbre, poss. duplex, tt cft, chauff. imm. Poutres. Ensemble ou séparém. S/pl. vend. et sam., 13 à 17 h : 32, rue des Tournelles (3e étage) Tél. 627-67-01

7e RUE CLERC - 3 P., cuis., poss. bains, ét. élevé. Imm. p. de t. Px 200.000 F. BAL. 07-36.

PORTE ITALIE Bel imm. 72 Vue panoram. 15e ét. Séjour + chbre, tt conft. Parking. Av. 40.000. T. 344-43-87.

MARAIS Splendide imm. p. de t. rav. XVIIIe R. de Sévigné. Gd living + ch., s. de bains. 4e s/rue, caractère. Urgent. 195.000 F. - 628-79-40.

NATION Très bel imm. Tapis escal. Gd 4 pièces, tt cft. 101 m² réels, chff. cent., état impeccable, tél. Crédit poss. Urgent. - 343-32-67.

JUSSIEU - 5-6 pièces, 160 m2 tt cft. 595.000 F. - 285-46-46.

IDEAL PLACEMENT
NATION Propriétaire vend
2 PCES, ent., cuis. éq., wc, s. de bs, moq., reft nf. 79.000 F, crédit poss. - 255-91-30.

19e, STALINGRAD
PART. A PART., ds imm. cours rénovat. Bel appart. 4 pces cft, 90 m², entièrem. refait. 150.000 F. Visite dimanche, lundi, 14-16 h. 34, r. de Flandre, 3e étage-fonds.

DAUMESNIL. Pr. pl. Bel imm. asc. desc., chauf. centr., gd 3 p., bains, 265.000. Crédit. 344-43-87.

VILLAGE SUISSE. Propriét. vd 2 PCES 170.000. 3 PCES 195.000. TT CFT. Ref. neuf. BAL. 07-36.

PRES PL. VOSGES. ODE. 95-10. DUPLEX décor EXTRAORDINAIRE, 170 m², genre H. P.

Région parisienne

PARTICUL. A PARTICULIER
CRETEIL-CENTRE, pr. métro, ds magn. parc gardé, 4 p. 70 m², tél., park., charges-180 F, chauf. compris. 125.000 F. Tél. 283-78-96.

Saint-Cloud. Partic. vd ds imm. luxe 1970 appt 3 p. + gar. Vue panoramiq. exception. 602-12-94.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Appt près R.E.R., 5 p., 200 m², haute décoration + chbre bonne. Prix 750.000 F. Téléph. 954-68-00.

Province

DEAUVILLE
(Proximité gare et port)
Je vends directement dans très charmant Hôtel particulier restauré entièrement avec goût
STUDIOS ET CHAMBRES
aménagées et décorés, tout cft aménagés et décorés, tout conft carrelée, moquette, peintures, tapisseries). Secteur en pleine expansion avec projet de port de plaisance en face.
Pour votre agrément ou pour placement hors pair. Conditions exceptionnelles pour vente en totalité. Me voir exclusivement les 28 et 29 de 13 à 19 heures,
14, quai de la Touques.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près Nation. - TELEPH. : 343-62-14.

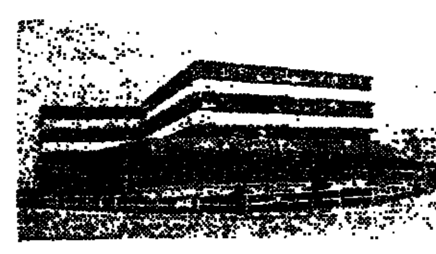
PARTICULIER A PARTIC. ch. 3, 4, 5 pièces. - 577-70-88.

locaux commerciaux

12e. Bail à céder. Loc. rez-de-ch. sur rue, 145 m² bureaux, tél., chauff. cent. 343-43-29 ou 628-47-68.

bureaux bureaux

CHATOU



BUREAUX TERMINÉS A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE M2 H.T.
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

BOURSE, A LOUER 8 BUREAUX
ensemble ou séparém., standing, ascens., 10 lignes de téléphone. Pr renseign. Gérant : 233-94-90.

viagers

Rech. viager import. ou nue-pté libre ou occupé. Expert. Gde discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris. - 700-00-99.

constructions neuves

JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montebello)
Exception. ds parc boisé 9 ha. Maisons gd standing 5 - 6 pces, cuis. équipée, sal. bns, douche, double gar., chauffage électr. A partir 360.000 F. Visite sur place tous les jours, 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi. Chemin du Cordon, 78350 JOUY - EN - JOSAS/LES METZ (946 - 21 - 16).

R.E.R. - OUEST
12 MINUTES ETOILE
CHATOU VILLE NOUVELLE
1 A 7 PIECES
24 % COMPTANT.
Rens. H. LE CLAIR, ALM. 13-72.

LA VARENNE (94) NEUF
Vente directe, livré de suite. Splendide 3 P., 89 m², hall 8 m², séj. 32 m², 2 ch. 13 m², cuis. 9 m², 20 m² de balcon, plein soleil. Gd luxe. 360.000 F. - 283-75-00.

propriétés

VESINET Proximité R.E.R.
Résidentiel - Calme
PROPRIETE sur pelouse
Récept. 45 m², 5 ch. + terr., tt conft, gar. Beau jardin 1.500 m². AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

RARE PRES PORTE CHATILLON
Propriété très bien entretenue 7-8 P., cuis., lingerie, sal. bains, tout confort. Atelier 170 m². Joli petit parc, gar. Le tout 700 m². 600.000 F. Possib. Crédit. C.I.H.D. - 71, av Pierre-Brossolette - MONTROUGE Tél 656-26-08

LAGNY - POMPONNE
VUE imprenable - Propriété 8 PIECES, jardin, garage. TOUT CONFORT **508-88-96**

PROVENCE Lubéron. Bastide 18e s., arbres, sources, vue exceptionnelle, 30 ha. bois et vignes. EMILE GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE Tél. (90) 92-01-58 (4 lig. group.).

VERSAILLES. RESIDENTIEL
Propriété 8 p. princ., 2 bains, confort, en parfait état, garage 500 m² terrain. Px 830.000 F. TEL. : 950-56-21.

Rég. Nemours. Propriété excell. état, 5 ha., parc clos, 10 p., 2 bs, 2 cuis., séjour 50 m², boiseries, poutres, cheminée, chauff. cent., dépend., écuries. Voir et tél. du 29-9 au 6-10 au 428-02-87.

LE CHESNAY
Dans cadre de verdure, UNE DES PLUS BELLES ET LUXUEUSES VILLAS NEUVES DE LA BANLIEUE OUEST. Style Ile-de-France. Réception, double salle à manger, bur., 6 chambres, 3 bains; luxueux + appartement personnel. Parc dessiné 2.900 m². KATZ, 970-33-33.

Région L'Isle-Adam. Part. vend gd séj., 3ch., tt cft, terrain de 3.500 m² s/forêt. 370.000 F. S/pl., samedi et dimanche 14, à 17 h., 86, Vieux-Chemin-du-Potager (95) PARMAIN. Téléph. en semaine : 805-61-80, poste 315.

terrains

BULLION - LONGCHENE
25e autor. Paris-Chartres Terr. boisés. A partir 2.650 m2. Viabilité terminée, 50 F le m2. CREDIT - 962-97-83.

POUR LES WEEK-END LA RETRAITE
achetez un terrain avec vue impren., eau, électricité, égout, à 4 km. de la sortie de la future autoroute. Prix à partir de 16.000 F le terrain. S'adresser : M. J.-C. NEE, 22, rue de l'Huisne. Tél. 3-87. 72400 LA FERTE-BERNARD.

pavillons

Vélizy 2, pavill. Gd séj., 7 ch., 3 bs, 4 wc, terrasse, chauff. c., tél., jdin. Possib. 2 familles. Px 420.000 F, crédit. 076-90-85.

TAVERNY. 6e gare
Part. à part. Vd maison anc. 100 m², liv. dble, 3 ch., bs, ch. cent., jard. clos de murs 70 m². 220.000 F. Tél. 960-38-37 (entre 18 et 21 h.) Agences s'abstenir.

villas

La Celle-Saint-Cloud. Coq. villa, séj., 2 ch., tt cft + bur. 2 ch., s. d'eau, en r.-de-jd., gar. 2 voit. 600 m² jd. décor. 380.000 F. Téléph. 976-64-96 ou 628-79-40.

fermettes

90 km PARIS Splend. fermet. sal., séj., 3 ch., cuisine, vaste écurie, grange en équerre. 4.900 m² terrain. - Prix 100.000 avec 20.000 F **AVIS** 2, r. Gl-de-Gaulle, SENS Tél. (16-86) 65-09-03 ou 278-09-51.

appartem. vente

Paris

IDEAL PLACEMENT
Propr. vend 17e VILLIERS dans immeuble rénové lux. studio av. cuis. équipée, bs, moq., à partir de 62.000 F. — 828 - 02 - 74.

PETITE MAISON, Séj.+2 ch., 2 gar.+grenier aménageable, vd. sam. 14 h. 30-17 h. 30, 6, villa Auguste-Blanqui (donne 44, rue Jeanne-d'Arc). Toute offre raisonnable sera étudiée.

FRANK ARTHUR - 924 - 07 - 69 vous présente beau 5 pièces 126 m², imm. anc., P. de T. 4e ét., px très modéré, travx à prévoir. S.pl. samedi 28, de 14 à 17 h., 17, bd Batignolles.

8 BIS, RUE JOUFFROY
5 p., entr., cuis., wc. bs + cab. toil., 115 m². Bel imm., 4e ét., 390.000. Vendr., sam., 14-18 h.

PALAIS-ROYAL-BOURSE
2 beaux studios, standing.
IDEAL PLACEMENT
Samedi, lundi, de 15 à 18 h., 9, RUE HEROLD.

CARREFOUR
BAC - SAINT-GERMAIN
TRES BEL IMM. CARACTERE CALME ET ENSOLEILLE
SALON, S. à M., 4 CHBRES
2 BAINS + chambre service. GDE SUPERFICIE. REF. NF. PROFESSION LIBER. AUTOR.
PRIX : 815.000 F.
S/pl. samedi, lundi, 14 à 19 h., 40, R. DU BAC, ou BAL. 23-83.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
Dans imm. ravalé, appart. gd standg, 3-4 p., 85 m², av. VUE IMPRENABLE SUR JARD. DES PLANTES. Dir. propr. S/PL., sam. 14-18 h. 30, 1, r. Linné.

AVENUE TRUDAINE
studio, 2 et 3 p., gd cft, imm. standing. Visite tous les jours, 10 h.-18 h. 30, 3, rue Gérando.

MARAIS COQUET DUPLEX : poutres apparentes 30 m², bns, tout conft, cuisine : 120.000 av. 25.000. TUR. 54-54.

XVIIe ATELIER D'ARTISTE SUR JARDIN
liv. + chbre, 65 m². Prix intér. Urgent. 45 ter, rue des Acacias, SAMEDI, DE 14 A 18 HEURES.

OBERKAMPF Imm. P. de T., 110 m², REFAIT NEUF, raviss. 4 Pces, bains, cuis. Prix 297.000, créd. poss. TUR. 54-54.

14e 5 min. Mo, imm. neuf, 3e ét., ascens., magnifique 3 Pces, balcon, bns, tout conft, moq., cuis., v.-o., box, rare : 178.000 CF compr. BLO. 05-37.

ROME SOL. 39-10
liv. + 2 ch., chff. cal, tél., s/rue et jard., 230.000 + CF. Visite, idi, 14 h. 30-17 h., 19, r. Bridaine.

ORTF Rue Assomption
PART. vd coquet 2 p., s. bains, cuis., entièr. refait neuf, Tél. Cave. Tr. calme. Et. élevé ss ascens. 155.000 F. - 808-80-95.

CHAMP-MARS SOL. 39-10
Dble living, 2 ch., 100 m² s/rue, tt cft, stand., tél., ch. serv., pdt, 430.000 F. S/pl. sam. 14 h 30-17 h, 4, rue du Laos.

CONVENTION IMM. NEUF
3, RUE DE L'HARMONIE
5 P., cuis. équip., 2 sanit. Park. 425.000 F. Vr sam., 13-18 h.

BASTILLE Dans résidence 17e siècle. Ravies.
STUDIOS ET DUPLEX S/JARDIN D'AGREMENT ensoleillé. Bur. vente s/place : 45, RUE DE CHARENTON 10 h à 18 h. - 343-46-67.

Région parisienne

CHATENAY-SCEAUX
Calme - Verdure - Soleil. 3 p., tt cft + terrasse 40 m². Boxe 210.000 F - FLO. 33-31.

ST-MANDE. Entr. séj., 2 ch., s. de bs, tt cft. S/pl. samedi, de 14 à 17 h., 7, r. Poirier. Tél. : 967-01-22, heures bur.

FONTENAY-LE-FLEURY
Près Versailles. Appt 3-4 pces, parfait état, cave, parking, tél. Prix 135.000 F. Tél. 460-31-22.

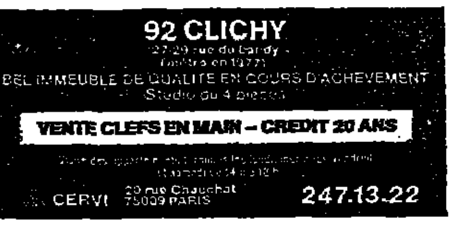
FOURQUEUX (près St-Germain-en-Laye). Part. vd appart. duplex. 4 p., 85 m². Px 250.000 F. Possibil. crédit. Tél. 973-24-88.

PARIS - LA DEFENSE
TOUR GAMBETTA
STUDIO 44 m², 155.000 F + parking. 776-42-21, poste 45-33.

Province

Côte d'Azur. Résidence « Le Paradou ». Vue imprenable. - Constructeurs vendent dans petit immeuble 11 appts à partir de 125.000 F. Crédit La Hénin 80 %. Type F2. Gd standing, normes nouvelles chauffage intégré. Déjà construit aux trois quarts. Habitable au 31-3-1975. S'adresser à M. ANDUILLE, 31, boulevard Chateaubriand, HYERES-LES-PALMIERS 83400.

constructions neuves



LIVRAISON EN COURS
XXe 139, rue des Pyrénées
2 à 5 pièces - Chbres individ. Prix fermes
Appart.-témoin tous les jours de 10 h à 19 h.
REALISATION SERCO
SETAG - 636-04-41

230, FG SAINT-HONORE
ETOILE - MONCEAU
De très beaux appartements.
DES PRIX MAINTENUS
Fermes et Définitifs
Du studio au 5 pièces. livraison fin 1974.
Renseign. et vente SUR PLACE tous les jours de 14 h. à 19 h. sauf dimanche.
NOVIM, 2 avenue Montaigne-8e. 225-98-30 +.

VANVES (92)
A 2 pas de la porte Brancion.
A 500 m du futur métro.
A 8 minutes de Montparnasse.
LA RESIDENCE
41, rue Jean - Bleuzen
Pt imm. nf, 7 étages 16 appts cuis., s. bns équipée, chauffage électrique intégré individuel.
Vente directe par promoteur, 3 pièces 74 m2, 2 pièces 68 m2. Studio 48 m2, livrable immédiat.
Sur place, ts les jours, sam. et dim. 13 h.-19 h., sauf mardi. Tél. : 736-33-21.

LIVRAISON IMMEDIATE
Proximité DEFENSE
3, rue Alouettes, NANTERRE 3 pces, loggia, dble exposit. Jardin intérieur.
Sur place tous les jours (sauf mercredi) de 14 h. à 19 h. 30
SERCO - 720-80-00
14, rue Magellan, PARIS-8e

locations meublées

Offre

5e prop. l. à MR. stud. + tél. 40 m², Ref. nf. Soir 587-11-48.

Demande

Université améric. ch. chbres, studios, appts pr étudiants(tes). PARIS. 555-19-79, 555-02-10.

J.H., réf. prés. p. par., ch. ch. ind., kitch. dans 16e. Agence s'abst. Tél. 326-54-10 apr. 14 h.

Etudte sér. cherche à Paris chbre cft, direct. à part. Max. 400 F. Ag. s'abst. T. 627-90-76.

Etud. sér. ch. à Paris chbre, cft, direct. à part. max. 400 F. Agence s'abst. Tél. 627-90-76.

locations non meublées

Offre

XIIe. STUDIO Terrasse Imm. neuf, 1.100 F ch. c. Sam., 21, av. Arnold-Netter, 14h.30-18h.

BOULOGNE. Nf, 4 p., terr. 50 m², parking, 1.800 F. - 553-16-44.

P. à P. Joli studio nf, tt cft, 15 ét., asc., 550 c.c. Vis. sam. 28 s/pl., 5 b., r. Thirard. L'Hay-l-R.

APPT nf, standg, 94 m², 5 p., 2 s. de bs, tél, park., cave, 1 min. gare CHOISY-le-ROI, 12 min. PARIS. T. 684-79-88.

XIIe 17, avenue Dr.-A.-NETTER stud., park., cuis. équipée, 700/750, vend.-sam., 14 h. 30-18 h.

CHATOU
à 28' de l'ETOILE par R.E.R. Imm. gd stdg, appts, 2 p. 750 F + charges, 3 p. 1.200 + charg., 4 p. 1.600 F + charg., Rens. et Vis. 65, av. FOCH à CHATOU. SA H. LE CLAIR, 976-30-02.

GARCHES - PRES GARE
3 pièces, tout cft, tél., garage. 1.100 + ch. Tél. pour rend.-vs. SA H. LE CLAIR 976-30-02.

BOULOGNE Mo Billancourt 141-143, RUE DE SILLY. Habit. suite. De 1 à 5 P. Stud. 660 F, 2 p. 800 F, 3 pces 1.200 F, 4 p. 1.400 F, 5 p. 1.600 F. Visite s/place samedi, 10 à 17 h. H. LE CLAIR

GOBELINS STUDIO, CUIS. EQUIP., bs, MOQ., 700 F NET. - 755-63-85.

Demande

Rech. pour cadres et enseign. studios appts et pavillons proche banlieue Ouest. - Etude LES TUILERIES, 954-24-40.

Etude 1re a. pédiat. ch. studio tt cft+tél. ou poss. tél., 500 à 600 F max. Ag. s'abst. Ecr. : J. Jaubert, c/o Mme Roull, 29, r. de Plaisance, Paris-14e.

Part. à part. Ch. appt vide 5-6 p. pr., Rive gauche ou banl. sud. Cuis. équipée et tél. de préf. Max. 1.200 F. T. 033-16-63.

PART. A PART. CHERCHE APPART. 2/3 pièces dans résid. Elysées I ou II LA CELLE-SAINT-CLOUD. Tél. : M. DOUMENC, 956-29-15.

bureaux

« EUROBUILDING »
(Paris - Porte de Pantin)
à 100 m. métro et périphérique
Reste à louer
PRIX EXCEPTIONNELS
bureaux : 39, 45, 115 et 200 m², Gd standing., park., téléphones.
Visite sur place :
3, SENTE DES DOREES.
Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

A SAISIR
2 bureaux agencés, haut standing, 115 et 200 m², Vue imprenable ds imm. gde classe, 100 mètres périphérique et Mo Porte-de-Pantin. Téléphones et parkings. Locat. 450 F le m² clés en main. Tél. 359-92-30, 92-79, 29-04.

A LOUER INSTALLES
AV. GEORGE-V, PARIS
TRES GRAND STANDING
1. 1 bureau président,
4 bureaux direction,
2 bureaux collaborateurs,
5 bureaux secrétariat,
dont 8 climatisés ;
2. 4 bureaux standing.
Entièrement meublés et décorés. Immédiatement opérationnels. Télex, téléphone 8 lignes, interphones. Réception et standard français-anglais. Salle de réunion climatisée 15/20 personnes. Parkings. Tous services assurés. Tél. : E.C.E. 359-58-78.

GDS BOULEVARDS
Building commerc. gd standing loue bureaux meublés hôtesses tril., secrét., park., télex, salle conférence. 770-90-12.

locaux commerciaux

A VENDRE OU A LOUER Local commercial 750 m² + jardin 200 m² dans immeuble moderne. Ecrire à 4.121 PMP, 63, rue de Provence, Paris-9e, qui tr., ou téléph. 208-70-32.

A louer 700 m² bureaux entrepôts, centre Grenoble. Accès facile, parking. Ecrire à HAVAS GRENOBLE no 18.401.

Vend bail BOULOGNE, compr. : magas. et burx, 70 m² + réserve, sous-sol 80 m², 2 lignes téléph., 8 postes, ent. agencé. Tél. Dupay, 604-68-67. H. B., ou 969-70-54, le soir.

immeubles

A vendre près Parc Monceau
IMMEUBLE LIBRE
Construction de premier ordre. Ex-hôtel, 45 studios, Sans cuisines, 42 s. de bs, avec w.-c. 3 toil. Tout confort. Ascenseur, s/sol, r.-de-chaussée et 7 étages. 1.700 m² bâtis H.O. - dont : 1.300 m² environ surface utile. Prix : 6 millions. Facilités. Chauméry. T. 874-22-98, matin.

hôtels-partic.

NEUILLY-CHEZY
H.P. 1925, 6 p. + serv., jardin, cour, gar., ds sq. privé, calme, tot, pl. soleil. Tél. : SOL. 39-10.

fonds de commerce

PLEIN CENTRE MARSEILLE
Cédons cause retraite
IMPORTANT COMMERCE CAOUTCHOUC
avec ou sans murs
Ecrire HAVAS MARSEILLE 45873

IMPTE AFFAIRE DE MOTOS en expansion, C.A. 3.500.000 F. Ecr. à 4.120 PMP, 63, rue de Provence, Paris-9e, qui transm., ou téléphoner 265-04-75.

PARIS-16e, vend affaire gde superficie (+sous-sol), très bon emplacement sur avenue très passagère. Ecrire no T-060-448 REGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Murs libres, grande bout., luxe, gros passage, emplac. except. SOL. 39-10.

COTE d'AZUR. Cse partage, vd entrepr. arrosage automatique, parc jdins. Client. administr. et privée. HAVAS NICE 0643.

propriétés

Urgent. COULOMMIERS
Sur 8.000 m², mais. caractère, pout., colmb., chem., 7 p., cft, ent. rénov., 340.000 à déb. Créd. Vend. poss. 851 303-38-26.

A 35 minutes de Paris, région CHANTILLY-SENLIS belle maison 6-7 pces, 140 m², ligne téléphonique réservée, double garage, 279.000 F. Prêt P.I.C. 8,25 %, maison toute équipée, visitable le week-end sur rendez-vous. - 265-13-86.

GAGNY, SECTEUR RESIDENT. Très belle propr. sur 1.100 m² de terr. ; décor. par paysagiste. Construct. 1966, tt conft. Tous rens., tél. 936-09-92 et 957-30-83.

LA FERTE-SOUS-JOUARRE
75 kim. de Paris
Part. vend ensemble original 4 maisons : 1 aménagée (100 m² de réception), 3 chambres, 2 salles de bains, 2 wc, chauff. central, 7.000 m² terrain potager, verger clos de murs. Prix : 350.000 F. - Tél. 16-23-82-91-11/9 à BEZU-LE-GUERI (02).

PRIEURE - XVIe SIECLE
Vendu avec meubles époque 6 p., 40 et 60 m². Fenêtres à meneaux. Ag. Chasse et Pêche, B.P. 1.327, Orléans, tél. 62-23-91.

MOULIN XVe SIECLE
Région Sully-sur-Loire, 10 p., parf. confort, 2 rivières, 2 ha. Ag. CHASSE ET PECHE, B.P. 1.327, Orléans, tél. 62-23-91.

MONTFORT-L'AMAURY, Prop. vd ppté, constr. récte, gd séj. av. chem. + 4 ch., dép., ds bâtim. équerre, gar., jardin clos 8.900 m². Sam., dim., lundi, s/pl., « LA JONCHEE » direction LES MENULS, de 11 à 19 h.

CHANTILLY Région A vdre
2 PROPR. 4.500 m² et 1.100 m², S'adr. Etude Julien-Saint-Amand, Notaire, 95270 Luzarches. (T. 471-01-13 et 00-03). Ouv. sam.

REG. AUBUSSON
(CREUSE), tr. belle propriété bourgeoise indép., parf. état., cuis., s. de séj., salon, chbre, wc, salle d'eau au rez-de-ch., 3 ch., s. de bs, wc, au 1er étg., 2 chbres au 2e étage, cave, garage, cour d'agrément, petit potager libre, beau site, pêche, chasse. Prix : 150.000 F, à saisir. E. POUILLAT, 47, av. Victor-Hugo (58300), DECIZE. Téléphone : 2-17 ou 4-64.

terrains

Dans la forêt
DU HAUT PYLA
sur le bassin d'Arcachon
15 terrains à bâtir entièrement viabilisés de 1.000 à 1.300 m² de 77.800 à 99.000 F
Pour tous renseignements, tél. à Bordeaux (56) 50-90-20 ou s'adresser S.I.A.
BUREAU CASTELVIN
boulevard Alfred-Daney, 33000 BORDEAUX

VALLEE DE CHEVREUSE FACE CHATEAU
Terrains 7.400 et 5.800 m². Prix : 45 F le M2. SITE CLASSE. Permis obtenu pr mais. caract. NEVEU et Cie - JAS. 51-84.

40 - LABENNE - OCEAN
Entre HOSSEGOR et BIARRITZ 4 kilomètres port de plaisance DE CAPBRETON
TERRAIN A BATIR
1.000 M2 - PLAGE - FORET
A partir de 34 francs le M2. CREDIT 80 %.
COLLEE AGENCE BOIS-FLEURI
40 - LABENNE-OCEAN.

villas

ST-NOM-LA-BRETECHE, splend. villa moderne, récent, 60 m² + bur., 5 ch, 2 bns, s. d'eau, très luxueux. Décorat. except. sous-sol., gar. 3 voit. Piscine, 1.500 m² ter. Px 850.000 F à débat. Poss. créd. 80 %. J.M.B., 970-48-10.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, bel. villa 1965, séjour 50 m² + 5 ch. cuis. entière. aménagée, 2 bns, gar. 2 voit. ss-sol total, 500 m² terr. Px 690.000 F. Poss. crédit 80 %. Tél. : J.M.B., 970-48-10.

ANTONY
IL RESTE
3 VILLAS NEUVES
165 m² surface utile.
PRIX : 422.180 F.
Chauffage électrique intégré. Cheminée dans salon, jardin, garage, parking.
Tél. : 350-33-31 ou sur place 148, av. François-Molé, sam., dimanche, de 14 h. à 18 h. 30.

PARC M.-LAFFITTE. Excellent emplacement. 1.800 m² clos de murs, 12 pièces princip. LARGIER - ANJ. 18-83.

BOUGIVAL, 5/850 m² TERRAIN villa neuve, séjour 50 m² + 4 chbres tt cft. Gar. 2 voit. Prix except. 500.000 F, poss. crédit 80 %. Téléph. J.M.B., 970-48-10.

pavillons

Except. NOISY-LE-GRAND, près gare, petit pavillon rustique état nf, séj. dble, 2 chbres, cuis., w.-c., bns, gar., 460 m² terrain. Arbres fruitiers. Prix : 219.000, av. 44.000. T. 706-15-91.

CALME - CITE-JARDIN
15, RUE DES FETES
PARIS-XIXe
PAVILLON No 1
EXCEPTIONNEL cause départ étranger, tt confort, 4 pièces, cuis., 2 s. de bns, 2 w.-c., atelier, jardin, s/sol, téléphone, chauffage central.
220.000 F.

ASNIERES
Très beau pavil., séj., 3 ch., bur., vaste cuis. tt cft, tél., gar. 2 voit. Vis. sam. et dim. si pos. ap. 14 h., 28, rue des Charmes.

LE PERREUX RESIDENT. Petit pavil. sur 250 m² terrain, gdes possib. aménagem. : 165.000 F. DAU. 04-33 ou TOU. 56-63.

10 min. PTE ITALIE, coq. pav., parf. état, 3 P., bains, tt conft, cuis., gren., s.-sol, jard., très calme, 162.000 F avec 32.000 F.
ACO 15, avenue Jean-Moulin, Paris-14e. - BLO. 98-81.

Bourg-la-Reine. Pavil. à vdre 4 chambres, séjour, cuisine, sous-sol, garage, jardin. Prix : 320.000 F. T. : 350-71-59.

BOUGIVAL, séjour, 3 ch. bains, jdin 300 m², garage, impeccable. Prix : 277.000. Tél. : 827-57-40.

Près fut. RER Noisy-le-Grand, sup. pav. réc. 6 vas. p., bns, tr. gd cft., cuis., burand., gar., 400 m² terrain. Px 300.000, avec 60.000 comptant. TIC, 706-14-52.

L'HAYE - LES - ROSES, calme, résidentiel, 3 PAVILLONS NEUFS, séj. + 4 ch., gar., jdin à partir de 310.000 F, livrables fin octobre 74. T. 783-89-07/85-94.

maisons indiv. en construct.

91 - GIF-SUR-YVETTE
« Le Hameau de la Fèverie » dans résidence de standing : 13 villas de const. traditionnelle (5 seulement disponibles) 6 pièces sur terrain individuel 600/800 m². Livraison début 75 créd. pers. sur 20 a. A partir de 411.500 F. Sur place, rue Auguste-Vatonne, sam. et dim. de 14 h. à 18 h. en semaine : LOTIS, 94, rue Lauriston 75116 PARIS. Tél. : 553-19-71.

maisons de campagne

POUR CLIENT DIFFICILE
150 km de Paris. Turbotrain à 12 km. Chaum. longue et basse impec. Séj. 55 m², chem., poutres cuis. amén., 4 chbres, linger., s. bns+s. eau, w.-c., chauf. fuel. Mais. amis. Parc amé. 6.000 m². W.-End ou retraite, 375.000 F. Crédit possible en partie. Agce Bagland, 27190 CONCHES (Eure). Tél. : 16-32-34-21-14.

SAINT-JULIEN-SUR-CHER - 41 Maison 6 p., chauffage central, jardin d'agrément et potager, Gar., cave, sur 1.500 m², clos. BERRY CENTRE IMMOBILIER 28, rue Gallerand 18100 VIERZON.

domaines

AUDE 50 km Méditerranée région agréable, vendons BELLE PROPRIETE plaisance; rapport, 150 ha seul tenant 100 ha polyculture et 50 ha bois avec 2 fermes 18e. Matériel, bâtiments exploitation bon état. Prix : 2.100.000. Ecrire HAVAS Carcassonne No 16.039.

fermettes

SORT. AUTOR. OUEST Ultra résident. vaste ferme GRAND CACHET, 3 pces, cuis., dépend., terr. 4.200 m². Situation idéale. Prix 240.000. AVIS CHAIGNES. TÉL (16-32-36-94-77 ou 278-09-51).

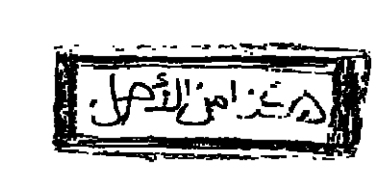
châteaux

TOURAINE
Joli château fin XVe début XVIe. Pur Renaissance. 10 p. p. Parfait état, grand confort. Logt gardien, communs, magnif. parc clos de 6,50 ha. Vue. AFFAIRE RARE - URGENT TREFEIL — ORELANS B.P. 2105. Tél. : (38) 87-13-20.

viagers

Particul. ch. viager libre 150 à 250 m², 7e arrondt ou proximité. Même mauvais état. Traite de suite. Faire offre : 783-43-14 heure repas ou écrire à : MINET Publicité, No 39.136 40, rue Olivier - de - Serres PARIS-15e, qui transmettra.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
ou
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Le cinéma en herbe.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Série : Cimarron. « L'Or et la pyrite ».
21 h 45 Emission médicale : L'épilepsie.
Avec le Pr Gastaut, président de l'université d'Aix-Marseille.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Hommage à Anna Magnani. Film : « Rome libérée », de G. Bertolucci et Bendico. Avec A. Magnani et M. Mastroianni.
Anna Magnani interprète le rôle d'une femme dont le mari, révolutionnaire, est emprisonné en 1870. Seule, elle inventera « la grande révolution de Rome » le jour où son mari mourra.
22 h. 15 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.
A. Jarry, N. Arnault, M. Ohl, avec Mme P. Faure et G. Wilson.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury.
20 h. 5 Reportage : Les cercles d'eau. Réal. J. Topart.
L'histoire de la Flandre et la conquête des terres.
20 h. 35 Hommage à Georges Bizet, de M. Dumay
Jeux d'enfants et l'Arlésienne, *avec les ballets de Roland Petit.*

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... Pierre Seghers. — 21 h., Entretiens avec M. Béjart. — 21 h. 20, Nos étonnants frères inférieurs, par M. Monestier. — 21 h. 50, En son temps, l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier. — 23 h., Essai : Autour de René Char, par Ch. Lattaret : « Quatre de chiffre », avec C. Sellers, P. Andreu, P. Barré, Ch.-A. Lecroix, B. Verley ; « Musique pour René Char », d'E. Leiet (création mondiale), direct. D. Chabrun.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, direct. Th. Guschlbauer, avec S. Geszty, soprano ; R. Kuechl, violoniste : « Symphonie en sol majeur », « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur ». Airs de concert : « Symphonie en ré majeur » (Mozart). — 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Beethoven, Chopin, Janacek.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

● CHAINE I

14 h. 30 La une est à vous, de G. Lux.
19 h. Le monde de l'accordéon.
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 30 Dramatique : M. Rolls et M. Royce. Avec M. Jayston, R. Powell. Réal. G. Blake.
Comment deux mécaniciens britanniques se sont associés pour créer la voiture qui porte leur nom.
22 h. Reportage : Vivre une marée, de R. Martin et J.-M. Perthuis.
Les conditions de travail des marins-pêcheurs.

● CHAINE II (couleur)

17 h. 45 Reportage : Promenade aux Antilles ou Français des Tropiques, de C. Anglade. Réal. J. Bertho.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Variétés : Top à Gilbert Bécaud.
21 h. 35 Série : Le comte Yoster a bien l'honneur. « La troisième prophétie ».
22 h. 25 Samedi soir, par P. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 55 Magazine : Les gens et leurs idées.
20 h. 35 Reportage : La route de l'or, de C. Clairval. (Deuxième partie.) « A travers le Sahara ». Réal. B. d'Abrigeon.
21 h. 30 Variétés : Mondialement vôtre, de M. Dumay.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Samedis de France-Culture : Analyse des coûts réels, par G. Charbonnier. — 20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Jupiter ou l'axiome culturel », d'E. Westphal (réal. H. Soubeyran). — 22 h., Etranger, mon ami. — 22 h. 30, Café-théâtre, par Y. Taquet. — 23 h. 15, Poètes d'aujourd'hui sur les ondes : Poésie hongroise, par J. Rousselot.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : De France en Espagne (Le Bègue, P. Attaignant, Grigny, Devienne). — 21 h. 30 (S.), IXe Festival de Salzbourg. Orchestre symphonique de l'O.R.T.F., direct. M. Hervat et K. Penderecki : « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy), « Magnificat » (Penderecki). — 23 h., Musique légère. — 24 h. (S.), La musique française au XXe siècle. En compagnie de Claude Debussy (Ropartz, Varèse, d'Indy). — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

● CHAINE I

17 h. 10 Dramatique : « Légion », d'après une nouvelle de B. Clavel. Réal. Ph. Joulia. Avec P. Trabaud, B. Audry, R. Lefèvre.
Laffont, ancien légionnaire sans racines, quitte un jour le village perdu où il avait été adopté.
Emission diffusée en mars 1972, sur la première chaîne.
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 50 Film : « les Liaisons dangereuses 1960 », de R. Vadim (1959), avec G. Philipe, J. Moreau, A. Vadim.
Un bourgeois et son épouse vivent en complicité de libertinage réciproque. L'homme s'éprend réellement d'une femme pure et fidèle. Sa complice le ramène dans la voie de la perversion.
Cette adaptation moderne d'un roman du dix-huitième siècle de Choderlos de Laclos fut un succès de scandale. Malgré sa caution littéraire et la participation de Roger Vailland à l'adaptation, c'est moins un traité du libertinage que la mise en place du monde parisien frelaté cher à Vadim. Un film qui doit avoir mal vieilli.
21 h. 35 Le surréalisme, de M. Arnaud et R. Moritz (deuxième partie).
22 h. 35 Ciné-club : Cycle Joseph Losey : « Boom » (1968), avec E. Taylor et R. Burton.
Une milliardaire, régnant sur une île de la Méditerranée et tourmentée par l'idée de sa fin prochaine, reçoit la visite d'un poète raté, qui passe pour être « l'ange de la mort ».
Eblouissante reconstruction esthétique du monde morbide de Tennessee Williams. Mais il faut avoir de bons yeux pour y voir, comme l'a prétendu Losey, « le déclin du monde occidental ».

● CHAINE II (couleur)

13 h. 30 Reportage : Le roman de la Louisiane (deuxième partie).
14 h. 30 Film : « la Main gauche du Seigneur », de Ed. Dmytryk (1955), avec H. Bogart, G. Tierney, L. J. Cobb.
En 1947, dans une région de la Chine proche du Tibet, un aviateur américain, prisonnier d'un bandit chinois, lui échappe en prenant les vêtements et l'identité d'un prêtre catholique dont il est obligé de jouer, pour de bon, le rôle dans une mission.
Curieux film d'aventures opposant deux idéologies et exprimant un message ambigu. A voir pour l'interprétation — inattendue — d'Humphrey Bogart.
15 h. 55 Walt Disney. « Cinquante années fabuleuses de Mickey à Robin des Bois ».
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde.
20 h. 35 Connaissance de la musique. Arcana, de M. Le Roux.
La percussion.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 15 Magazine régional.
19 h. 45 Récit : Les éclaireurs du ciel. « Face à l'ennemi ».
20 h. 35 Magazine : Pourquoi pas ?, d'A. Voisin et J. Chollet. Bertrand chez les Papous.
Emission diffusée le 23 octobre 1973 sur la première chaîne.
21 h. 35 Témoignages : Etes-vous seul ? d'H. Cornfield. Réal. M. Brault.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, La Comédie-Française *présente* deux pièces d'Anatole France : « Jocaste », avec F. Chaumette, R. Camoin, F. Beaulieu, et « l'Humaine tragédie », avec J. Toja, R. Camoin, J. Destoop. — 20 h., Soirée Mozart : « le Directeur de théâtre », avec M. Mesplé, R. Streich ; « Zaïde », avec R. Streich, W. McDonald. Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. J.-P. Marty. — 21 h. 50, Seconde lecture de P. Hartling. — 22 h. 50, Libre parcours variétés. — 23 h. 15, Poètes d'aujourd'hui sur les ondes : « la Poésie hongroise ».

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Messe en si mineur solennelle » (Bach) (2). — 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques (Haydn, Schubert, Schumann, Brahms). — 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. — 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui. — 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Documentation

« CHOISIR UN MÉTIER »

Les éditions Bordas viennent de publier un *Guide pratique des emplois et des carrières* destiné aux jeunes qui se préparent à entrer dans la vie active. Ce *Guide* apporte des précisions sur les filières existant à la sortie de l'école élémentaire et de la troisième.

Un chapitre est consacré aux vingt baccalauréats et à leurs débouchés, ainsi qu'aux possibilités offertes en cas d'échec à cet examen. Quelques métiers sont analysés et commentés. Les carrières de la fonction publique font l'objet d'une étude à part.

L'ouvrage s'achève sur une série de conseils pratiques (curriculum vitae, droits des jeunes travailleurs, travail étudiant) précédés d'une cinquantaine de pages consacrées à la promotion et à la formation professionnelle continue. La présentation générale de ce *Guide*, aux dimensions d'un manuel scolaire encombrant, et sa typographie trop serrée, n'en facilitent pas la lecture.

★ *Choisir un métier*. Bertrand Serrou (Bordas), 32 F.

Enseignement

UN STAGE SUR L'AFRIQUE FRANCOPHONE

Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) organisent du 27 octobre au 2 novembre un stage sur le thème suivant : « Etude des aspects d'une civilisation. Un grand ensemble du tiers-monde : l'Afrique francophone ». Ce stage, créé au Centre régional d'éducation populaire de Paris, est agréé par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports comme unité de valeur du CAPASE.

★ CEMEA - Coopération internationale, 2 bis, rue de la Bourie-Blanche, 45000 Orléans, tél. 87-88-19.

● *Un cycle de formation à la vie économique* (cent vingt heures) est organisé au centre de préparation supérieure au secrétariat de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Cet enseignement de formation professionnelle continue a lieu tous les mardis après-midi, du 15 octobre 1974 au 17 juin 1975.

★ C.P.S.S., 41 bis, rue de Tocqueville, 75017 Paris, tél. 924-97-23.

INSCRIPTIONS A L'INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

Les inscriptions à l'Institut national des techniques de la documentation (Conservatoire national des arts et métiers) sont ouverts jusqu'au 30 septembre. Les examens probatoires auront lieu le 4 octobre pour le premier cycle, accessible aux bacheliers, et les 7 et 8 octobre pour le second cycle, réservé aux licenciés et aux titulaires d'un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) préparant une licence ou une maîtrise.

Les enseignements peuvent être suivis à mi-temps : en deux ans pour le premier cycle et de deux à quatre ans pour le second cycle. Le second cycle peut aussi être suivi en un an à plein temps.

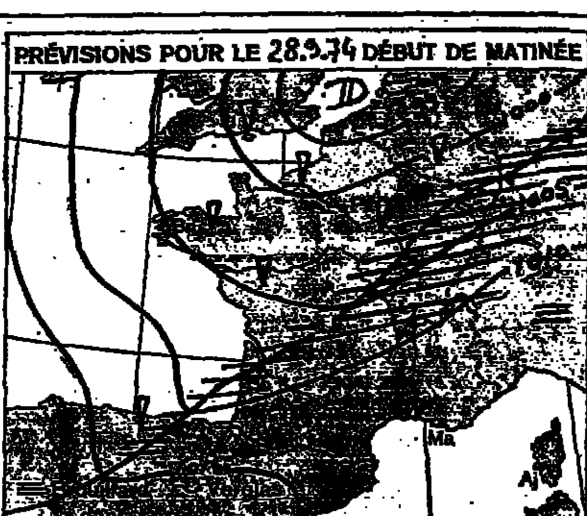
★ Renseignements au secrétariat de l'I.N.T.D., 1, rue Montgolfier, 75003 Paris, tél. 887-64-40 ou 887-37-38, poste 517.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.09.74. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.9.74 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 septembre à 0 heure et le samedi 28 septembre à 24 heures :

Une perturbation, venue de l'Atlantique après avoir traversé une grande partie de la France dans la journée de vendredi, affectera encore samedi matin la moitié sud-est du pays. Elle sera suivie d'un flux d'air froid venant du nord-ouest, qui envahira progressivement tout le pays samedi et dimanche.

Samedi 28 septembre, le temps sera, le matin, très nuageux, doux et pluvieux sur la moitié sud-est de la France, avec toutefois des éclaircies passagères dans le Midi méditerranéen.

Sur la moitié nord-ouest, il fera plus frais que la veille, le ciel sera variable et il y aura des averses près des côtes de la Manche. Au cours de la journée, la zone pluvieuse se déplacera vers l'est et se localisera, le soir, des Alpes à la Provence et à la Corse, tandis que le temps instable et plus froid avec averses s'étendra progressivement sur le reste du pays.

Les vents, modérés ou assez forts, souffleront du sud-ouest dans la zone pluvieuse, de l'ouest ou du nord-ouest dans la zone de temps instable. Enfin, quelques orages sont à craindre dans le Nord-Est, et surtout en montagne.

Vendredi 27 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,3 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 18 et 12 ; Brest, 14 et 12 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 5 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 16 et 7 ; Marseille, 19 et 11 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 25 et 13 ; Paris-Le Bourget, 15 et 9 ; Pau, 17 et 7 ; Perpignan, 20 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20 ; Rennes, 16 et 12 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 16 et 11 ; Toulouse, 19 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 5 degrés ; Athènes, 26 et 15 ; Bonn, 14 et 5 ; Bruxelles, 12 et 8 ; Le Caire, 35 et 28 ; Iles Canaries, 28 et 24 ; Copenhague, 14 et 5 ; Genève, 14 et 4 ; Lisbonne, 30 et 15 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 27 et 10 ; Moscou, 12 et 12 ; Palma-de-Majorque, 27 et 14 ; Rome, 21 et 9 ; Stockholm, 11 et 3 ; Téhéran, 16 et 10.

Circulation

A partir du 1er octobre

FEUX DE DÉTRESSE OU TRIANGLE DE PRÉ-SIGNALISATION OBLIGATOIRES

La délégation à la sécurité routière rappelle aux automobilistes possesseurs d'un véhicule mis pour la première fois en circulation à partir du 1er octobre 1970 les règles de pré-signalisation entrant en vigueur le 1er octobre prochain. Tout véhicule immobilisé sur la chaussée doit faire l'objet d'une pré-signalisation :

— A l'aide d'un triangle de pré-signalisation placé au moins à 30 mètres du véhicule ;

— Ou à l'aide du signal de détresse constitué par le fonctionnement simultané des feux indicateurs de direction (clignotants).

Exposition

● *L'exposition Le Sahara avant le désert*, qui devait se terminer le lundi 30 septembre, est prolongée jusqu'au 17 novembre. Cette exposition est organisée dans la galerie de zoologie du Muséum national d'histoire naturelle. Entrée : 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Ouverture : de 10 heures à 17 h. 30, sauf le mardi. Prix : 4 francs ; étudiants, enfants : 2 francs ; groupes accompagnés, 1 franc.

Jeunesse

● *L'Ecole supérieure de commerce de Paris* recherche actuellement des chambres, de préférence indépendantes, pour ses élèves originaires de province. Ecrire au service du logement de l'école, 79, avenue de la République, 75011 Paris, ou téléphoner au 355-42-22.

P.T.T.

● *Cinq mille lignes téléphoniques supplémentaires pour le central « Villette ».* — Depuis le 20 septembre est entrée en service une extension du central téléphonique « Villette » qui dessert les communes de Bobigny, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais et Romainville (Seine-Saint-Denis). Cette installation possède une capacité de cinq mille lignes ordinaires et de mille deux cents équipements à fort trafic.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 958

HORIZONTALEMENT

I. Conservent des champignons et vendent des melons ; Abréviation topographique. — II. Interjection ; Physiquement dévalués ou moralement dépréciées ; D'un auxiliaire. — III. N'est pas de force avec des gens bien équilibrés ; Tête... dure. — IV. Fruit (épelé) ; Réserve de grains ; Recueille tous les suffrages. — V. A inspiré Horace Vernet ; Fidèle compagnon d'un gangster ; Se déguisait volontiers. — VI. Très pénible ; A chasser ! — VII. En Chaldée ; Possessif ; Etage élevé. — VIII. Complique le travail du scieur. — IX. S'occupe aussi de ses oignons, à l'occasion ; Tissu. — X. Prendre avec force (épelé) ; Important lorsqu'il est beau ; Lança dans le public. — XI. Parvient à ébranler ; Se fit remarquer. — XII. Tout finit par craquer quand elles deviennent trop fortes ; Divertir. — XIII. Plus il est grand, plus il est visible ; Doit être juste pour être tout à fait grand ; Abréviation astronomique ; Lie. — XIV. Symbole de blancheur ; Point droite. — XV. Se gagne à la force du poignet ; Leur incinération n'a rien de triste.

VERTICALEMENT

1. Concourt à l'interprétation des lignes de la main ; Un endroit idéal pour les chatouilles. — 2. La part du feu ; De mauvais goût. — 3. Symbole chimique ; A besoin d'être fortement soutenu. — 4. Prévenant ; Etudiés par un ethnologue ; Divinité. — 5. Facilite bien des choses ; Préférable à jamais ; Signe conventionnel. — 6. Contrée ancienne ; Désinence verbale ; Eau non courante. — 7. Célèbre compositeur ; Façon de voyager. — 8. Pouvait étouffer ; Bien faits ; Permet d'argumenter. — 9. Fin de participe ; Experts en supercheries ; Vieux sale. — 10. Emet un cri ; Une mesure dont on a longtemps tenu compte ; Possessif ; Pronom. — 11. Témoin d'un quotidien lever ; Façon de se coucher ; Souillé. — 12. Conjonction ; Terme musical ; Fort lointaine. — 13. Ota le meilleur ; Touchés ; A observer ! — 14. Fait piètre figure en un défilé ; Epoque de libéralités ; Broyées. — 15. Rôle d'avocat ; On n'attend qu'un signe de lui pour partir.

Solution du problème n° 957

HORIZONTALEMENT

I. Râteliers. — II. OTAN ; M.P. — III. Ma ; Email. — IV. Ulm ; Ignés. — V. Laissées. — VI. Eté ; Ti. — VII. Saverne. — VIII. Erreur. — IX. Idées ; Ain. — X. Dés ; Otée. — XI. As ; Ascèse.

VERTICALEMENT

1. Romulus ; Ida. — 2. Atala ; Aèdes. — 3. Ta ; Mièvres. — 4. Ene ; Stère. — 5. Misères. — 6. Image ; Nu ; Oc. — 7. Epine ; Erraté. — 8. Lest ; Ise. — 9. Si ; Irénée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 septembre 1974 :

UN ARRETE

● Modifiant et complétant le tarif interministériel des prestation sanitaires (1).

DES LISTES

● D'admission au cycle préparatoire au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

(1) Ce texte sera ultérieurement édité en fascicule séparé.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	89 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	192 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

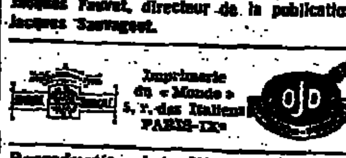
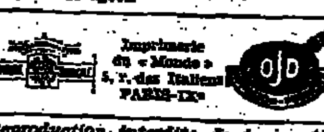
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la République démocratique allemande et Mme Ernst Scholz ont offert une réception à l'occasion du départ de Bratnick, premier secrétaire et attaché de presse, et de l'arrivée de son remplaçant, M. Alexandre Halfin, deuxième secrétaire.

Naissances

— Le marquis docteur Jeannantoine Apresio et la doctoresse Vittoria des Savona font part de la naissance de leur fils
Jeannantoine Jr Louis Maria Apresio,
15 septembre, à Nice.

Fiançailles

— Mme Yves Rocolle,
M. et Mme Paul Teyssier,
ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Elisabeth et Jacques.

— M. et Mme Guy Etienne,
M. et Mme Roger Volleau,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Monique et Alain,
28 septembre 1974.
Nancy. Abidjan. Paris.

Mariages

— Béatrice Debergue
et Jean-Claude Frot
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 12 septembre 1974, au monastère de Cimiez (Nice).
27, boulevard Prince-de-Galles,
06 000 Nice.
4, rue Victor-Guichard,
89 100 Sens.

— Mme et M. Hubert Peltre,
rue de Rome, 75 008 Paris, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille
Michèle,
diplômée
de la faculté de pharmacie de Paris,
avec M. Pierre Pollier,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures,
célébré à Paris le samedi 21 septembre 1974 en l'église Saint-Augustin.

Décès

RENÉ DROUILLET

On annonce la mort de
René DROUILLET.

[René Drouillet, qui fut l'un des compagnons de Didier Daurat, pionnier de l'aéropostale et directeur de l'Ecole de l'aviation de chasse, vient de mourir à Agen (Lot-et-Garonne), à l'âge de soixante-seize ans, des suites d'un accident de la route. René Drouillet avait participé, dans les rangs chinois, à la guerre sino-japonaise puis au conflit italo-éthiopien en tant que conseiller technique du Négus. Il avait combattu pendant la dernière guerre dans la R.A.F. Son dernier exploit avait été d'obtenir son brevet de parachutiste, il y a quelques mois.]

— Nous apprenons la mort de notre confrère
Paul du BOCHET,
décédé lundi 26 septembre à Genève, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
[Paul du Bochet avait été correspondant de guerre du « Petit Parisien » en 1914-1918 dans les Balkans et sur le front russe. Il avait, par la suite, collaboré en tant qu'éditorialiste à « la Tribune de Genève ». Son action au sein de la Résistance en 1939-1945 lui avait valu la croix de commandeur de la Légion d'honneur.]

— On apprend le décès de
M. Camille CLARET-TOURNIER,
survenu à Chamonix, à l'âge de soixante-quatorze ans.
[Né le 25 décembre 1900, Camille Claret-Tournier est entré à dix-neuf ans à la Compagnie des guides de Chamonix, Compagnie qu'il présida durant une dizaine d'années. Avant à son palmarès les plus grandes courses des Alpes, il avait également participé à une soixantaine de sauvetages en montagne.]

— M. et Mme Jean Ferrez,
Le docteur et Mme Bernard Ferrez,
M. et Mme Henri Ferrez,
leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice FERREZ,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier des Palmes académiques,
survenu le 25 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain de Soisy-sous-Montmorency le lundi 30 septembre, à 14 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de
M. Philippe LEDOUX,
survenu dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 28 septembre 1974, à 11 heures très précises, en l'église de Cormeilles-en-Vexin (Val-d'Oise).

— M. et Mme Joseph Luhan et leurs enfants Claire et Etienne,
M. et Mme Bernard Picinbono et leurs enfants Nathalie, Florent, Marina et Blaise,
Mmes Fries, Bezançon et Aymes,
Leur famille et leurs amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès subit de
Mme Marianne PICINBONO,
le 21 septembre 1974.
Le service de recueillement et d'espérance a été célébré en l'église réformée du Luxembourg.
7, rue Saint-Amand, 75 015 Paris.
Les Chandeliers, 91 120 Palaiseau.

Remerciements

— Hollenstein création,
Hollenstein phototypo,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès
d'Albert HOLLENSTEIN,
et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, adressent à chacun leurs très sincères remerciements.

— La famille, le président de l'Association Frères des hommes, ses équipes dans le tiers-monde et tous ses membres sont profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées depuis le décès de
Claude MARIE,
secrétaire général de l'Association, et prient chacune, chacun, de trouver ici leur chaleureuse gratitude.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
M. Guy HOUIST,
une messe sera célébrée à son intention le jeudi 3 octobre, à 19 h. 15, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9e.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Gaston MATHIAS,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, en union de prières avec les messes qui seront dites à son intention.

— Ses amis d'I.B.M. France font célébrer une messe à l'intention de
M. Abel WINOC ENGRAND
le jeudi 3 octobre 1974, à 17 h. 30, en l'église Saint-Roch, Paris-1er.

Soutenances de thèses

— Mercredi 9 octobre, à 14 heures, université de Panthéon-Sorbonne, salle L.-Liard, M. Christian Roche : « Conquêtes et résistances des peuples de Casamance (1810-1920) ».

Visites et conférences

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic : « L'abbaye de Royaumont et le château de Baray. Soirée-concert à l'abbaye. » (Inscription préalable à la C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e). — 15 h., place des Vosges, 9, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Chaulnes, place des Vosges ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h., rue Saint-Jacques, 277 bis, Mlle Lemarchand : « Le Val-de-Grâce et le grand carmel de l'Incarnation ». — 15 h., quai de l'Horloge, 1, Mme Vermeersch : « La Conciergerie ». — 15 h. 30, autobus 158 A (à la Défense, arrêt Ermitage), Mme Pennec : « Le château de Monte-Christo ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), Mme Legregeois : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h., entrée, musée de l'Orangerie, « Exposition : Cézanne dans les musées nationaux » (Paris et son histoire). — 14 h., hall tickets du R.E.R., station Nation, « Cimetière du septième siècle et souterrains inconnus de l'abbaye Saint-Maur » (M. Banassat). — 14 h. 50, métro Chambre-des-Députés, « Le Palais-Bourbon, ses salons, sa bibliothèque » (Jadis et Naguère). — 15 h., Louvre, bureau information, porte Denon, « La peinture italienne aux quatorzième et quinzième siècles » (L'art pour tous). — 15 h., rue de Varenne, 77, « Hôtel de Biron. Musée Rodin » (Mme Ferrand). — 15 h., place Vendôme, 19, « Les hôtels d'Evreux et Castanier » (Histoire et archéologie). — 15 h., quai d'Anjou, 17, « L'hôtel Lauzun » (M. de La Roche). — 15 h., rue de Bellechasse, 2, « Musée national de la Légion d'honneur ». — 15 h., métro Arcueil-Cachan, « Le vieil Arcueil et ses ruines romaines » (Paris inconnu). — 15 h., sortie métro Louvre, « La construction du Louvre à travers les siècles » (Mme Rouch-Gain). — 15 h., place Vendôme, 4, « Le Second Empire et l'appartement de la Castiglione » (Tourisme culturel). — 15 h., rue de Sévigné, 2, « Les rénovations du Marais. Carnavalet. Lamoignon » (A travers Paris). — 15 h. 15, rue Férou, 6, « Hôtels et belles demeures de la rue de Tournon » (Mme Barbier).

CONFERENCES. — 21 h., rue des Quatre-Vents, 18, « Le chemin de la Rose-Croix gnostique » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 8 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « En Picardie : château de Bagatelle à Abbeville et abbayes de Saint-Riquier et de Valloires » (inscription préalable à la C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine, Paris-IVe). — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Gazeau : « Hôtel de Sully ». — 15 h., métro Saint-Paul, Mlle Lemarchand : « L'hôtel d'Aumont et l'hôtel de Beauvais ». — 15 h., station R.E.R. Saint-Germain-en-Laye, Mme Oswald : « Le château et la vieille ville de Saint-Germain-en-Laye ». — 15 h., gare de Robinson (départ gare Denfert-Rochereau vers 14 h. 30), Mme Pennec : « La Vallée aux Loups ». — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Zujovic : « Ile Saint-Louis. Quartier du XVIIe siècle ». — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche, côté parc (par train Saint-Lazare), Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h., devant l'église Saint-Gervais : « Le Marais » (L'Art pour tous). — 10 h. 30, rue Royale, 2 : « Salons du Ministère de la marine » (Mme Ferrand). — 14 h. 30, métro Sully-Morland, sortie côté Arsenal : « En longeant les bords de la Seine, de l'Arsenal au Pont-Marie » (Rencontres culturelles). — 14 h. 50, métro Chambre-des-Députés : « Les merveilleux salons de la présidence de l'Assemblée nationale » (Jadis et Naguère). — 15 h., métro Arts-et-Métiers : « Eglise romane et amphithéâtre plongé dans le lit de la Seine quaternaire » (M. Banassat). — 15 h., sortie métro Père-Lachaise : « Tombes célèbres au Père-Lachaise » (Mme Camus). — 15 h., rue de Tournon, 10 : « Le Sénat et le palais du Luxembourg » (Mlle Hager). — 15 h., métro Saint-Sulpice : « Le Paris des trois mousquetaires » (Histoire et Archéologie). — 15 h., rue Vieille-du-Temple, 50 : « Hôtels des ambassadeurs de Hollande, d'Albret, de Châtillon, de Marie » (M. de La Roche). — 15 h., rue du Mont-Cenis, 2, devant l'église Saint-Pierre : « A travers le vieux Montmartre » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Convention : « Les chapelles du Haut-Vaugirard et la Ruche » (Paris inconnu). — 15 h., boulevard de Port-Royal, 123 : « Port-Royal de Paris » (Mme Rouch-Gain). — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée, le souk, le café maure » (Tourisme culturel). — 15 h. 15, au terminus du 72, pont de Saint-Cloud : « Evocation du château de Saint-Cloud » (Mme Barbier). — 16 h., rue Malher, 9 : « Les synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 15 h., rue d'Ulm, 29 (salle Jules-Ferry), M. Maurice Dérïbéré : « La Birmanie » (L'Art pour tous). — 15 h., rue des Quatre-Vents, 18 : « Le chemin de la Rose-Croix gnostique » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or). — 17 h. 15, salle du palais de Chaillot, côté théâtre, Mlle Thibaut : « La naissance de l'impressionnisme » (Monuments historiques).

RADIO-TÉLÉVISION

DANS LES NOUVELLES SOCIÉTÉS

TV 2 : M. Marcel Jullian s'entoure d'un conseiller (Jacques Chancel), d'un directeur (Xavier Larère) et d'un comité de programmation (Claude Barma, Armand Jammot, Pierre Tchernia et Charles Beaudinat).

Des sept personnalités désignées par le gouvernement pour présider les nouvelles sociétés de radiotélévision, M. Marcel Jullian est sûrement — avec M. Jean-Charles Edeline — la plus nouvelle dans l'univers administratif de ce qui fut l'O.R.T.F. Ceci lui permet sans doute d'innover dans la composition de sa direction, où on retrouve davantage d'« hommes de programmes » que d'énarques.

M. Marcel Jullian n'aura pas de directeur général, il n'aura pas non plus de directeur artistique. En revanche, il s'est entouré de plusieurs producteurs connus pour leur réussite : Jacques Chancel, dont le choix était connu dès jeudi dernier (le Monde du 20 septembre), sera son conseiller personnel. M. Marcel Jullian a décidé de créer, d'autre part, un conseil des programmes composé de Claude Barma (« les Rois maudits »), Armand Jammot (« les Dossiers de l'écran », « Aujourd'hui madame », etc.), Pierre Tchernia (« Monsieur cinéma », « l'Ami public numéro 1 », etc.), et Charles Beaudinat, ancien rédacteur en chef à France-Soir. Cette liste n'est pas limitative. Au terme de longues négociations, c'est M. Xavier Larère qui est nommé directeur de la société TV 2. Compte tenu de l'expérience qu'il a de la production télévisée à l'O.R.T.F. et du coût des émissions, il devra harmoniser les activités artistiques et le secteur financier : « *Il y a, à la télévision, un équilibre à trouver entre le désir des créateurs, qui est naturel de leur part de ne connaître aucune limite, et l'opinion et le devoir des responsables de l'Office qui (...) font que cette liberté a nécessairement des limites* », déclarait M. Larère en 1973 devant les anciens élèves de l'Institut d'études politiques de Paris (« La télévision, art et industrie »). Les propos de ce jeune technocrate, qui fut l'homme de confiance de M. de Bresson et joua un rôle marquant à la direction des Buttes-Chaumont, prouvent qu'il est tout autant préoccupé par le contenu des programmes que par les conditions de leur réalisation.

Cependant, chargé de « mettre de l'ordre » dans la production télévisée depuis 1971, M. Larère avait mis au point un système complexe de normes et de standards qui a passablement irrité les réalisateurs. Rappelons que le secteur information de la chaîne sera dirigé par M. Jacques Sallebert.

[Né le 12 juin 1933 à Angers (Maine-et-Loire), licencié en droit, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Xavier Larère a été conseiller technique au cabinet du secrétaire général de l'administration en Algérie (1961-1962), puis conseiller juridique du secrétariat d'Etat aux affaires algériennes de 1963 à 1964. Il devient alors conseiller technique et, en 1968, directeur du cabinet du directeur général de l'O.R.T.F. Maître de requêtes au Conseil d'Etat en mai 1968, il est directeur chargé de la coordination des deux chaînes de la télévision en janvier 1970. Nommé directeur de la régie des moyens de production des émissions de télévision, en juillet 1972, il devient ensuite le responsable du service d'achat et de commande des programmes de l'O.R.T.F.]

A LA PRODUCTION, M. Michel Oudin est « maintenu dans ses responsabilités ».

M. Jean-Charles Edeline, président de la Société nationale de production télévisée, a décidé de « maintenir dans ses responsabilités » M. Michel Oudin, directeur, actuellement délégué général à la production télévisée (Buttes-Chaumont).

[Né en 1931 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), M. Michel Oudin, ancien polytechnicien, est ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Entré à la R.T.F. en 1955, il devient chef de la division exploitation vidéo en 1964. En octobre 1970, M. Oudin est chargé de l'ensemble des services d'exploitation, sous l'autorité de M. Claude Mercier, directeur général adjoint, chef des services techniques de l'O.R.T.F. En octobre 1971, il est nommé adjoint de M. Larère à la direction de la coordination de la production télévisée. Il lui succède à ce poste en octobre 1973.
De 1968 à 1971, M. Michel Oudin a été le représentant des cadres au conseil d'administration de l'O.R.T.F.]

● *M. Claude Villedieu*, secrétaire général du comité des programmes de l'O.R.T.F., est chargé de la direction du cabinet de M. Jean Cazeneuve

● *M. Jean Izard*, directeur adjoint et chef du personnel de l'O.R.T.F., est nommé directeur adjoint chargé de l'administration générale, auprès de M. Gabriel de Broglie, directeur de la Société nationale de radiodiffusion.

● *L'émission de Guy Lux « Défendez vos couleurs »*, diffusée en direct jeudi soir de Nogent-sur-Marne sur la deuxième chaîne, a été perturbée par une manifestation d'une quarantaine de personnes travaillant à l'O.R.T.F. Les manifestants, des militants d'extrême gauche, sont apparus sur le petit écran brandissant des banderoles « Non aux licenciements », « Statut unique »... et criant le slogan : « O.R.T.F., ça continue ». Ils entendaient protester contre la loi réorganisant la radiodiffusion et la télévision et ses conséquences sur le personnel. Les service d'ordre a rapidement dispersé les manifestants tandis que Guy Lux déclarait : « *Après tout, tout le monde a le droit de dire son opinion. Mais nous sommes ici pour nous amuser et non pour faire de la politique : A vous Paris...* »

PRESSE

● Le « *Times* » et le « *Guardian* » viennent de porter leur prix de vente de 6 à 8 pence, augmentation qui « *équivaut exactement à l'accroissement du prix du papier* », précise le *Times*.

ÉCHECS

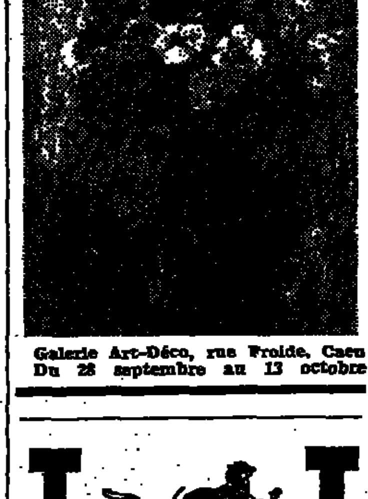
Au Tournoi des prétendants

LA CINQUIÈME PARTIE S'ACHÈVE PAR LA NULLITÉ

A Moscou, au Tournoi des prétendants, Karpov et Kortchnoi n'ont pas réussi à se départager après la reprise de la cinquième partie. Dans une situation très tendue, les deux adversaires ont finalement consenti la nullité au soixante-septième coup.

Actuellement Karpov compte une victoire contre quatre parties nulles.

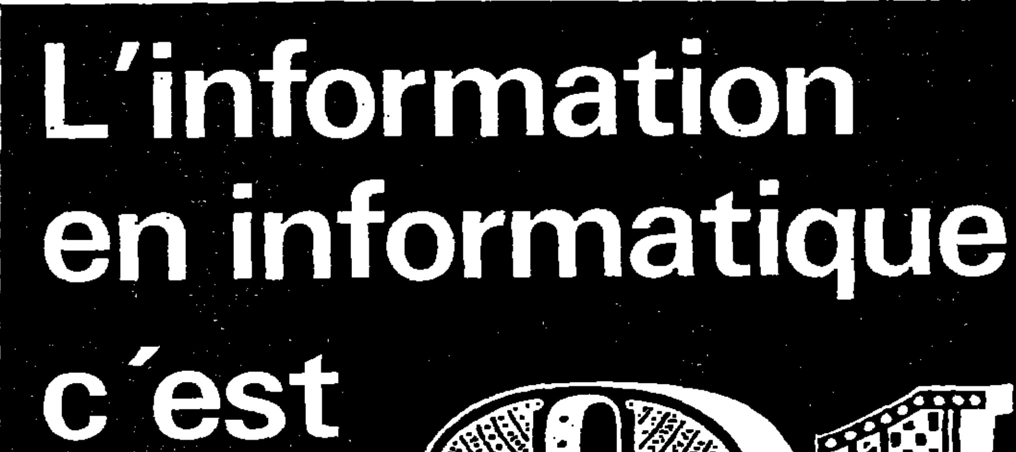


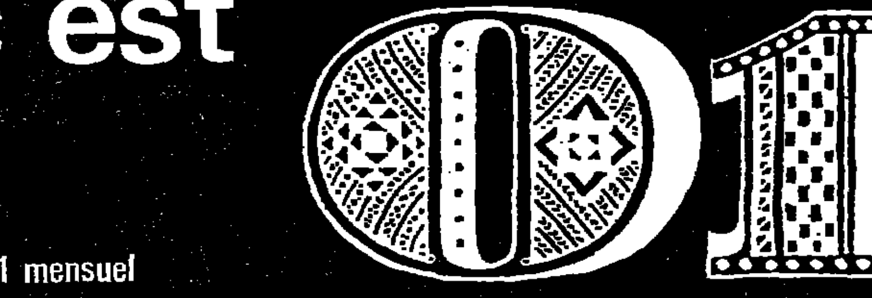


Galerie Art-Déco, rue Froide, Caen
Du 28 septembre au 13 octobre











ARTS ET SPECTACLES

En bref

Télévision

« *Ici, peut-être* »

A la recherche d'une télévision du réel, que l'on a un temps appelée l' « écriture par l'image », le réalisateur Gérard Chouchan et le journaliste-auteur Marcel Trillat ont raconté, dans *Ici, peut-être*, la longue promenade d'un immigré portugais sur le marché français du travail. Le prétexte est une enquête : Artur Ferreira a disparu et son frère est venu du Portugal pour le retrouver. Il y a ce qu'on sait : les difficultés qu'Artur a rencontrées dans ses premiers emplois, la difficulté de parler, de se lier, lui l'étranger, avec les gens d'ici, la manière dont on l'a traité, main-d'œuvre interchangeable. Et puis ce qu'on suppose : son départ pour Fos-sur-Mer, univers de bidonville, où chacun disparaît, anonyme ; et puis, quelqu'un se souvient d'Artur ; et puis, peut-être, un accident... Gérard Chouchan ne donne pas de réponse — et d'ailleurs, il n'y avait pas de suspense. Dans le monde en noir et blanc qu'il décrit, deux forces s'affrontent : la dynamique implacable de l'industrie, pour qui la main-d'œuvre est un produit indifférencié, et la solidarité humaine, impuissante. Mais, au bout, il y a un certain espoir. Demain, peut-être...

M. E.

★ Jeudi 26, première chaîne, 20 h. 30.

Théâtre

« *Arlequin prend la mouche* »

Le rideau de fond, sale et rapiécé, indique la misère. Un œuf géant, qui seul meuble l'espace, est là pour dire bien des choses. Arlequin, grand flandrin mou, portant un masque de chat, essaie d'écraser une mouche, imite la poule qui fait cot-cot. Il se met en boule contre la guerre avec des grâces poétiques. Raconte des histoires drôles qui, comme toutes les histoires drôles, ne passent pas vraiment. Il faudrait peut-être encourager, pourquoi pas, M. Jonathan Metzer, l'aimable amuseur israélo-belge qui a écrit et interprété *Arlequin prend la mouche*, mais lorsqu'on voit que cette exhibition assez pénible dure près de quatre-vingt-dix minutes, c'est-à-dire le temps des *Carabiniers*, de Godard, on se dit que M. Metzer abuse, qu'il n'a presque rien à dire, qu'il a peu de moyens à sa disposition et qu'il vaudrait mieux qu'il le sache. — M. C.

★ Théâtre 347, 20 h. 45.

Variétés

MOULOUDJI CONTEMPORAIN

Mouloudji, on le découvre ou on le redécouvre. Un peu funambule sur le fil du temps, s'accordant des mois, des semaines, des années pour vivre, pour aimer, libre et heureux, il réapparaît au hasard des chemins, du soleil et de la passion généreuse. Et le cœur encore neuf, il est là avec ce qui reste vraiment de l'air de Paris, avec une énorme bouffée de chaleur, avec son univers qui est aussi un peu le nôtre et où se mêlent, se confondent les déchirures et les espoirs.

Mouloudji, on le sait, c'est l'accord intime du cœur et de l'intelligence, c'est l'amitié exigeante, pudique. Jamais en nostalgie, ou si peu, et alors avec une ironie tendre, sa sensibilité est moderne. Mouloudji n'appartient pas aux souvenirs, il n'est pas devenu non plus, comme tant d'autres, un « produit culturel ». Il existe bel et bien. Il fonce avec bonheur sur tout ce qui peut entraver la vie. Il manie, en homme tranquille, l'humour et la dérision.

Il prend la scène littéralement dans ses bras, lui donne les couleurs de sa sérénité, de son ironie, de sa lucidité. Il a beau être du métier depuis un bon bout de temps, il n'a pas de trucs ni d'automatisme, il lui reste une dose de fraîcheur, d'ingénuité. Et il chante avec ou sans micro, tire de ses chansons anciennes ou nouvelles tout le suc en s'aidant d'une « gestuelle » qui recrée naturellement la vie, tandis que la voix module comme au gré des vagues.

Vraiment un Mouloudji en grande forme, un Mouloudji contemporain, de connivence avec nous.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Renaissance, 21 h.

Peinture

LA NATIONAL GALLERY DE WASHINGTON A ACHETÉ « LA MADELEINE AU MIROIR » DE GEORGES DE LA TOUR

On annonce à Washington que la National Gallery s'est rendue acquéreur (pour un prix estimé à 1 million et demi de dollars) d'une toile du peintre français du dix-septième siècle Georges de La Tour, intitulée *la Madeleine au miroir*. Ce tableau, qui a été exposé à l'Orangerie pendant la rétrospective de Georges de La Tour en 1972, appartenait au collectionneur privé André Fabiers, qui l'avait acquise en 1936. On s'attend cependant à de vives réactions des milieux culturels français devant cette sortie d'une œuvre appartenant au patrimoine national, qui aurait été, dit-on, tolérée en raison de l'importante rentrée de devises provoquée par sa cession.

Le tableau doit être exposé à Washington dès samedi.

Culture

DANS SON PROFIL DE BUDGET POUR 1975

M. Michel Guy accorde la priorité aux dépenses de fonctionnement

Le secrétariat d'État à la culture présentera aux débats budgégétaires de l'Assemblée nationale, qui s'ouvriront le 22 octobre, un projet de budget sensiblement différent de celui de 1974. Comme les autres ministères, il a dû tenir compte de l'actuel climat d'austérité et du plafonnement des augmentations.

Pour 1975, le montant total du budget culturel atteindra 1,45 milliard de francs, soit 13,4 % de plus que celui de 1974 (le budget de l'État croît de 13,8 %). Si l'enveloppe globale est en stagnation, compte tenu de l'élévation du coût de la vie, les dépenses de fonctionnement seront en progression : plus de 20 % (soit près de 920 millions de francs contre 763 millions de francs en 1974). Ce qui signifie que le secrétariat d'État a consenti des sacrifices sur les dépenses d'équipement : 530 millions de francs environ, au lieu de 572 millions l'an passé.

● FONCTIONNEMENT.

— *Création d'emplois*, principalement dans les services extérieurs. Cinq nouvelles directions régionales seront mises en place en 1975. M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, a manifesté à plusieurs reprises son intention de développer les infrastructures régionales. Ces directions auront notamment pour mission de négocier les nouvelles chartes avec les municipalités. L'ouverture de cinq nouvelles agences du Bâtiment de France est également prévue, ainsi que le développement des commissions régionales de l'Inventaire.

— *Lancement d'une politique de diffusion*, en ayant recours notamment aux moyens audiovisuels. Aux termes de l'article 15 de la loi sur les sociétés de radio-télévision, il est reconnu que celles-ci s'engagent à diffuser les « œuvres lyriques, dramatiques ou musicales produites par les théâtres, festivals ou entreprises d'action culturelle subventionnées ». Des crédits importants sont affectés à l'enregistrement de spectacles lyriques ou dramatiques auquel l'État pourrait participer à 70 %.

— *Soutien à la création* : d'une façon générale, une part non négligeable des crédits affectés à chaque secteur artistique sera réservée à la création.

L'augmentation du budget de fonctionnement sera schématiquement ventilée ainsi : cinéma, + 1,8 million de francs (dont 0,5 million à la création) ; théâtres nationaux, + 10,7 millions de francs ; décentralisation dramatique, action culturelle et théâtres privés, + 10,6 millions de francs ; réunion des théâtres lyriques nationaux, + 8,4 millions de francs ; action culturelle, + 6 millions de francs ; musique contemporaine, + 1,2 million de francs ; action lyrique, + 2 millions de francs ; musées de province + 1,9 million de francs ; orchestres de Paris, + 3 millions de francs.

— *Le Centre national des lettres*, dont les crédits seront légèrement augmentés (+ 500 000 F), doit être profondément modifié dans ses moyens de financement (projet de ressources par une taxe parafiscale), et dans son champ d'application. Tous les auteurs, y compris ceux qui écrivent pour la télévision, ou la radio, pourront être pris en compte.

● EQUIPEMENT.

Dans cette masse budgétaire en diminution, certains secteurs seront cependant prioritaires : les acquisitions immobilières (25 millions de francs) ; la direction de l'architecture (220 millions de francs, soit plus 15 % environ) ; la direction des archives (15 millions de francs), ce qui lui permettra d'entamer les deux premières tranches des travaux de la Cité interministérielle des Archives de Fontainebleau.

Près de la moitié des crédits d'équipement de l'année dernière n'ont pu être dépensés et le tiers n'a pas été engagé. Il est vraisemblable que des « grippages » dans le fonctionnement du ministère des affaires culturelles ont retardé l'affectation de ces crédits. C'est la raison qui a notamment incité le secrétariat d'État à la culture, d'une part à faire des économies sur les dépenses d'équipement, d'autre part à développer ses infrastructures régionales.

On notera que la fin des travaux du centre Baubourg ont permis de réaliser de sensibles économies sur les dépenses d'équipement.

■ Le tribunal de Bologne a ordonné jeudi la confiscation du « Dernier Tango à Paris », de Bernardo Bertolucci, qui a été condamné solidairement avec son producteur et ses interprètes à deux mois de prison avec sursis. C'est le quatrième procès en deux ans pour ce film ; les condamnés comptent se pourvoir une nouvelle fois devant la Cour suprême.

INSTITUT

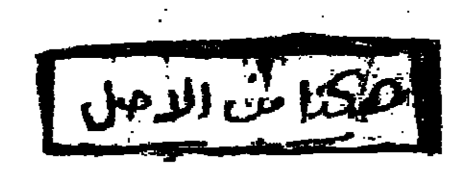
LA RENTRÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a fait jeudi sa rentrée. Une rentrée endeuillée par la disparition toute récente de Marcel Achard. M. Paul Morand, directeur en exercice, a rendu un hommage ému à la mémoire de son confrère : « *En quelques mois : Pagnol, Daniélou, Achard, cela va très vite, cela fait très mal...* » La Compagnie a ensuite fixé au 24 octobre la date à laquelle sera décerné son grand prix du roman. M. Jean d'Ormesson fait désormais partie de la commission de ce grand prix; de même, M. Jean-Jacques Gauthier siège désormais au prix Leduc (cinéma).

Le bureau de l'Académie est ainsi composé pour le prochain exercice : duc de Levis-Mirepoix, directeur; M. Jean d'Ormesson, chancelier; M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel.

Les académiciens ont ensuite poursuivi la révision du dictionnaire : quelques mots nouveaux dans le vocabulaire scientifique ou techniques. Mais, pour d'autres, des définitions nouvelles et des sens nouveaux. Ainsi ceux du substantif *détente* ont été profondément modifiés, qu'il s'agisse du sens général, du langage sportif, du langage des sciences physiques, etc. Au figuré, a été adoptée l'expression *permission de détente*. Détente peut être aussi l'amélioration des rapports dans les relations politiques ou les questions sociales. L'expression populaire *être dur à la détente* a été aussi ajoutée et la définition concernant les armes à feu.

Le THEATRE DES VARIETES annonce que les deux dernières représentations de GODSPELL auront lieu irrévocablement samedi 28 septembre en matinée à 17 h. et en soirée à 21 h.



ARTS ET SPECTACLES

LYRIQUES, CONSTRUCTIVISTES ET GRAVEURS

est décidément béni, ce début de n. C'est encore un poète, Claude oan, qui sert d'initiateur à la ture, *insaisissable* à force d'être le, de Brigitte Simon (1), « catro-he de l'Errange ». Grandes toiles ochromes où le blanc règne sans et où, comme des craquelures, fissures, des sutures, des traits d'une yable délicatesse reconstruisent à ne fois un vivant paysage minéral. it, certes, bien que réduit à la pierre. *On croirait*, ajoute Claude Esteban, le truchement d'une alchimie impé-se, que la densité même du roc se dissoute enfin et comme vaporisée l'insubstance d'un nuage. » *Les ises blanches, Ciel pétrifié, la Mé-e des pierres*, trapèze fendillé pro-sur un ciel encore plus clair, *Man-de nuit, Cité de la mort*, projettent lumière, qui ne doit rien au ours du soleil. Nous voici ramenés âges les plus reculés, à quelque istoire qui atteste sa pérennité sous-ute. Le dessin, ferme et sûr, s'incor-: à l'absence *de couleur qui réussit* recréer, la couleur.

une coïncidence, non loin de là, un e Rémois, Patrick Heidsieck (2), ose ses compositions multicolores, des dominantes bleues, vertes, ge, qui rappellent celles des vitraux iévaux. Le peintre-verrier, c'est mant Brigitte Simon, si l'on se pelle des vitraux de Tournus, des cathédrales de Reims, de Nantes et d'ailleurs. Mais là, elle semble avoir prêté sa palette à Patrick Heidsieck, qui l'a joyeusement éparpillée. Exubérance ordonnée qui autorise beaucoup d'espoirs.

***

Un autre hommage, oblique si l'on veut, est rendu à Pierre Loeb, et ce n'est pas par hasard que Nane Stern a choisi le 24 septembre (anniversaire de *Pierre*) pour inaugurer l'exposition des « paysages » de Paul Kallos (3). Kallos fut une des plus heureuses découvertes de Pierre Loeb, qui l'accueillit pendant dix ans, jusqu'à la fermeture de sa galerie en 1964 — jusqu'à sa mort. Quel chemin parcouru depuis les débuts surréalistes du jeune peintre hongrois et son passage à travers l'abstraction géométrique ! Faut-il *encore* parler d'abstraction ? Ses paysages ont été des paysages. Seule en subsiste la lumière, la lumière libre qui tour à la fois vivifie et anéantit des masses vertes, *violettes* ou *bleu nuit*, parfois plus sombres. Pierre Loeb avait déjà insisté sur « cette qualité suprême de la peinture », en l'occurrence de la peinture-peinture, qui se suffit de son existence propre, qui se livre lentement mais profondément et durablement à toute approche tant soit peu patiente. Tout vibre et nous émeut. Une fois de plus, tout *débouche sur le poème*.

Du poème, passons, entre deux averses, à un monde déshumanisé, passons de l'abstraction lyrique à l'abstraction constructiviste. Ce fut une des phases de Roger Nellens, c'est une étiquette qui pourrait s'appliquer aux blancs reliefs de Hans Schweizer (4), étonnants par leurs assemblages mathématiques, leur science du trompe-l'œil. L'habileté artisanale de ce nouveau venu bricoleur crée la profondeur avec des « astuces » sophistiquées. Reliefs parfois tués par des fonds trop colorés.

Nellens (5), lui, peint des « machines à remonter le rêve », *disait* Patrick Waldberg. Il est parti d'épures et n'a escamoté nul engrenage. Si c'est encore de l'hyperréalisme, cet hyperréalisme est largement dépassé. On se laissera prendre l'œil dans ces roues dentées, ces pignons, ces cames, dont la précision *figurée fait* illusion. C'est peint avec une scrupuleuse rigueur, et bien peint. On admirera les teintes subtilement dégradées des fonds tendrement assortis à ces monstres dont on trouvait les squelettes dans les vieux bouquins de mécanique. Oui, tendrement assortis, comme sont tendrement caressées les formes de ces engins inutiles et encombrants. Mais il serait plus poli de laisser la parole à Roger Nellens : « Peindre des machines, c'est pour moi une manière de les rendre naturelles, souples, douces, avec une espèce de chaleur animale. »

Roger Nellens, l'exorciste, n'a pas besoin de « remuer le marais » pour nier ses démons. Les nôtres.

***

Cette rentrée en force des arts plastiques, soudain comme une tornade d'équinoxe, comporte une réconfortante offensive des peintres-graveurs. Après ceux qui se manifestent à la Biblioth que nationale, voici ceux (quelquefois les mêmes) qu'a sélectionnés Jacometti. *Les œuvres d'une vingtaine* d'entre eux ont trouvé asile chez Marthe Nochy, assorties de quelques planches de cuivre qui aident à comprendre les techniques employées. En général deux planches pour une gravure, car ne sont présentées que des estampes en couleurs, avec des parties de métal découpées et les vides ménagés qui permettront les *reliefs*. *L'exigence de l'éditeur, qui* limite d'autre part le tirage à cent épreuves, m'oblige à reconnaître la haute qualité de la majorité des images. Il y a naturellement des valeurs sûres : Clavé, Fiorini, Loutre, Hasegawa... Mais une fois de plus le combat de l'artiste contre une matière rebelle est fructueux. Annapia Antoniai excelle dans ses harmonies fluides, délicates ; Bernard Munch dans les ocres, les rouges; Renée Lubarow — *Masque de sable, les Vents brûlés, les Visiteurs insolites* — fait preuve d'une rare maîtrise dans l'eau-forte. Comme par hasard, ils sortent tous trois de l'atelier de Friedlander. Pour n'en extraire que quelques-uns encore d'un lot homogène, voici les rouges violents d'Ortega, et Bolin, Larcan, Couy, Runacher, Virgil... Comment l'exercice d'un métier aussi *rigoureux peut-il engendrer une telle* part de rêve, débouchant facilement dans le fantastique ? Le catalogue 74 d'Emilio Jacometti ne répondra peut-être pas à la question. Du moins contribuera-t-il à en renforcer l'insistance.

En présence d'une inflation (là aussi) regrettable du marché de l'estampe, liée à une dégradation de l'emploi des procédés, saluons les efforts des artistes qui se refusent à transiger.

JEAN-MARIE DUNOYER.

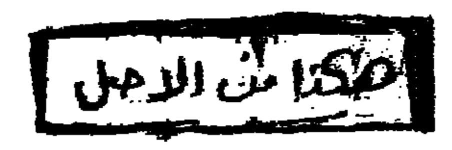
(1) Galerie de Seine, 18, rue de Seine.
(2) Galerie Vercamer, 3 bis, rue des Beaux-Arts.
(3) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.
(4) Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon.
(5) Galerie Alexandre Iolas, 196, boulevard Saint-Germain.
(6) Librairie de Seine, 93, rue de Seine.

■ C'est le 14 octobre que seront donnés les premiers spectacles du programme théâtral de la Cité internationale : « Le soleil foulé par les chevaux », de Jorge Adoum, à la Resserre, et « Nuit de guerre au musée du Prado », de Rafael Alberti, à la Galerie.

■ MISE AU POINT. — M. Guy Rétoré, directeur du Théâtre de l'Est Parisien, nous prie de rétablir intégralement une phrase dont nous avons cité un extrait dans le compte rendu de sa conférence de presse (« le Monde » du 24 septembre) : « J'ai dit », nous écrit-il : « Si j'étais las du T.E.P. ; si j'avais conscience de ne pas remplir mon rôle ; si j'avais failli ; si le public me rejetait (et ça n'est pas le cas), je ne m'accrocherais pas contre vents et marées. »

■ La Saison Musicale de Royaumont se poursuit tous les samedis à 20 h. 15 en l'Abbaye de Royaumont jusqu'au 12 octobre inclus. Le 28 septembre, le violoncelliste Frédéric LODEON avec la pianiste Dania HOVORA ; le 5 octobre, le TRIO BAROQUE FRANÇAIS et Augustin DUMAY, violon ; le 12 : Reine GIANOLI avec l'ORCHESTRE STUDIO DE PARIS sous la direction de Léonard STERN.

SPECTACLES



صحيفة الأمل

MONT SUD · QUARTIER
M Rueil

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

…a, 19 h. 30 : la Bohème.
…édie-Française, 20 h. 30 : les …rrons du feu ; le Légataire universel.
… (cinéma), 20 h. : les Dupes …o.) ; 21 h. 55 : le Saut.

Les autres salles

…T.-Alliance Française, 20 h. 45 : Nuit des dauphins.
…ine, 20 h. 30 : le Tube.
…ée, 21 h. : le Sexe faible.
…héâtre, 20 h. 30 : 13, rouge, pair, …anque, carré, cheval et plein.
…es-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
…é Thorigny, 21 h. : Pourquoi la …be d'Anna ne veut pas redescendre.
…édie Caumartin, 21 h. 10 : …eing-Boeing.
…médie des Champs-Elysées, … h. 30 : Colombe.
…r des miracles, 18 h. 30 : Chan…ns à dix balles ; 20 h. : Gueule … tabouret ; Boulouschka-song ; … h. 30 : Caush' reves ; 22 h. 30 : …ppelez-moi maître.
…nou, 21 h. : Les portes claquent.
…taine, 20 h. 45 : les Jeux de la …it.
…té-Montparnasse, 20 h. 30 : Marco …illions.
…anase, 21 h. : le Cheval évanoui.
…ertot, 21 h. : l'Amour fou.
…hette, 20 h. 45 : la Cantatrice …auve ; la Leçon.
…Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence …s rayons gamma sur les mar…erites.
…Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons … guerre, chansons d'amour ; … h. 30 : Pasiphaé ; 22 h. : Molly …loom ; 24 h. : Super-8 (cinéma).
…elsine, 20 h. 30 : le Tournant.
…hel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
…hodière, 20 h. 30 : l'Arnacoeur.
…ntparnasse, 21 h. : Madame Mar…uerite.
…uffetard, 20 h. 30 : Guerres …'amour ; 22 h. : Free jazz.
…uveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
…uvre, 21 h. : la Bande à glouton.
…ais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux …olles.
…che-Montparnasse, 20 h. 45 : le …remier.
…nt-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de …riomphe.
…tre, 20 h. 30 : le Sauvage.
…éâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : … B.I.D.
…éâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment …arponner le requin ; 22 h. 30 : …ougnou-Mougnou. — Salle II, … h. 30 : Phèdre ; 22 h. 30 : …aut-parleurs et cargos lents.
…éâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et …aude.
…éâtre de la Plaine, 20 h. 30 : les …ampires subventionnés.
…éâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.
…éâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin …rend la mouche.
…oglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

…oisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : les Quilapayun.

Les cafés-théâtres

…u bec fin, 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. 45 : chansons interdites ; 24 h. : Yann B.
…u vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego ; 22 h. 30 : Poussez les murs.
…ar du Marais, 22 h. : le Guichet.
…afé-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Une plus une ; 21 h. 30 : Huis clos ; 23 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque ; 23 h. : En avant les prognathes.

Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 45 : Interrogatoire de l'élève Didier M.
Café-d'Edgar, 20 h. 30 : Philippe Pouchain ; 22 h. : P. Pechin et S. Joly.
Le Fanal, 21 h. : Une fin pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise.
Le Jour de fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr. Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de la ville.
Petit-Casino, 21 h 15 : la rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : le Beau Rôle.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h. : Et pour mourir, Cordoue ! ; 23 h. 30 : les Bou-Bous à Mimi ; salle II, 21 h. : Adelita Requena ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
La Vieille Grille, 21 h. : Pourquoi-je ; 23 h. : Cyclamour et le pape.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Caf' Conc' de Paris, 20 h. et 23 h. : Coluche.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Claude Nougaro, B. Powell.
Renaissance, 21 h. : Mouloudji.
Tour Eiffel, 20 h. : Viva Mexico.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les comédies musicales

Henri-Varna - Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : les Aventures de Tom Jones.
Variétés, 20 h. 45 : Godspell.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : La p'tite bai-baisse qui monte.
Deux-Anes, 21 h. : Satire... dans tous les coins.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit frondeur.

Le cirque

Carré Thorigny, 20 h. : Cirque Gruss.

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Molière côté jardin.

Les concerts

Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le Trio Revival (Bach).
Salle Pleyel, 21 h. : Ravi Shankar.
Eglise Sainte-Elisabeth, 21 h. : Orchestre de chambre Jean Barthe (Vivaldi, Bach).
Sceaux, orangerie du château, 20 h. 45 : les Ménestriers.

Le jazz

Théâtre Mouffetard, 22 h. : Perception.
Palais des sports, 20 h. : Frank Zappa.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 45 : Ensemble national de Hongrie.

Vendredi 27 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Medicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33), Ciné-Halles, 2e (236-71-72), Studio Raspail, 14e (326-98-98) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-16), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MICKEY, DONALD, DINGO, PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66).
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82).

NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul-Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George-V, 8e (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (747-24-26), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TROLL (Fais donc l'amour, on n'en meurt pas) (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-16) ; Axis, 9e (874-70-63).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIVE LA FRANCE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

LANCELOT DU LAC, film français de Robert Bresson. — Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
L'AMPELOPEDE, film français de Rachel Weinberg, avec Isabelle Huppert. — La Clef, 5e (337-90-90).
LA TERRE PROMISE, film chilien de Miguel Littin, avec Nelson Villagra. — Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LE GANG DES DOBERMANN, film américain de Byron Chudnow, avec Eddie Norman. — v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les séances spéciales

A TOUCH OF CLASS (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 20 h., 22 h. 10.
CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES DYNAMIQUES AVENTURES DE TOM ET JERRY : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 14 h., 15 h. 45, 17 h. 30.
L'INVITATION (Suis.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LOVE (Angl., v.o.) (**) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), t.l.s. à 22 h.
OUT ONE SPECTRE (Fr.) (version de 4 heures) : Le Seine, 5e (325-92-46) t.l.s. à 20 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. ; Dominique, 7e (552-04-55), à 20 h., sauf mardi.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
LE RETOUR DE FRANKENSTEIN (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), t.l.j. sauf dim. à 12 h.
YA YA MON GENERAL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DE MAC LAREN A PETER FOLDES (Can.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h., 15 h. 30, 17 h., 18 h. 30.

Les grandes reprises

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
EASY RIDER (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LIFEBOAT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MACUNAIMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOCES (Pol., v.o.) : La Seine, 5e (325-92-46).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (Ang., v.o.) (**) : Le Styx, 5e (633-08-40).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
PERSONA (Suéd., v.o) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TROIS AGES (A.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) Racine, (6e) (633-43-71) : la Source.
H. BOGART (v.o.) : Action Lafayette (9e) (878-80-50) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
LES MEILLEURS POLICIERS : André-Bazin (13e) (337-74-39) : Sans mobile apparent.
PARADE BUSTER KEATON : Grands-Augustins (6e) (633-22-13) : Hurrah Buster Keaton.
CYCLE PAUL NEWMAN : New-Yorker (9e) (770-63-40), 20 h. : le Rideau déchiré (v. o.).
CYCLE JEAN RENOIR : New-Yorker (9e) (770-63-40), 22 h. : le Testament du docteur Cordelier.
CHILI, 14-Juillet (11e) (700-51-13), salle 1, 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h. : la Terre promise ; salle 2 : Dialogue avec l'Amérique, Réponse à Octobre, Vote + fusil, la Première Année, Il ne suffit plus de prier, le Chacal de Nahueltoro, Valparaiso mi amor ; la Terre promise, Contre la raison et par la force, Quand le peuple s'éveille.
FILMS JAPONAIS (v.o.) : Noctambules (5e) (033-42-34) : Une petite sœur pour l'été.
JAMES BOND (v.o) : Studio des Acacias (17e) (754-97-83), à 14 h. : Docteur No ; 16 h. : Bons baisers de Russie ; 18 h. : Opération tonnerre ; 20 h : Goldfinger ; 22 h. : On ne vit que deux fois. Boîte à films (17e) (754-51-50) à 14 h. et 20 h. : Vivre et laisser mourir ; 16 h. et 20 h. (salle 2) : Casino royale ; 18 h. et 22 h. : Au service secret de Sa Majesté. Maine Rive-Gauche (v.f.) (14e) (567-06-96) : Opération Tonnerre.
JOSEPH LOSEY (v.o.). — Boîte à films (17e) (754-51-50), 16 h. et 22 h. : la Maison de poupée ; 18 h. : le Messager ; 18 h. (salle II) : Modesty Blaise.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Vive le sport ! ; 18 h. 30 : True Confession, de Ruggles ; 20 h. 30 : Crime sans passion, de Hecht ; 22 h. 30 : le Goujat, de Hecht ; 0 h. 30 : Alice au pays des merveilles, de McLeod.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : One Potato, Two Potatoes, de Peerce ; 21 h. : Vivre dans la peur, de Kurosawa.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (272-94-58).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (225-19-73), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DE MAC LAREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) : Le Seine, 5e (325-92-46), (de 14 h à 18 h. 30).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Marivaux, 2e (742-83-90), Plaza, 8e (073-74-55), Triomphe, 8e (225-45-76), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Arlequin, 6e (548-62-25), Galaxie, 13e (580-76-86).
ERVINKA (Isr., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-51) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86).
L'INITIATRICE (It., v.f.) (**) : Alpha-Elysée, 8e (225-76-83) ; Mary, 17e (522-59-54).
JEUX INTIMES (Ang., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75). V.f. : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97), sauf mardi.
JUSTICE SAUVAGE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Napoléon, 17e (380-41-86). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (734-20-70).
MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

LES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

L'idée de modifier la structure tarifaire ne paraît pas mûre

Une fois encore, l'administration procède en matière énergétique selon la méthode dite des ballons d'essai. On aurait pu penser que l'idée qui vient d'être lancée de modifier la structure tarifaire du gaz et de l'électricité pour limiter la consommation reposait sur une étude approfondie et que des décisions allaient suivre. Il n'en est rien, et d'ailleurs toutes les énergies sont actuellement mobilisées — si l'on peut reprendre un jeu de mots cher à M. Chirac — pour la préparation du débat parlementaire sur le projet de loi du gouvernement concernant le chauffage.

On reconnaît cependant implicitement que les tarifs du gaz et de l'électricité ont pris du retard. Ce retard est en fait considérable : de septembre 1973 à août 1974, les prix hors taxes du fuel lourd ont augmenté de 188 % (sans compter que les rabais dont profitait l'Electricité de France n'existent pratiquement plus), ceux du charbon de 41 %, ceux du gaz industriel de 54 % et ceux de l'électricité à haute et moyenne tension de 22 %. De même au niveau des prix de détail, les tarifs du fuel domestique ont augmenté pendant la même période (taxes comprises) de 98 %, le super-carburant de 44 %, le propane d'environ 41 %, tandis que le gaz domestique n'augmentait que de 26 % et l'électricité de 18 %.

Quand on faisait remarquer aux différents responsables que de telles distorsions risquaient de provoquer des reports de consommation, notamment sur l'électricité (et comme l'électricité est produite en partie à partir du pétrole, ce qu'on économisait d'un côté, on le dépensait de l'autre !), la réponse était que ces risques n'étaient pas très grands du fait de la rigidité des composantes de la demande d'énergie. L'objectif presque avoué était, en fait, de faire le maximum pour empêcher l'indice général des prix de « sauter ».

La « réponse » des consommateurs a été tout autre : ils se sont rués sur les appareils de chauffage électrique.

Les experts d'E.D.F. observent, d'autre part, que les tarifs de l'électricité ne sont pas dégressifs (le prix moyen payé par l'utilisateur ne diminue en fonction de la consommation que parce que ce prix comporte une prime fixe correspondant aux frais d'installation). Selon eux, l'instauration de tarifs progressifs ne permettrait pas d'atteindre l'optimum économique. Autrement dit, il faudrait relever les tarifs, et non pas modifier leur profil.

En tout cas, plus le temps passe, plus les distorsions entre les différents tarifs énergétiques s'aggravent, et plus douloureux sera le nécessaire rattrapage. — Ph. S.

PAS DE CONSOMMATION ANORMALE D'ÉLECTRICITÉ JUSQU'ICI

Jusqu'ici la consommation d'électricité n'a en aucune manière atteint un seuil critique : la baisse d'un degré de la température extérieure provoque toujours une augmentation globale de la consommation de 0,5 à 0,9 %. Cette proportion est jusqu'ici respectée. Certes, le branchement simultané de petits appareils peut localement faire sauter quelques fusibles, et M. Boiteux, directeur général de l'E.D.F., n'exclut pas le risque que des colonnes montantes soient gravement endommagées. Mais « la ruée sur les appareils de chauffage ne s'est pas traduite jusqu'ici par un surcroît anormal de consommation », déclare-t-on à l'E.D.F.

BILLET

Jusqu'aux pantoufles...

Entre réfrigérateurs et machines à laver, le point le plus « chaud » d'un grand magasin parisien : un stand carré où s'entassent une vingtaine d'appareils de chauffage électrique d'appoint. Une ronde de clients attentifs se presse autour du stand, jeunes en tunique indienne ou moins jeunes en manteau gris, dont le seul point commun est d'avoir « froid chez eux ».

Quelques vendeurs se multiplient sans pouvoir satisfaire tout le monde. Et les mines s'allongent : « Nous n'avons plus rien en stock. » *Les délais ?* « De trois semaines à un mois. » *Une dame s'énerve, montre un petit appareil beige.* « A quoi sert celui-ci, je peux l'emporter ?

— C'est la démonstration, Madame. Il fallait venir plus tôt, je n'en ai plus », *répond le vendeur impassible.*

« Je me demande comment l'E.D.F. va se débrouiller, *commente-t-il hilare ;* le rush a commencé, il y a un mois. Je manque presque de tout. Les gens prennent surtout de gros appareils de 1 500 à 2 000 watts et à circulation d'huile. »

La ruée sur les appareils paraît générale. Tel grand magasin a multiplié par dix ses ventes de petits appareils électriques et par cinq ses ventes de gros radiateurs à circulation d'huile... Certains acheteurs s'arrachent des modèles trop puissants pour l'ampérage de leurs compteurs ; ils ne pourront pas les utiliser !

Du côté des couvertures, des robes de chambre, des pelotes de laine, des pantoufles ou des couettes..., la liste des rayons « brûlants » s'allonge, parfois inattendue. Partout le même commentaire des vendeurs débordés, surpris quand même par la brutalité du rush. « Les gens ont peur de l'hiver. Tout ce qui, de près ou de loin, est synonyme de chaleur s'arrache. »

On stocke du chaud comme on amassait, il y a quelques semaines, du sucre. Parfois sans mesure. Chaque rayon a son « cas d'espèce ». *Ici, c'est une cliente qui a acheté trois cents pelotes de laine d'un coup ; là, c'est un « artiste » qui a commandé 500 mètres carrés de laine de verre (5 000 F).* « Il habitait le Loiret ! », *précise-t-on.*

Les commerçants espèrent écouler des vêtements d'intérieur très chauds, en stock depuis des années. En gros, les ventes ont doublé par rapport à l'automne 1973, qui avait été exceptionnellement doux. « Nous faisons à chaque demi-saison une promotion traditionnelle pour le chauffage d'appoint individuel, sans beaucoup de succès habituellement. Cette année, l'alarmisme de la presse nous a beaucoup aidés. S'il avait fallu obtenir ce résultat avec une campagne de publicité, cela nous aurait coûté une fortune, sans qu'on soit sûr d'y parvenir. »

Partout on s'organise, avec plus ou moins de précipitation. Le rayon bricolage, par exemple, a formé, au cours de l'été, des vendeurs spécialisés dans l'isolation. Précaution salutaire : les ventes de matériel isolant sont cinq à six fois supérieures à la normale et les bourrelets adhésifs s'enlèvent par vingtaines de rouleaux. Plus loin, en revanche, la petite dame aux yeux clairs qui trône au stand des chaussons, s'avoue dépassée.

« Les gens sont fous, *dit-elle.* Je n'arrête pas de faire du réassortiment. Hier, je n'avais plus rien. » *Elle montre un modèle en « mouton fourré acrylique ».* « Je n'ai plus que les pointures 35 et 41. » *Elle fait 5 000 F de chiffre par jour, trois fois plus que sa voisine, qui vend la « petite pantoufle de luxe ».*

Plus loin, c'est l'effervescence. Les vendeuses passent, les bras encombrés de robes de chambre. D'autres repoussent des présentoirs chargés de douillettes. On bouleverse l'ordonnance du rayon pour mettre en première ligne les vêtements en laine des Pyrénées et en courtelle, et on relègue dans les casiers les douillettes en nylon jugées par les clientes « insuffisamment chaudes ». Une vraie mutation : il y a un an encore, les articles légers, évanescents, faisaient prime. Ici, cependant, pas de rupture de stocks, pas plus qu'au rayon « laine » ou couvertures. Des ventes supérieures à la normale, un glissement de la demande, le retour en grâce d'articles délaissés (les liseuses et les couettes de nos grands-mères), par exemple, mais pas d'affolement, comme pour les radiateurs.

« Il suffirait peut-être d'annoncer sur les ondes une pénurie de robes de chambre », *commente une vendeuse, ironique...*

VÉRONIQUE MAURUS.

LES CADRES DE L'U.C.T. CRITIQUENT VIVEMENT LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

L'U.C.T. (Union des cadres et techniciens, née d'une scission de la C.G.C.) a, devant la presse, le 28 septembre, vigoureusement critiqué la « politique de demi-mesures » que mène le gouvernement dans la lutte contre l'inflation.

Les dispositions gouvernementales dans le domaine de l'énergie sont aussi inadaptées, estiment ces syndicalistes, particulièrement représentatifs dans les industries électriques, gazières et pétrolières. La ruée sur les appareils d'appoint suscitée par certaines émissions de l'O.R.T.F., a dit M. Blaizot, secrétaire général adjoint de l'U.C.T., est « criminelle et contradictoire ». Beaucoup de ces appareils ne seront pas utilisables faute de cheminée pour le gaz et de puissance électrique pour les installations des particuliers. Les réseaux de distribution de l'E.G.F. n'ont pas été conçus pour faire face à une demande supplémentaire destinée à compenser la réduction de la consommation de fuel de 20 %. Si les usagers recourent massivement aux appareils d'appoint, des coupures de courant seront inévitables. Et les syndicalistes se demandent s'il n'y a pas là une attaque préparée contre l'E.G.F.

La crise est aussi grave depuis plusieurs mois, mais l'opinion publique commence à en prendre conscience, ont dit MM. Nasse et Quidet, respectivement président et secrétaire général de l'U.C.T. Ils ont réclamé un contrôle des marges de prix, une révision de la distribution et de la loi Royer, ainsi que la protection de l'épargne, et s'élèvent contre les mesures prises vis-à-vis de la fiscalité (quotient familial) et de la Sécurité sociale.

CONTRE LA « DIPLOMATIE DE LA CANONNIÈRE »

« La diplomatie de la canonnière est indigne de la manière dont une grande puissance doit se conduire », a déclaré, jeudi, le sénateur démocrate Henry Jackson. Pour l'un des candidats les plus en vue à la présidence des Etats-Unis, cette diplomatie était implicitement évoquée dans les derniers avertissements de MM. Ford et Kissinger.

D'autre part, *« l'Algérie lance un appel pressant à tous les pays en voie de développement afin qu'ils renforcent leur vigilance face aux visées impérialistes et qu'ils organisent la riposte à toute menace d'agression dirigée contre leurs intérêts »*, déclare un communiqué diffusé jeudi soir à Alger par Algérie Presse Service. — *(A.F.P., Reuter.)*

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La police intervient à Toulouse pour libérer deux directeurs de la SNIA retenus par des salariés

De notre correspondant

Toulouse. — Séquestrés dans leurs bureaux depuis jeudi apr[...] midi 26 septembre, par des militants C.G.T. et C.F.D.T. des usin[...] toulousaines de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIA[...] MM. Berthelio et Descarpenteries, respectivement chef du personn[...] et chef de la sécurité des ateliers, ont été libérés à 2 heures [...] matin, ce vendredi, par les forces de l'ordre, — C.R.S. et gendarm[...] mobiles, — qui ont fait évacuer les bureaux de la direction.

Une bousculade a eu lieu, dans ces bureaux, entre les forces de l'ordre et des syndicalistes de la SNIAS, au cours de laquelle trois travailleurs ont été légèrement blessés. Tandis que l'occupation des usines était décidée par une partie du personnel, des discussions se sont ouvertes entre les délégués et M. Gintrand, membre du directoire de la SNIAS, venu de Paris.

Ce conflit est né après l'annonce, mardi 24 septembre, de mutations de travailleurs de la SNIAS à Toulouse — où sont construits les avions civils de la société, qui connaissent actuellement une grave mévente sur les marchés extérieurs — en direction des ateliers de fabrication d'hélicoptères de la même société à Marseille-Marignane (Bouches-du-Rhône) (*le Monde* daté 20-21 mars et 26 septembre). La direction estime que ces déplacements de personnel sont une question de vie ou de mort pour les usines de Toulouse. Selon la direction également, ces mutations à Marignane sont accompagnées de frais de déplacement attribués aux intéressés. Elles ne sont pas considérées comme des licenciements par la direction, qui ajoute toutefois que ceux qui refusent de rejoindre les ateliers d'hélicoptères se placent en situation de rupture de contrat. Les mutations de travailleurs sont provisoires, puisqu'il est prévu, à terme, de transférer la charge de travail « hélicoptères » de Marignane à Toulouse.

Vingt-cinq travailleurs des usines de la SNIAS à Toulouse-Eloi ont accepté ces mutations, huit les ont refusées à ce jour. La direction générale ayant fait savoir que ces huit ouvriers verraient leur contrat suspendu s'ils ne rejoignaient pas leur nouveau poste, des délégations de salari[...] ont aussitôt indiqué que les bu[...]reaux de MM. Berthelio et De[...]carpenteries seraient occupés tou[...] la nuit et que ces deux membre[...] de la direction locale seraien[...] retenus à leur poste. Dans la nui[...] de jeudi à vendredi, pendan[...] que des C.R.S. et des gendarme[...] mobiles prenaient position devan[...] les grilles de l'usine, une vingtain[...] de policiers civils ont pénétré dan[...] les bureaux pour libérer les deu[...] directeurs.

Les syndicats F.O. et C.G.C. on[...] fait savoir, ce vendredi matin[...] qu'ils étaient *« contre toutes le[...] contraintes, contre l'occupation d[...] l'usine et pour la liberté du tra[...]vail »*. M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a estim[...] que *« les séquestrations des personnes de direction ne peuvent que déconsidérer le mouvement syndical »*.

En revanche, la fédération de la métallurgie C.F.D.T. dénonce *« la situation de crise où le patronat et le gouvernement plongent l'industrie aéronautique civile »*, et suggère, en première urgence, *« de lancer l'étude d'un avion civil adapté aux marchés européens et conforme aux nécessités du transport du plus grand nombre »*. Elle réclame, en outre, une discussion au Parlement et elle appelle *« les travailleurs de l'aéronautique à participer à la Journée des métallurgistes européens du 3 octobre prochain »*.

A Toulouse, les centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T., FEN, F.D.S.E.A., UNEF et UNCAL, les partis de gauche, P.C.F., P.S. et P.S.U., les maisons des jeunes et de la culture, indiquent qu'elles s'associent, mardi 1er octobre, à une manifestation de rue pour la défense de l'emploi dans les usines aéronautiques de Toulouse.

LOUIS AIGOUY.

Dans le Maine-et-Loire

Les ouvrières d'une entreprise de confection séquestrent leur directeur

Une quarantaine d'ouvrières de l'entreprise de confection Géraldine à Cholet (Maine-et-Loire), qui devait fermer ses portes ce vendredi 27 septembre en raison de son rachat par une autre société d'Indre-et-Loire, ont séquestré pendant plusieurs heures, jeudi 26 septembre, leur directeur, M. Fournier.

Les salariées licenciées réclamaient leurs bulletins de salaire et les formulaires de l'ASSEDIC qui devaient leur permettre de s'inscrire au chômage. Alors que M. Fournier s'apprêtait à quitter l'usine en voiture, les ouvrières l'interceptèrent et le conduisirent à son bureau, où il fut forcé d'attendre l'arrivée de l'inspecteur du travail.

***

D'autres conflits portant sur des problèmes d'emploi sont signalés dans les Deux-Sèvres, où la C.G.T. s'oppose, notamment, aux licenciements annoncés aux établissements Guéry, une fabrique de matériel de laiterie de Mauléon, qui a déposé son bilan. Dans cette même ville, une usine de chaussures vient de licencier vingt personnes. En Gironde, les cent quatre-vingts ouvriers des Bois africains contreplaqués de Bègles ont décidé d'occuper l'usine après sa fermeture provisoire.

D'autre part, les revendications de salaires sont à l'origine de grèves dans la métallurgie et les industries sous-traitantes de l'automobile. A Saint-Etienne (Loire), une quarantaine de jeunes ouvriers de la SECIM, filiale de Creusot-Loire, spécialisée dans la construction de matériel de sidérurgie et de mécanique, demandent à être rémunérés comme leurs aînés : *« A travail égal, salaire égal »*. Il ont arrêté le travail pendant plusieurs heures jeudi après-midi, et l'ensemble des ouvriers ont occupé l'usine jusqu'à ce que la direction accepte d'examiner ces revendications.

Toujours dans la banlieue stéphanoise, les ouvriers de l'usine Francolam-Nylefer, à Sorbiers, une fabrique de sièges et de remorques de camping, qui poursuit ses activités après avoir déposé son bilan, se sont mis en grève jeudi pour une augmentation de salaires de 5 % à partir du 1er septembre.

A Saint-Dié (Vosges), 80 % des ouvriers de la production — soit 60 % des effectifs — de la Compagnie industrielle de mécanisme (accessoires automobiles), employant un millier de personnes, ont déclenché jeudi un mouvement de grève pour une augmentation de salaires de 8 %. La direction invoquant la crise subie par les constructeurs, n'avait accordé qu'une augmentation de 5 %.

Faits et chiffres

● UN ACCORD GENERAL à long terme sur la coopération dans le domaine de la métallurgie a été signé jeudi 26 septembre, à Moscou, par les représentants du ministère soviétique du commerce extérieur et ceux de la société métallurgique et financière italienne Finsider, faisant partie du groupe financier d'Etat italien IRI, annonce l'agence Tass. Au terme de cet accord, l'Italie livrera à l'U.R.S.S. des tuyaux de grand diamètre et recevra en contrepartie *« certaines matières premières indispensables pour l'industrie métallurgique italienne »*.

● LE TAUX DE CHOMAGE AUX ETATS-UNIS a augmenté en août, passant à 5,4 % de la population active contre 5,3 % en juillet. Il s'agit de la deuxième hausse mensuelle consécutive de 0,1 % de ce taux de chômage américain, qui s'était maintenu aux alentours de 5,2 %. Au cours du premier semestre de 1974, selon le département du travail, environ 4,9 millions d'Américains n'ont pu trouver de travail le mois dernier, alors qu'environ 86,2 millions étaient employés. — *(A.F.P.)*

● PRECISION. — La Saarland Raffinerie GMBH, que nous avons citée parmi les sociétés sarroises à participation française (*le Monde* du 22-23 septembre), nous demande de préciser la composition de son capital : 50 % Charbonnages de la Sarre, 10 % Antar, 10 % Société chimique des charbonnages, 10 % Elf, 20 % Compagnie française des pétroles.

CONJONCTURE

La hausse des prix industriels à la production va se ralentir

PRÉVOIT L'INSEE

« La hausse des prix à la production devrait être moins vive en France au cours des prochains mois », estime l'Institut national de la statistique, au vu des résultats de l'enquête de conjoncture menée en septembre auprès des industriels.

Les réponses des chefs d'entreprise sont significatives. Au début de l'année l'écart entre le pourcentage de ceux qui prévoyaient une hausse et la proportion de ceux qui s'attendaient à une baisse évoluait un peu au-dessous de + 75, + 76 en février, + 75 en mars et + 77 en avril. Cet écart est revenu à + 53 seulement en septembre. L'amélioration est donc très nette, particulièrement pour ce qui concerne les produits de la chimie, le caoutchouc, le bois, les textiles.

Parallèlement, les chefs d'entreprise ont signalé à l'INSEE un ralentissement de leur production, surtout dans les secteurs produisant des biens de consommation. L'INSEE note qu' *« après une très longue période de quasi-saturation des capacités de production, l'industrie française est maintenant entrée dans une phase de détente »*.

[Cette enquête de l'INSEE montre que le nouveau — et plus sévère — régime des prix industriels à la production, qui entrera en application le 1er octobre pour une période d'un an (voir nos éditions d'hier), a des chances d'atteindre ses objectifs. Ceux-ci, rappelons-le, sont un freinage, pour moitié en 1975, de la hausse des prix de détail des produits manufacturés. Les spécialistes savent bien, en effet, que, s'il est très difficile de ralentir la hausse des prix par des mesures autoritaires en période de surchauffe inflationniste, il n'en va pas de même quand la tendance est à la décrue. Or, c'est bien ce qui se produit actuellement du fait de la baisse des cours des matières premières, malgré les inquiétudes qu'on peut avoir en ce qui concerne les prix pétroliers.]

LE P.C.F. : il faut éviter que le pays ne s'enlise.

Le bureau politique du P.C.F. a publié, jeudi 26 septembre, une déclaration dans laquelle il souligne notamment :

« La situation économique et sociale sérieuse que connaît le pays sert de prétexte à Giscard d'Estaing et à son gouvernement pour une gigantesque campagne d'intoxication sur les causes de cette situation et sur la nécessité de « l'union sacrée dans l'austérité » comme seule solution pour y faire face. (...)

» Rien ne justifie les sacrifices demandés aux Français qui vivent de leur travail. Tous ceux qui subissent le joug du grand patronat ne doivent pas alimenter plus longtemps le gouffre sans fond des superprofits et des gaspillages des grandes sociétés multinationales. Il faut éviter que le pays ne s'enlise dans des difficultés croissantes au seul bénéfice d'une caste étroite de féodaux de l'industrie et de la banque. »

Le bureau politique a, en outre, décidé de lancer une importante campagne de propagande pour diffuser les mesures proposées par M. Georges Marchais dans son discours d'Albertville (*le Monde* du 26 septembre).

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/2	11 1/2	8 3/4	9 1/4	8	9
1 mois	11 7/8	12 3/8	9 1/8	9 5/8	9 3/4	10 1/4
3 mois	11 7/8	12 3/8	9 3/8	9 7/8	10 1/2	11
6 mois	12	12 1/2	9 7/8	10 3/8	10 1/2	11

COLLOQUES

QUARANTE SYNDICALISTES AFRICAINS ONT PARTICIPÉ A UN SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR FORCE OUVRIÈRE.

Un séminaire africain et malgache, organisé par l'Institut syndical de coopération qu'a créé, en 1972, Force ouvrière, vient de réunir pendant trois semaines une quarantaine de participants venus de quatorze pays francophones. Tous sont des syndicalistes de haut niveau, et cette session, tout en complétant la compétence technique des stagiaires, était aussi destinée à renforcer le réseau des « relations fraternelles » entre organisations syndicales.

Cependant, parmi les militants présents, seuls ceux de trois pays : Dahomey, Madagascar et Haute-Volta, appartenaient à des organisations affiliées, comme Force ouvrière, à la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres). Ailleurs, les confédérations nationales adhèrent parfois à la C.M.T. (ex-chrétienne), ou à la F.S.M. (influencées par les pays socialistes), et, le plus souvent, n'ont pas de liens internationaux.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La décomposition du système monétaire

(Suite de la première page.)

…n'est plus une revue, une …ication financière spécialisée …ne tente de dresser un paral… entre la situation d'aujour…i et celle qui régnait dans le …de à la veille de la grande …ession. Le plus souvent, …rcice consiste, comme pour se …urer, à démontrer que les simi…ies sont trompeuses et que …istoire ne se répétera pas », …me l'affirme, par exemple, le …der bulletin mensuel (numéro …eptembre) de la First National … Bank. Les raisons invoquées … les experts de la grande …que de New-York rendent un …connu : la terrible récession …années 30 a été causée par une …ale déflation monétaire, et … aucune banque centrale « ne …mettra cela ».

…epuis quelques temps toutefois, …économistes officiels se font … modestes et, dans leur der… rapport annuel, ceux du …ds monétaire confessent tout …nement qu'« en dépit du fait …on s'attend en général à une …rise de l'expansion dans les …ncipaux pays industriels, il est …abituellement difficile de faire … balance entre les forces …xpansion et les forces de …traction qui se disputent l'éco…mie mondiale ». Devant l'assurance des uns et la renonciation des autres à établir un diagnostic, l'analyse faite il y a quarante-quatre ans par le Cassandre du *New York Times* apparaît somme toute plus actuelle, parce que de nature à nous éclairer sur la profondeur des bouleversements qui ont commencé à se manifester.

Ce qui semble justifier l'analogie entre les événements auxquels nous assistons et les derniers soubresauts des années folles qui suivirent la première guerre mondiale, c'est que, dans les deux cas, le mouvement général des affaires s'est considérablement emballé avant de donner les premiers signes de ralentissement. A l'automne de 1929, la situation économique n'avait jamais paru aussi bonne dans les grands pays industriels et notamment aux Etats-Unis. En 1973, ont été battus tous les records d'expansion. Le P.N.B. des nations de l'O.C.D.E. a globalement augmenté de 6 3/4 %, ce qui est un taux anormalement élevé, le commerce mondial a fait de nouveaux et sensationnels progrès (+ 12 % en volume) ; il est vrai que simultanément les prix ont augmenté, en moyenne toujours, de 7 %, ce qui « à l'époque » paraissait — et était effectivement — considérable (mais l'on a fait beaucoup mieux depuis).

Un mot tabou

…e plus étonnant, quand on lit … documents internationaux — …amment le dernier rapport …uel du F.M.I. — qui relatent … faits, c'est qu'un mot n'y …re jamais. On y rapporte bien … certaines matières premières, …les que le zinc, le riz, le blé, …sucre, etc., ont vu entre 1973 … le début de 1974 leur prix …gmenter à peu près autant que … pétrole ; on y relate bien, dans … chapitres consacrés aux …estions plus proprement mo…étaires, que le prix de l'or est …ssé d'un peu plus de 60 dol…s l'once à plus de 180 dollars … plus haut en l'espace de …ins de 18 mois : mais on cher…erait en vain le mot de « spé…lation », comme si ce terme …avait caractériser le compor…ment de tel ou tel agent éco…mique, mais certainement pas …ui de l'économie tout entière. Tout a été dit ou presque sur …ncroyable fièvre de spéculation boursière qui enflamma dans la deuxième moitié des années 20 le peuple américain ; mais on reste muet ou en tout cas très discret sur le phénomène de même nature qui se déroule sous nos yeux depuis quelques années. La hausse de 100 % de la Bourse de Tokyo en 1972 était due, à en croire les commentateurs sérieux, principalement à la « confiance » des opérateurs dans l'avenir de l'économie japonaise, et c'est tout juste en Europe si on se souvient du scandale de l'I.O.S. (1). Quant à la flambée des cours des grands produits de base, on l'explique sans rire par la pénurie de l'offre, comme si, sur un marché, un renchérissement brutal pouvait s'expliquer par autre chose que par une insuffisance de celle-ci par rapport à la demande. Il est évident qu'une telle « explication » confine à la tautologie. Reste à savoir pourquoi, en l'espace de douze mois ou à peu près, les ordres d'achats sur la laine, le zinc, le cuivre, le sisal, etc., ont augmenté dans de si fortes proportions, allant parfois jusqu'à 40 %.

La vérité est que depuis deux ou trois ans, l'activité économique a été artificiellement gonflée par une formidable vague de spéculation qui s'est abattue successivement ou simultanément sur certaines Bourses de valeur (jusqu'à la fin de 1972), les marchés de matières premières, les biens immobiliers et *last but not least*, les marchés des changes, où l'on a vu des banques d'un grand renom, britanniques ou suisses, prendre d'énormes positions, c'est-à-dire opérer *à découvert*, à l'instar d'établissements allemands (Herstatt, etc...) ou américains (Bank of San Diego, National Franklin) n'ayant pas les mêmes traditions.

Naturellement ces achats n'ont pu se faire sans un recours massif au crédit. Ils expliquent pour une part importante l'expansion également spectaculaire des demandes de crédits sur le marché de l'eurodollar dont le volume a augmenté, selon la BRI, de quelque 50 % en 1973 (la progression a été encore moins forte au même rythme au premier semestre de 1974 pour faire place à une contraction depuis l'affaire Herstatt). Que la demande de crédit ne se soit pas ralentie malgré l'élévation des taux d'intérêt, pratiquement toujours supérieure à 10 % et atteignant parfois 13 à 14 %, atteste son caractère hautement spéculatif. Sur le marché de l'or et de quelques autres produits, des écarts de cours de 5 % à 10 % en une ou deux séances ne sont pas rares : l'excitation du casino s'est emparée de tous les marchés et cela a été incontestablement favorisé par l'extraordinaire accroissement des moyens de paiements mis en circulation.

Une cause « oubliée » par le F.M.I.

La cause immédiate de ce problème ne paraît guère douteuse, mais, là encore, les « experts » internationaux refusent de voir l'évidence, peut-être pour échapper au reproche d'être de mauvais gestionnaires. De 1970 à 1973, le total des réserves comptabilisées par les banques centrales (et le F.M.I.) a doublé, passant de quelque 93 milliards de dollars à environ 200 milliards. Les stocks d'or étant gelés au prix absurde de 42,22 dollars l'once, l'essentiel de l'augmentation provient d'un gonflement des avoirs en sterling et surtout en dollars, consécutif aux énormes déficits de la balance des paiements américaine enregistrés jusqu'en mars 1973, c'est-à-dire jusqu'au moment où les banques européennes et japonaises se sont lassées d'accumuler des dollars.

En s'efforçant de contenir le crédit après que celui-ci a pu — à cause *notamment* du dérèglement du système monétaire international — répondre aux « insatiables » demandes (fortement avivées par la spéculation) du public et des entreprises, les pouvoirs publics contribuent à aggraver la tension. Il arrive qu'administrés trop tard et à dose massive, les remèdes fassent plus de mal que de bien, surtout si rien n'est fait pour apurer la situation antérieure. Les restrictions du crédit poussent à la hausse le loyer de l'argent qui a déjà naturellement tendance à monter parce que les banques ont constamment besoin de nouveaux dépôts pour alimenter leurs opérations de prêts. Cette hausse a pour effet inéluctable de déprimer un peu plus les cours de Bourse, ce qui empêche pratiquement les émissions d'actions ou d'obligations nouvelles et rend encore plus nécessaire pour les entreprises le recours au crédit bancaire — c'est-à-dire à la création monétaire — pour financer leurs investissements et les stocks considérables constitués avant le printemps quand le renchérissement des matières premières paraissait ne devoir jamais prendre fin...

La croissance de l'euromarché, notons-le en passant, s'explique de la même façon que la progression de la masse monétaire des Etats submergés de 1970 à 1973 par la vague des dollars engendrée par le déficit américain.

Dans l'article auquel il a été fait allusion plus haut, publié ce mois-ci par la First National City Bank, celle-ci mentionne parmi les causes de la déflation dont a été victime l'économie américaine entre 1929 et 1933 la brutale diminution du « multiplicateur », c'est-à-dire du rapport existant entre le total des réserves bancaires et le total des moyens de paiement créés à partir d'elles. Cette décentralisation a été provoquée par le retrait de dépôts auxquels procéda un public affolé par les faillites en chaîne survenues alors dans la profession bancaire. Dans son analyse des faits, la City Bank omet de mentionner le principal : que dans la période antérieure, de 1925 à 1929, les banques avaient multiplié le crédit au-delà de toute prudence.

En « oubliant » cette circonstance, elle risque de bercer ses lecteurs dans une fausse sécurité, et cela d'autant plus qu'elle affirme, sans autre preuve, qu'aujourd'hui la répétition de tels événements est impossible « *parce que les autorités interviendraient* ». La City Bank ignorait-elle que justement il n'existe aucune autorité de tutelle sur le marché de l'eurodollar, dont la masse est égale à environ la moitié de la masse monétaire américaine entendue au sens large (y compris les dépôts à terme) ? Feint-elle de penser que les bonnes paroles prononcées par les ministres des finances des six grands pays réunis au château de Champs-sur-Marne, les 7 et 8 septembre derniers, suppléent à cette carence ? Qu'arriverait-il si plusieurs des banques centrales qui ont fourni des réserves à l'euromarché les retiraient soudainement pour faire face à leurs propres obligations de paiement ?

Certes, l'évolution récente du marché laisse espérer que, après les retentissantes déconfitures occasionnées par la spéculation sur les changes, un certain assainissement des bilans est en train de se produire, grâce à une contraction des crédits accordés (comment, toutefois, seront remboursés les crédits qui ont servi à acheter des matières premières si les cours de ces dernières continuent à se déprimer ?). Il reste que, fondamentalement, le vaste marché international des capitaux situé de ce côté-ci de l'Atlantique fonctionne en dehors de tout contrôle. Où est le « progrès » par rapport à 1929 si, au lieu de raisonner à l'échelle de chaque nation en particulier, on porte ses regards sur le monde sans frontières d'aujourd'hui ? Il n'est pas certain que les mêmes événements se répètent, mais aucun mécanisme actuellement existant ne nous en donne l'assurance.

Les théoriciens de la grande crise ont discuté à perte de vue sur le point de savoir si le remède devait ou non consister, après une débauche de consommation improductive (par rapport aux moyens de l'époque), dans une réduction du pouvoir d'achat de la population. La querelle a été envenimée et irrémédiablement faussée par le fait que les partisans de l'austérité n'ont parlé que des salaires. De nos jours, le parti extraordinaire que les pays exportateurs de pétrole ont su tirer du désordre ambiant nous dispense de chercher une réponse. Celle-ci est inscrite dans les faits.

Il n'est pas possible de douter que la correction des déséquilibres actuels passe, entre autres choses, par une réduction de la consommation, du gaspillage, notamment de produits énergétiques, des pays les plus riches et de ceux qui, tel le Brésil, ont joué à être riches. C'est un nouveau « modèle » d'économie qu'il faut substituer à l'ancien, dont le moteur ne soit plus, pour reprendre l'expression des experts de M. Hoover, l'appétit « *pratiquement insatiable* » des biens et des services.

Mais que la nécessaire réforme en profondeur de la société ne serve pas d'alibi pour se dispenser d'assainir la situation financière et monétaire ! Sans cet effort préalable, il y a toutes chances que le monde connaisse à nouveau les pires difficultés et soit obligé de sacrifier les avantages incomparables du libre-échange entre les nations (libre-échange qui peut très bien porter sur autre chose que les automobiles et les cosmétiques). Rien n'indique malheureusement qu'il sera entrepris. Pour surmonter la crise des paiements internationaux, exacerbée par le quadruplement des prix du pétrole, tous les pays, à commencer par la France, ne proposeront à Washington qu'une extension — c'est-à-dire une aggravation — des expédients auxquels ils ont déjà recours.

PAUL FABRA.

Prochain article :

UNE FAUSSE SOLUTION : LE « RECYCLAGE »

(1) Créé en 1956 par Bernard Cornfeld, Investors Overseas Services (I.O.S.) devint en quelques années l'un des plus grands fonds d'investissement du monde. Lorsqu'il s'effondra en 1970, il avait drainé plus de 2 milliards de dollars. Le « krach » d'I.O.S. entraîna la ruine de plusieurs centaines de milliers d'épargnants.

LA VIE ÉCONOMIQUE

TIERS-MONDE

30 MILLIONS DE DOLLARS SEULEMENT (SUR 8 MILLIARDS PROMIS) VERSÉS AU FONDS D'URGENCE DE L'ONU

New-York (Nations unies). — Selon un rapport des Nations unies, un grand nombre des trente-deux pays les plus durement touchés par le gonflement des prix du pétrole et des produits alimentaires sont exposés à un désastre économique et, dans certains cas, à la famine. Ce rapport a été préparé pour la réunion, le 27 septembre, des représentants de quarante-six pays riches qui doivent participer aux programmes d'aide d'urgence votés par l'Assemblée générale extraordinaire d'avril dernier.

Les engagements pris de façon bilatérale ou multilatérale représentent plus de 8 milliards de dollars (38 milliards de francs). Cependant, les sommes effectivement reçues se montent aux 30 millions de dollars versés par le Venezuela, auxquels il faut ajouter les 40 000 dollars versés par l'Islande.

De nombreux donateurs, y compris la Communauté européenne, ont souscrit des engagements à la condition que les pays producteurs de pétrole et d'autres pays industriels apportent des contributions appropriées. — (A.P.)

● RECTIFICATIF. — Une regrettable coquille typographique nous a fait écrire dans *le Monde* du 26 juin que la société américaine G.T.E. « contrôlera » une usine à Sidi-Bel-Abbès. C'est « construira » qu'il fallait lire. Le montant du contrat passé par la firme américaine représente plus de 1 milliard de francs.

A L'ÉTRANGER

EN DÉVALUANT LE DOLLAR

Le gouvernement australien a surtout voulu sortir le pays de son désenchantement

De notre correspondant

Canberra. — La décision du gouvernement de dévaluer de 12 % le dollar australien et de mettre un terme aux liens avec le dollar américain a été chaleureusement accueillie ici. Au moins pour le court terme, cette mesure améliore considérablement les relations, qui étaient tendues, entre le pouvoir, d'une part, les milieux d'affaires, les syndicats et les fermiers d'autre part.

Cependant, nul ne doute que cette décision, pour populaire qu'elle soit, contribuera à relancer une inflation dont le taux annuel est déjà, actuellement, de 20 %. Bien des observateurs pensent que, profitant de ce nouveau désenchantement, l'opposition conservatrice fera tout pour provoquer des élections anticipées pendant le premier semestre de 1975.

La dévaluation est surtout un geste politique, même si elle devait tôt ou tard intervenir. Le taux d'expansion des exportations a baissé et celui des importations a crû de 80 % en un an, le cabinet ayant décidé de stimuler la concurrence. D'où un déficit croissant de la balance des paiements. Cependant, le matelas de réserves de devises était encore assez épais pour repousser l'échéance.

Le développement des importations avait été vivement critiqué par les syndicats et les industriels à un moment où l'on recense 130 000 chômeurs (1,82 % de la population active), nombre qui s'accroît de 4 000 par semaine. Ces protestations ont poussé le gouvernement à agir vite. D'autre part, les milieux d'affaires sont démoralisés : depuis vingt-trois ans, des équipes qui leur étaient favorables se succédaient au pouvoir et ils n'ont pu s'habituer depuis 1972 à un gouvernement travailliste pratiquant une forme de socialisme, pourtant très timide. Cette attitude est encore plus évidente depuis la semaine dernière puisque le budget prévoit un transfert massif de fonds d'un secteur privé affaibli à un secteur public en pleine expansion.

La dévaluation a cependant fait disparaître, en partie, ce désenchantement. Même si, contrairement à ce qu'espèrent les syndicats et ce que proclame le pouvoir, elle n'aura pas d'effets rapides sur le chômage ni, avant l'an prochain, sur les importations. Le gouvernement s'attache d'ailleurs à tenter de convaincre son électorat que l'Australie ne peut de toute façon pas agir rapidement et de façon significative sur l'inflation. Il se préoccupe avant tout du niveau de l'emploi et cherche à protéger, autant que faire se peut, des effets de la hausse des prix les familles à faible revenu.

KENNETH RANDALL.

PÊCHE

En Norvège

LES LIMITES TERRITORIALES VONT ÊTRE ÉTENDUES

Oslo *(A.P., Reuter)*. — Le gouvernement norvégien a annoncé, le lundi 26 septembre, qu'il allait étendre, en 1975, ses limites de pêche le long de la côte nord du pays, en trois phases : tout d'abord, la création, à partir du 1er janvier 1975, de zones de réserves en dehors de l'actuelle limite de 12 milles, où la pêche sera interdite à tous les étrangers. Ensuite, extension des limites de pêche à 50 milles, après consultation des pays concernés : la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la Pologne, l'U.R.S.S. et, probablement, les Pays-Bas. Cette décision fait suite à l'abandon par l'U.R.S.S. de l'accord international sur les quotas de pêche de morue, précise le communiqué du gouvernement). Enfin, établissement d'une zone économique de 200 milles dès que les lois internationales le permettront.

M. Jens Evensen, ministre du commerce et de la navigation, a été relevé temporairement de ses fonctions et nommé ministre spécial des limites de pêche et du droit maritime. C'est lui qui sera chargé de négocier avec les pays concernés dès le mois d'octobre.

● DANS LES PAYS DE L'O.C.D.E., les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de plus de 13 % en un an (juillet 1974 comparé à juillet 1973). Pour les seuls pays européens, la hausse du coût de la vie s'établit à 13,7 %, indique, dans sa dernière note de conjoncture, l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.). Se situent en dessous de la moyenne l'Allemagne fédérale (+ 6,9 %), la Suède (+ 8,4 %), les Pays-Bas (+ 9,6 %), la Suisse (+ 9,8 %), les États-Unis (+ 11,7 %) ; au-dessus, la Belgique (+ 13,7 %), la France (+ 14,4 %), la Grande-Bretagne (+ 17,1 %), l'Italie (+ 18,9 %), le Japon (+ 25,2 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION CORPORATION LIMITED

(Enregistrée en République d'Afrique du Sud)

AVIS AUX DÉTENTEURS DE CERTIFICATS D'ACTIONS AU PORT

OFFRE PAR

GOLD FIELDS OF SOUTH AFRICA LIMITED

(Enregistrée en République d'Afrique du Sud)

Gold Fields of South Africa Limited (« GFSA ») offre d'acquérir Union Corporation Limited (« Unicorp ») par l'échange des actions sur les bases suivantes :

Pour cent actions ordinaires de 6,25 cents chacune Unicorp. — Six actions ordinaires nouvelles 25 cents chacune GFSA ; Sept actions privilégiées convertibles cumulatives remboursables 25 cents chacune GFSA (« les actions privilégiées convertibles ») entièrement libérées,

et dans la même proportion pour toute quantité supérieure ou inférieure d'actions ordinaires Unicorp.

Les termes complets et définitions de l'offre sont indiqués dans le document de l'offre dont des exemplaires, ainsi que les formules d'acceptation peuvent être obtenus à l'une des adresses suivantes :

Royaum-Uni : LLOYDS BANK LIMITED, Registrar's Department, The Causeway, Goring-By-Sea, Worthing, West Sussex BN 12 6 DA. England.
Les secrétaires de Londres de Golds Fields of South Africa Limited.

Afrique du Sud : GOLD FIELDS OF SOUTH AFRICA LIMITED, 75 Fox Street, (P.O. Box 1167), Johannesburg 2001 (Sud Afrique).

France : LLOYDS BANK INTERNATIONAL (FRANCE) LIMITED 43, Boulevard des Capucines, 75002 PARIS, France.

Veuillez vous assurer que la formule d'acceptation soit postée af qu'elle parvienne au plus tard le vendredi 25 octobre 1974, à 16 heur (heure locale).

Les certificats d'actions anciennement de 12 shillings, 6 pence représentent maintenant 20 actions de 6,25 cents S.A. chacune.

Emis à la demande de Gold Fields of South Africa Limited, par Hill Samuel & Co, Limited.
100 Wood Street.
Londres EC2P 2AJ.
26 septembre 1974.

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 SEPTEMBRE 1974

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle, tenue à Monte-Carlo, le 20 septembre 1974, le prince Louis de Polignac, président du conseil d'administration, a soumis à l'approbation des actionnaires les résultats de l'exercice clôturé le 31 mars 1974, qui se soldent par un bénéfice de 10 825 165,36 F contre 10 429 847,20 F lors de l'exercice précédent.

Les recettes totales ont atteint le montant de 160 614 011,35 F contre 129 239 772,70 F en 1972-1973 ; le cash-flow correspondant, non compris les réalisations d'actif, s'est élevé à 16 131 843,18 F contre 20 109 096,48 F l'année dernière.

L'assemblée générale a approuvé la distribution de l'intérêt statutaire de 0,25 F et d'un dividende de 1 F par action de valeur nominale de 5 F, soit un revenu total par action de 1,25 F. Le paiement en sera effectué à partir du lundi 4 novembre 1974 par le service des titres de la Société. L'assemblée a également décidé d'inscrire un montant de 266 341,27 F au poste « Report à nouveau » du bilan portant celui-ci à 6 398 295,82 F.

L'ensemble des autres résolutions ont été approuvées par l'assemblée, notamment celle donnant quitus de leur gestion aux administrateurs en exercice au 31 mars 1974 et quitus définitif à M. Guy de Brignac.

SICOMI - EUROBAIL

Une coquille s'étant glissée dans le communiqué paru dans *le Monde* du 26 septembre 1974, le deuxième paragraphe doit se lire ainsi :

« *Pour apprécier cette évolution, il convient de rappeler que le capital d'EUROBAIL qui était de 30 millions de francs au 1er janvier 1973 est passé à 45 millions de francs le 1er avril 1973 et à 100 millions de francs le 1er mars 1974.* »

MOULINEX

La situation provisoire au 30 juin 1974, établie sur les mêmes bases que l'an dernier, fait ressortir un résultat bénéficiaire de 62 269 000 F, contre 51 375 000 F au 30 juin 1973 (pour des ventes semestrielles hors taxes s'élevant à 471 427 000 F contre 379 452 000 F l'an dernier).

Il y a lieu de préciser :

1) Que ce résultat provisoire se trouve ramené à 55 330 000 F par la provision qui a été passée pour paiement, en juillet 1974, de la contribution exceptionnelle de 18 % basée sur l'impôt de 1973.

2) Que le résultat du premier semestre 1974 a été établi après une dotation de 31 077 000 F aux comptes d'amortissement contre seulement 23 127 000 F au 30 juin 1973.

POCLAIN

La situation provisoire arrêtée au 30 juin 1974 fait apparaître un bénéfice semestriel, avant provision pour impôts, de 25 943 040,11 F contre 33 897 542,86 F pour le premier semestre de l'exercice 1973.

Ce résultat a été déterminé après dotation d'une somme de 9 960 773,78 F aux amortissements de 7 412 921,24 F aux provisions à caractère de réserves (provisions pour investissement et pour hausse des prix), soit au total 17 373 695,02 F contre la somme de 12 096 367,38 F pour la période correspondante de 1973.

La rentabilité, légèrement affectée au cours du premier semestre par l'augmentation des coûts, devrait se maintenir, en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'exercice, à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent.

Malgré le ralentissement de la conjoncture, le carnet de commandes et le développement de l'exportation appuyé par un réseau bien structuré vers les zones pétrolières devraient permettre une activité convenable pour le deuxième semestre 1974.

SAUPIQUET

La situation provisoire du 1er semestre 1974 fait apparaître, pour un chiffre d'affaires, net, hors taxes, de 173 463 000 F un résultat après provision pour amortissements, et avant impôt de 9 441 792 F, contre respectivement 134 909 000 F et 1 million 536 196 F, chiffres correspondants pour la même période de 1973.

Cette situation traduit, après la période de restructuration de l'entreprise résultant de la fusion Saupiquet - Cassegrain - CINAL, le retour à un taux de rentabilité normal.

La tendance du troisième trimestre demeure satisfaisante.

Le conseil d'administration a enregistré la démission de M. Jean-Louis Chancel, vice-président directeur général, et de M. Pierre Bonis, administrateur-directeur.

Il a appelé à siéger la Compagnie de navigation mixte, représentée par M. Emmanuel Gautier.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 SEPTEMBRE

[L]a baisse s'accentue

[...]bute des cours, qui s'était [...] mardi pour reprendre [...]di, s'est accélérée jeudi. Il [...] que les motifs de baisse [...]as manqué. Au veto alle[...]ur l'augmentation des prix [...]s se sont ajoutés le médio[...]portement de Wall Street [...]l'annonce d'une réduction [...]x de base des banques, et [...] la crainte d'une pénurie [...] lourd pour l'industrie en [...]

[...]utons les appréhensions [...]ntes de l'industrie automo[...] les résultats semestriels [...]res de sociétés dont les [...]urent les vedettes du mar[...] l'on comprendra que le [...]isme des opérateurs se soit [...]ué. Au surplus, l'état catas[...]que de la Bourse de Londres [...]iné de nouvelles ventes en [...]ance de la City.

[...]s ces conditions, il n'est pas [...]nt que la baisse moyenne [...]urs se soit située à nouveau [...]2 % et 3 %, la cotation de [...]s titres, et non des moin[...] — Michelin, L.M.T., Moulinex, [...]Poclain, Pricel, — ayant dû [...]etardée. La banque, l'ali[...]tion, les travaux publics, la [...]uction électrique, la chimie [...]rechef payé leur tribut : [...]-Poulenc a perdu 4 %.

[...] valeurs étrangères, baisse [...]méricaines, résistance des [...]ndes et effritement des hol[...]ises.

[...] de variations aux pétroles [...]ationaux. Repli général des [...], à quelques exceptions près. [...] le marché de l'or, recul du [...] et du kilo en barre à 23 140 [...] et 23 200 F contre 23 450 F [...]375 F et quasi-stabilité du [...]éon à 260,20 (— 0,70 F), ce [...]'a pas empêché la baisse de [...]ute 4 1/2 % 1973. Le volume [...]ansactions sur le métal s'est [...] à 28 millions de F contre [...]llions.

[COU]RS DU DOLLAR A TOKYO

	26/9	27/9
[...]r (en yens) ..	295 80	298 80

LONDRES

Légère reprise

Une légère reprise a été enregistrée à Londres, à l'ouverture, sur les industrielles et les pétroles. Recul des mines d'or.

OR (ouverture) dollars) : 146 .. contre 145 40

VALEURS	CLOTURE 26/9	COURS 27/9
War Loan 3 1/2 %	24 1/2	24 1/2
Beechams	124 1/2	128 1/4
British Petroleum.....	287 1/2	271 1/2
Shell	144	147 1/2
Vickers	78 3/4	80 1/4
Imperial Chemical	158 ...	161
Courtaulds	68 3/4	70 3/4
De Beers	158 ...	158 ...
* Western Holdings ...	29 3/8	29 1/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	78 ...	77
* West Driefontein ...	34 1/2	33 1/2

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	....
Effets privés....	....	13 3/8 %
Moyen terme...	......	12 %

NOUVELLES DES SOCIETES

LE NICKEL. — Accroissement notable de la production au cours du premier semestre (32 500 tonnes contre 57 000 tonnes pour toute l'année 1973), le chiffre d'affaires s'élevant à 615,5 millions de francs contre 835,8 millions de francs, également pour tout l'exercice 1973. Les prix unitaires de vente ont augmenté en dollars, mais la hausse des coûts de fabrication a été sensible, notamment celle du fuel. Compte tenu de l'allégement des droits et taxes en Nouvelle-Calédonie, le compte d'exploitation « nickel » est en équilibre, le résultat net s'établissant à 8,4 millions de francs, grâce à l'encaissement des dividendes des filiales.

PENARROYA. — Forte augmentation du chiffre d'affaires semestriel : 740 millions de francs contre 902 millions de francs pour toute l'année 1973. Résultats du semestre : 20,87 millions de francs contre 15,45 millions de francs.

COMPAGNIE PARISIENNE DE REESCOMPTE. — Attribution gratuite d'une action nouvelle pour deux anciennes.

SOCIETE DE BANQUE ET DE PARTICIPATIONS. — La direction du Trésor a autorisé une prise de participation de 33,34 % dans le capital de la Société de banque et de participations par la firme britannique Keyser-Ullmann.

NEW YORK

Nouveau repli

Un nouveau repli a été enregistré vendredi à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 11,95 points, s'établissant en clôture à 637,98. La baisse a été acquise dès la première heure, la tendance restant stationnaire jusqu'à la fin de la semaine. Le marché a été très peu actif, avec 9,06 millions de titres échangés contre 17,62 millions, soit le montant le plus faible depuis le 12 août. De plus, de nombreux opérateurs sont absents en raison de la fête juive du Yom Kippour. Une certaine déception continue de se manifester après la réaction négative du marché à la réduction du taux de base de deux grandes banques, qui n'ont pas été suivies, tant s'en faut. La situation économique est toujours préoccupante, avec une baisse des principaux indicateurs économiques, la plus importante depuis décembre dernier. Enfin, les milieux financiers attendent peu de résultats du « sommet économique sur l'inflation » des 27 et 28 septembre. Parmi les compartiments les plus touchés figurent les chimiques (Du Pont), les pétroles (Exxon, au plus bas de l'année) et les sidérurgiques.

Indices Dow Jones : transports, 133,78 (— 3,24) ; services publics, 62,56 (— 0,10).

VALEURS	COURS 25/9	COURS 26/9
Alcoa	43 ...	41 1/2
A.T.T.	41 7/8	42 1/4
Boeing	17 1/2	17 3/4
Chase Manhattan Bank ..	31 3/8	31 3/8
Du Pont de Nemours	116 1/2	113 1/4
Eastman Kodak	72 3/8	69 1/4
Exxon	61 1/2	60 ...
Ford	37 7/8	37 1/4
General Electric	33 3/8	33 ...
General Foods	17 1/4	17 ...
General Motors	37 1/2	36 7/8
Goodyear	14 1/8	13 7/8
I.B.M.	165 ...	164 ...
I.T.T.	16 1/2	16 1/2
Kennecott	28 3/4	27 1/2
Mobil Oil	34 3/8	33 5/8
Pfizer	26 ...	25 5/8
Schlumberger	85 ...	83 ...
Texaco	22 ...	21 1/2
U.A.L. Inc.	16 1/2	16 3/4
Union Carbide	39 1/2	38 7/8
U.S. Steel	43 7/8	43 ...
Westinghouse	10 ...	9 3/4
Woolworth	11 3/8	11 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.)

	25 sept.	26 sept.
Valeurs françaises ..	65,1	63,4
Valeurs étrangères ..	73,4	72,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,4	53,7

BOURSE DE PARIS — 26 SEPTEMBRE — COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

« VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)........	4 791	4 783	4 77
Canada ($ can. 1).......	4 876	4 867	4 80
Allemagne (100 DM) ...	180 380	180 040	179 50
Belgique (100 fr.).......	12 192	12 182	12
Danemark (100 krd.)....	77 850	77 670	77 25
Espagne (100 pes.)	8 317	8 315	8 17
Grande-Bretagne (£ 1) .	11 097	11 105	11 03
Italie (100 lires)	0 724	0 723	0 69
Norvège (100 krn.)......	86 350	86 220	86 75
Pays-Bas (100 fl.)	176 800	176 375	175 75
Portugal (100 esc.) ...	18 630	18 630	18
Suède (100 krs.)	107 370	107 220	106 25
Suisse (100 fr.)........	168 340	168 750	166 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 26/9
Or fin (kilo en barre)	23375	23180
Or fin (kilo en lingot)	23450	23140
Pièce française (20 fr.)	260 90	260 20
Pièce française (10 fr.)	199	190 90
Pièce suisse (20 fr.)...	251 50	248
Union latine (20 fr.)..	245	245 ..
Souverain	248	246 80
Pièce de 20 dollars...	1342	1334
Pièce de 10 dollars ..	738	735
Pièce de 5 dollars....	450 ..	448
Pièce de 50 pesos	966 .	951 ..
Pièce de 10 florins	226 .	225

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 septembre 1974 a été tiré à 549 614 exemplaires.

A B C D E F G

FORTE BAISSE JEUDI A LA BOURSE DE PARIS

Une nouvelle et désastreuse chute des cours s'est produite jeudi à la Bourse de Paris. La baisse a atteint 3 % en moyenne, mais certaines valeurs, et non des moindres, ont perdu plus de 10 %. Les secteurs les plus déprimés précédemment, comme les pneumatiques Michelin, ont encore été affectés, tandis que l'on s'attaquait aux valeurs de père de famille, les plus traditionnelles (Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kuhlmann).

Ajoutons l'écroulement de la Banque de Londres, qui a provoqué la revente des titres français achetés massivement en 1972 et 1973, tels que Française des pétroles, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Moët-Hennessy. Pour alourdir encore l'atmosphère, les rares accalmies enregistrées dans la baisse sont immédiatement suivies de douloureuses rechutes.

Fermeté du franc

Le franc français était très ferme vendredi matin sur les marchés des changes, tant vis-à-vis du dollar, qui revenait à 4,75 1/2 F contre 4,77 F, que vis-à-vis du deutschemark, qui est tombé à son niveau le plus bas depuis le 21 janvier dernier, soit 1,73 3/4 F contre 1,80 F ces jours derniers, et 1,76 F il y a huit mois.

Pour protester contre la fermeture des puits

LES MINEURS DE FAULQUEMONT SE METTENT EN GRÈVE

Les trois cents mineurs de charbon du puits de Faulquemont (Moselle) se sont mis en grève, ce vendredi matin 27 septembre, pour protester contre la fermeture du puits qui doit intervenir ce soir. La direction juge que ce puits, mis en exploitation en 1938, n'est plus rentable.

Les mineurs répondent au mot d'ordre lancé par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. Ils devaient défiler dans les rues de la localité pour alerter l'opinion publique sur la fermeture du puits de charbon lorrain, « *au moment même*, déclarent les syndicats, *où se trouve menacée l'indépendance énergétique de la France par suite de la pénurie de pétrole* ».

Les syndicats ont toujours contesté la décision de fermer le puits de Faulquemont, estimant que c'est même l'un des sièges des houillères de Lorraine les plus riches en réserves en profondeur. Ils repoussent les arguments de la direction selon lesquels il faudrait deux ans de travaux préparatoires (creusement d'un étage supplémentaire) pour poursuivre l'exploitation de Faulquemont. Selon eux, ces travaux ayant été faits aux deux tiers, la remise en route du puits deviendrait rapidement bénéficiaire.

NET RALENTISSEMENT DE LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE EN AOUT

L'indice des prix de détail calculé par l'INSEE s'est inscrit à la cote 138,6 en août contre 137,5 en juillet, soit une augmentation de 0,8 % en un mois. Ce résultat traduit un sensible ralentissement de la hausse des prix puisqu'en juillet la progression de l'indice avait été de 1,3 %.

Les prix des produits industriels ont augmenté de 1 % en août par rapport à juillet, ceux de l'alimentation de 0,7 %, ceux des services de 0,5 %.

En un an, la hausse du coût de la vie atteint 14,5 %. Elle est de 10,6 % depuis le début de l'année.

Capitaine de l'équipe de France de rugby

MAX BARRAU SE VOIT EMPÊCHÉ DE JOUER EN PREMIÈRE DIVISION

Le capitaine de l'équipe de France, Max Barrau, vient de se voir refuser l'autorisation de jouer, pendant deux saisons, en équipe première de Beaumont de Lomagne. Le joueur, en effet, avait pris la décision de retourner dans son club d'origine, qu'il avait quitté pour Toulouse d'abord et pour Agen ensuite.

Le bureau de la Fédération française de rugby (F.F.R.) avait, à l'époque, entériné ces mutations. Elle s'y refuse aujourd'hui, comme elle en a réglementairement le droit, provoquant du même coup une certaine agitation dans le monde du rugby.

● *La troisième course* (Handicap de la Seine) qui se disputait le jeudi 26 septembre à Maisons-Laffitte et qui servait de support au pari tiercé, a été remportée par *Xaarniz*, suivi de *Les Roseaux* et de *Carmanella*. La combinaison gagnante est 4, 2, 21.

La crise de l'énergie

La Commission européenne souhaite que la France participe au groupe des Douze

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Henri Simonet, vice-président de la Commission européenne, a tenu, ce vendredi matin, une conférence de presse consacrée au problème de l'énergie et à la position à prendre par la Communauté. Trois points ressortent de cet exposé.

● *La coopération entre les pays consommateurs*. — M. Simonet estime intéressants les résultats des travaux entrepris par le groupe des Douze (les Neuf de la C.E.E. moins la France, plus les États-Unis, le Japon et la Norvège). Ce groupe de travail, créé après la conférence de Washington de février 1974, est parvenu, on le sait, à un accord de principe traitant de la manière de répartir entre les pays signataires les charges d'une pénurie éventuelle en cas de crise d'approvisionnement pétrolier.

M. Simonet a exprimé le souhait que la France participe au dispositif qui va être mis en place par ce groupe des Douze dans le cadre de l'O.C.D.E. Il est hautement souhaitable, a-t-il indiqué, que la Communauté soit représentée en tant que telle au sein de cet organisme. Il estime que les résultats auxquels est parvenu le groupe des Douze ne sont d'aucune manière contradictoires avec les efforts à entreprendre par la Communauté pour mettre en œuvre une politique commune de l'énergie.

● *Les relations avec les pays producteurs*. — Le vice-président de la Commission a insisté sur le fait que la coopération entre pays consommateurs de pétrole ne devait en aucun cas apparaître comme un acte d'hostilité à l'égard des pays producteurs. La C.E.E. confirme sa volonté, au contraire, de collaborer le plus étroitement possible avec ceux-ci. Dans cet esprit, M. Simonet a annoncé que lui-même et M. Claude Cheysson, le commissaire européen responsable pour la coopération avec le tiers-monde, vont, dans les jours à venir, rencontrer M. Attiga, le secrétaire général de l'Organisation des pays arabes producteurs de pétrole.

● *Les répercussions de la crise énergétique à l'intérieur de la C.E.E.* — M. Simonet a annoncé qu'il avait demandé aux États membres de la C.E.E. de ne prendre pour l'instant aucune décision concernant la répercussion de la hausse de la fiscalité pétrolière sur les prix intérieurs. Le vice-président de la commission estime, en effet, nécessaire qu'une confrontation ait lieu au sein du Comité de l'énergie, avant que des décisions de cette nature soient prises. — Ph. L.

LES « JOURNÉES PARLEMENTAIRES » DE L'U.D.R.

M. Debré réclame une « politique globale des revenus et des prestations »

De nos envoyés spéciaux

Cagnes-sur-Mer. — Intervenant devant les parlementaires U.D.R., qui poursuivent leurs « journées d'étude », et commentant les rapports qui avaient été présentés sur la « qualité de la vie » (voir page 10), M. Michel Debré, député de la Réunion, ancien premier ministre, a notamment déclaré :

« *On ne peut améliorer le niveau de vie et le cadre de vie sans une capacité financière et monétaire hors de laquelle les augmentations seraient altérées par la hausse des prix. Il n'y a pas de vraie politique sociale en période d'inflation. Il faut une politique globale des revenus et des prestations. Notre devoir est de veiller au pouvoir d'achat des travailleurs et des familles. Nous n'avons pas le même devoir à l'égard de la capacité de consommation des catégories plus aisées.* » L'ancien premier ministre souligne qu'il ne saurait y avoir de lutte contre l'inflation « *si la hausse des salaires continue à être plus forte que la hausse des prix* ».

Il ajoute : « *Si nous n'avons pas le courage de dire qu'on ne peut augmenter toutes les prestations, nous serons les fournisseurs de l'inflation... Je souhaite qu'en sentant la fermeté du groupe, le gouvernement sorte de la limitation du budget et du crédit.* » M. Debré estime ensuite que « *le gouvernement allemand n'aurait pas pris la décision brutale qu'il a prise si nous n'étions devenus un pays qui glisse de dette en dette et qui ne peut plus affirmer sa position extérieure* ». En conclusion, il invite les Français à « *un effort de travail, de production et d'exportation* ».

M. Robert Boulin, ancien ministre (Gironde), engage l'U.D.R. à « repenser l'ensemble de son comportement ». Selon lui, le groupe gaulliste ne doit pas hésiter à dire au gouvernement que « *s'il y a des propositions difficiles et impopulaires* » il est prêt à les soutenir dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt national. En contrepartie, dit-il, « *réservons-nous le droit de dire quand les propositions du gouvernement sont insuffisantes* ». Il demande que l'U.D.R. fasse preuve de « rigueur » afin qu'elle ne redevienne pas le « bouc émissaire » en cas de crise. Il estime, à titre d'exemple, qu'il faut « *dire au gouvernement que les mesures d'encadrement du crédit sont insuffisantes dans la lutte contre l'inflation* » et que le texte sur la compensation démographique des régimes de Sécurité sociale est un « *mauvais texte* ».

Après M. Robert-André Vivien (Val-de-Marne), M. Michel Cointat, ancien ministre de l'agriculture (Ille-et-Vilaine), dénonce dans « *le veto agricole allemand* » un « *fait nouveau d'une extraordinaire gravité* ». Il ne s'agit pas, dit-il, d'un « *simple rejet d'un compromis toujours discutable, mais d'une attitude délibérée accusant certains partenaires, dont la France, d'accorder aux agriculteurs des aides nationales et remettant en cause la politique agricole commune* ». Il ajoute que « *cette mesure unilatérale montre qu'en politique internationale le flirt et l'amitié n'existent pas* », et il invite en conclusion le gouvernement à proposer pour les agriculteurs « *la garantie d'un juste prix et une politique des revenus par des aides directes aux hommes* ».

LE PRÉSIDENT BONGO S'EST ENTRETENU AVEC M. GISCARD D'ESTA[ING]

M. Giscard d'Estaing s'est [en]tretenu jeudi 26 septembre l'après-midi durant plus d[']heure avec le président d[e la] République du Gabon, M. [O.] Bongo, « *des problèmes d[e] coopération franco-gabonaise [et] des problèmes mondiaux* ».

M. Bongo a précisé, en quit[tant] l'Élysée, que « *la coopération e[ntre] les deux pays se portait bien* ». Répondant aux quest[ions] des journalistes, il a notamm[ent] évoqué le problème de l'uran[ium] dont le Gabon est producteur. [Il a] rappelé que la revalorisation [du] prix de ce produit intervenu [à] l'occasion de la révision [des] accords de coopération fra[nco-]gabonais, l'avait satisfait « ... *au moins pour 1974* ». « *N[ous] aurons une révision complèt[e à] faire en 1975, en ce qui conce[rne] ce produit* », a-t-il ajouté.

La production d'uranium [du] Gabon dépasse 1 400 tonnes, d[ont] la plus grosse part est impo[rtée] par la France. Les nouve[aux] accords de coopération fran[co-]gabonais de février 1974 sti[pu]laient que l'uranium avait ce[ssé] d'être un produit considéré com[me] stratégique pour devenir une m[a]tière première commerci[ale] comme les autres, mais, à l'époq[ue], le nouveau prix n'avait pas [été] divulgé.

M. Omar Bongo quittera Pa[ris] le 3 octobre prochain, pour eff[ec]tuer un voyage officiel en Chi[ne].

LE F.P.L.P. N'A PAS ROMPU COMPLÈTEMENT LES PONTS AVEC LES DIRIGEANTS PALESTINIENS.

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — En se retirant du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (C.E.O.L.P.) « *pour ne pas avoir à assumer la responsabilité historique du déviationnisme dont se rend coupable la direction politique de la résistance* » (*le Monde* du 27 septembre), le F.P.L.P. de M. George Habache ne se met pas pour autant au ban de la résistance puisqu'il continue à se réclamer de l'organisation de M. Arafat en tant que membre du Conseil national, le parlement palestinien en exil.

C'est le n° 2 de l'organisation d'extrême gauche, M. Mahmed Yamani, alias Abou Maher, qui l'a proclamé dans une conférence de presse orageuse au cours de laquelle il a accusé l'O.L.P. d'avoir établi des contacts avec les Américains dans le but de frayer la voie vers une capitulation, « *c'est-à-dire une présence palestinienne à Genève* ». M. Abou Maher a même critiqué le récent communiqué tripartite Égypte-Syrie-O.L.P., qui reconnaît pourtant cette dernière comme l'unique représentant des Palestiniens.

Les deux autres formations, membres du Front de refus, le F.P.L.P.-Commandement général du capitaine Ahmed Jebril et le Front de libération arabe (d'obédience baasiste), ont fait savoir, chacune dans un communiqué, qu'elles approuvaient entièrement les positions stratégiques du F.P.L.P. tout en se réservant le droit de ne pas suivre son exemple « *compte tenu de l'intérêt supérieur de la révolution* ».

Si elle a provoqué quelques remous dans certains camps de réfugiés au Liban, où le F.P.L.P. continue de bénéficier d'une grande popularité, la décision de l'organisation de M. Habache n'inquiète pas outre mesure les chefs historiques de la résistance.

Le président Leone à Washington

LES ÉTATS-UNIS SONT DISPOS[ÉS] A AIDER L'ITALIE

Washington (A.F.P., A.[P.], U.P.I.). — « *Les États-Unis o[nt] pris soigneusement note des im[]portants efforts de l'Italie po[ur] résoudre ses propres problèm[es] financiers et économiques et [de] la sympathie de la Communau[té] internationale à l'égard de c[es] efforts* », déclare le communiqu[é] publié jeudi 26 septembre a[u] terme de la visite officielle d[u] président italien, M. Leone, au[x] États-Unis. « *Le président Fo[rd] a déclaré que les États-Unis so[nt] prêts à jouer un rôle constructi[f] et approprié dans le rétablisse[]ment de l'équilibre économique e[n] Italie* », poursuit le communiqu[é].

Le ministre français des affaire[s] étrangères, M. Sauvagnargues, es[t] arrivé jeudi soir à Washington où il s'entretient ce vendredi ave[c] le secrétaire d'État Kissinger. I[l] doit aussi, avant de participer à la réunion des cinq ministres des pays les plus industrialisés, à Camp-David, rencontrer le président Ford.

